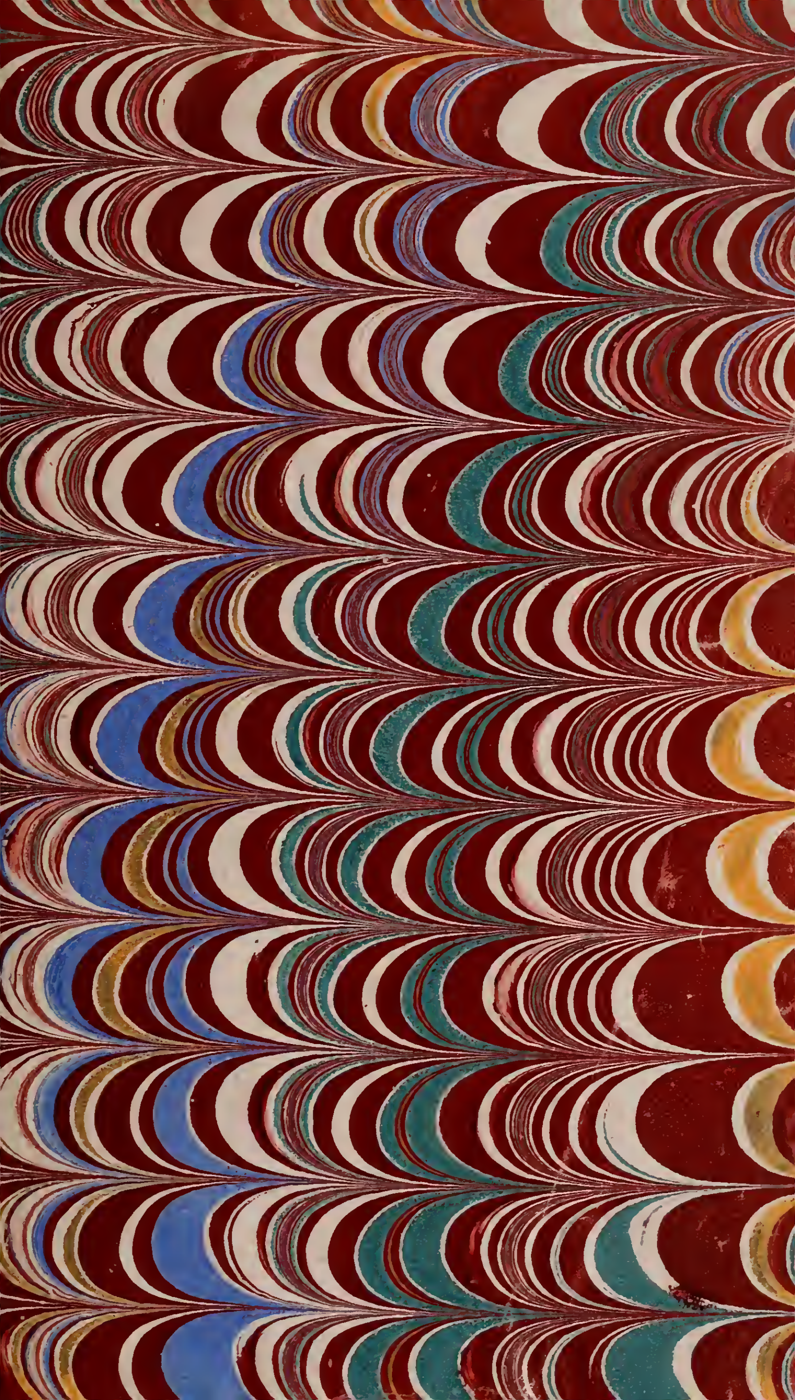






LES

RUELLES

DU

XVIIIe SIÈCLE

Imprimé à 600 Exemplaires, tous numérotés.

3	Exempl.	sur peau de velin	....	nº	1	à	3
12	—	sur papier du Japon	....	nº	4	à	15
15	—	— de Chine	....	nº	16	à	30
20	—	— de couleurs	....	nº	31	à	50
50	—	— Whatman	....	nº	51	à	100
500	—	— vergé de Hollande,		nº	101	à	600

EAUX-FORTES PAR MONGIN



A Mongin inv. & sc

Ed Rouveyre, Editeur

Imp A Salm

LES

RUELLES

DU

XVIII[e] SIÈCLE

PAR

LÉON DE LABESSADE

PRÉFACE PAR

ALEXANDRE DUMAS FILS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME PARTIE



PARIS

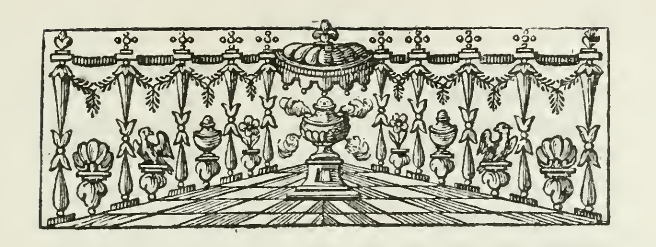
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

EDOUARD ROUVEYRE

1, Rue des Saints-Pères, 1

1879





IRONIES ET CHANSONS
BLUETTES ET BROCARDS
BONS MOTS, LARDONS
ET
GRIVOISERIES

I

Le XVIIIe siècle est aujourd'hui en pleine renaissance ; ses poètes, ses conteurs, son théâtre, ses charmantes parleuses, leurs malices cruelles et spirituelles, colportées de la Ville à la Cour et de la Cour à la Ville, — ses nouvelles à la main, les mille indiscrétions d'une société blasée, composée d'élégants, de viveurs et de sceptiques, — ses bruits de paroles étouffées, ses rumeurs de baisers que l'on dérobe, le rouge, la poudre, et les mouches de cette époque, — les sottisiers, les libellistes français et anglais, les gazetiers hollandais, Mercures, Anas, auteurs aristocratiques, pièces satiriques et burlesques, Ruellistes de Cour, sociétés galantes, cabinets d'esprit, bulletinistes et feuilles volantes.

salons littéraires, nouvellistes, fugues de tout genre : — voilà nos *Ruelles*.

Un ouvrage de cette nature est surtout d'analyse, d'observation, parfois de philosophie, toujours de tolérance ; il touche aux sommets et aux bas fonds de la Société ; les seigneurs et le peuple fournissent leur note, mais l'accord est rare entre les beaux fils et les corvéables ; l'esprit le plus fin, le mieux aiguisé occupe la scène ; il lance ses traits soulignés par des éclats de rire ; — et les folles marquises, et les femmes à passades des roués, et tous ceux qui ne demandent au plaisir que ses charmes, ses abandons d'un jour, suivent la danse macabre de l'amour, danse où le rire tourne vite au pleur, l'enthousiasme à la déception, l'illusion aux réalités navrantes ; — il faut broder chaque jour le canevas de la vie, et l'on brode de la plus jolie façon ! Le cœur n'a qu'à se bien tenir.

Vue ainsi, la société se détache vivement sur le fond du passé. Le livre s'adresse plus particulièrement aux savants, aux amateurs, aux bibliophiles, aux curieux d'histoire, — une phalange nombreuse, — aux gens du monde, aux femmes surtout, car nulle époque ne fut plus élégante et n'eut autant de politesse, autant de raffinement dans les manières et dans le langage.

Les seigneurs de la Cour savaient reproduire admirablement le dandysme si français, — rien de Brummel, qui fut un artiste unique en son genre, une étoile brillante et solitaire, — si aisé, noble et familier, du duc de Richelieu, le redoutable régent du point d'honneur, — l'allure piquante, talon rouge et fière de Lauzun, la grâce aristocratique, le grand air d'excellente compa-

gnie d'un Rohan, prince d'Eglise tout adonné au monde à ses pratiques, à ses œuvres les plus légères, sacrifiant aux circonstances les plus frivoles, et qui finira par le plus retentissant scandale du siècle, l'affaire du Collier, — le tout rehaussé par la belle humeur d'une société qui souriait avant de mourir, par ces adorables taquineries du geste et de la phrase, ces critiques enjouées et cependant à l'emporte-pièce, ces vives saillies, marquées au coin d'une originale duchesse, d'une épistolière vindicative, d'une trotteuse de cabinet littéraire, d'un jeune seigneur tout à l'adoration d'une toilette de jolie femme. * Les plus grands événements de l'Etat

* Nous avons sur cette matière un travail sous presse en ce moment. La toilette au siècle de Louis XV devint une puissance ; les financiers, les traitants, les abbés, les philosophes, les petits maîtres, les sottisiers et les galants s'y donnèrent rendez-vous. Et quel rendez-vous amis du rire !

La toilette, triomphe de la femme est ainsi décrite en 1766 : « On y « voyoit les ornemens les plus exquis, les glaces y reproduisoient les « personnes, la couleur de rose y contrastoit avec le bleu céleste, et l'ar- « gent y donnoit son merveilleux éclat. Les fauteuils, les tabourets, les « sophas n'offroient à la vue que des lacs d'amour admirablement nués, « que des fleurs aussi naturelles que celles qu'on cueille dans les jardins, « que des papillons et des oiseaux, qui sembloient moins une broderie « qu'une miniature ; les cheminées paroissoient des magasins de bijoute- « rie, les consoles des boëtes de parfums, les fenêtres des miroirs, les « plafonds un firmament. Tout étoit azuré, surdoré. » — Et dans ces appartements luxeux la femme tint les grandes assises de la galanterie, de l'esprit, de la médisance ; l'âme de la femme y passa tout entière. C'est encore un auteur de 1766 qui dit : « La femme du bel air ne connut pres- « que pas son mari ; et ils prirent l'un et l'autre toutes les précautions « pour ne pas se rencontrer. On courut à la toilette des femmes comme « au théâtre, et des petits-maîtres, des filles de chambre, des chiens et « un abbé en firent la décoration. » — Effectivement, dans notre livre il y a des petits-maîtres et un abbé, l'abbé du temps, jovial, homme de plaisir, beau diseur, friand croqueur de femmes et cherchant avec délices les enchantements du paradis terrestre.

avaient leurs échos à ces heures de toilette ; les ministres y passaient avec leurs directeurs ; là se dénouait plus d'une aventure diplomatique et militaire, là se donnait plus d'un riche bénéfice, là se lisait plus d'un document officiel; et ne fut-il pas un jour question d'une dépêche annonçant une victoire ? et la dépêche importante, mise en papillottes, ne tint-elle pas la Cour et la France en suspens pendant quarante-huit heures ? Règne de la femme, règne autoritaire, la domination de César, de Tibère avec les sourires en plus, les crimes en moins, —et encore il y eût des exils, aussi longs qu'immérités, aussi retentissants qu'injustes. La vengeance des femmes qui touchent au gouvernement est le pire des fléaux.

Les friands morceaux, les méchancetés rimées, les révélations curieuses, cyniques plus d'une fois, toujours sans retenue, les vengeances de femme contenues dans un quatrain, dans un sixain, dans une réponse, une lettre, un geste, un mot, abondent dans notre livre, qui comblera — nous le souhaiterions du moins — une regrettable lacune dans l'histoire littéraire et anecdotique du siècle qui vit s'épanouir la Régence, qui assista aux fêtes, aux capricieux plaisirs, aux dominations, aux fantaisies des Reines de la main gauche. L'amour resta la préoccupation du temps, son désir, sa pensée constante, sa profonde passion, sa folie, son désespoir. Le XVIII[e] aima la femme jusqu'à la démence, jusqu'au total oubli du devoir. — Rires et baisers, esprit et grâce, enthousiasmes et chagrins, élancements et subites angoisses, ne reconnaît-on pas là, d'un côté les dieux peu vêtus du XVIII[e] siècle, de

l'autre ses qualités, ses défauts, ses vices, ses grandeurs, son rêve paradisiaque et les tortures de son enfer moral?

Ce caractère fin, acerbe, persifleur, avec le mordant du sel gaulois, quelque chose comme le *slang* britannique transplanté en France, infusé dans notre langue romane à la cassure si nette, de parler si léger, d'allure si narquoise parfois, de bonhomie si gaillarde, ces échappées de belle humeur, ces joyeusetés à tout rompre, ces malices de boudoir, ces allusions de femme passant sous le couvert d'un rire qu'on a peine à contenir, — tout cela forme, *in globo*, le caractère de notre livre, et, peut-être, son attraction.

Faut-il, comme l'a dit merveilleusement un amant des audaces littéraires, Delvau, *moucher un mot morveux*, nous ne reculons pas, et pour cause, devant cette opération délicate; l'œuvre accomplie jusqu'au bout, sans fausse honte, sans la moindre ostentation, nous tâchons toutefois de conserver à la phrase le parfum adouci du mot trop haut en couleur. Le nu complet est toujours moins indécent que la draperie; mais la révolution complète reste à faire sur ce point. Nous sommes de ceux qui espèrent, car l'admirable nu de la statuaire passera infailliblement dans la littératare. Et le grand mal après tout!

L'histoire en robe de chambre, voilà nos *Ruelles;* aussi, sans perdre leurs sourires, leurs mutineries, leurs saillies provocantes, leur folle gaîté, leurs amours du rose et du bleu, ont-elles un rapide regard, une école buissonnière, une promenade nonchalante, qui leur permettent de toucher çà et là aux réalités de

l'histoire; — mais que l'on se rassure, elles n'y touchent qu'avec les ailes de la fantaisie, la bonne, la douce humeur d'une âme remplie d'optimisme.

Nos *Ruelles* rient, elles rient gorge déployée, à pleine envergure; le rire est sain, il est contagieux, *cette joye de l'esprit en marque la force*, un mot bien vrai du siècle poli de Ninon: — le rire est un fruit délicieux du terroir français, il n'est élégamment mis en pièces que par de belles dents françaises. Les Anglais ont leur humour; c'est une pointe bien différente de notre rire, et, pour lui rendre hommage, notre livre, sans cesser d'observer, de chercher, de comparer, de fouiller, d'exhumer, rit et jase à son ordinaire. — Rire et jaser, deux excellents défauts français, qui valent bien des qualités étrangères.

La romance du rire a la grâce, l'ampleur, l'imprévu de la passion, le charme des abandons voilés; elle ne se chante pas toujours sur le vieil air; à ceux qui l'ont entendue, ou qui peuvent nous la rendre, on peut dire avec le voluptueux de Tibur :

Carmina non prius
Audita!

N'est-ce donc pas celui qui jeta si puissamment les rhythmes d'airain dans le moule ïambique, Auguste Barbier, qui nous donna un jour ces beaux vers?

Nous avons tout perdu, tout jusqu'à ce gros rire,
Gonflé de gaîté franche et de bonne satire,
Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux
Qui jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux;

Le rire sans envie et sans haine profonde
Pour n'y plus revenir est parti de ce monde.
Quel compère joyeux que le rire autrefois!
Maintenant il est triste, il chante à demi-voix,
Il incline la tête et se pince la lèvre,
Chaque pli de sa bouche est creusé par la fièvre,
Adieu le vin, l'amour, et les folles chansons!
Adieu les grands éclats, les longues pamoisons!
(Œuvres, Bruxelles, 1837, p. 52,)

II

Au titre de ce chapitre se trouve une expression qui appelle quelques explications. Tout le monde comprend le mot *lardon;* mais ce que tout le monde ne connaît peut-être pas exactement, c'est l'extrême importance acquise, au siècle dernier, par les feuilles volantes nommées lardons, venant généralement de Hollande, et par ceux qui les inspiraient ou les rédigeaient, et connus sous le nom de lardonniers.

Notre Dictionnaire de l'Académie, tome II, page 100, 3e colonne, sans toutefois rappeler, en quelques mots, l'historique littéraire du mot, lui donne sa physionomie : « *Se dit figurément et familièrement d'un brocard,* « *d'un sarcasme, d'une raillerie piquante contre quel-* « *qu'un.* »

Le *Dictionnaire de Trévoux* lui consacre une définition qui va nous servir à prouver que l'Académie prend son bien partout où elle le trouve : « Se dit aussi « d'un petit feuillet de nouvelles que l'on donne outre « la gazette (pas celle de France, bien certainement). « On a appelé ce feuillet *Lardon* parce qu'il renferme « ordinairement quelque brocard, quelque piquante

« raillerie contre quelqu'un. On a vu des lardons qui « n'étaient que de grossières satires; il y en a d'autres « dont les traits sont fins et délicats. »

Ménage, sur l'autorité du savant de Rotterdam, Bayle, s'exprime ainsi : « Je crois que c'est à Paris « que le titre de *Lardon* a été donné à nos petites « nouvelles raisonnées, car, dans le temps que per- « sonne ne les appelait de la sorte en Hollande, et « qu'elles n'y étaient connues que de peu de gens, mon « frère m'écrivait de Paris qu'on y voyait le *Lardon* « toutes les semaines, s'exprimant comme si c'eût été « un nom déjà établi. On croit qu'on a nommé ces « gazettes de la sorte du mot de *Lardon* dans la signi- « fication d'un trait piquant, et que la figure longue et « étroite du papier sur lequel on imprime ces nouvelles « y a aussi contribué. »

En 1684, un journal français daube les pauvres lar- donniers : « On ne noircit pas en France les réputa- « tions de ceux qui s'en déclarent les ennemis; on n'y « écrit contre personne. Cependant on y apporte « toutes les semaines six cahiers volants d'impression « de Hollande qui paraissent sans permission et sans « nom d'auteur, et l'on tient ces riens spécieux, dont « la calomnie fait le fondement, d'autant meilleurs « qu'on suppose qu'ils ne sont pas permis. Ils sont « composés par deux auteurs, dont l'un est domestique « d'un prince qui ne respire que la guerre, et, par « conséquent, à ses gages. Son principal but est de « parler toujours contre la France; qu'il dise vrai ou « non, il est payé pour cela. Comme on voit en même « temps trois de ces cahiers volants, il y en a un qu'on

« nomme le *Cahier secret de la Gazette de Hollande.* « Ces auteurs prétendent savoir ce qui se passe de plus « particulier dans les conseils les plus secrets de tous « les souverains, et surtout dans les conseils de Sa « Majesté. »

Grands et petits lardons affluèrent en France, la terre bénie du papier imprimé; nous consacrons un article spécial aux Cahiers hollandais, qui furent l'objet de représentations diplomatiques. Mais ce qui n'a pas changé depuis Ménage, Bayle, le Mercure galant, Louis XIV et ses ambassadeurs, Richelieu et de Vergennes, c'est le caractère du lardonnier, toujours exactement renseigné sur les secrets les plus mystérieux d'une Cour. Les correspondants des grandes feuilles européennes ont perfectionné cela; le lardonnier est aujourd'hui une puissance; et nous connaissons tel représentant de feuille étrangère qui ne fait jamais antichambre, même auprès de ceux qui font parfois attendre soit un important chef de service, voire un ministre. Le lardonnier a fait son chemin.

III

Après le mot, la chose, ainsi le veut la logique. Commençons par

M. de Harlay, Intendant de Paris :

Ce Harlay qui si plaisamment
Avoit fait, je ne sais comment,
L'Intendance à son badinage,
Harlay n'est plus, c'est grand dommage!

Il pratiqua l'urbanité,
Il fut poli sans complaisance.
Équitable sans gravité,
Vigilant dans son indolence,
Paresseux plein d'activité,
Et voluptueux sans décence;
Son corps fut sans infirmité,
Son esprit sans maturité.
Momus, plein de reconnoissance,
Par ses propos vifs et plaisans,
Prolongea son adolescence,
Et même lui donna dispense
De réfléchir à soixante ans.
Il est au temple de mémoire,
Entre les Amours et les Ris,
Tandis que Thémis dans l'histoire
Le place entre ses favoris.

Qu'en dites-vous? Ils savaient manier habilement l'épigramme, ces lardonniers; leur griffe n'avait pas de velours; en quelques vers ils vous déshabillaient un homme; le piédestal, taillé dans l'ironie, garde un certain relief. Les rimeurs des Mazarinades eurent tout ce fiel que nous ne saurions mieux désigner qu'en le nommant l'*écume de l'esprit*.

IV

Une poignée de brocards est ici en place; la note dominante est la même.

A M. le duc de Gesvres

DÉCEMBRE 1751.

Ci-gît très-haut, mais non puissant seigneur,
De Paris brillant Gouverneur.

Il eut laquais, aumôniers, équipages
Et des créanciers et des pages;
Des autres il mangea le bien,
Mais aux Maris ne vola rien,
Et de tous les Pucelages
Il n'eut jamais que le sien!

Sur la Direction de l'Opéra donné au Corps de Ville, 1749.

Rien n'est si juste, assurément,
Que ce nouvel arrangement;
C'étoit une chose incivile
Que l'Opéra rempli d'appas
Appartint à toutte la Ville
Et que la Ville ne l'eut pas.

Monsieur le Prévôt des Marchands,
Vous ne vous moquez plus des gens;
Vous embellissez les coulisses,
Vous illuminez l'Opéra;
Faites-nous guérir les actrices,
Tout le monde vous bénira.

Monsieur le Prévôt des Marchands,
En étrennes du jour de l'an
On vous prépare une perruque
De tous les poils de l'Opéra,
Qui vous réchauffera la nuque,
Le bas des reins, et cœtera!

Sur les Lieutenants du Châtelet.

Au Châtelet sont maintenant
Deux Lieutenants;

Ces Magistrats si renommés
Sont bien nommés :
Monsieur le Lieutenant Civil
Est fort Civil,
Et le Lieutenant Criminel
Fort Criminel !

Sur M. Séguier.

Faut-il s'étonner que Séguier
Dédaigne tout art et métier
Pour plaire à sa bergère
Hé bien,
On sait ce qu'il faut faire,
Vous m'entendez bien.

Au Diable ces misères-là !
Il faut, pour plaire à la Desta,
Les pommes d'Hespérides,
Hé bien
Et les talents d'Alcide,
Vous m'entendez bien.

Notre manuscrit contient deux notes : 1° « M. Séguier, descendant du dernier Chancelier de ce nom, » connu par son esprit, ses talents, son libertinage et « son indécence ; il étoit avocat général du Parlement ; « il avoit fait la chanson *Point ne voudrois, etc.*, et « quelqu'un, l'entendant chanter, fit sur le champ ces « deux couplets ; — 2° Mlle Desta, qui vivoit publiquement avec M. Séguier. »

Les notes de juillet 1762 adressées à M. de Sartines constatent que :

« Aujourd'hui, 31, la demoiselle Lacroix, connue « pour être actuellement la maîtresse de M. Séguier, « avocat général, pour qui il fait une très-grosse dé- » pense, déménage tumultueusement pour aller de- « meurer faubourg Saint-Lazare, près les Récollets, « dans la maison appartenant à ce magistrat. Son car- « rosse a été toute la matinée occupé à transporter les « hardes de cette demoiselle dans la nouvelle demeure. « Au prochain travail, on saura à fond les raisons de « ce déménagement. L'on sait aussi que l'Ambassadeur « de Venise lui a donné, il n'y a pas longtemps, 200 « louis, et c'est peut-être la jalousie qui occasionne ce « revirement de logement. On assure aussi que le « baron de Malkaw, qui a commandé les Croates à la « dernière guerre, la guerluchonne toujours. »

Une seconde note, août 1762, revient sur le personnage, et les détails abondent; on ne le voit que trop, les brocards spirituels ne portaient pas dans le vide; ces notes précieuses éclairent les singulières mœurs du XVIIIe siècle; si elles n'avaient pas un caractère de profonde tristesse, ces aventures nous feraient rire jusqu'aux larmes. Voici la note :

« Malgré le respect dû au caractère de M. Séguier, « l'emprisonnement de Milord Taff fait jaser haut dans « tous les cercles, sur la frénésie amoureuse de ce « grand homme pour la demoiselle Lacroix, pour la- « quelle il fait une dépense ruineuse. On prétend que « ce Milord a été arrêté en revenant de la chasse à « l'île Adam, que M. le prince de Conti le considère « beaucoup, et qu'il a été de bien mauvaise humeur « de cette aventure. Des amis de M. Séguier lui ont

« rendu les propos qui se tenaient sur lui à cet égard. « Il leur a protesté n'avoir eu aucune part à ce qui « s'est passé. Les parleurs disent qu'il a donné les « moyens de réussir aux créanciers de M. Taff, qui « leur paraissait inattaquable à présent. On ne rend « ce compte que par écho ; ce que l'on assure seule- « ment, c'est que M. Séguier s'est obligé pour une « somme de 4000 livres, pour laquelle la demoiselle « Lacroix était engagée avec Milord Taff envers le « sieur Bugnet. »

Tout finit par des couplets en France, et ces couplets sont instructifs ; nous connaissons maintenant les mœurs du bon vieux temps; si l'écrivain avait le courage de descendre au fond des ruelles, il y verrait la société française en pleine décomposition : il indique et il passe.

Sur les mariages des filles de Samuel Bernard.

O tems ! ô mœurs ! ô siècle dépravé !
L'on voit mésallier les plus nobles familles;
Mirepoix, Lamoignon, Molé,
De Bernard épousent les filles,
Et sont les recéleurs des biens qu'il a volés !

Le juif Samuel Bernard, en faveur duquel le Roy de France oubliait sa fierté, son dédain pour la Maltôte, jusqu'à lui faire les honneurs de son jardin, jusqu'à lui offrir une rose, ce juif si bien apparenté, fut taxé à *quatre millions de remboursement*; il est inscrit pour cette

somme au sommier manuscrit du procureur-général de la commission chargée du recouvrement des taxes de la Compagnie des Indes, lisez affaire Law. Veut-on se donner la peine de se demander ce que représente d'opérations véreuses une somme de 4 milions en 1717? Par quelle somme de notre monnaie faudrait-il chiffrer un pareil remboursement? Samuel Bernard prendra sa place dans notre livre au chapitre qui traitera des gens taxés. Mais peu de finance entra dans les coffres de la Régence; la taxe fut établie beaucoup plus pour la galerie qu'en vue de la justice distributive.

Sur M. Rouillé d'Orfeuil.

D'Orfeuil, transporté de colère
Pour certain cas,
S'en vint conter à son confrère
Son embarras.
« Quand je saurai le téméraire
Qui rit de moi,
J'irai de l'insolent derrière
Me plaindre au Roi. »
— « Cher Rouillé, calme un peu ta bile
Dans ce moment,
Répond l'ami doux et tranquille,
Au Président;
De ceci, ne fais, et pour cause,
Aucun fracas,
Doucement avale la chose.
Ne t'en plains pas.

BROCARD

Fait à l'occasion d'un arrêt du Parlement rendu sur les conclusions de M. Gilbert de Voisins, avocat général, qui condamne au feu un Libelle contre mademoiselle de Charolais et mademoiselle de La Roche-sur-Yon, princesses du sang de France.

Ces grands observateurs des lois,
Ces sages tuteurs de nos Rois,
Viennent de signaler leur zèle,
Non sur les malheurs de l'Etat,
Ce n'est pour eux que bagatelle,
Mais sur un risible attentat.

Un mauvais écrit sans aveu
Vient d'être condamné au feu ;
Le Bourreau faisant son office,
Bardache, impie empoisonneur,
N'ayez plus honte d'un supplice
Dont on punit un plat auteur.

Sous le règne de Louis le Grand,
Sous le duc d'Orléans, Régent,
Pleuvaient libelles satyriques ;
Sur eux, sur le gouvernement,
L'on vit même les *Philippiques*
Etre méprisées prudemment.

Mais on offense deux catins,
Et le docte Gilbert Voisins
Fait un long discours admirable ;
Lors tout opine du bonnet.
De ce jugement équitable
Je vous présente ici l'extrait :

« Malgré Richelieu, Retz, d'Aumont,
Et nombre de petits garçons,

Malgré Dombes, Rendu, Etique,
Sera le public averti
Que le Charollais est pudique :
Le Parlement l'ordonne ainsi.

La gente La Roche-sur-Yon
Payant chez la maigre Marthon,
Grosse, courte, et des plus camardes.
L'Esprit fait par un tel étui,
Ne sera plus trouvée maussade;
Le Parlement l'ordonne ainsi.

Les princes et princesses auront
Le droit d'être à califourchon
Dessus le Roy, dessus la Reine ;
Et si quelqu'un y contredit,
Le feu du moins sera la peine :
Le Parlement l'ordonne ainsi. »

Faites, Messieurs, provision
De fagots tant qu'il y fait bon,
Car si l'on brûle les Libelles
Que maintes Princesses aujourd'hui
Méritent qu'on fasse contre elles,
Les fagots n'auront point de prix.

La gente La Roche-sur-Yon, ainsi parle la prose rimée des ruelles, était la plus accommodante personne de la Cour ; on la déjà vue dans notre livre, page 190, se prêtant aux adultères royaux, et remplissant le vide fait dans le cortège par une Luynes ; — tant de servilités dans la complaisance dut la signaler à l'attention éveillée des lardonniers.

Quant à Mademoiselle de Charolais, laissons parler une plaquette aussi rare que célèbre: « Mademoiselle de « Charolais étoit fille de Madame la grande duchesse « de Toscanne, et sœur du duc de Bourbon. Faite pour

« les plaisirs, belle, aimable, d'une sensibilité éton-« nante, qui la porta nécessairement du côté de l'a-« mour, elle eut une foule d'amans, et fit des enfans « presque chaque année avec si peu de mystère que « tous ceux qui demeuroient à Versailles, d'accord « là-dessus, envoyoient savoir de ses nouvelles pen-« dant les six semaines d'usage. C'est d'elle qu'un « jour un Suisse, encore peu accoutumé à cela, ré-« pondit à ceux qui venoient: *La princesse se porte « aussi bien que son état le permet*, ET L'ENFANT AUSSI.

« Elle a passé pour avoir épousé en secret le prince « de Dombes, tué depuis par le duc de Coigny d'au-« jourd'hui, qui voulut venger la mort de son père le « Maréchal. »

Le sang de France, aussi belliqueux que porté à l'amour, ne tient pas ici la place d'honneur; nous comprenons mieux le dernier couplet de la ruelle :

Car si l'on brûle les Libelles
Que maintes Princesses aujourd'hui
Méritent qu'on fasse contre elle,
Les fagots n'auront point de prix.

Sur ce que le Parlement ayant convoqué les Pairs pour juger l'Archevêque de Paris, la Cour en empêcha l'exécution. (1752).

En vain le Parlement convoque,
La Cour à son Conseil évoque
Sans craindre le qu'en dira-t-on.
Le Pair a beau vanter son titre,
La Cour est le suprême arbitre,
Et tout s'y joue à Pair ou non.

Le Parlement et les Evêques.

On risque beaucoup à parler,
On ne risque rien à se taire.
Je veux pourtant vous révèler
Ce qu'on dit de la grande affaire.

D'un côté l'on voit de Thémis
Ceux qui soutiennent les balances,
Avoir des charges sans profit,
Et des travaux sans récompenses.

Pour fruit d'un *Benedicat vos*,
D'autre côté gens pleins d'intrigues
Ont des revenus sans travaux,
Ont des dignités sans fatigues,

Du ministère le plus saint,
La plus grande part très-peu digne,
Ne s'embarrassant de la vigne
Que pour en presser le raisin.

Le Magistrat forme des nœuds
Par une alliance féconde;
Le Prélat croit pour vivre heureux
Qu'après lui c'est la fin du monde.

L'un risque tout à résister,
Jusque à perdre biens et famille;
L'autre, sans vouloir se presser,
Regarde tout d'un œil tranquille.

Du passé jugeons le présent,
Ouvrons les fastes de Mémoire:
Depuis Béquet jusqu'à l'instant,
De l'Europe lisons l'histoire.

Je vois nos Prélats combattant
Contre les Henris, les Philippes,
Je vois nos Lys dans tous les temps
Défendus par nos Aristippes.

Enfin de l'un et de l'autre Etat,
En balançant le parallèle,
Sans juger du fond du débat,
La raison que décide-t-elle ?
Qu'un Roy, juste autant que chrétien,
Régnant sur des sujets qu'il aime,
Les réunirait tous fort bien
S'il voulait les juger lui-même !

La ruelle du XVIII[e] n'est pas lyrique, elle n'a pas de coup d'aile, elle a le dard de l'abeille, *dard court*, mais laissant le venin au fond de la blessure.

Les parlementaires furent l'honneur du siècle; ces Messieurs de Pontoise, comme les sottisiers officieux les qualifièrent à diverses reprises, eurent le très-méritoire courage de porter jusques aux pieds du Roy les doléances du Royaume écrasé par les impôts; les REMONTRANCES des Parlements, quoique souvent stériles, n'en produisirent pas moins un remarquable mouvement d'opinion, mouvement qui emporta les plus viriles intelligences jusqu'à formuler le Code d'une société nouvelle; car pour un Maupeou, que nous allons retrouver avec une Ode virulente, calquée sur les *Philippiques* de la Régence, on trouva, — et en grand nombre, — des parlementaires amis du devoir, austères et courageux, ne s'inspirant que de leur conscience, n'ayant souci que de la chose publique, et voulant réfréner les dépenses du favoritisme de Louis XV. La Marquise de Pompadour déclara la guerre aux Parlements; elle rêvait l'anéantissement de ces corps où se perpétuait la notion du droit; et ce fut une contradiction chez elle,

puisqu'elle ouvrait sa porte aux libres esprits, aux poètes frondeurs, aux redoutables économistes qui poursuivaient le plan de réformes tracé par la philosophie.

A toutes les époques, la Magistrature s'honora par sa résistance; au moyen âge, et jusque vers 1700, les hommes de Loi résistèrent contre les prétentions des seigneurs et abbés voulant percevoir l'impôt transformé du *Droit du Seigneur;* nous l'avons raconté avec force détails dans une récente publication. Le droit brise les résistances, les mauvais vouloirs, les tyrannies; en un mot, comme l'a dit Bossuet : *il n'y a pas de droit contre le droit.*

La manie française du lardon devint tellement un besoin national qu'après avoir ridiculisé *Messieurs de Pontoise* les sottisiers, peut-être même ceux qui mangeaient sans répugnance à plusieurs râteliers, — la chose est vieille comme le monde! — eurent l'indécence de faire courir une ruelle, qui s'attaquait au Roy :

Sur le lit de Justice, tenu à Paris, en 1755 :

Ami, sais-tu ce qu'on dit?
La Justice est désolée;
Le Roy l'a mise dans son lit :
Sans doute il l'aura violée!

L'esprit a des pointes cruelles; car c'est avec des pointes comme celle-ci que l'on précipite les revendications, que l'on fait mépriser le pouvoir, que l'on

avilit la Royauté, que l'on discrédite à tout jamais la Monarchie. La Ruelle du XVIII[e] fut l'antichambre de la Révolution ; les sottisiers furent ses précurseurs.

V

Encore une ruelle parlementaire. Nos manuscrits ne tarissent pas; l'embarras du choix est souvent un réel embarras ; cependant, nous y apportons la bonne volonté jointe à la conviction ; et, si nous n'avons pas le bonheur de plaire à tout le monde, — il paraît que c'est difficile, plaire à tout le monde et à son père, — nous aurons du moins l'intime satisfaction de l'avoir recherché sans opinion de parti.

Sur les affaires du Parlement
(1747).

Chantons sur l'air des Pantins,
Puisque c'est l'air à la mode ;
Chantons sur l'air des Pantins
Les hauts faits de nos Robins ;
Ce sont de paisibles saints,
Qui condamnent les Tocsins,
Mais la Cour s'en accommode.
Et fait taire les Robins.

D'Amiens le dévot Prélat
Par un avis schismatique,
D'Amiens le nouveau Prélat
Troubloit la Ville et l'Etat:
Le Parlement l'en blama,
Par un Arrêt censura
Et son zèle fanatique,
Et son dangereux éclat.

Certain moine défroqué,
Evêque sans diocèse,
Certain moine défroqué
Par cet arrêt fut piqué;
Maupeou, se croyant perdu,
Pour appaiser ce tondu,
En signa comme un mièvre
Un autre sans l'avoir lu.

Les conseillers en courroux,
Sachant cette étourderie,
Les conseillers en courroux
Lui dirent : Vous moquez-vous,
Monsieur ? Un de ces matins
Vous passerez par nos mains:
Prenez-vous la Compagnie
Pour un Sénat de Pantins?

En effet on s'assembla.
Plusieurs cassèrent les vitres;
En effet on s'assembla,
Et chaudement on parla;
Enfin par un arrêté
L'Arrêt fut interprété,
Et les faits sur les registres,
La Cour séante, portés.

L'ex-Evêque en trépigna,
Trouvant ce trait malhonnête;
L'ex-Evêque en trépigna,
Et chez le Roy droit alla;
Il lui dit : Ne manquez pas,
Lavez leur moi bien la tête,
Et le Roy n'y manqua pas.

Le Roy leur a dit d'abord,
En prenant un ton de maître.
Le Roy leur a dit d'abord :
Messieurs, vous avez grand tort.
Oh! s'il vous arrive encor
De prendre un pareil essor,
On vous fera bien connoître,
Que PONTOISE n'est pas mort.

De plus il a ajouté :
Pour réprimer vos licences,
De plus il a ajouté
J'ai cassé votre Arrêté.
Que l'Arrêt qui le proscrit
Soit sur vos registres inscrit ;
Surtout point de Remontrances,
Vous les feriez à crédit.

C'est ainsi qu'un dernier coup,
En rompant toute barrière,
C'est ainsi qu'un dernier coup
Va nous livrer tous au loup.
On supprime les Etats,
On berne les Magistrats,
Et le pouvoir arbitraire
S'avance et marche à grands pas.
C'est ainsi qu'un dernier coup,
En rompant toute barrière,
C'est ainsi qu'un dernier coup
Va nous livrer tous au loup.

Louis XV régnait depuis vingt-quatre ans (1723), et déjà la ruelle frondeuse avait des accents de menace. L'année 1747 n'est pas la plus sombre du règne ; de plus mauvais jours viendront ; toutes les barrières seront rompues, et le loup se présentera sous la forme de *Carte à payer*. Le mal sera si grand, la tourmente si longue et si violente, que la Monarchie sera écrasée sous ses propres ruines.

VI

Le Chancelier Maupeou fut la bête noire des nouvellistes ; il n'est sorte de plaisanteries, sorte de bro-

cards, sorte de ruelles piquantes dont cet homme ne reçut l'éclaboussure.

Feuilles de ruelle : « Le Chancelier, suivant la maxime du Cardinal Mazarin, *diviser pour régner*, a réparti les membres de l'ancien Parlement dans les villages les moins connus de la France, et a ajouté à leur exil tout ce qui pouvoit le rendre plus désagréable. Il a dit, depuis leur éloignement, qu'il espéroit voir leurs confrères des autres Parlements plus dociles et moins arrogans dans leurs Remontrances.

« En installant le nouveau Parlement à la place de l'ancien, le Chancelier a fait un discours qui prouve que tous les François sont des sots, qu'il le sait, qu'il en profite, et qu'il y a de grands scélérats en France. Le discours du Chancelier est un tissu de sophismes, qui dit à peu près, ou suppose au moins, tout ce que renferme cette analyse. Après son discours, le sieur Isabeau, garçon Greffier, a lu trois Edits, dont l'un tend à persuader que le Roy a envie de payer ses dettes, le second frappe de mort la Cour des Aides pour avoir osé lever la main sur l'arche; on prétendoit que cette Cour n'avoit pas le droit de faire des Remontrances; le troisième substitue les membres chancellans et surannés du Grand Conseil aux Robins lestes de la vieille Cour. Ces trois Edits ont terminé le lit appelé de Justice.

« En plaçant les souches que le Chancelier décore du nom de membres du Parlement, il leur a fait jurer solennellement de ne jamais voir, ni ne jamais entendre que ce que le Roy voudra; il leur a fait sentir, dans un discours rempli de sophismes, que quand le Monarque

ne liroit point leurs Remontrances, il leur suffit de les présenter pour remplir leur devoir. Il ajoute que les Magistrats doivent consulter l'autorité pour rendre la justice * et que le souverain ne la doit que quand elle s'accorde avec ses intérêts et qu'elle est de son goût ; il finit par dire que toutes ces absurdités sont dans le cœur des nouveaux Parlementaires, et qu'ils doivent perpétuer, pour le bonheur du peuple, leur silence et leur aveuglement.

« Le 17 avril, jour de l'installation du Parlement, ce dernier fit l'enregistrement des trois Edits *sans les lire*; l'un arrondit le ressort des tribunaux supérieurs ; l'autre fabrique des Chevaliers d'honneur pour leur décoration; le troisième fond les quatre Avocats-Généraux du Parlement de Paris pour n'en faire que deux.

« Le Parlement de Rouen a fait un arrêté par lequel il déclare tous les Magistrats qui ont reçu les charges de judicature qui constituent le nouveau Parlement, *perfides envers leurs confrères*, *vendus au Chancelier, traîtres envers la Patrie*, *perfides envers le Roy même*, aux intérêts duquel ils sont contraires, en empêchant qu'il ne soit instruit du bouleversement qu'a opéré le chef de la magistrature dans les affaires.

« Les Cours de Toulouse, de Rouen, se sont promis de ne jamais se désunir, pas même par lettres de cachet

* Maupeou n'inventa pas l'attache administrative ; — elle existait avant lui, elle exista après, elle existe encore : — voilà la vérité. La ruelle ne nous apprend rien, sinon que la corruption des mœurs avait rapidement gagné les plus hautes intelligences, les plus nobles cœurs ; il est, d'ailleurs, impossible de corrompre tout à fait la magistrature, la notion du droit, qui remet tout en place, ne tarde pas à reparaître ; cette notion reparut en 1789.

qui, selon leur opinion, n'ont été instituées que pour être une grâce infamante et soustraire aux Lois, par l'exil ou la prison, les coupables qu'on a voulu ménager. Ils s'attendent à la force majeure, mais ne changeront pas d'avis. Ce qui embarrasse fort le Chancelier et ses créatures, dont l'intérêt est de miner par degrés plutôt que d'exciter une Révolution dont ils seroient les victimes à coup sûr.

« Les politiques raisonnant trouvent une espèce d'affinité entre la suppression des Templiers et celle du Parlement de Paris. Ils furent accusés à faux et on les dépouilla de leurs biens avant de les brûler. Les deux premier points sont remplis envers le Parlement. Le Chancelier s'est contenté de suppléer l'exil et la prison au troisième.

« M. de Maupeou s'étant fait présenter le plan de la S^{t}Barthélemi pour la suppression des Parlements, n'a pas jugé à propos de s'en servir, n'ayant pour l'aider dans l'exécution que le Maréchal de Richelieu et le Duc d'Aiguillon ; il a préféré d'employer* la méthode du Duc de la Vrillière, qui en est le diminutif et qui va au même but, la méthode de ce Duc étant de faire mourir son monde à petit feu, à supposer toutefois que cela ne pressât point ; si ça pressoit il s'arrangeroit alors autrement.

* Les feuilles de ruelle sont incorrectes au premier chef; la construction de phrase est le plus souvent vicieuse; les principales, les incidentes, tout se mêle; les lardonniers n'avaient pas le talent du style ; il ne savaient pas ajuster savamment les délicates membrures de la phrase. Les vrais écrivains eussent reculé devant la ruelle aux mille indiscrétions, aux mille calomnies ; il fallut mettre en œuvre ce que l'on trouva. — Nous ne voulons pas corriger la forme ; nous donnons donc la ruelle telle qu'elle courut dans les bureaux de nouvelles.

« Un Etat Monarchique, selon le Chancelier, est un Etat où le Prince a droit de vie ou de mort sur tous ses sujets, où il est propriétaire de toutes les fortunes de son Royaume, où l'honneur est fondé sur des fortunes arbitraires, ainsi que l'équité, qui doit toujours obéir aux intérêts du Souverain.

« Le Roy, n'ayant plus besoin de Conseil avec M. de Maupeou, s'en est débarrassé au profit du public qui, à l'avenir, sera jugé malgré lui par les créatures de la Cour, ou par les Magistrats qui ont été perfides à leur Compagnie.

« Lion, Arras, Poitiers, Blois, Clermont, Châlons, ont reçu les tribunaux Supérieurs, qui leur ont été envoyés par le Roy, avec de grands témoignages de reconnoissance. Le peuple, qui ne voit pas encore le serpent, est ennivré de cette nouveauté, qui ne lui coûtera pas d'argent pendant six mois; mais on espère avec raison que quand l'intérêt de S. M. sera de changer d'avis, le peuple rentrera dans les priviléges dont il a toujours joui de payer lui-même ses juges.

« On prétend que le Conseil supérieur signifie, en bon françois: *Assemblée mercenaire de gens vendus* qui font toujours la volonté du Prince, quand ils en sont requis. *

« Pour avoir une idée nette des Conseils Souverains et

* Le linge sale se lave en famille, a dit Napoléon I[er], qui redoutait la puissance des indiscrétions sur la foule; à plus forte raison le linge sale du gouvernement doit-il se laver en Conseil d'Etat, en Conseil des Ministres, car rien ne brise la moralité des gouvernés comme ces divulgations cyniques sur les gouvernants. On veut mettre le gourvernement dans la maison de verre du philosophe: est-ce un excellent moyen d'éducation pour la masse? L'avenir le dira.

des Commissions de la Cour, il faut se rappeler la mort du Comte d'Eu en 1350, d'Enguerrand de Marigny en 1315, et d'Urbain Grandier, en 1634. Il faut demander ensuite le prétexte de la mort du comte de Lally et ce que font messieurs Paquier et Chardon, conseillers du vieux Parlement. Il n'y a rien qui puisse donner une idée plus claire de cette justice. »—Le complaisant Chancelier paya cher ses génuflexions de Cour ; une armée de pamphlétaires se mit à ses trousses et lança l'invective à tous les échos ; sa personne fut loin d'être ménagée; la ruelle suivante en fournira la preuve.

Autres feuilles : « Le calme du crime est aussi terrible que le criminel est odieux. M. de Maupeou est convenu de cette vérité.

« L'homme qui devient le fléau de l'humanité doit être sacrifié au bon ordre ; c'est le vœu de toute la France à l'égard de son Chancelier.

« Tout Paris est plongé dans la Terreur par la découverte que l'on a faite des amours d'un Sphinx, qui s'est approprié une Comtesse, dont le public jouissoit depuis quinze ans ; on attend dans peu de mois un petit monstre de cette union. Le Chancelier sera père de ce petit monstre dont doit accoucher la Comtesse.

« On a averti le public par des affiches répandues dans le monde, qu'avant trois mois on verroit le Patron de tous les gibets du Royaume accroché à celui de Montfaucon (Louis XV) le grand guichetier de la Couronne enfermé au Château Royal de Bicêtre (le Duc de la Vrillière) un maréchal de France fusillé sous les murs de son Pavillon (Richelieu et son pavillon de Hanovre) que certain *aiguillon* empoisonné tueroit l'animal qui

le porte, enragé de n'avoir pu s'en servir contre un innocent, (le duc d'Aiguillon, le protégé de la Comtesse dont le public a joui pendant quinze ans, et l'éloquent De Caradeuc de la Chalotais, rétabli magistrat de Bretagne par Louis XVI, mieux informé.) Le Chancelier, ayant fait promettre mille louis à qui lui découvriroit l'auteur du placard, a trouvé le lendemain, une lettre dans sa poche qui lui promet cent mille écus s'il le découvre.

« Si les donneurs d'avis tiennent parole, on fera frapper une médaille en mémoire de leur prophétie.

« M. de Maupeou, ayant été averti que l'on avoit mis dans le coffre de sa voiture quarante livres de poudre, et que la mèche devoit être allumée par un de ses laquais, a fait arrêter ce malheureux qui devoit être appliqué à la question ; mais on l'a trouvé mort deux heures après qu'il a été arrêté, ce qui intrigue fort le Chancelier, déjà fort effrayé des son aventure des barrières. Le Chancelier, faillit être assommé à coups de pierres près de la porte de la Conférence par les écoliers du Collége des quatre nations. Les Commis de la barrière le sauvèrent, malheureusement pour la France.

« Il paroit depuis deux mois au nord de la ville une comète fort extraordinaire. L'Abbé Messier assure qu'elle annonce quelque événement considérable ; elle représente *une perruque enflammée au-dessus d'un sillon noir*. Selon le prophète de l'Observatoire, c'est un homme de robe qui doit être brûlé avant peu.

« Maupeou est le monstre le plus abominable que l'enfer ait pu vomir pour le malheur du Royaume, l'hy-

pocrite le plus damnable, le scélérat le plus déterminé qu'on ait jamais vu au monde.

« Les Jacques Clément, les Ravaillac, les Damien, doivent lui céder la première place dans leur troupe parricide; les Vêpres Siciliennes, la Saint Barthélemi, les tristes journées de Fontenai, Poitiers, Azincourt, Malplaquet, sont des jours heureux pour la nation en comparaison de celui où le traître a pris naissance, puisqu'ils n'ont détruit qu'une partie des français, et que cet impie anéantit jusqu'à leur nom.

« Quel bon *citoyen*, s'il en reste encore quelques uns, ne brigueroit pas l'honneur de forger l'arme, de charger l'arme, de tirer l'arme qui vengeroit la Patrie en la délivrant à jamais du scélérat qui l'a perdue ? »

La ruelle se termine par un sauvage appel à l'assassinat politique. Est-ce que nous n'avions pas raison d'insinuer que le danger de ces lardons peut-être immense? Les lardonniers sont des anonymes; ils touchent la solde, ils rentrent dans une obscurité qui leur convient, qui leur plaît à beaucoup de titres, car ils ne sont pas fanatiques de messieurs de la grand chambre, ni de messieurs de la maréchaussée.

Nous avons voulu feuilleter, — pour notre gouverne — les factums contemporains que tout le monde connaît ; mais nous n'y trouvons pas de pareilles violences. Il faut descendre jusqu'à Marat, jusqu'à Hébert, il faut traverser tout le sang des échafauds pour trouver une comparaison juste. — La ruelle fut rieuse, d'un esprit athénien, d'une finesse mordante. d'un charmant laisser aller aux passions légères; plus tard la ruelle in-

telligente, la ruelle aristocratique disparurent pour faire place à d'autres acteurs.

VII

Les satires, les factums, les libelles, les épigrammes se succédaient contre Maupeou. Un écrit, audacieux entre tous, le *Maire du Palais*, sous des noms transparents, avec des allusions plus transparentes encore, avec des circonstances qui n'étaient autre chose que des actualités, eut le dessein, aussi hardi que malheureux, de faire entendre la vérité au Roy : est-il besoin d'ajouter que ce sottisier moraliste ne réussit pas?

Voici l'énergique conclusion de son étrange Mémoire : « Un Chinois, justement irrité des vexations « des Grands, se présenta à l'Empereur, et lui porta « ses plaintes. Je viens, dit-il, m'offrir au supplice au- « quel de pareilles représentations ont fait traîner six « cents de mes concitoyens; et je vous avertis de vous « préparer à de nouvelles exécutions. La Chine possède « encore dix-huit mille bons patriotes, qui, pour la « même cause, viendront successivement vous deman- « der le même salaire. L'Empereur ne put tenir contre « tant de fermeté : il accorda à cet homme vertueux la » récompense qui le flattoit le plus, la punition des « coupables et la suppression des impôts. »

Il est impossible de demander une tête avec plus de netteté, avec plus de décision; les monarques qui ne comprennent pas sont ceux qui ne veulent pas com-

prendre, ou ceux qui vivent dans les plaisirs en attendant la fin du monde.

La ruelle des pamphlétaires, vibrante comme ces harpes qui sonnaient la destruction d'une ville, s'acharnait contre le Chancelier : « Les lettres de cachet se décernoient, les prisons s'ouvroient, et si le sang ne coula pas sur les échafauds, C'EST QU'IL NE SE TROUVA AUCUN PATRIOTE ASSEZ FERME POUR LES MÉRITER. La nation étoit endormie sur le bord du précipice. Personne n'osoit souffler, ou si quelques voix se faisoient entendre, c'étoit du fond des ténèbres. On décochoit bien des traits et contre le Monarque et contre sa vile maîtresse et contre ses Ministres, mais c'étoient des traits impuissants. Les épigrammes, les sarcasmes alloient leur train à l'ordinaire; mais souvent ils ne parvenoient pas jusqu'à leurs superbes oreilles. Ne seroit-ce que pour venger la nation de son humiliation, nous ne devons pas les omettre.

« On a publié un Monitoire pour savoir ce que sont devenus le sceptre et la main de justice d'un des plus grands Rois de l'Europe. Après des perquisitions très-longues, ils se sont trouvés sur la toilette d'une jolie femme, appelée Comtesse, qui s'en sert pour amuser son chat *. Il eut mieux valu que cela eût été à la

* Il s'agit de la Comtesse Du Barry, lancée à la Cour par le roué Jean Du Barry, qui se faisait descendre de la maison des Stuart, et quelquefois des Barymore. Le plus ou le moins dans le cynisme inquiétait peu cet homme qui disait au jeu : « Je m'en f.... Je ne perds rien, c'est le FRÉROT qui paiera. » Le frérot se nommait Louis XV; le roué traitait cavalièrement de puissance à puissance: le sceptre du vice coudoyait le sceptre royal.

Et comment voulez-vous donc que la folie ne soit pas de mise, qu'elle

lettre, que de voir passer le pouvoir entre les mains d'hommes dont le cœur annonçoit ce que l'on devoit craindre de leur esprit.

« Le Chancelier et le Duc d'Aiguillon sont tellement maîtres de l'esprit du Roy, qu'ils ne lui ont

ne soit pas explicable au point de rencontrer des circonstances atténuantes, quand l'ex-grisette vit à ses pieds la noblesse française, les hommes marquants et les plus illustres dames? Est-ce qu'un Duc de Tresmes étant allé à Marly, et n'ayant pas rencontré la Reine de la main gauche, ne poussa pas l'indécence jusqu'à lui laisser ce billet : « *Le sapajou de Me la Comtesse Du Barry est venu pour lui rendre* « *ses hommages.* »

La poésie chanta la femme souillée, avilie par la débauche :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la duchesse en rougit,
Et la princesse en gronde.
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la Reine des cieux,
Et Minerve la Sage?

Dans le sérail du Grand Seigneur
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

Les ruelles de la Cour, mécontentes d'une faveur scandaleuse, tiendront un autre langage; nous le ferons connaître en son lieu. Fouquier-Tainville, lui aussi, tiendra un autre langage le 6 décembre 1793, et ce langage aura une effroyable sanction. Quelle douloureuse existence et quel effroi devant la mort, puisque les bourreaux eux-mêmes furent saisis de pitié!

laissé que la liberté de coucher avec sa maîtresse, d'aller à la chasse, de caresser ses chiens et de signer les contrats de mariage.

« On a trouvé, il y a quelques jours, dans l'égoût du boulevard, une voiture de BARILS renversés les uns sur les autres avec trois effigies pendues au timon en habits de caractère; l'une étoit en simarre, l'autre en abbé, l'autre en manteau ducal. On a fait les perquisitions les plus attentives; mais on n'est parvenu jusqu'ici qu'à connoitre quels sont les pendus.

« La même nuit, on a trouvé la statue équestre d'un de nos Rois toute couverte de l'ordure qui provenoit d'un BARIL dont il étoit coëffé jusqu'aux épaules; ceux qui ont fait le tour, ont choisi un baril dans l'office des amateurs qui desservent les aisances de Paris. — Si ce casque royal avoit été ombragé de tous les panaches que la Comtesse auroit pu y ajouter, le piédestal se seroit écroulé à coup sûr.

« Pour prouver au peuple françois qu'un baril est bon à quelque chose, M. de Sartines, chargé de veiller à la clarté, sûreté et netteté de la Capitale, vient d'ajoûter aux reverbères et à l'augmentation des espions et du guet, un troisième établissement très-utile aux habitants de cette ville, ayant fait disposer des barils de commodité à tous les coins de rue, ce qui préviendra les amendes et les punitions corporelles dont on est menacé à tous les culs-de-sac, et chez tous les gens en crédit, qui ont l'inhumanité de défendre au public, *de par le Roy*, de satisfaire aux besoins de la nature. Les Savoyards, qui essayent souvent l'utilité de ces barils, élèvent jusqu'au ciel le magistrat qui les sou-

lage, la belle Comtesse qui en a fait naître le projet, et le Roy qui lui en a donné ses Lettres-patentes.

« On a fait le dénombrement des maisons de plaisance de Sa Majesté; en comptant Versailles, la Bastille, Vincennes, Bicêtre, Marli, les Isles Ste Marguerite, Compiègne, St Lazare, Fontainebleau, St Yon, Choisy, St Michel, La Muette, St Venant, Armentières, Pontorson, etc., etc., etc., on en compte neuf cents, sans les maisons religieuses, qui servent de magazin pour les menus plaisirs des Ministres. Il y en a un très-grand nombre dans lesquelles on trouve des dépôts considérables de gens vendus ou sacrifiés.

« On assure que la Bastille et Vincennes sont si pleins de monde, qu'il y a des toiles tendues sur les terrasses et le donjeon, pour loger les soldats qui font la garde de ces deux châteaux.

« On doit commencer dans la plaine des Sablons, avant la fin du mois, à tracer le plan d'une prison nouvelle devenue nécessaire pour la desserte de celles de Paris; on vouloit traiter avec les entrepreneurs du Waux-hall des Champs-Elysées, mais leurs appartemens se sont trouvés trop sombres et trop mal distribués.

« Les Confesseurs de Paris ont ordre de faire le travail avec le Lieutenant de Police, pour tout ce qui leur sera confié relativement aux affaires du Gouvernement. Il y a tous les jours des gens emprisonnés par cette porte qui s'appelle la porte des sots.

« Messieurs du nouveau Parlement, ayant reçu l'ordre de faire informer contre tous ceux qui parlent mal de l'administration, se sont rendus à Versailles, où

ils ont représenté à Sa Majesté qu'elle seroit obligée de faire entourer de murs toute sa bonne ville de Paris, si elle vouloit arrêter le cours des plaintes et libelles. Cet avis a été applaudi par le Conseil, et notamment par le Duc de la Vrillière, qui a demandé au Roy la place de concierge de cette nouvelle prison. Il y aura une promotion de guichetiers au premier jour. Les caves de l'Observatoire et les carrières de St Marcel sont destinées à servir de cachots.

« Il est ordonné de tirer quatre hommes par Compagnie de toutes les troupes de France pour faire un corps de Janissaires dont le Comte Jean Du Barry sera premier Aga. Ce corps sera destiné à porter les ordres de Sa Majesté dans toutes les Provinces du Royaume, à escorter les muets quand ils seront chargés d'expéditions secrètes, et, si le cas le requiert, à signifier eux-mêmes à coups de bayonnette ceux dont ils seront porteurs. On croit que cette voie, qui a fait beaucoup de conversions sous Louis XIV, ne sera pas inutile sous le règne de son petit-fils. On réimprime l'histoire des Dragonnades pour l'instruction de ce nouveau corps, dans lequel on avancera tous ceux qui se distingueront par des actions d'éclat. Outre les armes ordinaires de l'infanterie, cette troupe sera armée de pistolets de poche et de poignards.

« Ce corps pourroit avoir son avantage pour le peuple, s'il lui prenoit fantaisie de demander quatre têtes, y compris celle de la Sultane favorite et du Grand Vizir françois.

« Le Duc de la Vrillière s'est fait faire quatre nouvelles mains pour signer les lettres de cachet qu'il est

forcé d'expédier tous les jours. La Marquise de Langeac vient de prendre en même temps deux Intendants pour faire la traite sous la direction du chevalier d'Arc, qui passe pour le meilleur corsaire de France.

« On a vu sous le règne de l'infâme Ministre la Vrillière, cette coquine de Langeac, sous le nom de Sabbatin, dont le mari avoit été savetier à Marseille, devenue maîtresse du petit Saint, tenir bureau ouvert de lettres de cachet. Le Chevalier d'Arc étoit l'amant en second de cette gueuse, dont rien ne pouvoit rassasier l'ambition et l'avarice. D'Arc est bâtard d'un valet de pied de la maison de Penthièvre. Durant le règne de l'infâme coquine de Langeac, il tenoit chez lui une liste des personnes qui sollicitoient des lettres de cachet, et qui avoient déjà consigné l'argent pour les obtenir. Il est auteur de plusieurs ouvrages que les méchantes langues l'accusent de n'avoir jamais lu.

« On a découvert une ligue faite entre le Chancelier, les Ducs d'Aiguillon et de la Vrillière contre tous ceux des sujets du Roy qui ont le plus de bon sens et de probité; on assure positivement que cette ligue est contre tout le Royaume.

« On a brûlé par la main du bourreau un livre intitulé, *le Rêve d'un honnête homme*, qui promet à trois ou quatre scélérats du Royaume une catastrophe dont il donne les détails; ce livre est dédié au Chancelier, chef de la bande, et divisé en quatre chapitres dont chacun renferme l'histoire d'un grand Seigneur avec la description d'un supplice; les portraits sont si frappants que les personnages sont effrayés de leur ressemblance.

« L'Académie Françoise a proposé extraordinaire-

ment un prix d'éloquence qui sera une médaille d'or de 1200 livres pour celui qui prouvera clairement que le Chancelier est un honnête homme, Madame Du Barry une femme de bien, le Duc d'Aiguillon un innocent, et que le Duc de la Vrillière n'est pas digne de la potence; si les auteurs n'osent pas se faire connoitre, on enverra le prix à l'adresse qu'ils indiqueront.

« Le Roy parlant de la disette de ses finances au Maréchal de Biron, le Maréchal lui proposa trois millions à recevoir sans aucuns frais, et dans un seul jour, aux acclamations de tout le peuple, qui lui apporteroit en foule son argent. Le Roy, trouvant le secret très-important, voulut le savoir, et S. M. apprit avec beaucoup d'étonnement qu'il ne s'agissoit que de faire élever trois gibets au milieu de la plaine des Sablons, et d'y accrocher les trois destructeurs de la France. En prenant un petit écu par personne, le Maréchal assura que la recette iroit à trois millions au moins. »

VIII

Elle n'y allait pas de main morte la ruelle du XVIIIe siècle. Quelle verdeur dans l'allusion et quel emportement dans l'attaque! Sapé dans ses bases par la langue épicée des sottisiers, ébranlé dans son crédit, dans sa confiance, dans son prestige par les Remontrances des Parlements, le pouvoir royal chancelait comme un roseau battu par la tempête; et rien ne se modifiait, et rien ne s'amendait sous le redoutable effort de l'opinion. A Versailles la vie de Cour conservait son joyeux en-

train, les soupers du Roy donnaient le ton; les roués de tout genre, de tout étage social, depuis Jean Du Barry jusqu'à Richelieu, imitaient les femmes de plaisir; et les orages grondaient cependant, les menaces sifflaient, les éclats de foudre marquaient plus d'un illustre front ; — mais le rire épicurien des blasés, les chants et les baisers avaient le pas sur d'autres préoccupations. Le XVIII[e] croyait mourir de sa belle mort, sur un lit de roses. Il n'en fut rien.

IX

La Régence avait mis à la mode les satires rimées; depuis La Grange les strophes énergiques ne reculaient devant rien, aussi Maupeou, d'Aiguillon, La Vrillièré, sentirent à leur tour les traits empoisonnés des *Chancellières*, tel fut le nom donné aux vingt-huit strophes qui vont suivre. Il ne faut pas y chercher le bel ordre, l'exacte proportion, la pure harmonie d'une œuvre d'art; — l'eurythmie leur manque, comme elle manqua au premières *Philippiques*; les versificateurs n'étaient ni Juvénal, ni Dante, ni Victor Hugo; il frappèrent fort, mais ils n'eurent pas ce qui fait vivre éternellement une satire, ce qui la grave dans les esprits, ce qui l'incruste dans l'histoire, — la forme. — Bridoison en a beaucoup ri de la fó-ô-ô-ô-ô-ô-rme; elle est cependant indispensable; nul n'a pu s'en passer, nul ne s'en passera. Les plus délicats poèt«s, les plus grands écrivains, les plus profonds philosophes, ont besoin de la forme, avec ou sans ironie.

LES CHANCELLIÈRES

Ami, la patrie est en proie
Aux plus exécrables forfaits !
Quel est ce monstre dont la joie
Insulte aux malheurs qu'il a faits ?
La vertu n'a plus de retraites ;
La Loi n'est plus ; ses interprètes
Gémissent au fond des déserts.
On connoit le monstre, on le nomme,
Et l'on ne trouve pas un homme
Qui daigne affranchir l'Univers !

Un cri soudain perce la nue ;
Du milieu de l'obscurité
J'élève une voix inconnue,
J'ose chanter la Liberté ;
Viens m'aider, généreux Scévole,
A tirer un peuple frivole
Du joug où l'on veut le courber ;
Je vais à la foudre éternelle
Montrer la tête Criminelle
Sur qui ses coups doivent tomber.

Du sein de la fange profonde
On a vu sortir un mortel ;
Il a dit: le destin du monde
Est d'être débile ou cruel.
Mon choix est fait. La barbarie,
L'impudence, la flatterie,
M'ouvrent les portes de la Cour ;
Sacrifions à la fortune
La délicatesse importune;
Je veux opprimer à mon tour.

A peine il obtint une place
Au sanctuaire de Thémis,
Que son ambitieuse audace
Croit que tout lui devient permis.
Père vertueux, mais crédule,
D'une intégrité ridicule
Il va te montrer les abus.
Que fais-tu de ta renommée?
Laisse cette vaine fumée
A ceux qui n'ont que des vertus.

On méprise toujours un traître
En jouissant de ses forfaits ;
Vieillard, tu ne gagnes à l'être,
Que de l'opprobre et des regrets ;
Proscrit de la Magistrature,
Au fond d'une retraite obscure
Tu consumeras tes destins ;
Ce fils qui t'a conduit au crime,
Te rend la première victime
De ses détestables desseins.

Enfin, de bassesse en bassesse,
Au rang suprême il est monté ;
Dans la haute scélératesse
Il va planer en liberté ;
Il n'est plus de frein qui l'arrête ;
Des Loix qui demandoient sa tête
La glaive a passé dans ses mains ;
Tel un des successeurs de Pierre
Se jouoit avec le tonnerre
Dont il effrayoit les humains.

Peuples qu'affame l'avarice,
Vous n'avez plus de défenseurs;
Le Ministre de la Justice
Est le chef de vos oppresseurs ;
En vain, sous les sacrés portiques,
Quelques accents patriotiques
S'élèvent pour vos intérêts ;
Ils n'arrivent pas jusqu'au Prince,
Ou n'obtiennent pour la province
Que de méprisables Arrêts.

Pour qui gardez-vous les supplices,
Incorruptibles Magistrats ?
Est-il parmi vous des complices
De ces infâmes attentats ?
Eh bien, au tyran qui l'accable
Livrez un peuple misérable
Dont vous êtes l'unique appui ;
Viennent les jours de la vengeance,
Il restera dans le silence
Que vous aurez gardé sur lui.

Aux yeux de la France étonnée,
La foudre s'éteint dans vos mains;
Du tonnerre de Salmonée
Vous redoutez les éclats vains ;
Songez que sur la multitude
Quand sa rapacité prélude,
Il veut essayer les dangers ;
Votre mollesse l'encourage;
Il portera sur vous l'outrage
Que vous ne savez pas venger.

Dès longtemps la haine publique
Demandoit le sang d'un pervers,
Né pour l'effroi de l'Armorique
Et le mépris de l'Univers ;
Aussi lâche que sanguinaire,
Il ne livra jamais la guerre
Qu'aux lois, aux mœurs, aux citoyens;
Et, pour satisfaire sa rage,
Le fer, le poison et l'outrage
Etoient ses familiers moyens.

Le cri du juste arrive au trône,
Louis veut être détrompé ;
Du mensonge qui l'environne
Le lourd nuage est dissipé ;
Déjà la sentence équitable
Vient de proscrire le coupable
Du rang de ses augustes Pairs ;
Quelque part que son œil s'attache,
Il pense voir agir la hache
Qui doit l'envoyer aux Enfers.

Va, lâche, cesse tes allarmes,
Maupeou deviendra ton appui ;
Il n'a garde d'offrir des armes
Qu'on pourroit tourner contre lui ;
Chargé du public anathême,
Il redoute plus que toi-même
Ce fanal de la vérité ;
Pour t'abandonner aux supplices,
Entre tes crimes et ses vices
Il voit trop de conformité.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis;
Monstres, fixez votre puissance
Sur la ruine de Thémis;
Par les mains d'UNE misérable,
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des Rois;
Prouvez-lui que son rang suprême
Se réduiroit au diadême,
S'il n'anéantissoit les Loix.

Associez-vous ce Ministre,
Avorton de l'humanité,
Qui porte dans son air sinistre
Tous les traits de la cruauté;
Si la bassesse de ses brigues
Ne peut seconder vos intrigues,
Qu'il vous serve au moins de bourreau;
Il en a bien le caractère;
Et dans son lâche Ministère
Cet office n'est pas nouveau.

Dans ses yeux, dès qu'il peut mal faire,
On voit le sourire malin,
Le sourire de la vipère
Qui vient de lancer son venin.
Oh ! modérateur de l'Europe,
C'est de la main de ce Cyclope
Que tu recevras ton exil ;
Trop supérieur aux manéges,
Pourquoi n'as-tu pas vu les piéges
Du Triumvirat le plus vil ?

Mais, hélas ! ton cœur magnanime
Dans l'exil qui comble leurs vœux
Ne voit que le plaisir sublime
D'aller faire d'autres heureux ;
Constant bienfaiteur de la France,
De sa juste reconnoissance
Recueille maintenant le prix ;
Tous les cœurs volent sur ta route ;
Pour la première fois, sans doute,
La disgrâce aura des amis.

Les dignités qui t'abandonnent
N'étoient que de fades respects;
Les hommages qui t'environnent
Ne peuvent plus être suspects;
Privé d'une pompe accessoire,
Désormais tu verras ta gloire
Reluire de ses seuls rayons:
Ainsi l'Auteur de la nature,
Sans appareil, sans imposture,
Reçoit nos adorations.

~~~~~~~~~~

C'en est donc fait! La Monarchie
S'écroule sur ses fondemens ;
De notre première anarchie
Maupeou fait renaître le tems ;
On verra la Patrie entière
En un horrible cimetière
Changer ses plus belles Cités.
Comble d'horreur !.... on va, peut-être,
Arracher des mains de mon maître
Les droits qu'il n'a pas respectés.

~~~~~~~~~~

O Louis, ô père sensible
Des sujets les plus malheureux,
Quel prestige incompréhensible
A donc pu t'animer contre eux ?
Est-il sorti de ta mémoire
Ce temps où tu plaçois ta gloire
A ne régner que par l'amour?
Veux-tu régner par la furie ?
Les jours de notre idolatrie
Sont-ils disparus sans retour?

Tu n'eus jamais besoin de maîtres
Pour rendre tes peuples heureux ;
Veux-tu pulvériser les traîtres,
Daignes ne voir que par tes yeux;
Honore-toi de ton estime,
De ton âme simple et sublime
Consulte la sagacité :
La bienfaisance, la droiture,
Voilà la route la plus sûre
Pour atteindre la vérité.

A la France désespérée,
Louis, ne ferme pas les bras ;
Regarde Thémis éplorée
Te demander ses Magistrats ;
L'Europe entière te contemple
Songe que tu dois un exemple,
Au siècle, à la postérité !
Onze lustres d'idolatrie
Valent bien qu'on leur sacrifie
Le plaisir d'être redouté.

Et toi que vomit le Tartare
Pour l'infortune des Français,
Ta catastrophe se prépare,
Voici la fin de tes succès !
Vois-tu le trépas qui s'avance ?
Déjà le cri de la vengeance
Dans ton antre a pu retentir ;
Le ciel, que fatiguent tes crimes,
S'apprête à te rendre aux abymes
Dont tu n'aurois pas dû sortir.

Citoyens, qui gardez, peut-être,
Un foible reste de vertu,
Attendez-vous, pour reparoître,
Que l'ennemi soit abattu ?
Lorsque la céleste justice
Ordonne tout pour son supplice
Qui vous fait rester en défaut ?
C'est aux angoisses de la roue
Que le citoyen le dévoue ;
Volez, dressez son échaffaut.

Ne croyez pas que sa puissance
Le mette à l'abri du danger ;
Dans les annales de la France
Allez apprendre à vous venger ;
Pour un péculat moins indigne,
Poyet, par un Arrêt insigne,
Des augustes sceaux dépouillé,
Expira, lâche mercenaire,
Sous les portes du sanctuaire
Que ses crimes avoient souillé.

Mais déjà dans ses yeux livides
On voit que l'Arrêt est porté ;
On le lit sur ses traits putrides
Que n'orna jamais la santé ;
Dès longtemps son âme blazée,
Avec le crime apprivoisée,
Méconnoit la voix du remords ;
L'horreur dont il porte l'empreinte
Ne peut plus être que la crainte
De la disgrâce ou de la mort.

Oui, monstre, Louis t'abandonne,
Et son cœur s'ouvre à nos malheurs ;
Il nous chérit, il nous pardonne,
Il veut rentrer dans tous les Cœurs ;
En vain tu voulus par tes vices
Sur un Roy qui fit nos délices
Amener la commune horreur ;
A toi seule elle est attachée,
Et sera bientôt épanchée
Dans le sang du persécuteur.

Le fer à tes yeux étincelle,
La balle siffle autour de toi,
Tu n'as pas un ami fidèle
Que tu puisses voir sans effroi ;
Dans un sommeil rare et pénible,
Dans un repos inaccessible,
Le poison peut finir ton sort.
Contre toi-même tu conspires,
Et le souffle que tu respires,
Vengeur, va te donner la mort !

Envoi des Chancellières.

C'est ainsi que, traçant la route
Du poignard jusques à ton cœur,
Je veux t'abreuver goutte à goutte
Et de menace et de terreur ;
Je brave ta recherche vaine ;
Caché sous la publique haine,
J'insulte en paix à tes ennuis ;
Et si Louis ne t'extermine,
C'est en te perçant la poitrine
Que je t'apprendrai qui je suis !

La Cour Royale est accouchée
De six petits Parlementeaux,
Tous composés de Maquereaux :
Le Diable emporte la couvée !

X

Le satirique, un fidèle ami de Choiseul, poursuit de sa haine, de ses menaces, de ses insultes, le triumvirat Maupeou — d'Aiguillon — La Vrillière ; — Maupeou est tout spécialement désigné au fer des assassins ; et, dans les derniers vers, le poète, que son Pégase entraîne vers Némésis, la sombre déesse, s'offre à signer le crime de son nom. Si les *Chancellières* sont l'œuvre d'un sottisier payé par une faction de Cour, il faut bien avouer que l'espèce humaine est parfois une triste chose. Rimer pour de l'or de si effroyables menaces, c'est le dernier degré du servilisme. Ce n'est pas ainsi que d'immortels poètes ont écrit d'immortelles imprécations.

Strophe 10, le Duc d'Aiguillon est clairement designé :

Dès longtemps la haine publique
Demandoit le sang d'un pervers,
Né pour l'effroi de l'Armorique
Et le mépris de l'Univers.

Le Duc d'Aiguillon, qui laissait beaucoup à dire sur une administration aussi rapace que despotique, ayant contre lui le Parlement et Choiseul, ministre d'une grande raideur, mais honnête homme, courtisa la favorite au point de faire jaser la domesticité ; son procès, instruit en Avril, avec une rapidité peu ordinaire, se trouvait soudain arrêté au mois de Juin par ordre du Roy ; le pair sortait sain et sauf d'une impasse où l'attendait la honte et l'exil, peut-être même une forme de

justice plus expéditive, — ce qui fit chanter à un sottisier, sur un air fort à la mode, le *Déserteur :*

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu;
Avec des lettres de grâce,
On ne peut être pendu;
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur;
Grâces au soin d'une amie,
J'en suis quitte pour l'honneur.

Que n'a-t-on pas chansonné en France? Le Roy, le peuple, les ministres, les parlements, les favorites, Thémis et le bourreau, les gendarmes et les gardes-champêtres, tout et tous, les puissants et les misérables, la dame en falbalas et l'ouvrière en jupon blanc, ont occupé les refrains et les médisances ; quoique le malin vaudeville soit un péché mignon pour ainsi dire national, le langage prêté au Duc d'Aiguillon est saisissant de vérité. — Et la même aventure faisait dire au Maréchal de Brissac : « *Notre belle Comtesse a « sauvé la tête de d'Aiguillon, mais elle lui a tordu le « cou.* »

Une inconséquence vint prêter le flanc aux rieurs. Quelque temps après son heureuse absolution, le Duc offrit à la Du Barry un superbe vis-à-vis, remarquable surtout, c'est un livre du temps qui parle, « par le goût « et la délicatesse du travail. On osa afficher ainsi aux « yeux de toute la France le scandale public des amours « du monarque sous une allégorie très-peu équivoque. « Outre les armoiries des Du Barry, qui formoient le « milieu des quatre panneaux principaux sur un fond

« d'or couvrant tout l'extérieur de la voiture, avec le « fameux cri de guerre: *Boutez en avant*, sur chacun « des panneaux de côté l'on voyoit répétés d'une part « une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux « colombes se becquetoient lascivement, de l'autre un « cœur transpercé d'une flèche, le tout enrichi de car- « quois, de flambeaux, de tous les attributs du Dieu de « Paphos. Ces emblêmes ingénieux étoient surmontés « d'une guirlande de fleurs en Burgos, la plus belle « chose qu'on pût voir de ses deux yeux. Le reste étoit « proportionné. La housse du siége du cocher, les sup- « ports des laquais par derrière, les roues, les jantes, « les moyeux, les marche-pieds étoient autant de dé- « tails recherchés et finis, qu'on ne pouvoit se lasser de « contempler, et qui portoient l'empreinte des grâces « de la divinité d'un char aussi voluptueux. Chacun s'é- « crioit que jamais les arts n'avoient été poussés à un « tel degré de perfection. »

La chronique attribuait 52,000 livres comme prix du cadeau ; la Comtesse ne s'en servit point, le Roy l'ayant trouvé trop affiché ; une brouille entre les amants fut la conséquence de ce présent. Les épigrammes ne tardèrent pas à s'aiguiser contre le Duc et contre l'ex-grisette :

Pourquoi ce brillant vis-à-vis?
Est-ce le char d'une déesse,
Ou de quelque jeune princesse,
S'écrioit un badeau surpris?
Non.... de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non,
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

Le crédit des intrigants allait son train ; Choiseul, fier, insouciant, trop haut placé pour conjurer l'orage par des platitudes, tenu en haleine par son indomptable sœur, laissait faire, ne se doutant guère qu'une créature priverait la France de ses lumières, de son patriotisme, de son dévouement.

La strophe 12 nous montre Maupeou soutenant son collègue parce qu'il y a entre eux un rapprochement dans la dégradation :

Pour t'abandonner aux supplices,
Entre tes crimes et ses vices,
Il voit trop de conformité.

La strophe 13 vise nos deux personnages, en y ajoutant *une misérable* dont ils se servent pour

Mettre un crèpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des Rois.

La Du Barry est bien en scène, quoique moins coupable que le Chancelier Maupeou, le chef des parlementaires, le magistrat en simarre jouant avec Zamore dont il est question au bas de la page 201 de ce premier volume ; mais nous cédons la parole à une ruelle : « La « favorite avait alors un petit nègre nommé Zamore, *

* Zamore, favori de la favorite, gouverneur à brevet du château de Luciennes, avec 600 livres d'appointements, choyé par le Roy, les dames et les ministres, oublia plus tard les bontés, les amusements et les courtoisies de cette société élégante, car ce fut le petit nègre qui dénonça la malheureuse femme à la municipalité soupçonneuse. La ruelle dit que la Comtesse jouait avec Zamore comme avec un petit chien; il est à croire que le chien eût continué à lécher les belles mains caressantes de sa maîtresse. La reconnaissance est donc bien lourde à porter ?

« avec qui elle jouoit comme avec un petit chien. Cet « enfant étoit fort espiègle. Sa maitresse le menoit par- « tout avec elle. Maupeou voulut faire sa cour à l'une « en amusant l'autre ; il ne négligeoit aucun des plus « petits moyens de plaire. Il fit servir à l'entremêts un « superbe pâté ; ce n'étoit qu'une espèce d'attrappe ; on « n'eut pas mis le couteau dedans, qu'il s'en échappa « un essaim de hannetons qui volèrent partout, et prin- « cipalement sur l'énorme perruque du chancelier. Ce « petit jeu fit beaucoup rire Zamore, qui peut-être n'a- « voit jamais vu ces insectes ; il voulut en prendre, et « vint en chercher dans ces filets chevelus où ils « étoient embarrassés. Le nègre enfin, respectant peu « le chef de la magistrature, pour jouir plus à son aise « des hannetons, enleva la perruque entière de Mau- « peou ; et Madame Du Barry de rire à gorge déployée, « et le chancelier de se prêter de la meilleure grâce du « monde à la dérision générale. Voici ce qu'écrivoit à « cette occasion un courtisan pendant le voyage de « Compiègne en 1770. La plus exacte façon de peindre « un homme, c'est de rapporter le témoignage de ses « contemporains et de ses pairs.

« Compiègne, 20 août 1770.

« Vous croyez à Paris que le Chancelier est fort in- « trigué du bouleversement général de la magistrature « et des croupières que lui taillent de toutes parts les « divers parlements. Il n'y paroit pas à l'extérieur ; il ne « s'en réjouit pas moins avec la simplicité et l'innocence « d'un enfant. Le bruit général de la Cour est que le

« Roy étant entré ces jours derniers brusquement chez
« Madame Du Barry a trouvé cette dame, qui est fort
« polissonne, jouant à *colin-maillard*, avec des jeunes
« courtisans, et au milieu d'eux tous, le chancelier en
« simarre faisant le *colin-maillard*, ce qui a beaucoup
« réjoui S. M. »

Nous voulons croire à la spontanéité des impressions heureuses de Louis XV, comme nous croyons sincère l'incroyable mot de la favorite au Roy, assis au coin du feu, et négligeant une bouilloire posée sur la braise: « *Eh ! la France, ton café f... le camp......* Et le monarque de rire, et Madame de se tordre, et Zamore de gambader, et ces folles gaîtés servant de prélude à des scènes plus grivoises, plus risquées encore. Pour n'être pas de l'histoire officielle, l'histoire que nous racontons là sans commentaire et sans réticences, a bien son mérite pour l'observateur. Ce Roy si drôlement appelé *la France* par une jolie femme qui prend de jolies poses au bord du lit, — *ce café qui f.. le camp* sans égard pour la dignité du cuisinier improvisé, — ce négrillon qui va de l'un à l'autre avec son rire exotique, ses contorsions et ses câlineries d'un genre si piquant, — tout cela serait une brillante imagination de roman, si ce n'était, hélas! une page légère de l'histoire de France ; et ces légèretés ont un grand poids devant la conscience des nations.

La Vrillière est peint de main flamande par la strophe 14:

Associez-vous ce ministre
Avorton de l'humanité....

et plus bas, afin que le portrait soit de tout point ressemblant, ces quatre vers qui précèdent l'éloge de Choiseul :

> Dans ses yeux, dès qu'il peut mal faire,
> On voit le sourire malin,
> Le sourire de la vipère
> Qui vient de lancer son venin.

Le premier ministre, le négociateur dont la présence aux affaires affermissait l'alliance autrichienne, n'est-il pas noblement vengé dans les strophes 15, 16 et 17 ? L'ami des parlementaires, le patriote éclairé qui n'eut pas laissé se consommer le partage de la Pologne sans protestations, sans armer nos flottes, sans faire peser lourdement l'épée de la France dans la balance des intérêts européens, l'homme d'Etat, le conseiller autorisé, le travailleur infatigable, — Choiseul enfin, — la suprême ressource de ceux qui voulaient la grandeur de la patrie, fut renversé par une basse intrigue ; la lettre de cachet fut signée dans le boudoir de la Comtesse ; et La Vrillière, un ennemi personnel, — quel raffinement dans la vengeance, — fut chargé de la notifier au Chef du Cabinet.

Nos *Ruelles,* histoire à côté de l'histoire, diplomatie coudoyant la diplomatie, récits officieux éclairant et contrôlant les rapports officiels, sources d'informations, sonde jetée au centre de l'opinion si changeante de Paris et de Versailles, — nos *Ruelles* ne visent pas à prendre position dans les grandes questions qui agitèrent, qui passionnèrent, qui divisèrent les esprits au siècle dernier ; cependant, lorsque nous voyons l'effacement de notre pays dix-sept ans après l'alliance austro-fran-

çaise, en 1756, alors qu'en 1773 deux impératrices, mises en jeu par l'ambition de Frédéric de Prusse, consomment à la face du monde le plus grand crime politique du XVIIIe siècle, le douloureux partage de la Pologne, nous ne pouvons pas déguiser les fautes de la Monarchie et moins encore « LES TORTS DU TRISTE MONARQUE QUI A HATÉ SA CHUTE. » (*Le duc de Broglie, le secret du Roi*, 1788.)

Ces fautes énormes, reconnues et constatées par un tenant de l'ancien ordre de choses, — et certes son témoignage n'est guère suspect en semblable matière, après les expériences contemporaines surtout, — ces fautes, pouvait-on les éviter ? Nous ne le pensons pas; et voici nos raisons :

L'action militaire, l'action diplomatique, la simple action d'influence sur les Cabinets de Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, manquèrent cruellement à la France tiraillée en tous sens par les intrigues qui présidèrent et suivirent le fatal renversement de Choiseul, et son remplacement par un d'Aiguillon, homme faible, d'une notoire incapacité, à peine sauvé d'une vaste enquête judiciaire ; aussi Louis XV, tout aux plaisirs, indolent par nature, laissant aller les choses et se précipiter les événements, ne put-il assister avec son flegme ordinaire au partage de la Pologne ; le petit-fils de Louis XIV se réveilla pour un instant; et, nous disent les feuillets de ruelle, sentant la rougeur monter à son front, peut-être les responsabilités gouvernementales envahir sa conscience, il prescrivit un semblant de mesures, qui n'eurent pas même un commencement d'exécution ; sa vieille tête s'inclina tristement, et les courtisans l'en-

tendirent murmurer : « *Ah! si nous avions eu Choiseul il eut paré le coup qui menace l'Europe.* »

Choiseul n'était plus là ; un d'Aiguillon ne pouvait que prendre sa place au ministère des affaires étrangères, sans jamais parvenir à remplacer la haute intelligence qui voyait de Chanteloup s'abîmer ses espérances et se réaliser ses craintes. Et comment en eût-il été autrement? On le savait déjà ; la ruelle de Cour nous avait initié à une action personnelle du Roy, — confidentielle — et la plus anti-ministérielle que l'on puisse concevoir ; aujourd'hui les derniers voiles sont déchirés. Le duc Albert de Broglie vient de montrer d'une manière irréfutable que Louis XV avait son secret, en dehors, au-dessus du ministre des relations extérieures, s'appellât-il de Bernis, Choiseul ou d'Aiguillon. Ce fut le comte de Broglie qui tint, pendant de longues années, les fils de cette intrigue diplomatique, qui contraria successivement nos ministres, nos premiers chefs de service et nos ambassadeurs. La France perdit à ce jeu royal son prestige séculaire. L'effacement militaire après Rosbach, l'envahissement et la destruction de nos colonies par les armes anglaises, le râle de la Pologne, assassinée en pleine Europe sans que nous puissions valablement faire entendre une protestation, tout cela fut le fruit, ou pour dire mieux, la conséquence de l'intervention directe de la royauté dans notre diplomatie ministérielle. Louis XV ne pouvait pas mener de front les grands et trop multiples soucis des affaires étrangères avec les soucis, autrement importants pour lui, de ses plaisirs et de ses favorites ; il fallait opter, et le vieux Roy ne le voulut jamais. Rensei-

gné au mieux des intérêts français par Choiseul, qui eût néanmoins sa confiance aussi entière qu'un Roy peut la donner, il n'abandonna pas sa filière diplomatique ; le comte de Broglie lui transmit toujours des notes, lui présenta toujours des rapports ; et la France, livrée à ce combat d'influences, ne parvint plus tard que très-difficilement à ressaisir sa position, menacée alors par des audacieux qui faisaient déjà de la force la base du droit public international. — La ruelle du XVIIIe touche à tout, avons-nous dit au commencement de ce livre ; nous serions heureux si le lecteur trouvait dans les pages qui précèdent, la confirmation de notre promesse ; la tristesse de ces souvenirs d'histoire serait moins profonde pour l'homme et pour l'écrivain.

XI

L'émotion que donne aux meilleurs intelligences le talent souple et gracieux, l'élégante allure, même un tant soit peu *dandie*, des belles épistolières d'autrefois, nous conduit à l'observation de mœurs, aux pointes si délicates, d'une touche si fine, d'une manière si aisée, qui furent le propre des femmes de la Régence et du règne qui la suivit de trop près en l'imitant trop bien.

La syndérèse tourmenta peu les consciences, si peu que le mot étonne presque aujourd'hui dans son application aux auteurs des pamphlets de ruelle; le remords, le plus léger même, ne vint pas voltiger autour des âmes ; l'esprit domina les corps ; et les domina à la manière des tyrans, en les courbant sous une discipline de

fer ; il fallut être femme à la mode, femme galante, femme spirituelle, femme distinguée dans les bureaux d'esprit, comme il fut de rigueur que l'homme développât ses moyens, ses séductions, ses enchantements de relations, ses ressouvenirs d'anciens paradis, ses tendresses et ses mensonges, au profit des belles marquises, autour de leur toilette, dans leur loge d'opéra, à la promenade, au dîner, au boudoir ; — la syndérèse n'avait que faire, dans une société enivrée de plaisir et de scepticisme, lasse de tout, ennuyée de rien.

L'esprit ruelliste se répandit si rapidement que les étrangers, surtout les étrangères de distinction, ne tardèrent pas à jeter leur pensée dans ce moule de forme enchanteresse. Témoin cette lettre, écrite par une amie de l'abbé Galiani, — un brodeur de jolies nouvelles joliment tournées et ciselées sur toutes leurs faces ; — la lettre ne pèse ni ne reste ; elle est légère come le papillon, gracieuse comme lui, avec le dard de l'abeille et l'écho du chant sonore qui retentit sous bois, quand le printemps rapporte aux oiseaux le doux complément de la liberté, — l'amour.

Lettre de la comtesse X... à sa sœur.

« Quelle agréable ville que Paris ! Quelle sémillante nation ! J'ai peine à me persuader la réalité des choses que je vois et que j'entends. Toujours des étonnements, toujours des nouveautés ! La personne du matin ne ressemble nullement à celle de l'après-dinée, en caractère et en parure, en esprit comme en maintien. La moindre bagatelle se métamorphose en affaire, le

moindre événement en nouvelle, la plus petite nouvelle fait époque.

« Que d'esprit répandu dans cette ville ! Mais c'est une sorte d'esprit que nous ne connoissons ni vous ni moi, dont tous les autres peuples n'ont nulle idée, et qui consiste à dire les choses les plus singulières et à s'en amuser ; à imaginer mille modes qui se contredisent, et à les essayer ; à créer des expressions et à les accréditer ; à prendre toutes sortes de figures et de tons, et à en tirer vanité.

« On ne se donne point ici la peine de penser, et ceux qui osent le faire en sont bien punis. Il n'y a point d'inepties que leur cerveau ne produise, et que la démangeaison d'écrire ne mette au jour. Chaque heure voit sortir quelque nouvel ouvrage ; et ce sont presque toujours de grandes phrases sur la législation, sur la population et sur la Religion qu'on aime à combattre et à travestir.

« Rien ne paroit aussi délicieux que la liberté de penser, et il la font consister à débiter tout ce qu'ils ont rêvé, de sorte que la plûpart de leurs livres ne contiennent que leurs songes.

« Il n'y a point ici d'Auteur qu'on loue et qu'on admire unanimement. La moitié de la nation raffolle d'un ouvrage, (c'est le terme à la mode) dont l'autre moitié se moque.

« Je me fis apporter ces jours derniers une partie des brochures courantes, car il seroit impossible de pouvoir toutes les recueillir. Les titres seuls seroient la matière de plusieurs Comédies. On n'y trouve que des répétitions éternelles sur le matérialisme qu'on ne

cesse de préconiser, que des invectives contre les Prêtres et les Moines, et des projets sur l'amélioration des terres et des finances. Notre Mont-Vésuve fermente moins qu'une tête françoise. *

« Les sentimens varient ici comme les modes. On fait un ami tous les mois, et tous les huit jours une maitresse.

« Il me semble que les François, quoique familiers, sont très-fiers. Il se communiquent moins par bonté que par curiosité. On m'accable de questions, et l'on me fait, le plus spirituellement du monde, les plus absurdes interrogations. Il s'en faut bien que leur sçavoir réponde à leur esprit ; ils ne se donnent ni la patience d'apprendre, ni celle de réfléchir. On me demande si Lucques n'appartient pas au Pape, si l'Eglise de Saint-Pierre de Rome est aussi grande que Saint-Sulpice de Paris, si l'on connoît les cartes en Italie.

« J'ai dû dire à tous ceux que j'ai vu mon nom, ma demeure, mes qualités, d'où je venois, ou j'allois, et presque ou je mourrois. Pour peu qu'on soit réservé,

* La fermentation d'une tête française, comparée au Vésuve par une étrangère, est un de ces heureux traits qui peignent à ravir. Et les fermentations furent grandes sous le règne de Louis XV. Que de projets, de contre-projets, de plans, d'améliorations, de réformes, de philosophies tantôt matérialistes et tantôt spiritualistes, que de nouveautés qui seront vieilles demain ! Le point de vue est vrai, puisque le français, né malin, a tout inventé, après avoir donné le pas aux *vaux* de vire, aux plaisanteries cruelles et badines, légères et sanglantes, soulignées par un sourire ou agrémentées par un de ces mots de la fin qui terrassent un adversaire. La tête française est encyclopédique, a-t-on dit ; nous le voulons bien ; notre vanité nationale s'en accommode volontiers ; et quand les projets manqueront dans le crâne d'un boulevardier, nous irons le dire aux antipodes.

on passe pour aventurier ; et cette méfiance est poussée si loin que le François même qui voyage en France est souvent suspect. On croit toujours tout le contraire de ce qu'il dit.

« Les femmes parlent tout le jour sans rien dire ; c'est ce qu'on appelle avoir beaucoup d'esprit. Elles sont agréables, si les caprices donnent de l'agrément. Elles font des parties de s'évanouir, comme on fait une partie de reversi, et elles interrompent souvent de grands éclats de rire pour se plaindre d'un mal qu'elles croient sentir.

« Il n'y a pas un pays où l'on dise et fasse si joliment des riens. On ne voit de toutes parts que des colifichets dont la délicatesse et l'élégance caractérisent le goût de la nation. Colifichets sur les cheminées, colifichets sur les habits, colifichets dans les manières.

« Je ne sçais comment me faire habiller à la mode du pays. Pour peu que ma couturière soit lente, la mode sera déjà passée, et ma robe conséquemment hors de saison. Les hommes en sont aujourd'hui aux cravates de taffetas blanc garnies de blondes, et demain sans doute ils auront des cols amaranthes et couleur de feu.

« C'est une rotation continuelle, un flux et reflux perpétuel que celui des modes. La légèreté des esprits se lit sur tous les meubles et ajustements. Il y a des hommes et des femmes qui n'ont pas d'autre état que celui d'imaginer des moyens de raffiner le goût et la volupté. Et ces sortes de personnes sont connues, estimées et préconisées comme si elles travailloient à sauver la Patrie. Un élégant tailleur, un habile parfumeur, un

bon cuisinier, sont ici des êtres merveilleux, dont le nom va de pair avec les plus célèbres Auteurs. *

« J'allai la semaine dernière à l'Opéra. Quel spectacle pour une Italienne ! Si j'eusse été Françoise, les vapeurs m'auroient suffoquée, et je m'évanouissois.

Les acteurs étoient froid, la musique langoureuse et monotone. On appuyait beaucoup sur les mots *victoire*, *gloire* et ces *é* muets, qui rendent les chansonnettes Françoises très-agréables, sont insupportables dans les grands airs. L'*é* muet est moins incompatible avec la musique, les Cours étrangères n'en doutent pas, car excepté celle-ci, elles ont toutes des Opéras Italiens.

« A propos de cours, j'ai vu avec un indicible plaisir celle de Versailles, et j'ai toute la peine à me persuader qu'une Cour où il y a autant de dignité se trouve au-milieu d'un peuple si frivole et si léger. **

* Le tailleur, le parfumeur, le cuisinier, sont encore aujourd'hui des êtres nécessaires ; l'élégance et l'habileté restent en notoire estime. Les talons rouges de Versailles et de Paris sacrifiaient aux grâces avec la grâce achevée d'hommes supérieurement rompus aux délicatesses de la civilisation ; certes un pauvre auteur, plus ou moins crotté, plus ou moins honteux et dépenaillé, faisait triste mine auprès d'un coiffeur de grande dame, auprès d'un tailleur de cour, auprès du cuisinier d'un Choiseul ou d'un Conti. Ici encore, l'observation porte, et les mots restent sobres. — Quant aux femmes aidées de certaines créatures, occupées à raffiner le goût et la volupté, le siècle dernier n'en eut pas la primeur ; il a transmis son héritage au XIXe, qui semble l'avoir recueilli sans même réserver le bénéfice d'inventaire ; l'empressement a fait oublier le reste. Rire à plein cœur et couvrir de roses la coupe du plaisir, c'est une agréable forme de la sociologie. Bien vêtu, bien peigné, bien nourri, — ce triple idéal a toujours eu, il aura toujours des fanatiques.

** L'étrangère perd visiblement pied ; son observation, d'ordinaire sagace, s'égare ; la Cour appelait, sous une semblable plume, les plus curieuses et les plus fines remarques ; et nous n'avons rien. Palsambleu !

« On ne crie contre la Religion que parce qu'elle est ancienne ; elle seroit ravissante si elle n'avoit que huit jours de date. Il ne faut ici que du nouveau. — Il n'y a pas jusqu'à la théologie qu'on modernise ; aussi dit-on communément la nouvelle Sorbonne.

« Les jeux, par conséquent, varient comme le temps. Le brelant, après avoir été l'amusement des Laquais, est redevenu celui des Seigneurs, et sans doute demain il retournera à la Livrée.

« Enfin, tout est ici rien, et il n'est question que de riens ; on se pare avec un rien, on s'occupe d'un rien, on se fâche pour un rien, on se raccommode pour un rien, on fait de grandes dépenses quoiqu'on n'ait souvent rien, on épouse volontiers une femme de rien, les beaux esprits réduisent leur âme et leur religion à rien ; et depuis que je suis Françoise, je vous entretiens de rien.

« Je désirois ces jours derniers vous avoir à mes côtés. La scène étoit risible. Un agréable que je n'avois jamais vu paroît tout-à-coup dans la maison où j'étois. Il m'aborde, il me salue, il me loue, il me fait mille offres de service ; je me lève, il se lève ; je sors, et il sort ; je vais aux Thuilleries, et il y vient ; enfin il devient mon ombre, jusqu'à ce que, s'approchant de mon oreille, il me fait, en deux mots, une déclaration

qu'est-ce que la dignité vient faire à la Cour ? Frivole et léger, le peuple ? Où donc était ce peuple ? La Cour frivole et légère tenait la masse en quarantaine ; mais l'étrangère a mal vu, ou plutôt elle n'a rien vu. Comme nous préférons l'alinéa qui suit, cette religion qui serait ravissante si elle n'avait que huit jours ; ici tout est juste, la pensée et l'expression.

d'amour. J'éclatte de rire, et il rit; je me détourne, et je ne l'apperçois plus.

« On me poursuit aux promenades, comme si j'avois une figure différente du reste des humains, et c'est encore une mode du Pays. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la plupart des jeunes gens me lorgnent avec un verre, comme s'ils ne voyoient presque pas. La lorgnette donne un air d'importance, et le François aime à faire l'important.

« Je ne vous dirai rien des repas. Ils sont délicats et succints, et l'on ne connoît guères ici que les soupers. Quelque femme précieuse, qui croit chanter agréablement; quelque Académicien, qui croit dire de bons mots, se chargent ordinairement d'amuser les convives. On quitte le jeu pour se mettre à table, et l'on sort de table pour se remettre au jeu. Trois heures sonnent quand les parties finissent; et l'on va se coucher quand le peuple se lève.

« Telle est la vie que je mène depuis trois mois, et que je trouverois très-monotone, si elle n'étoit égayée par ce flux et reflux de petits-maîtres qui vont et viennent continuellement, et dont les façons ressemblent assez au jeu des marionnettes. Ils entrent en chantant, ils sortent en pirouettant, et tout, jusqu'à leur regard, paroit artificiel.

« Adieu, ma chère petite sœur, je vous aime de tout mon cœur, quoique ce ne soit plus la mode d'aimer ses parens, et je suis plus à vous qu'à moi-même. »

La fin précieusée, façonnière, de la lettre, montre le progrès inconscient fait par l'étrangère dans ces ma-

nières à colifichets, comme elle s'exprime; le milieu a déteint sur elle; le mal a fait plus de ravages qu'elle ne peut le supposer; le fard du langage et le fard des physionomies lui font oublier son caractère d'observation; nous estimons néanmoins que Galiani n'eut pas critiqué plus vertement, avec plus d'aisance, avec plus de souple désinvolture dans l'idée, dans la phrase, dans la vue philosophique sur les hommes et sur les événements.

La ruelle enregistra la lettre; des copies coururent dans les salons d'esprit; les dames lettrées lui firent un succès d'opinion; les manuscrits de l'époque en gardent l'empreinte; et vraiment le style a tout le plaisant, tout l'enjouement du premier jet; un auteur qui faisait de la littérature de circonstance, Chevrier, se l'appropria même, et l'inséra dans un ouvrage comique et moral, imprimé à Rotterdam en 1766.

Appliquer avec précision un nom propre aux productions de ruelle nous a paru chose impossible. L'anonymat, — tel fut le dangereux caractère des nombreuses pièces qui amusèrent les salons et les bouges, car la contagion se répandit du haut en bas avec une rapidité qui n'eut d'égale que les désastres qu'elle causa, les affreux risques qu'elle fit courir à la société, les crimes qu'elle amena à sa suite, les opprobres qu'elle dévoila, les reproches remplis de fiel qu'elle attira sur la France et les conséquences atroces qu'elle ne sut ni prévoir, ni adoucir. La contagion, sortie des veines appauvries de la Noblesse, passa dans les veines puissantes du peuple; elle y provoqua les ambitions et les délires racontés par l'histoire.

Mais à vouloir tout signer, on coudoie le ridicule de trop près; — c'est ainsi qu'un historien, poussant le royalisme jusqu'à la chevalerie militante, et dont les merveilleuses imaginations frisent les invraisemblances puériles, a prétendu qu'un Mémoire, rédigé à Sceaux, fut l'œuvre personnelle de la Duchesse du Maine. Les gens d'esprit, les rebutés, les opposants, les sottisiers, les malicieux poètes, les frondeurs, ne manquaient pas autour de Madame du Maine. La plume fut supérieurement tenue; mais rien ne révèle la passion aigrie d'une femme dans le Mémoire que l'on a lu pages 163-198; la flamme de l'indignation n'y brille pas avec assez de violence, les intempérances du langage n'y sont pas assez accentuées, le travail de transition y est trop savant, pour que l'on puisse attribuer un si habile plaidoyer à l'ennemie vindicative du Régent, d'ailleurs menée, conseillée, absorbée par une intrigante de haut vol, Madame des Ursins.

Les allusions risquées sont le propre des écrivains plus amis de leur parti que de la vérité historique. La vérité doit avoir le pas sur les fantaisies rose-tendre d'une admiration qui compromet sa propre cause.

S'il existe une copie de la main de la duchesse, — ne dirons-nous pas l'auguste main? — c'est une copie au sens exact du mot, car l'original rappelle une autre force de style et de dialectique pressante. Sceaux intrigua, ne pouvant pas faire mieux. Le génie de l'intrigue n'a pas disparu avec les frondeurs anti-mazarinistes, les de Gondy et *tutti-quanti*, les mécontents sous Louis XIV, les opposants sous Philippe d'Orléans, les sacrifiés sous Louis XV, et autres personnages qui

touchent à une histoire qui est la nôtre; ce génie reparaît à toutes les époques; mais, chut! les vivants ont l'oreille capricieuse.

XII

Les grelots de la douce folie, bruyamment agités par les roués, par les grands seigneurs de Versailles, par les joueurs des petits appartements, ne réussirent pas toujours à éloigner le cri des revendications, des protestations, des ironies et des perfides sourires de tout un peuple de libellistes, plus savants dans l'art de ricaner que dans l'art de bien dire; — mais la phrase ne fut guère, et pour cause, leur préoccupation. Ils connurent le bel art de faire mordre la poussière aux idoles, et, s'ils n'ont pas laissé de monuments dans la statuaire écrite, au moins leur devons-nous des modèles de méchancetés, de persiflages, de mutineries, de sourds grognements à peine gazés par les tournures alambiquées d'un style où le *currente calamo* joue le premier rôle, pour ne pas dire le seul. — Or, la folie, quoique peu avare d'enchantements, quoique lutine et charmeuse, quoique d'une humeur rieuse à l'excès, ne put mettre une sourdine aux oreilles royales; les vivacités de ruelle retentirent jusque dans la chambre de Louis XV, cette chambre sévèrement gardée par Lebel, l'intendant des plaisirs, le Priape d'une époque où les priapées revêtirent un beau corps de femme.

A la surface de cette civilisation, au milieu des écumes et des rougeurs, — non pas l'écume de l'onde

qui forma Vénus, non pas la pudique rougeur d'une vierge au front céleste, — au milieu des turpitudes et des hontes, qui ne manquèrent pas, cortége digne des talons rouges et des favorites, il s'éleva une immense rumeur; l'esprit critique se montra plus acerbe que jamais, l'opinion se réveilla, et cette puissance nouvelle, mal jugée par les joyeux gouvernants, devint bientôt, — ne fallait-il pas s'y attendre? — un danger pour la Monarchie usée, dévoyée, affaiblie, suant le privilége et le vice, ne pouvant pas quitter le lit de plaisir de la Régence, assistant à sa décomposition, à son avilissement, à sa chute imminente. Quelle situation pour les sincères amis de la vieille royauté, quelles amertumes et quels sombres pressentiments! — La folie ne voulut pas mettre bas les armes; son masque lui allait à ravir; elle aimait à l'adoration ces grâces de l'impudeur, ces baisers sur le satin des belles joues, ces sourires sur les lèvres roses, ces rêves les yeux grands ouverts, ces étonnements de la passion, tout ce frou frou féminin qui retentit si coquettement encore dans les brochurettes de ruelle; la société voulait mourir dans les spasmes de l'amour, dans les passe-temps du boudoir et du bouge, dans les heures perdues des cabinets d'esprit, dans les bras des prêtresses malsaines, puisque aimer sa femme était devenu un ridicule, une sotte manie, un travers; la société, malade au point de ne plus sentir la maladie, couverte de honte au point de confondre la honte avec l'honneur, se confia en aveugle aux Dieux qui avaient eu la périlleuse chance de l'amuser; et ces immortels, — justes une fois, chose rare dans l'histoire, — répondirent à la

confiance par un redoublement de plaisirs, de merveilles, de caresses, par un étalage de chair parfumée, par la séduction voluptueuse, irrésistible, des pures lignes de la beauté, des idéales courbes, des mystérieuses voluptés, tout ce que promet un regard, un geste, un mot, un coup d'éventail, un rien de la femme, un rien qui tourne la tête aux souverains du monde comme aux plus humbles mortels; — et les Dieux, dans leur justice, nous allions dire dans leur ingratitude, précipitèrent au fond de l'abîme la société qu'ils avaient enivrée, captivée, charmée; et des transports, et des soupirs, et des baisers, et des propos légers, et des frémissements de la chair, il ne resta bientôt qu'un cadavre sanglant. La justice des Dieux était satisfaite.

La folie eut des accents pareils aux sauvages révoltes de l'esclave; les maîtresses du Roy, les Nesle, mirent en branle les activités anonymes qui servaient les passions de ville et de cour, avec des moyens différents, avec des succès divers, avec des retentissements mélangés de silences, avec les sonores crescendos de l'audace, avec les tons voilés des allusions; — tantôt ce fut la ruelle, ailée de sa nature, instrument aux mille voix, mais sans l'ombre d'un cœur, et tantôt la Gazette étrangère, parfois le patelinage d'une marquise à sensation, toujours l'indiscrétion d'un courtisan, qui portèrent à tous les échos européens le désordre, le scandale, la dépravation, le luxe insolent, le mépris du génie, de la vertu, du talent, l'égoïsme, la frivolité, le guerluchonage, le papillotage d'un règne qui n'eut de français que le nom, si l'on songe aux mœurs orientales, aux fastes romains, aux savantes

débauches, artistement calquées sur Pétrone et l'Arétin, débauches qui n'eurent aucun des sentiments délicats exprimés par Tibulle, Catulle, Le Tasse, Pétrarque, et leurs émules dans le chant de l'amour vrai. — Les violences de la ruelle eurent leur raison d'être ; quand les remèdes ordinaires ne réussissent pas, on se sert de la flamme pour arrêter les ravages d'une plaie ; — la ruelle voulut, elle aussi, cautériser ; — mais elle cautérisa à sa façon, façon si énergique qu'elle tua son malade. Le rire s'éteignit dans un sanglot.

Les filles de Nesle, chantées par les couplets à la mode, ont une singulière désinvolture.

Sur Madame de Mailli

Madame Olympe est toute en pleurs,
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs ;
L'une jadis lui fit grand peur;
Mais, chose nouvelle,
L'on prend la plus belle ;
Ma foi, c'est jouer de malheur:
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs.

Madame de Mailli et de la Tournelle, depuis de Châteauroux.

Grand Roy, que vous avez d'esprit
D'avoir renvoyé la Mailli!
Quelle haridelle vous aviez là!
Alléluya.

Vous serez cent fois mieux monté
Sur la Tournelle que vous prenez ;
Tout le monde vous le dira.
Alléluya.

Si la canaille ose crier
De voir trois sœurs se relayer,
Au grand Tencin renvoyez-là,
Alléluya.

Le Saint-Père vous a fait don
D'indulgence à discrétion
Pour effacer ce péché-là,
Alléluya.

Dites tous les soirs à Choisi,
Avant de vous mettre au lit,
A Vintimille un libéra,
Alléluya.

Autre couplet.

Le Lit de Justice autrefois,
Suivant nos loix sacrées,
Se tenoit toujours par les rois,
Les Chambres assemblées;
Mais Louis qui fait en ce jour
Une règle nouvelle,
Prenant pour Chancelier l'amour,
Le tient à la Tournelle!

Autre sur la même.

Contre une belle
Une requête on présenta;
L'amour la jugeant criminelle,
Aussitôt l'affaire appointa
A la Tournelle.

A la Tournelle
Ah! qu'il est doux d'être jugé;
On y suit la loi naturelle,
Et l'on se rit du préjugé
A la Tournelle.

Ramonez-ci, ramonez-là.

A MADAME DE CHATEAUROUX.

Chantons une ritournelle
Sur la belle la Tournelle,
Qui la Mailli débusqua,
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

La grande jument Vintimille
Tâta peu de la béquille,
La mort trop tôt l'enleva.
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

A présent c'est la Tournelle
Qui ne fut jamais cruelle,
Que notre Louis aimera,
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Attendez même fortune,
Flavacourt, charmante brune.
Votre tour aussi viendra,
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Reste encore une fillette,
Qui vraiment n'est pas mal faite,
Mais elle aussi charmera
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Cependant monsieur leur père
N'est pas mieux dans ses affaires
Pour toutes ces faveurs-là.
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Et l'on voit son Éminence,
Ce grand soutien de la France,
Qui se rit de tout cela.

Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Une chanson de ruelle, dont voici le refrain assez banal,

Mon petit cœur, vous ne m'aimez guère
Car tout ceci ne vous touche pas,
Hélas! mon cœur, vous ne m'aimez pas.

ne peut être reproduite dans cette publication, tant elle est graveleuse, tant l'esprit des mauvais lieux y frise l'impertinence grossière; la Tournelle y est en jeu avec le Duc d'Agenois; et l'on fait dire au Roy par la favorite de passage :

Vous m'auriez eue toute entière,
Si certain Duc n'avoit pas,
Bien avant vous, su me plaire.

Triste règne, et qualifié ainsi par les plus graves écrivains, par les derniers défenseurs de la Monarchie, ce règne de Louis quinzième du nom! Il s'éteindra sur le trône; les vidangeurs de Versailles le coucheront en toute hâte dans sa bière; — et Louis XVI, honnête homme, mais faible caractère de roi, trop soumis aux influences de l'archiduchesse, sa femme, et des courtisans dociles à son inspiration, s'engagera dans une voie pleine d'inconnus, de troubles, d'anxiétés, d'amertumes et de remords; — et l'on connaît la dernière scène du drame. Louis XV effeuilla des roses. La Révolution vint, qui n'eut pas le culte des roses. Les sottisiers avaient oublié de conclure; leurs belles imaginations manquaient de sanction; — les réformateurs, avec le

génie de l'audace, avec l'impétuosité qu'inspire une passion longtemps couvée, donnèrent aux couplets, aux chansons, aux brocards de ruelle une sanction, une conclusion ; ils apportèrent un mot nouveau ; et du mot à la chose qu'il représente la distance fut aussi courte que vigoureusement franchie. Comment résister au flot montant, alors que des couplets, répandus à profusion, avaient tué la foi dans les âmes, l'amour du vrai dans les intelligences ? Le rose Pompadour, le rococo merveilleux, les prodiges d'ameublement de la Du Barry, est-ce que tout cela n'appelait pas une conclusion. La nature conclut à chacune de ses transformations : — pourquoi l'homme seul manquerait-il de logique ?

XIII

Frondeuse, la ruelle le fut avec une exagération voisine de l'irresponsabilité ; ce caractère initial de son œuvre de dissolution morale se maintint jusqu'aux jours d'orage ; alors, un morne silence se fit de ce côté ; la conscience humaine sembla se recueillir ; on échangea des reproches et des larmes ; on fit sur le passé de douloureuses réflexions, de pénibles retours ; mais les victoires de l'esprit critique, si éclatantes, si grandes, si nettement décisives, ne permettaient plus l'idée d'une revanche. Quand la société frondeuse et sceptique, élégante et rieuse, voulut réagir, elle se trouva en face des faits accomplis. Brusque révélation.

La ruelle, qui vient de traîner en pleine boue les

filles d'un seigneur ruiné, ne s'arrêtera pas en si beau chemin; de Mailli, La Tournelle, Vintimille et Flavacourt ne suffisent pas au cruel besoin d'injurier qui la possède, c'est à Louis XV, c'est au porte-couronne accablé de doutes et d'ennuis qu'elle va faire entendre ses Remontrances les plus sévères, ses avertissements les plus énergiques; — elle va loin quelquefois, la ruelle, et souvent elle touche juste, ses mots portent, son ironie découvre le défaut de cuirasse, elle cause, elle tonne, elle rit, elle éclate comme une arme trop chargée, elle ouvre la porte à d'autres ouvriers, qui jaseront moins, qui ne riront jamais, ouvriers redoutables par l'énergie de la parole, par la vigueur de l'action. — Qu'eût pensé l'amour, s'il eût pressenti les conséquences de son œuvre? Et le Duc de Richelieu, quelle eût été son attitude en face des colères, des écroulements et des ruines? Quelle éloquence ils empruntent aux événements les soupirs d'une société mourante, qui avait levé tous les voiles du plaisir, qui avait tout connu et tout profané!

Non-seulement l'ennui marque le siècle d'une façon assez particulière pour que les historiens le reconnaissent dès l'abord, mais les badinages frondeurs remplissent les intervalles de cet ennui, et le remplissent d'une manière spéciale, de telle sorte que les débauches de l'esprit provoquent les débauches des sens, et que le vertige s'empare de la société; — rien ne peut la distraire, rien ne peut la tirer de sa torpeur, ni ses roués, ni ses femmes galantes, ni ses bonnes fortunes, ni la philosophie, qu'elle récuse d'ailleurs, ni ses petits écrivains, ni les scandales quotidiens de la

cour; — l'ennui et la débauche l'ont saisie et ne lâcheront plus leur proie. — En attendant les catastrophes. la ruelle aggrave encore le mal par des libelles. En voici un qu'il faut lire dans sa lettre, dans son esprit, dans ses audaces, surtout entre les lignes.

Remontrances de la Basoche.

Sire,

La Basoche, autrefois gouvernée par un Roy, demandoit justice à vos prédécesseurs ; mais ses droits ayant fait ombrage, le despotisme naissant changea sa constitution ; et le chef de la Basoche se trouva réduit au nom de Chancelier.

Suivant ses titres d'anéantissement, il avoit le droit de se dire le Chancelier des Rois ; ses fonctions ont été limitées au gouvernement des Clercs — Laïcs de votre Royaume.

C'est en qualité de Chancelier de Votre Majesté qu'il use de l'heureuse faculté de vous faire des Remontrances : que ce mot de Remontrances ne vous prévienne point.

Le Chancelier de votre Royaume a pu vous faire un système contre les Remontrances de vos Cours de Parlements, celles de la Cour des Aides, de la Chambre des Comptes, contre les protestations des Princes et Pairs, et contre le cri et la réclamation de toute la nation.

Car il est de l'essence de ses opérations que vous ne

sachiez rien, que vous ne parliez que par lui, que vous ne voyiez que par ses yeux, afin de vous tromper et d'anéantir le droit et l'éclat de la nation.

Il étoit donc réservé à la Basoche de pénétrer au pied du trône et de se faire entendre du Souverain.

Écoutez, Sire, la vérité : que votre Basoche puisse placer dans ses fastes qu'il a existé un Roy qui a sçu par elle la vérité; elle ne peut vous être suspecte; ceux qui vous l'annoncent n'ayant ni intérêt particulier, ni vengeance personnelle.

Vous êtes né sous une constellation bienfaisante, et vous en avez reçu les impressions.

Abandonné au berceau par ceux qui vous avoient donné la vie, votre éducation a été confiée au Cardinal de Fleury, qui n'a cherché qu'à devenir premier Ministre.

Lui reprocher de ne vous avoir donné aucune connoissance de votre Royaume et de votre peuple, c'est le crime imputé à sa mémoire.

Votre mariage fut un but de politique et vous a nécessité * à des écarts; la France les connut et en a rougi; votre parole donnée à Metz fit renaître la confiance; rendu à la vie et aux vœux de la nation, elle vous déféra la nom de bien-aimé.

Vous le portiez, Sire, ce nom; et vous êtes le premier qui l'avez mérité.

* Cette forme de langage a vieilli; sous une plume moderne ce serait mieux qu'un *lapsus calami;* la faute ne se pardonnerait pas, car aujourd'hui nous dirions : « *vous a conduit à des écarts.* » La ruelle, outre la coutume des écrivassiers, n'y regardait pas de si près. Faire rire en affaiblissant le pouvoir, elle visa ce but et ne l'atteignit que trop.

Votre confiance placée dans un Général *, rendit à la France sa splendeur que les dernières années de votre Bisaïeul avoient altérée.

Il est mort victime de l'envie; vous l'avez regretté : que le contraste est grand! Vous avez donné votre confiance à une femme ** qui n'a eu à désirer que le titre de Reine.

Devenue votre Ministre universel, ses premiers travaux opèrent l'exil de vos ministres. Il entre dans ses plans de ternir la gloire de votre Royaume en faisant perdre des batailles, prendre vos flottes; vos possessions d'outre-mer ont ressenti les effets de sa cupidité.

L'Angleterre se vante aujourd'hui d'avoir acheté leur envahissement. Il lui falloit des hommes qui entrassent dans ses vues. Richelieu *** est destiné pour Hanovre, Lally pour l'Inde, Conflans pour la Marine. Broglie suit les traces du Comte de Clermont, qui avoit secondé d'Estrées; mais c'étoit trop avoir donné à la nation, on partage son autorité, et on lui donne Soubise **** pour

* Le Maréchal de Saxe.

** La Marquise de Pompadour, née Poisson.

*** Le sottisier-rédacteur se trompe, car Richelieu fut l'ami de la marquise comme le chien est l'ami du loup, si l'on veut nous passer cette vulgaire comparaison. Cette rivalité est devenue un lien commun; on le sait de reste. Richelieu fut sourdement l'ennemi de la favorite; il partageait la haine, les ressentiments de Maurepas, sacrifié à des rancunes féminines, rancunes qui pardonnent rarement.

**** Les *Soubisades* allèrent un train d'enfer après la perte d'une importante bataille, Rosbach; la marquise, femme entêtée plutôt qu'habile ministre dirigeant, sut envelopper Louis XV; elle lui présenta l'échec de son général comme le résultat de circonstances fatales, elle ménagea si bien l'amour-propre de son amant que Soubise garda la faveur du

le contrecarrer, et le tout finit par une paix à jamais honteuse, faite dans un temps où l'on place votre statue.

Au Canada la concussion est prouvée; on établit une Commission pour la juger; elle ne trouve point de crime, et le tout se réduit à une compensation.

On ne recherche point un Collet d'Hauteville, parce qu'avec de l'or il a eu le secret d'apurer son compte; mais dix à douze millions qu'il a volés lui servent à disputer une maîtresse aux Grands de votre Royaume.

Meurt enfin la Pompadour, avec le brevet de Duchesse qui avoit succédé au titre de Marquise, et, par caprice, la femme d'un de vos Fermiers-Généraux.

Elle est morte trop tôt pour son fidèle Lally. Il re-

maître. Le maréchal de Broglie fut sacrifié. Les couplets furent un écho de l'indignation publique; nous n'en citerons qu'un :

A Rosbach le Prussien fier
Pouvoit-il jamais espérer
Me vaincre en bataille rangée,
Moi qui ne m'y rangeai jamais?
Je m'en épargnai tous les frais;
L'éclair dissipa mon armée.
Battez chaud, j'ai bon dos,
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

La marquise s'occupait activement des affaires d'État, et des plus graves affaires; tous les historiens ont cité ses opinions, ses manœuvres, ses discours. La fille Poisson se fit illusion; elle rêva sans doute la gloire de la France et la perte de ses ennemis; un cerveau de femme perdue est vite monté au diapason de l'intrigue; cette fille ne fut coupable que de folie diplomatique; — mais que faut-il penser du Roy, que faut-il penser du Ministère et de la Cour? Que voulez-vous? Le couplet vous l'a dit en termes formels : Poisson soutient Soubise et la France paie leurs sottises. — Attendons 89, et la suite.

vient des Indes, le cri est universel contre lui; on le livre aux Loix, il est jugé; sa tête est le prix de sa trahison.

Un Garde du Corps, fils d'un cardeur de laine, que sa bonne contenance auprès des femmes de Cour fit élever gratuitement au rang de Lieutenant-Général, s'ingère de tyranniser le Gouvernement du Dauphiné : le Parlement a sévi contre lui; il n'avoit point de crédit, il est mort oublié.

Fitz-James veut suivre ses traces à Toulouse; vous l'avez soustrait à la punition, en lui ôtant le commandement de la Province.

D'Aiguillon, pour payer le prix des faveurs de son maître, fait en Bretagne, sous son nom, concussions sur concussions; pour vous distraire, ses oncles vous quêtoient des maîtresses.

La Chalotais *, qui démasqua vos assassins, devint l'ennemi du Ministre. On scelle une Commission pour le juger, parce qu'il a réclamé contre la Jésuitique en-

* « La Chalotais, procureur général au Parlement de Bretagne, avait « osé, le premier, provoquer la destruction des Jésuites. Ses *Comptes « rendus de leurs Constitutions* portèrent le dernier coup à leurs éta- « blissements en France : ils furent supprimés. Leurs partisans, furieux, « machinèrent la perte de ce magistrat. Des discussions violentes s'éle- « vèrent bientôt entre le Parlement de Bretagne, les États et les mi- « nistres. La Chalotais plaida vivement contre ces derniers. Il fut arrêté, « ainsi que son fils, procureur-général en concurrence avec lui, et cinq « conseillers au Parlement. »

Ainsi s'exprime l'avant-propos d'une petite brochure de 1826, Paris, Brière, 31 p., contenant le Mémoire de Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, Mémoire écrit avec un cure-dent dans la prison de Saint-Malo; ce remarquable plaidoyer contient des cris indignés comme celui-ci : « Où fuir, où se cacher pour éviter les poursuites de pareils

geance; le Ministre unit son ire à la vengeance de d'Aiguillon; Calonne et Le Noir, bas valets, sont les instruments de leurs passions.

Le ci-devant dévôt Laverdy veut nous appliquer le fruit de sa concussion; il meut sa bile, et elle excite celle des Bretons pour les berner.

Des Exempts voiturent en Bretagne des Écrivains de Paris; une lettre fabriquée leur est présentée. Votre ordre leur dicte de l'imputer à votre Procureur-Général; plus de conscience : 24000 livres deviennent le prix du sang, et pas un de ces mercenaires n'a rougi d'imiter Judas.

Vous devez à Choiseul la révocation de mort qu'avoit surpris St Florentin; mais pourquoi enlever à votre justice la tête de d'Aiguillon que l'information rendoit proscrite ?

Votre Parlement fit alors son devoir, la nation l'admira; *mais elle ne lui pardonne pas son silence sur les bleds*, et sa facilité à consentir des impôts.

Résister aux ordres de vos Ministres, c'est un crime

« hommes ? Non, il n'y a personne dans le Royaume qui pût échapper « à cette infâme inquisition; non, il n'y en a pas une seule qui, en rem- « plissant tous ses devoirs, eût une assurance raisonnable d'habiter le « soir dans sa maison et de coucher dans son lit. » Mémoire, p. 24.

Voltaire, que l'injustice remuait profondément, écrit ces lignes toutes brûlantes de son émotion : « J'ai reçu le Mémoire de l'infortuné de La « Chalotais. Malheur à toute âme sensible qui ne sent pas le frémisse- « ment de la fièvre en le lisant ! Son cure-dent grave pour l'immor- « talité. »

Le grand ouvrage du magistrat au Parlement de Bretagne est aujourd'hui encore consulté avec fruit par les historiens et les philosophes; nous avons le bonheur de posséder un exemplaire enrichi de notes et contenant un superbe portrait du prisonnier de Saint-Malo.

d'État. Un Triumvirat vient de se former, et l'anéantissement de votre Parlement est arrêté. Richelieu se charge de la maitresse *, La Vrillière des lettres de cachet et Maupeou de la calomnie.

Une fille, registrée à la police **, qui fit ses premiers essais dans les tavernes de Paris, devient dans un instant les délices de votre cœur; harnachée du titre de Comtesse, votre Chancelier lui a bâti une généalogie, et la tige des Maupeou s'y trouve entée.

* Le style rappelle, jusque dans ses expressions coutumières, les feuilles de ruelle données précédemment; la plume fut tenue avec une haine, un dédain, une âpreté, qui livrent la clef des rapports clandestins de personnages puissants avec les sottisiers en vogue; les idées reparaissent; mais, — détail significatif, — la tournure de phrase est la même, l'argot du genre s'y retrouve en entier, si bien qu'un seul bureau d'esprit, avec addition de fiel, a dû fabriquer ces factums. La calligraphie tirait à milliers d'exemplaires, car les presses hollandaises seules osaient imprimer de semblables hardiesses; et, parfois, ce ne fut pas sans présenter aux réfugiés français quelques réels dangers.

** La fille, — est-il besoin de souligner? — n'est autre que Jeanne Béqus, surnommée Quantiny, la protégée peu auguste du roué Jean du Barry, et présentée par celui-ci au pourvoyeur en titre, — Lebel.

Nous avons déjà parlé de sa fortune de Cour, fortune inouïe si l'on songe à ses antécédents sur le pavé boueux de Paris; nous lui consacrons un chapitre; c'est une nécessité douloureuse pour l'écrivain; nous ne l'avons pas recherchée; nous l'acceptons, puisqu'elle s'impose.

L'aventure de la fille est bien le plus gros scandale du règne; quoique harnachée — ce mot vaut à lui seul un long poème — du titre de Comtesse, la folle grisette garda toujours les allures de son premier état; une faction de Cour en fit son instrument d'ambition. Choiseul, trop fier pour composer avec une créature, — le Roy lui tendit cependant plusieurs fois la perche, des amis dévoués intervinrent, mais vainement, — Choiseul succomba; et Jeanne, quoique plus indifférente aux affaires de l'État que la Marquise, sa devancière, n'en resta pas moins l'espoir des intrigants. — Les rymailles de ruelle ont un cynisme qu'il est impossible de surpasser; l'indignité de la favorite atténue un peu leur langage, mais la révolte contre de semblables brocards reste grande encore :

Vous avez commencé par la noblesse; ensuite vous avez été à la Bourgeoisie; vous finissez par la lie du peuple; il est essentiel pour un Prince de connoître tous les états.

La pucelle de Paris, devenue votre idole, usurpe votre Gouvernement; de là l'exil de Choiseul, à la honte de la France, pour l'honneur de laquelle il travailloit. Hélas! Sire, plus de Ministre pour vous dire la vérité. Vous signez un Edit qui vous prive du

Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comtesse
Dont jadis un écu tournois
Eût fait votre Maîtresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les ressorts
De la machine antique.
Mais c'est en vain qu'il a recours
A la grande Prêtresse;
Au beau milieu de son discours
Il retombe en foiblesse.
De cette lacune, dit-on,
En son âme elle enrage;
Mais un petit coup d'Aiguillon
Bientôt la dédommage.
Au premier bobo qu'il aura,
Notre bon Sire, en prière,
Pieusement la logera
A la Salpétrière.

Et les courtisans, et le public de rire aux éclats, de tourner en ridicule Louis XV, la Comtesse et d'Aiguillon. Quand le rire français fait une blessure, elle est toujours mortelle; la plaie se ferme sur le poison, et le temps se charge volontiers du reste. La blessure de l'acier est moins dangereuse que celle du rire; le charme est un danger de plus, car on s'y abandonne. Rome aussi connut l'étouffement sous des feuilles de roses. Le châtiment fut le même dans les deux cas.

titre de bien-aimé; vous annoncez le despotisme; vous le criez; et vos sujets, nés libres, vont maintenant devenir esclaves.

On vous auroit fait lire dans Linguet qu'il est avantageux pour le peuple de l'être; mais il étoit réservé à l'avocat de d'Aiguillon d'écrire un si horrible paradoxe.

Plus de propriété certaine : la cassation de votre Parlement est le premier acte du despotisme.

Votre Cour des Aides réclame contre les vexations; elle est supprimée; vos princes protestent, point de réponse; vos pairs protestent, motif de disgrâce.

Vous êtes né sujet et citoyen; le droit d'hérédité vous a appelé au trône, et c'est la nation qui l'a établi et consacré. Rendez donc à la nation ses droits; faites taire votre Chancelier; n'écoutez point ses assertions. Donnez audience à vos princes et pairs; que votre Parlement ait la faculté de se faire entendre. Rappelez-vous le serment fait à votre sacre : que l'univers ne se trouve point parjure.

Vous êtes Monarque, et vous ne devez régner que par les loix. C'est tendre à la tyrannie. Vivez pour vos peuples, et vengez-les d'un outrage fait à votre nom.

Votre Bisaïeul, à la fin de sa carrière, fut séduit par une Bulle. Que de maux n'en est-il pas résulté! Aujourd'hui, c'est un Edit qui vous est imputé, qui commence la désolation de la France. Vos peuples sont sans loix et sans ministres; vos peuples sont sans justice et sans pain. Voilà ce qu'a fait votre Chancelier.

Ne le croyez point, Sire. Il vous dit et vous dira qu'il ne travaille que pour faire rendre justice promptement

et sans frais; mais falloit-il, pour réformer la justice, anéantir les ministres? Il y a de l'abus dans l'exercice de la justice; mais redonnez aux loix leur empire et ils cesseront. La France vous bénira; c'est à ce titre que la Normandie a conservé sa clameur.

L'Empire se vante d'avoir un Prince qui veille à l'exécution de la loi; qu'a fait la France pour voir ses loix outragées et leur succéder la volonté arbitraire du Souverain.

Ce n'est pas la nature qui vous a fait Monarque, c'est le hasard de la naissance.

Chassez ces intrus; que Thémis ne voie plus ceux qui la violent, qui souillent son lit et vos lys.

A peine en est-il un qui n'ait le caractère de récusation et de réprobation. Berthier, accoutumé par état à être dur, n'offre que son ignorance et sa brutalité.

Nicolaï, que les armes quittèrent, vit passer la survivance de son père à son puis-né. Il est aujourd'hui séant au Palais; c'est un apprentissage qu'il fait pour devenir premier Président de la Chambre des Comptes; la survivance donnée à son frère est une chimère; votre Chancelier lui a promis cette place : l'Edit est le garant de sa parole.

La Brisse, dont l'esprit est aussi ingrat que la figure, a courbé son épaule et a été initié.

Vous parlez du petit Joly *, votre Procureur nou-

* La mercuriale du sottisier rappelle le mot de Nocé au Régent quand il fut question d'élever Dubois aux plus grands honneurs ecclésiastiques : « Votre Altesse fera pour lui ce qu'elle voudra, mais elle n'en fera jamais un honnête homme. » Comme ces gens-là se connaissaient bien! Dubois fit exiler Nocé, et l'exil tint jusqu'à la mort du ministre.

veau; de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit en lui qu'un composé de tous les vices : encore s'il étoit habile homme!

La Basoche se réserve à vous développer les autres Astres qui éclairent votre Cour nouvelle.

Voilà pourtant, Sire, les gens à qui vous confiez le sort du citoyen. Est-il étonnant s'ils sont bernés, si ce Sénat, le ramassis précieux du Chancelier, est sifflé? Quelle Comédie! Quels Acteurs! Eh! vous y jouez un rôle?

Titus comptoit ses jours par ses bienfaits; loin de l'imiter, les vôtres ne semblent se succéder que pour éclairer des forfaits commis sous votre nom! Avez-vous oublié que vous êtes le père du peuple et son vengeur? Votre Basoche appelle avec confiance de Louis séduit, de Louis trompé à Louis le bien-aimé.

Reportez à cette époque votre bonheur et celui du peuple; reconnoissez vos erreurs; sortez de l'ensorcellement. Mais il n'est plus de Fitz-James * pour vous

* L'évêque de Soissons porta publiquement la parole contre La Tournelle, une Nesle, depuis duchesse de Châteauroux; cette belle, stylée par Richelieu, le confident des maîtresses royales avant leur admission et souvent leur ennemi sitôt la faveur déclarée, avait tenu quelque temps rigueur à Louis XV; son adroit manége servit à aiguillonner les désirs; de là certaines marques indéniables de l'amour le plus ardent, un train princier, et la féroce jalousie des grandes dames qui aspiraient à descendre. — Monsieur de Soissons tonna contre l'adultère et contre les reines des petits appartements. La ruelle saisit la balle au bond; habituée à faire flèche de bois mélangé, elle mordit la duchesse, elle égratigna la robe violette. Ecoutez-la :

Châteauroux sans innocence
Faisoit valoir sa beauté;
Elle avoit la jouissance
De Louis le bien aimé,

résister et mériter à ce titre la reconnoissance intime due à la vertu. Votre Cour ne connoit que l'irréligion, l'appareil et le réel de la volupté : voilà son bien, voilà sa science. L'honnêteté et la probité gémissent sous les Lettres de cachet. La crainte fait des esclaves et des parjures. Votre Basoche ne se reproche point ces crimes. Elle sait pardonner des foiblesses. Mais jamais elle n'a déifié la passion.

Henry IV céda quelquefois à l'erreur, mais toujours il se rendit à la raison. Il sut se choisir un Ministre et le conserva. Pourquoi ne pas suivre la route qu'il vous a tracée? Chaque cœur des Français est autant d'autels consacrés à sa bonté; vous vous ressemblez, lui par ses bienfaits, vous par votre cœur qui les veut. Une même main vous a frappés. Il fut victime de sa crainte, votre Chancelier vous l'inspire, et vous ne le proscrivez point !

La Vauguyon, dont le mérite est d'écrire à la Vierge, vous sollicite un rappel des Jésuites. Maupeou, que l'intérêt et la correspondance allèchent, entretient la correspondance; l'Archevêque bénit leurs démarches;

Quand la chrétienne éloquence
De Soissons a tout gâté.
Si tu connois ta naissance
Grand apôtre de nos jours,
Tu sais que ton existence
Provient du Dieu des amours;
Es-tu sans reconnoissance
D'en interrompre le cours?

On peut appeler cela faire d'une pierre deux coups. Le pamphlet tient les convenances en médiocre estime; la fièvre de la passion l'emporte loin des sentiers battus. Flageller les puissants et préparer la ruine de la société, voilà le but. Ne fut-il pas atteint au delà de toute espérance?

le moment est favorable; plus de Parlement, plus de Châtelet; tout a encensé l'idole; votre Edit est devenu la seule loi. Reconnoissez dans ceci le système le plus symbolique. Une bulle, fabriquée par eux, devient la seule loi de l'Eglise de France, par l'exil, l'emprisonnement, le déplacement de ses ministres. Votre Edit se fraye la même route. Jettez un coup d'œil sur ses sectateurs, et vous y reconnoitrez Dufour de Villeneuve, le renégat d'Auvergne, qui ne connoît que le chemin de son anti-chambre, et veut braver, par sa bassesse, sa Compagnie qu'il a trahie. Il ne présente au peuple que l'espoir de vous tromper, et le tromper dans une autre place qu'il convoitise.

Votre Agent de Police, Sartines, déjà le pied au Conseil, croit trouver dans son Edit le chemin du Ministère; il jette les fondements de l'inquisition, toujours reprouvée par votre Parlement; il affecte une gravité espagnole; et, à l'abri des démarches secrettes, il cherche à rendre le peuple dupe de sa supercherie.

Testard du Lys, votre criminaliste, par exemple, n'est cependant criminel que par ignorance et par ambition. Excusez-le, Sire, il est digne de votre indulgence.

Pour Moreau, votre Procureur subalterne, représentez-vous la concussion personnifiée : voilà les Ministres de votre loi, voilà vos *féaux et amés.*

Cependant, votre Parlement est proscrit, votre Cour des Aides participe aux mêmes honneurs. L'avocat, le procureur, le greffier, tout est sans état, tout réclame votre justice.

Mais est-il possible que vous les entendiez du fond

de ces petits lieux où l'on trouve leur proscription, la perte de leur état, et la récompense de leurs travaux. Rien n'est étonnant sous un règne où l'industrie est un impôt.

Réfléchissez sur la conduite de ceux qui vous entourent; consultez le Duc de Nivernois et tout rentrera dans l'ordre. Mais conservez à votre Basoche sa rétribution sur votre domaine et sa promenade à Bondy. Donnez lui la faculté d'en user avec le retour de votre Parlement. »

XIV

Les Remontrances, formulées très-vivement dans le cours des siècles, revêtent ici une agression qui peut être considérée comme l'avant-coureur des tumultes de la place publique, des orageuses discussions de club, des proscriptions d'assemblées, des flux et reflux de la masse populaire; — les rois n'étaient guère coutumiers de ces vigoureuses mises en demeure, la vérité ne sachant leur parler que le langage fleuri des courtisans; — les allusions ne manquent pas, assez nettes pour les distinguer à première lecture, assez accusatrices pour que l'on s'y arrête, assez persifleuses pour motiver une réflexion, assez irrespectueuses pour que l'on en recherche la cause, assez perfides pour ménager des bouleversements; — n'y eût-il pas de tout cela dans le sourd travail de sape et de mine organisé par le philosophisme humanitaire des encyclopédistes? La royauté ne marchait pas aux abîmes, elle y courait; l'institu-

tion monarchique, — peut-on le dire avec réserve? était moins environnée de dangers que devenue elle-même un extrême danger pour la nation. La politique molle, tortueuse, sans esprit de suite, sans caractère et sans grandeur, de Louis XV, infléchit, en le brisant, l'axe de l'influence militaire et diplomatique de la France; cette influence, tenue longtemps par nous, passa sous les drapeaux du vainqueur de Rosbach, 5 novembre 1757. Frédéric domina l'Europe.

La ruelle précipita le dénouement; à ce titre n'est-il pas curieux de la suivre, de l'étudier, de mesurer ses progrès, ses audaces, ses couplets spirituels et ses excitations aux plus mauvais sentiments du cœur humain? Elle ne cherchait pas l'épigramme, car l'épigramme venait la trouver; elle ne jasait ni comme une Du Deffant, ni comme une Geoffrin, ni comme une Lespinasse; — elle n'avait ni la passion émue, l'éloquence ruisselante de la dernière, ni le piquant joint au bon sens le plus français des deux autres; — elle déchirait à belles dents, elle semait à profusion l'invective et le sarcasme, laissant aux idéalistes le souci de la forme, le soin poétique de la ciselure; — la ruelle marchait avec les esprits; et l'impulsion communiquée aux esprits ne devait plus s'arrêter. De là tant de méchancetés dans les Remontrances de la Basoche.

XV

Une vue d'ensemble sur le XVIIIe, son caractère et ses mœurs, nous paraît être en situation, après le coup

d'œil jeté sur les habitudes d'esprit, les fauves ressentiments des ruellistes et des gazetiers. — Voyons quelle fut leur jurisprudence littéraire et de quelle façon ils respectèrent le mot.

Le mot, dans la ruelle, est souvent ordurier, cynique, tapageur, — il aime la calomnie, il s'y complaît, — sa profession est plutôt de blesser les âmes que d'y faire descendre la charité, la miséricorde, les vertus avenantes d'une sociabilité saine, amie du véritable sourire de l'esprit, de l'exquise grâce des manières ; il ricane aigrement plutôt qu'il ne s'exerce avec malice au vaudeville, à l'épigramme ; il brise la tige des plus belles fleurs et d'un seul couplet il ternit les réputations et diminue le prestige des hommes d'Etat ; — le mot de ruelle est un polisson effronté, un sottisier sans vergogne, (nous disons aujourd'hui boulevardier, nous ne voyons pas là un progrès ;) son action rieuse, libertine, de folle envergure, de passion qui s'abandonne pour mieux se renouveler, est la caractéristique d'un mal social profond, si profond même que les médecins et les remèdes seront emportés par le premier vent d'orage, par le premier coup de foudre. Le mot, au XVIIIe, avait une mission d'amour à remplir ; mais la ruelle semblait avoir reçu, elle aussi, une redoutable mission, qui ne fut que trop bien menée jusqu'au bout à travers les rires, les jeux, les danses, les angoisses, les craintes, les désespoirs et les ivresses d'une société vieillie avant l'heure.

Néanmoins, la ruelle, quoique son audace infernale eût corrompu les sources vives de la famille et de l'intelligence, ne put réussir entièrement dans son œuvre.

car le mot se révolta ; le libérateur ne voulut pas consentir à servir jusqu'à la fin la cause de l'oppression, la cause de la déchéance. Gloire au mot !

XVI

Le mot rayonne sur les sommets ; il est par excellence la puissance qui gouverne le monde, puissance créatrice qui n'a fait que des heureux dans le cours des siècles ; Galilée, Newton, Képler, Laplace, Humbold, Arago, Leverrier, ont eu besoin de lui à chaque minute dans leurs plus hautes, dans leurs plus étonnantes abstractions ; il contient la vie, il la contient de droit primordial et presque divin, il la communique avec une extraordinaire libéralité, si grande parfois qu'elle éblouit les jouisseurs et les nombreux sceptiques du plaisir ; il féconde la science, il éclaire ses profondeurs, son rayon est aussi joyeux que celui des premiers et lointains paradis, aussi chaud qu'un midi de printemps parfumé par les roses ; et la science, il l'enseigne avec une autorité qui s'impose ; il n'est jamais esclave et toujours il règne avec la bienveillance, la douceur, le charme du talent ; — le mot électrise ce qu'il effleure, il diamante ce qu'il touche.

Si les paillettes d'or ruissellent sur ses ailes largement déployées, comme les perles sur la plage des mers brûlantes, — s'il éprouve le frémissement qui va le porter, plus rapide que l'aigle ou le météore, vers l'azur profond de la pensée, — si l'inspiration lui a donné, en se jouant, le baiser caressant du génie, — s'il pos-

sède, comme auxiliaire et comme ami, un *Logos* harmonieux et robuste, — si l'écrivain a le bonheur de l'enchasser dans une phrase simple et forte, élégante et solidement charpentée, — s'il renferme une idée, un sentiment, une espérance, un enthousiasme, une rêverie, un idéal, — s'il exprime la joie du cœur, le trouble de l'amour, le jugement de la conscience, la recherche aventureuse de l'esprit, — alors le mot exerce un sacerdoce, il parle, il instruit, il moralise, il plane au-dessus des intérêts, au-dessus des passions, au-dessus de ce qui passe en laissant de la fumée et du sang, les sueurs et la moelle des peuples ; — il montre aux générations la route à suivre, aux hommes le devoir à pratiquer, aux femmes le foyer à défendre, à faire aimer, respecter et bénir comme une arche sainte qui porte le monde, — aux adolescents il inculque les sévères leçons de la vie, les amertumes du travail quotidien, les pénibles essais, les pleurs à verser, les hardies réformes à poursuivre, — et à tous, humbles et puissants, riches et pauvres, princes, rois et citoyens, il prodigue son amitié la plus franche, son plus doux sourire, ses consolations les plus ineffables, ses confidences les plus sympathiques, ses longs récits d'histoire, ses analyses philosophiques, ses vérités morales, les enseignements des lois et les larges tableaux de civilisations éteintes ; — alors le mot emprunte les accents mystérieux du sanctuaire et l'admiration des foules lui est acquise.

XVII

De nos jours, — et cela de plus en plus, — les mathématiques ont déplacé l'axe de la morale ; cette révolution s'opère sous nos yeux, en plein soleil ; le mot laisse faire, oubliant qu'il a le caractère du législateur, ou, s'il gronde, c'est à la façon maternelle, en tapinois, sans oser casser vigoureusement les vitres, sans montrer les dents prêtes à mordre. Le mot laissera-t-il reprendre, sans protestations émues, sans flageller les insouciants, les beaux fils et les femmes de moyenne vertus, les fatales traditions du XVIII[e] ?

Noblesse oblige ; — aussi sommes-nous remplis d'espoir, car le mot, le voulut-il, ne peut pas abdiquer ; il est à l'avant-garde, le flambeau civilisateur à la main et la parole de paix sur les lèvres. Les désastres du siècle dernier nous seront épargnés ; — le mot, qui a déjà remporté tant de victoires, gagnera encore celle-là aux applaudissements de ceux même qu'il doit poursuivre de son fouet et de ses châtiments.

La violence des invectives, la brutalité rare des outrages, le déshabillé de la vie intime furent le propre de la ruelle ; le mot ne connut aucune restriction, pas l'ombre d'une réserve ! Et souvent les gens de M. de Sartines, ses lieutenants, les inspecteurs de police spéciale, fournirent, dans leurs rapports, une note en complète harmonie avec les indiscrétions de feuille volante.

XVIII

Bien que la ruelle suivante, une curieuse pièce de mariage, ne soit pas d'officine policière, elle fut connue dans cette sphère et divulguée chez le célèbre Brissault, dont la profession n'a de nom sortable dans aucune langue ; Chevrier cite la pièce, et nous la trouvons, mais à l'état fragmentaire, dans l'un de nos manuscrits. Nous tairons seulement le nom du personnage, car il appartint, sous Louis XV, à l'un des hommes les plus considérables de l'Etat ; ce nom est encore aujourd'hui honorablement porté ; quant à la Dufresne et la séquelle de cet acabit, il n'y a pas les mêmes scrupules à garder, puisque ces femmes appartiennent de droit à la chronique de ville et de théâtre. Depuis un demi-siècle les écrivains de tout genre ont amusé le public avec le récit, plus ou moins falsifié, plus ou moins dramatisé, de leurs fredaines amoureuses. Nous citons :

« La Dufresne était à peine âgée de quatorze ans que sa mère, alors blanchisseuse rue Montmartre, conçut que sa fille pouvait la tirer de cet état. Un visage régulier et noble, de belles dents, une bouche vermeille, de grands yeux bleus faits pour émouvoir Platon lui-même, une taille noble, une gorge arrondie par l'amour et les plus beaux bras du monde : telle était la jeune Dufresne en 1735, et telle est encore aujourd'hui à la gorge près, la marquise de......

« Puis nous assistons au défilé des amants: 1° un

garçon boulanger; 2° le colonel marquis...... qui avait la fille pour maîtresse et la mère pour cuisinière ; 3° un richard nommé.. .., qui le lendemain d'une fête offerte à la Dufresne dans sa maison de Villeneuve-Saint-Georges, lui envoyait en cadeau dix robes, un écrin de douze mille francs et quatre cents louis en or ; 4° un président à Mortier au Parlement de Provence ; 5° le fameux......, trésorier général, qui lui donna le plus bel hôtel de la rue Saint-Dominique, avec une vaisselle sculptée par Germain avec plus de soin encore que celle du roi Stanislas, à laquelle cet artiste travaillait alors ; les bijoutiers Lemaignant et Lempereur lui fournirent leurs diamants les plus rares. La Dufresne enfin le disputa par son luxe insolent à toutes les femmes de finance qui l'emportaient depuis longtemps sur celles de la cour ; elle eut une soirée tous les mercredis et samedis, à laquelle j'ai vu, — dit le narrateur — plus d'un officier général et d'un cordon bleu ; et enfin un poète dont l'esprit la charma sans l'enrichir, ce qui lui valut promptement un marquis pour successeur.

« C'est alors que le prince de...... parut sur les rangs et donna un vernis de décence à sa maîtresse qui, réfléchissant sur son état, résolut de s'improviser honnête femme. Instruite qu'un certain marquis de....... était plongé dans la plus cruelle misère, elle lui fit proposer de l'épouser, et, sur son consentement, lui envoya les conditions suivantes :

ARTICLE. — I.

M. le marquis de....... m'épousera mardi 28 de ce mois, à l'église de Saint-Roch, ma paroisse, et, comme je n'ai pas le temps de songer aux dépenses et aux publications des bans, M. de...... se chargera de ce soin, moyennant 50 écus que je lui ferai remettre après la signature de ces conditions.

RÉPONSE. — I.

Accepté pour le mardi 28. Si les 50 écus suffisent je me mêlerai de tout, mais je prie mademoiselle Dufresne de faire attention que je ne puis sortir faute d'habits et de perruque.

II

M. le marquis se trouvera mardi 28, à 4 heures du matin, dans l'église de Saint-Roch, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, avec un de ses amis connus, et aussitôt qu'il me verra avec un des miens, il me donnera la main jusqu'à l'autel où on nous mariera.

II

Accepté pour l'heure et le rendez-vous, quoiqu'il soit humiliant pour moi de ne point vous prendre dans votre maison; mais refusé pour l'ami, ma triste situation ne m'ayant conservé que mon cordonnier que j'amènerai à tout événement.

III

Immédiatement après la signature de l'acte de célébration de mariage, je remettrai 300 livres à M.

III

Bon pour les 300 livres dont j'ai grand besoin, mais refusé le contrat à moins qu'il ne soit garanti

le marquis pour le premier quartier de la pension viagère de 1200 livres que je m'engage de lui faire jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'ôter de ce monde ; hypothéquant pour sûreté de cette pension un contrat que j'ai du marquis de ...... de la somme de 24.000 livres. M. le marquis aura soin d'avoir en poche sa quittance de 300 livres toute signée.

par une personne solvable, ou que Mlle Dufresne ne me donne en place des actions sur la compagnie des Indes, ou un contrat sur la ville, car enfin il n'est pas juste que je donne mon nom pour rien.

IV

M. le marquis s'engagera le plus solennellement qu'il lui sera possible, de reconnaître ma fille et mes trois garçons, de s'en avouer le père et de leur permettre de prendre, ainsi que moi, le nom, les armes et la livrée de la maison de......

IV

Accordé, puisqu'il le faut, mais c'est se faire père de quatre enfants pour un morceau de pain.

V

M. le marquis me quittera au sortir de l'église, prendra un fiacre pour se

V

Accordé de grand cœur, aussi bien vous serais-je inutile.

retirer où bon lui semblera avec son ami, et s'engagera ici, par écrit, de ne jamais mettre le pied chez moi, ni dans tous les endroits où je pourrai me trouver.

VI

M. le marquis enverra tous les trois mois chez le sieur Lenoir, notaire, au coin de la rue de l'Echelle, qui lui remettra 300 livres sur sa signature en bonne forme.

VI

Je n'aurai garde d'y manquer.

VII

Et comme il convient que je fasse respecter le nom que je vais porter, je m'engage de passer six mois, à commencer dès demain, dans une maison religieuse, où je prendrai un air de décence convenable à mon nouvel état.

Fait à Paris, le 22 octobre 1755.

(Signé) : DUFRESNE.

VII

Soit; mais cette retraite momentanée me paraît bien inutile. Au reste, un mari de 1200 livres n'a pas trop la voie de représentation ; ainsi, tout comme il vous plaira.

(Signé) LE MARQUIS DE .....

« Le mariage suivit ces préliminaires, qui furent observés de point en point, Mlle Dufresne prit le nom et les armes du marquis de...... sa fille l'imita ; l'aîné des garçons qui était au collége de Clermont, quand les Jésuites existaient à Paris, porte le nom de marquis ; le second a pris le titre de vicomte, le troisième celui de chevalier. Tout Paris attestera un fait qu'à peine il a cru. Le père putatif de cette arlequinade mourut trois mois après qu'il eut vendu son nom à la Dufresne qui, tirant vanité de cet événement, drapa comme une duchesse.

« La marquise de...... s'amouracha au sortir du couvent, de deux mousquetaires, puis les congédia pour M. de....... premier valet de chambre du roi; mais il avait le défaut de vouloir de la constance et de ne point aimer l'ambre qui était le parfum favori de la Dufresne. La guerre arriva, et les nobles furent remplacés chez elle par les financiers, les abbés, les auteurs ; l'âge vint aussi sans amener une fortune plus solide, et la...... réduite aux petits vers de...... privée de la vaisselle d'argent qu'elle avait envoyée en bonne citoyenne à la monnaie, mourut presque de misère vers 1770, laissant deux fils capitaines dans l'armée. »

Le prince de Rohan eût une intrigue avec la dame aux parfums d'ambre ; Richelieu avait mis cette odeur à la mode :

Un gigot tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.

Le prince abandonna la fille de la blanchisseuse pour une personne que ses beaux yeux avaient conduit

entre les mains de Lebel, le pourvoyeur en titre du Parc-aux-Cerfs, un royal amusement sur lequel on a répandu beaucoup d'exagérations ; la vérité, plus simple, aussi plus sévère, ressortira d'une étude consciencieuse faite sur les manuscrits de l'époque et sur les remarquables travaux du savant M. Leroy.

Vraie ou fausse, authentique ou supposée, émanant d'un sottisier ou de toute autre source, la ruelle de mariage fit son chemin ; elle sema, comme à l'ordinaire, le discrédit et le ridicule sur la noblesse ; on ne recherchait pas autre chose, et il faut avouer que le succès couronna l'entreprise. Là encore le mot trahit sa mission ; nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir *.

* Cette Dufresne, — plus tard F....., nous avons vu comment — fit au duc de Lauzun des avances racontées sur un ton piquant dans ses Mémoires : « Je fis entrer le porteur, je lui demandai à qui il était, et tout fut éclairci en apprenant qu'il appartenait à Madame la marquise de F...... Je répondis que j'irai la voir dans la matinée; je ne la trompai point. Je la remerciai de la préférence qu'elle me donnait, et lui déclarai, sans tournure, que mon cœur tenait à un ancien attachement qui n'y laissait point de place à un nouveau. Elle ne se le tint pas pour dit, et afficha, avec une impudence et une publicité extrêmes, son goût pour moi, et le peu de succès qu'il avait. Elle me faisait des scènes partout où elle me trouvait, et je la fuyais avec autant de soin qu'elle en prenait à me suivre. »

Le fameux arrangement marital est de 1755 ; Lauzun écrit ce passage en 1772, c'est donc dix-sept ans après avoir endossé le titre de marquise que la Dufresne poursuivit Lauzun, l'homme à la mode, le soupirant que les femmes se passaient comme une balle au jeu de paume. Etre un homme à la mode, quel prestige alors !

Chevrier et Bachaumont, les gazetins de ruelle et les feuilles volantes ont tour à tour flagellé mademoiselle Dufresne ; elle fut l'entretien des cercles, elle eut les amants les plus distingués, les plus riches, elle mangea beaucoup d'argent, ou plutôt le dissipa, et mourut, disent les *Mémoires secrets*, « *dans une indigence extrême et sans secours.* »

XIX

Louis XV, berné par ses incapables conseillers, succombant sous le poids d'une impopularité que nul n'est parvenu à dépasser, — et ce n'est pas dire peu ! — avait à répondre souvent à de terribles insinuations concernant le commerce des grains, et la spéculation présumée de la Cour. Les gazettes de Hollande se faisaient hardiment l'écho de ces rumeurs ; à leur distribution clandestine à Paris, la ruelle, toujours à l'affut d'une méchanceté, toujours pourvue de fiel pour ces exécutions sommaires, répandait le bruit en lui donnant une tournure plus courante, plus ailée, la forme gauloise, et la foule murmura plus d'une fois ; — mais elle s'essayait seulement dans ce genre d'exercice qu'elle devait connaître à fond et pratiquer plus tard sur une vaste échelle. Toujours est-il qu'un écrivain contempo-

Le XVIII[e] est le siècle des surprises ; les déclassés y furent nombreux. Qui ne connaît le chevalier d'Eon ? Attaché à l'ambassade de M. de Guerchy à Londres, agent secret de Louis XV par l'entremise du comte de Broglie, brisant peu après avec son chef et nouant des relations avec l'opposition anglaise, ce d'Eon, ou cette d'Eon, puisque son véritable sexe reste un mystère, causa beaucoup de craintes et d'inquiétudes au ministère français et lui donna un gros peloton de fil à retordre. Que de manœuvres pour lui fermer la bouche et reprendre les papiers secrets! Louis XVI, à son avénement au trône, débrouilla une situation unique en son genre. Quelques mémorialistes anglais affirment cependant que d'Eon était un homme avec les apparences frêles, souriantes, minaudières de la femme et une audace de matamore.

Une Dufresne et un chevalier d'Eon peignent une époque mieux que ne sauraient le faire des volumes. Les documents n'ont leur véritable raison d'être qu'autant qu'ils servent à expliquer, à éclairer une époque ; — seuls, ils manquent de vie et d'intérêt.

rain, M. Auguste Vitu, dans un livre bien fait, bourré de faits et de détails, *Ombres et vieux murs*, a remis en lumière cette grave accusation.

Page 281, parlant de l'almanach royal, il s'exprime ainsi : « L'année 1774, mort de Louis XV, est extrêmement recherchée, uniquement pour deux lignes qui se trouvent à la page 553, et qui, dans leur brièveté, sont un terrible réquisitoire contre l'arrière-petit-fils de Louis XIV :

« *Trésorier des grains* AU COMPTE DU ROI, *M. Demirlavaud, rue Saint-Martin, vis-à-vis la fontaine Maubué* *. »

« Le pacte de famine fut-il donc une réalité? Chose étrange! l'*Almanach royal* n'avait jamais constaté l'existence d'une charge de trésorier des grains au compte du roi avant l'année 1773-74, et cette charge suspecte disparut à l'avénement de Louis XVI. »

Quelle part faut-il attribuer à la vérité dans les

* Nous imprimerons, dans le second volume de cet ouvrage, le traité intervenu le 28 août 1765 entre Monseigneur le Contrôleur général et les nommés Simon-Pierre Malisset, Jacques-Donatien le Roy de Chaumont, Pierre Rousseau et Bernard Perruchot; la lumière sera faite sur une question qui a longtemps agité les esprits, question qui fut capitale pour la royauté avant le voyage de Varennes, et qui devint comminatoire lors du retour des prisonniers.

Les vengeances de l'histoire sont d'autant plus éclatantes qu'elles sont parfois plus tardives; le XVIII[e] a besoin d'être éclairé *a giorno* par les révélations de ruelle. Pourtant, ce n'est pas la ruelle qui nous a fourni la teneur du traité; nos cahiers manuscrits ne contiennent que des fragments, des dénonciations, des allusions, des attaques visant Louis XV et ses ministres; le traité se trouve au long dans Manuel, (380-398) 1[er] volume de *La Police dévoilée*. Mais les sottisiers ne trompaient pas; leurs suppositions, en apparence les plus hardies, étaient encore au-dessous de la vérité.

accusations hollandaises, dans les complaisantes indiscrétions de la ruelle, dans la mention inouïe de l'année 1774, dans les virulentes sorties des bureaux de nouvelles? — Nous le saurons; le Roy n'était malheureusement pas au-dessus du soupçon, et son dangereux entourage moins encore.

XX

Ainsi, attaques plus que vives contre la noblesse, qui avait la prétention d'être un État dans l'État, — attaques d'une extraordinaire force contre le monarque lui-même, accapareur des grains, — attaques contre les femmes de cour, contre les courtisans, contre les ministres, contre nos représentants à l'étranger, — la ruelle attaqua tout le monde sans aller au fond des choses, sans peser l'effroyable responsabilité qu'elle endossait avec son sourire habituel, avec son sans-gêne régence, avec ses habitudes libertines, souvenirs des roués et des talons rouges, ses premiers et plus intimes inspirateurs.

Le moment de conclure sur le XVIIIe n'est pas venu; nous n'ébauchons qu'une vue, nous réunissons les considérants, afin que nos lecteurs puissent mener de front l'observation des mœurs et l'observation philosophique, le travail de sociologie et le travail des intelligences, l'étude de la cour et l'étude plus délicate, plus attentive, du cœur de la femme.

XXI

Un écrivain des plus distingués, analyste pénétrant, chercheur instruit et sagace, M. Louis Lacour, a porté sur le siècle des favorites un jugement contre lequel l'accusé n'oserait certes pas s'inscrire en faux : « Dès lors, jusqu'au moment où la vieille royauté roula dans l'abîme avec son roi, ses seigneurs et ses prêtres, aucun rempart ne fut élevé, nulle mesure défensive ne fut prise pour contenir l'effervescence de la foule ou ralentir la marche précipitée du corps social vers sa dissolution. Tandis que la tête de la nation s'appesantit au milieu des nuits de débauche, l'esprit philosophique partout pénètre et place à la fois aux mains du peuple le flambeau qui éclaire et la torche qui incendie. Les parlements ineptes et barbares ravivent l'un et l'autre par d'iniques condamnations; un enfant périt en d'affreux supplices pour avoir, soi-disant, insulté un morceau de bois! Cependant le trône et la noblesse, les voyant si résolûment décidés à la lutte, se reposent sur leur concours. Vaine illusion. Les magistrats qui jugèrent Calas, ceux qui supplicièrent le martyr d'Abbeville, portaient Crébillon fils dans leur poche, et, le soir, mimaient la *Pucelle* sur les sophas des filles perdues. Louis XV meurt, laissant le fardeau de cet épouvantable désordre à un jeune homme sans expérience et sans esprit, et à une reine enfant. Ce temps demandait un despote armé et décidément réformateur, pour replonger tous les vices dans le néant et faire droit

aux exigences de la philosophie et du juste rigide. Au lieu de cela une tête sans cervelle, attendant midi pour courir les bois un fusil de chasse en main, ou pour achever quelque serrure ; une femmelette, mi-précieuse, mi-bourgeoise, satisfaite de plaire et de caqueter au milieu d'un petit cercle d'amis. Il fallait un Frédéric II, mêlé de Robespierre ; ce fut un Louis XVI qui régna ! Et autour de ce pâle soleil gravite le monde poudré des plats valets de cour, des traitants insatiables, un peuple de jolies femmes plus légères que les plumes dont elles sont couvertes, plus vicieuses que le clergé qui les prêche et que la tourbe dorée qui les choie. Pas un ministre, pas un conseiller, pas un honnête homme, pas une conscience !

« Hors de la cour, à la ville, pour employer leur façon de dire, dans la province, qu'apercevons-nous ? Des mères, femmes passionnées, tout aux billets déclamatoires et aux bals de l'Opéra, aux intrigues et aux soupers fins ; des fils vieux avant d'être jeunes, et plus jeunes que jamais dans l'âge des cheveux blancs ; la fille imite la mère ; le père est pire que ses enfants ! Tout cela court, boit, s'emplit, se vide, saute, trébuche, se remplit, se vide encore, s'use, rit, fronde. Plus de Dieu, plus de religion. Le prêtre chante vêpres et matines sur les genoux des femmes d'histrions, et les histrions souillent le lit des grandes dames. Le jour luit, courons dormir, et la nuit suivante, orgie nouvelle ; mais cette incessante ébriété devient monotone aux spectateurs, qui d'abord criaient bis, et qui, aujourd'hui, ne trouvant plus cela drôle, abaissent enfin le rideau sur des farces trop chèrement payées. L'acteur

ivre s'indigne, il lutte et tombe dans le sang. La terre imprégnée, revivifiée, rendit une riche moisson. Cette race lâche, dégénérée, corrompue, en mourant enfanta des héros. Les fleurs les plus gracieuses, les plus rares, naissent de la boue et du fumier, et la fable antique fait sortir la beauté de l'écume des Océans. »

Quel tableau d'histoire! La société à son déclin, entre un dernier amour et une dernière ivresse, entre un dernier blasphème et une dernière profanation, laissa dans les mœurs une éternelle empreinte. Les sens avaient tué le cœur.

Unissant dans une remarquable mesure l'intérêt de l'histoire, la gravité de la philosophie, le piquant du détail aux observations rigoureusement précises et finement étudiées, M. Louis Lacour ajoute : « En vérité, je donnerais toutes les larmes d'amour du duc de Lauzun, avec toutes celles du XVIII[e] siècle, pour une goutte de rosée. Rien de pur, rien de sain, rien de frais dans le moindre épisode de tous ces spasmodiques attachements nés de l'effervescence et le plus souvent de l'excitation des passions. Qui surnommera cette époque l'âge de la promiscuité universelle? On compte les membres des hautes classes qui ne se sont pas souillés d'un inceste. O vous, en qui la destruction de Sodome et de Gomorrhe trouve des croyants et des admirateurs, pourquoi donc persister à ne pas voir l'ordre de la justice providentielle dans le bouleversement soudain de toutes ces maisons polluées? Ce livre est un des actes d'accusation les plus indiscutables dressé contre la société française, à la veille de la révolution, par un des membres les plus brillants et les plus accrédités de

l'aristocratie. Chacun, après avoir lu, prononce un arrêt; il est impossible que cet arrêt ne soit pas une condamnation. Nul ne trouve en soi assez de force pour blâmer ces terribles années, marquées en rouge sur le calendrier du XVIIIe siècle; on les excuse, on les comprend; la pourriture demande le scalpel. Ces pages, M. Sainte-Beuve l'a dit avec sagesse, justifient la révolution. »

Louis Lacour parle du duc de Lauzun et de ses retentissants mémoires; son indignation provoqua des colères en 1858; et, depuis, nombre d'esprits, aussi sages que l'illustre Sainte-Beuve, ont courbé la tête devant l'évidence, quoique hideuse. Écrire l'histoire de cette époque avec du lait sucré additionné d'eau de lubin ou de fleur d'oranger ne convient pas à tout le monde; il serait à souhaiter que cette littérature exerçât moins de ravages dans les jeunes cerveaux, et que le *rococo littéraire* abandonnât des titres usurpés.

XXII

Nombre de sérieux livres sont venus, dans ces derniers temps, éclairer l'époque qui vit fleurir les ruelles; leurs conclusions sont excessivement sévères, surtout pour les grandes faiblesses qui eurent un caractère national. Laissons parler le duc de Broglie : « Il y a une faute en particulier, à la fois politique et morale, qui pèsera toujours sur la mémoire de Louis XV, et dont, si je ne me trompe, la découverte de la correspondance secrète doit altérer sinon la gra-

vité, au moins la nature. *(Le Secret du roi, 1878.)* On devine que je veux parler du démembrement de la Pologne, ce brigandage diplomatique opéré sous les yeux de l'Europe indifférente, sans que la France ait eu soit la perspicacité de pénétrer le complot, soit, à la dernière heure, le courage d'en arrêter l'exécution. La France ne pardonnera jamais à ceux qui l'ont fait assister inattentive ou impuissante à la ruine d'une antique alliée et à l'un des plus criminels attentats qui aient jamais outragé le droit de la nature et des gens. Cet abandon de la plus juste des causes présente un caractère de duperie mêlé de faiblesse dont une nation généreuse et spirituelle ne peut, même après un siècle écoulé, encore prendre son parti. »

Voilà une belle page indignée. Certes, la France a le droit de se souvenir; elle ne pardonne jamais; le duc de Broglie le dit; et, sur ce point, nous sommes entièrement avec lui. Une nation a des traditions précieuses dans sa politique étrangère; elles furent foulées aux pieds avec un sans-gêne qui augmente encore, s'il se peut, la culpabilité des hommes d'État de la seconde moitié du XVIIIe. L'œuvre dont nous avons cité un fragment est plutôt un réquisitoire qu'une réhabilitation; on y voit, à chaque page, les faiblesses, les indécisions, les retours, les feintes et les ruses de Louis XV; l'œuvre grandit le comte de Broglie, mais elle condamne sévèrement la politique royale.

N'est-il pas d'une haute moralité d'entendre un homme, qui a lui-même joué un rôle considérable, tenir un langage sans doute plus académique, plus châtié que celui de la ruelle, mais offrant la même

analyse et arrivant aux mêmes conclusions ? — La ruelle se faisait l'écho de Chanteloup, où Choiseul, sous le poids d'une sombre et patriotique tristesse, surveillait l'impression de ses Mémoires ; mais Frédéric, avec l'impatience du génie, n'avait que trop facilement entraîné les deux impératrices, Marie-Thérèse et Catherine. Divisés par la force, les trois tronçons de la Pologne restent, après un siècle de souffrances, écartelés aux yeux de l'Europe pour l'enseignement des hommes publics et la honte de Louis XV. Ainsi conclut la conscience.

N'avions-nous pas raison d'avancer que les couplets satiriques se rapportent aux questions les plus irritantes, les plus vivaces de notre histoire? Là se trouve leur originalité, leur côté propagandiste, leur sanction morale ; il y a, sous le sarcasme et sous le rire, de cruelles et nombreuses vérités.

XXIII

Tout ne fut-il pas anormal au XVIIIe, et spécialement le mariage? A peine se voyait-on avant de s'épouser ; après une lune de miel qui ne comptait jamais beaucoup de quartiers, Monsieur oubliait la porte de Madame, il retournait aux plaisirs, aux spirituelles élégances, souvent aux gourgandines, une espèce à part qui pullule dans les bas-fonds et dans les demimondes de la société. Rien d'aussi triste que le mariage entre gens riches. Les convenances supprimaient l'amour comme on supprime un mot dans un membre

de phrase; c'est brutal, facile et commode, surtout peu gênant.

L'exacte peinture d'un observateur qui savait manier le bel-esprit, l'ironie et le madrigal, le prince de Ligne, est bonne à rappeler ici : « On apprend à une fille à ne pas regarder un homme en face, à ne pas lui répondre, à ne jamais demander comment elle est venue au monde. Arrivent deux hommes noirs avec un homme brodé sur toutes les tailles. On lui dit : Allez passer la nuit avec ce monsieur! Ce monsieur, tout en feu, brutalement fait valoir ses droits, ne demande rien, mais exige beaucoup. Elle se lève en pleurs, tout au moins, et lui, tout en eau. S'ils se sont dit un mot, c'est pour quereller. Ils ont mauvais visage tous les deux et sont déjà portés à se prendre en guignon. Le mariage commence toujours ainsi sous d'heureux auspices. Toute la pudeur est déjà partie. Est-ce la pudeur qui peut empêcher cette jolie femme d'accorder par goût à celui qu'elle aime ce qu'elle a accordé par devoir à celui qu'elle n'aime pas? Et voilà l'engagement le plus sacré des cœurs, profané par des parents et un notaire. »

Tour vif, langue agréable, détails piquants, voilà un morceau qui réunit ces diverses qualités ; la note est haute en couleur, un peu montée d'expression, mais, au fond, c'est la vérité sous le vernis d'une habile charge. Et ce fut ainsi que se maria le duc de Lauzun-Biron, mort sur l'échafaud le 1er janvier 1794, après avoir commandé les armées de la République. Le mariage ne fut pas heureux. Amélie de Boufflers retourna bientôt chez sa grand'maman, la célèbre maréchale de

Luxembourg. Lauzun reprit le cours, un instant interrompu, de ses exploits à l'Œil-de-Bœuf.

Il est peu d'existence qui peignent aussi bien le XVIIIe; cet homme eut les vices et les vertus de son temps, vices effroyables et vertus faciles.

La vue que nous crayonnons à la fin de ce premier volume manquerait d'horizon si nous négligions ce personnage.

XXIV

Jeune, beau, spirituel, brave comme son sabre; roué comme on le fut sous la Régence, c'est-à-dire jusques aux moelles; amoureux de toutes les femmes, ne s'attachant à aucune, le cœur toujours malade, toujours en quête de sensations douloureuses; suivant jusqu'en Pologne une grande dame qu'il quittera aussi promptement que les autres; officier distingué en Amérique; courtisan émérite à Versailles; petit ami de Marie-Antoinette, allant chez Gourdan et chez Brissault, ne négligeant pour cela ni les actrices, ni les coureuses; papillon brillant, causeur merveilleux, dévoré du besoin d'aventures; jetant un immense avoir aux quatre coins des cieux avec l'insouciance du seigneur qui ne compte que sur lui-même, sur son nom, sur son courage pour captiver et retenir la fortune, la faveur, l'attention des femmes; général expérimenté, aussi remarquable dans le conseil que dans l'action, souriant au feu, grave et recueilli devant le malheur; poursuivant sans sourciller une défection qui lui coûtera la vie; servant la cause nationale comme autrefois celle du roy; ami

fidèle, âme généreuse, hardi à la riposte, heureux dans ses engagements ; luttant pied à pied quand il fallut rendre des comptes, parlant avec une véritable hauteur à ses juges qui vont être ses bourreaux ; et disant tranquillement à l'exécuteur des hautes œuvres qui le surprenait au moment où il attaquait une douzaine d'huîtres : Prends ce vin, tu dois avoir besoin de courage au métier que tu fais ; et montant dans la charrette comme il montait dans les carosses de la Cour. — Quelle dramatique existence ! Quel homme personnifia mieux son siècle ! Mais, hâtons-nous de le dire, il valut mieux que lui. L'histoire pleure en Lauzun une victime. La fin racheta le commencement.

XXV

Appartenir à Lauzun était devenu pour les dames à la mode quelque chose comme un engouement ; à la vivacité des sentiments succédait rapidement la satiété : témoin madame d'Esparbés.

Le jour de la rupture, elle lui tint ce langage, qui peut être considéré comme un des plus curieux chapitres de l'évangile d'amour au XVIII[e] : « Vous avez voulu me voir ; en pareil cas, toute autre vous aurait *refusé ;* mais j'ai cru devoir quelques conseils à l'intérêt qu'inspire toujours une ancienne connaissance. Vous êtes, en vérité, d'une *enfance* rare : vos principes, votre façon de voir, n'ont pas le sens commun. Croyez-moi, mon cousin, il ne réussit plus d'être romanesque ; cela rend ridicule, et voilà tout. J'ai eu bien du goût pour vous, mon enfant ; ce n'est pas ma faute si vous

l'avez pris pour une grande passion, et si vous vous êtes persuadé que cela ne devait jamais finir. Que vous importe, si ce goût est passé, que j'en aie pris pour un autre, ou que je reste sans amant; vous avez beaucoup d'avantages pour plaire aux femmes : profitez-en pour leur plaire, et soyez convaincu que la perte d'une peut être réparée par une autre : c'est le moyen d'être heureux et aimable. Vous êtes trop honnête pour me faire des méchancetés; elles tourneraient plus contre vous que contre moi. Vous n'avez point de preuves de ce qui s'est passé entre nous; l'on ne vous croirait pas; et on vous croirait, jusqu'à quel point croyez-vous donc que cela intéresse le public? S'il a su que je vous avais pris, il ne s'est pas attendu que je vous garderais éternellement. L'époque de notre rupture lui est parfaitement indifférente. D'ailleurs la mauvaise opinion et la défiance des autres femmes me vengerait de vous, si vous étiez capable de mauvais procédés. Les avis que je vous donne doivent vous prouver que l'intérêt et l'amitié survivent aux sentiments que j'avais pour vous. »

Et Lauzun ajoute : « J'étais embarrassé et je faisais une assez sotte figure : des protestations, quelques compliments passablement gauches. Elle me tira d'embarras en sonnant ses femmes de chambre pour l'habiller. Je restai encore un moment, et je sortis. »

XXVI

Oui, tout l'évangile d'amour du XVIIIe est là; il est contenu dans ce discours si fin, d'une nuance féminine

si coquettement tendre, d'une touche persifleuse où l'émotion réelle ne se trahit pas un seul instant ; — la femme est sûre de son cœur comme un entraîneur bien en selle est sûr de son cheval; elle badine avec l'amour, elle lui rogne ses ailes, elle l'embrasse, elle minaude, elle le cajole et parfois le blesse en attendant qu'elle soit blessée à son tour. Les jeunes hommes devraient apprendre ce discours, plus intéressant que les humanités. Et, à notre sens, plus d'une chute serait conjurée, plus d'une bêtise irréparable ne serait pas commise. Peut-être que le ménage lui-même y gagnerait. — Horace et Virgile pâlissent auprès de madame d'Esparbés. La belle Poppée ne serait pas de trop pour soutenir la comparaison, — et encore !

XXVII

Ajoutons que Lauzun, sermonné par une jolie femme, profita de ses leçons. C'est lui qui parle : « Madame la princesse de Bouillon me reprocha chez madame de Guéménée d'être triste et occupé, et me dit, en riant, que j'avais une grande passion dans le cœur. — Si cela est, répondis-je en plaisantant, elle est malheureuse; car il faut convenir que j'en vois rarement l'objet. — On ne dit pas cela, répliqua madame de Bouillon, et on assure que vous êtes fort bien reçu. — Au moins dites-moi le nom de ma passion; il est juste que je le sache aussi. — Il s'agit d'un trop grand personnage pour oser le nommer ; il y a cependant si peu de monde dans la pièce, que je veux bien

vous confier que c'est la Reine. — Madame de Guéménée rougit et s'embarrassa. — Il faut donc, lui dis-je le plus froidement possible, qu'elle soit informée de cette belle nouvelle, et je vais sur le champ le lui apprendre sans citer personne, comme de raison, en fixant madame de Bouillon, qui me parut entièrement déconcertée; et je sortis de la Chambre.

« Je montai chez la Reine que je rencontrai en allant au salut. Je la suppliai de m'accorder une demi-heure d'audience après le salut. Elle me dit de l'attendre, me fit entrer dans son cabinet dès qu'elle fut revenue, et me dit : — Qu'y a-t-il de nouveau? — J'ai cru devoir informer Votre Majesté que l'on osait mal interpréter mon attachement sans bornes à sa personne, et que l'on poussait l'audace jusqu'à blâmer les bontés dont elle m'honore. J'ose la supplier d'en diminuer les marques trop frappantes, et de me permettre de me présenter moins souvent devant elle. — Y pensez-vous? reprit-elle avec colère; devons-nous céder à d'insolents propos que je n'aurai pas dû craindre ? et serais-je excusable de leur sacrifier l'homme du monde sur qui je compte le plus, et de qui l'attachement m'est le plus nécessaire? — Oui, Votre Majesté le doit, et j'ai dû m'y attendre ; quelque affreux qu'il soit pour moi de renoncer à la douceur de lui consacrer mes services et ma vie, je dois m'y résoudre, profiter, puisque les circonstances l'exigent, de l'asile que m'offre une grande princesse, et fuir les persécutions que l'on me prépare de toutes parts dans ma patrie. — Vous croyez donc que je ne vous défendrai pas? — J'ose supplier Votre Majesté, j'ose même

exiger, comme seul prix de mon dévouement absolu, qu'elle ne se compromette pas en me soutenant; je suffis pour me défendre. — Comment! vous voulez que j'aie la lâcheté..... non, M. de Lauzun, notre cause est inséparable, on ne vous perdra pas sans me perdre! — Oh! Madame, l'intérêt particulier d'un sujet peut-il être comparé aux grands intérêts de la Reine? — D'un sujet tel que vous, Lauzun? Ne m'abandonnez pas, je vous en conjure; que deviendrai-je, si vous m'abandonnez? — Ses yeux étaient remplis de larmes. Touché moi-même jusqu'au fond du cœur, je me jettai à ses pieds : — Que ma vie ne peut-elle payer tant de bontés! Une si généreuse sensibilité! Elle me tendit la main, je la baisai plusieurs fois avec ardeur sans changer de posture. Elle se pencha vers moi avec beaucoup de tendresse; elle était dans mes bras quand je me relevai; je la serrai contre mon cœur qui était fortement ému; elle rougit, mais je ne vis pas de colère dans ses yeux.

« Eh bien! reprit-elle en s'éloignant un peu, n'obtiendrai-je rien? — Le croyez-vous, repartis-je avec beaucoup de chaleur, suis-je à moi? N'êtes-vous pas tout pour moi? C'est vous seule que je veux servir, vous êtes mon unique souveraine! Oui! continuai-je plus tristement, vous êtes ma Reine, vous êtes la Reine de France! — Ses regards semblaient me demander encore un autre titre; je fus tenté de jouir du bonheur qui paraissait s'offrir. Deux raisons me retinrent : JE N'AI JAMAIS VOULU DEVOIR UNE FEMME A UN INSTANT DONT ELLE PUT SE REPENTIR, et je n'eusse pu supporter l'idée que madame Czartoryska se crût sacrifiée à l'ambi-

tion; je me remis donc assez promptement : — Je ne prendrai point de parti, lui dis-je sérieusement, sans les ordres de Votre Majesté; elle disposera de mon sort. — Allez-vous-en, me dit-elle; cette conversation a duré assez, et n'a peut-être été que trop remarquée. — Je fis une profonde révérence, et me retirai *. »

XXVIII

De simple sujet à Reine, de Reine à simple sujet, les distances n'étaient pas plus grandes que cela au XVIIIe! Il n'y a peut-être pas dans l'histoire universelle un pareil exemple d'oubli et d'abandon; d'ailleurs, ces choses se lisent, et chacun les commente à sa manière. Hélas! la Reine de Lauzun fut en butte aux traits les plus enfiellés de la ruelle :

Petite Reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Laire, laire, laire, lanlaire, laire, lanla.

Elle se trompait, la ruelle; la barrière ne put être franchie; et Varennes fut la première étape d'un long supplice. Que de brocards, que de lardons, que d'anec-

* Nous avons négligé de parti pris l'anecdote de la plume de héron, l'anecdote relative à de Fersen, et les nombreuses accusations qui retentirent dans les libelles contre la Reine de France; — car s'il y eut dans sa conduite des inconséquences et des légèretés, de frivoles actions, nous sommes de ceux qui excusent la femme, et, comme nous l'avons dit dans un ouvrage publié en 1875 : « *où le sang a coulé, l'historien, attendri* « *et rêveur, doit incliner la tête.* » — Ajoutons aujourd'hui que l'indulgence pour les victimes est une des moralités de l'histoire, un cri de la conscience, une émotion du cœur.

dotes contre l'Autrichienne! Toutes les armes paraissent bonnes contre une femme; l'étrange guerre faite aux filles du marquis de Nesle, à la marquise de Pompadour, aux passagères du Parc-aux-Cerfs, à la Du Barry, aux royales fantaisies d'un maniaque et d'un blasé, — cette guerre recommença contre la Reine, mais avec un acharnement incompréhensible aujourd'hui. La ruelle, hyène féroce, avait soif de sang : elle ne fut que trop satisfaite.

XXIX

Le comédien Monvel, — les comédiens savent parfois admirablement peindre une époque — s'adressant à Mlle Raucour, et mêlant à sa poésie de coulisses le cynisme d'un corrupteur, ne craignait pas de parler *ex-professo* d'un vice familier aux deux villes consumées, — dit la Bible — par le feu du ciel :

Oui, la plus belle des Didons,
Chaste un peu moins que Pénélope,
Dans ce pays d'illusions,
Il n'est rien que nous ne fassions
Pour fuir l'ennui qui nous galope.
Plumes en l'air, nez au vent,
On court grimpé sur la chimère,
Vers le plaisir qui fuit d'autant
Toujours séduit, toujours enfant.
On aime, on plaît à sa manière :
L'un atteint l'amour par devant,
L'autre l'attrape par derrière,
Le caprice est ce qui nous meut;
Le diable emporte les scrupules!
Tout le monde a des ridicules,

Mais n'a pas des vices qui veut.
Du tien ne va pas te défaire,
Dans la Grèce on en faisait cas,
Et sur le vice, on sait, ma chère,
Que les Grecs étaient délicats.
. . . .
Eduque nos parisiennes,
Il est des excès qu'en tout bien
Il faudra que tu leur apprennes ;
Ceignant le pampre et le laurier,
N'obéis qu'à la fantaisie ;
Gardes ton essor cavalier,
Et ton audace et ton génie,
Et cet amour peu familier,
Dont le costume irrégulier
Tente la bonne compagnie.

Voilà ce qui se colportait : quelle honte et quelle infamie ! L'histrion complétait son professorat par cette déclaration :

Va, dans ce siècle du bon ton,
Les mœurs sont une singerie,
Et la sagesse une folie,
Nous sommes libertins à fond.

XXX

Et le siècle qui eût volontiers vécu sa vie dans le rêve ininterrompu des anciens paradis, dans les délices de l'amour, dans les molles causeries qui précèdent et suivent la volupté, dans les enchantements du cœur, dans les jeux délicats des arts et de l'esprit, — pliant sous le faix d'une civilisation trop raffinée, trop avancée, d'une élégance de manières et de sentiments voi-

sine de la pourriture morale, — le siècle de la femme et du rire, de la folie et des brûlantes ivresses, le XVIIIe enfin, s'affaissa comme un homme foudroyé par la rupture d'un anévrisme; plus rien ne tenait, rien ne résista; une avalanche passa sur le monde subitement écroulé; des angoisses, des terreurs, des larmes et des soupirs se croisèrent dans l'effrayant tumulte de la place publique; des bruits sourds se firent entendre; des cris de pitié, des cris d'épouvante mélangés d'attendrissements, de subites espérances détrompées à leur tour, un cliquetis d'armes, des pas furtifs dans la nuit, de l'audace et du mystère, des opprobres, des viols, des murmures et des râles, des imprécations et des rages violentes; — puis, la funèbre besogne accomplie, une main inconnue grava sur les murs du palais de Versailles six mots — éloquents et sombres :

CI-GIT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE





NOTE

A la page 296 de ce volume, 8e ligne, une erreur typographique s'est glissée, qui porte le livre de M. le duc de Broglie, *le Secret du Roi*, à la date de 1788, au lieu de 1878 ; — ce n'est qu'une transposition de chiffres, mais elle a bien sa valeur, si l'on songe que 1788 se trouve à la veille d'une autre date tombée si retentissante dans l'histoire, si vibrante encore, toujours discutée avec passion, limite de deux mondes : 1789. — Le typographe a donc fait, inconsciemment sans doute, de l'ironie à sa plus haute puissance en faisant remonter le livre du duc de Broglie à la veille même de la réunion des Etats-Généraux.

Nul homme de ce temps, qui connut de grands caractères, de fermes intelligences, de courageux orateurs, n'eût consenti à dévoiler les honteux et tristes mystères de la diplomatie secrète de Louis XV ; nous ajouterons que le moment eût été singulièrement choisi.

Un vif et irrésistible mouvement de clarté se manifeste dans les esprits contemporains ; les écrivains ont eu la haute mission de répondre à ces besoins nouveaux, par des développements, par des analyses, par des recherches et des révélations : de là l'œuvre si remarquable, et déjà partout remarquée, du duc de Broglie. — Nous sommes bien placé pour parler de

l'homme et du livre ; notre indépendance de jugement reste pleine et entière.

Quelques-uns, à propos de cette note, diront peut-être : *vétille que cela !* Nous ne le pensons pas. Les lettrés, les délicats, les bibliophiles et les savants se rangeront à notre avis. Il reste toujours quelques fautes dans un livre, malgré le soin, l'habileté, la patience de l'éditeur et de l'imprimeur, et nous n'avons qu'à nous louer de nos honorables collaborateurs, aussi distingués par la science que par le dévouement ; — mais nous ne pouvions pas faire dire à un Broglie, et cela en 1788, que les fautes de Louis XV préparaient la chute de la Monarchie. L'ancienne noblesse l'apercevait certainement ; mais que pouvait-elle en face des corruptions de la Cour et des entraînements satiriques de la ruelle, qui ne laissaient debout aucune religion, aucun respect, aucun pouvoir ? — Les fautes de Louis XV et les audaces de la ruelle, voilà ce qui précipita la Monarchie à la fin du XVIIIe siècle. — Le malaise fut si général, des convulsions violentes se produisirent à des intervalles si rapprochés, que la France, après des essais, des tâtonnements, des expériences de toute nature, vit plus d'une fois son étoile pâlir ; — et cependant à peine si elle éprouva les affres du découragement ; la noble et courageuse nation ne craignit jamais, — tant elle conserve profonde la foi dans son génie servi par l'amour de ses enfants — un *finis Galliæ* qui eût rappelé à l'Europe asservie le grand crime des politiques voluptueux de Louis XV : le *finis Poloniæ*.



LES INTENDANTS
ET LES FINANCIERS
DE L'ANCIEN RÉGIME
LISTE DES GENS TAXÉS
SOUS PHILIPPE D'ORLÉANS (RÉGENCE)

Du 7 novembre 1716 au 2 janvier 1717.

I

Les financiers furent aussi coupables que les roués, les élégantes, les ruellistes, peut-être même plus coupables, puisqu'ils mirent la royauté dans l'obligation, — aussi rigoureuse que fatale — de convoquer à bref délai les Etats-Généraux du royaume, convocation grosse d'orages et de conflits, pressentis par les royalistes fervents, désirés par les encyclopédistes, motif d'effroi pour toutes les consciences honnêtes.

Le réquisitoire n'a que faire ici, dans un livre d'analyse et d'observation; — on constate, sauf à laisser au lecteur sa liberté d'appréciation.

Une conversation de la fin du siècle jette une vive lumière sur les intendants ; on pouvait dès lors porter sur eux, sur leurs agissements, sur leurs budjets, sur la force d'inertie dont ils abusèrent, sur la rigueur dont ils firent preuve, un jugement peu exempt de passion, il faut en convenir, mais empreint d'un sens critique et frondeur essentiellement français. Au reste, c'est une sottise virulente du premier au dernier mot.

II

Quand nous disons que *l'on pouvait dès lors porter un jugement sur eux*, nous estimons que le XVIIIe siècle proprement dit, le siècle du plaisir et des ruelles, des libertinages et des audaces intellectuelles, commence en 1715, — Régence — et finit le 10 mai 1774, — mort de Louis XV. Certes, les désordres continuèrent sous Louis XVI, les intendants suivirent les mêmes règles administratives, les dépravations s'y montrèrent le front haut, avec un cynisme révoltant, une grâce d'impudeur rajeunie, pour ainsi dire, dans les épouvantables orgies d'une société mourante ; mais il est rigoureusement historique d'établir que le XVIIIe, celui qui déchira les lois divines et humaines avec l'insouciance du rire, la ténacité de la passion, ne dura réellement que cinquante neuf ans, ainsi décomposés : huit années de Régence — 1715-1723 — et cinquante et un ans de Royauté absolue — 1723-1774. Les quinze années de Louis XIV ne rentrent pas dans notre calcul, pas davantage les dix-neuf années de Louis XVI

et moins encore les sept ans si tourmentés qui aboutirent à 1800.

Un tableau, curieux et sommaire, rendra notre pensée plus saisissante. Pourquoi les mathématiques, instrument de précision, n'aideraient-elles pas l'analyse, qui prépare les conclusions parfois si nettes des synthèses historiques ? Les deux lignes italiquées dans le tableau représentent le XVIIIe siècle voluptueux et démolisseur ; car les hautes classes démolirent pièce à pièce les derniers remparts du pouvoir et du respect.

RÉSUMÉ DU XVIIIe SIÈCLE

Louis XIV	(1700-1715)	15	années
Philippe d'Orléans (Régence)	(1715-1723)	8	»
Louis XV	(1723-1774)	51	»
Louis XVI	(1774-1793)	19	»
Essais divers................	(1793-1800)	7	»

Nous ne voulons dire aucune parole d'approbation ni de blâme sur la période qui va du 21 janvier 1793 à 1800 ; notre rubrique *Essais divers* a pour but le respect des consciences ; nous avons cru de bonne foi que notre devoir se trouvait engagé dans cette délicate question.

III

La conversation, rapportée *in-extenso* par un pamphlet de ruelle, a la brutalité d'un plaidoyer personnel

avec les allures franches d'un courtisan convaincu sur le degré de faveur qu'il possède; quant à l'authenticité, c'est autre chose; le galimatias double de ce factum montre évidemment le bout d'oreille rouge d'un gazetier. Le factum est de 1791.

Les Intendants.

« Un favori de Louis XVI, qui lui faisoit part du chagrin qu'il ressentoit de ne pouvoir rendre ses peuples heureux, lui disoit un jour : « Sire, vous n'avez de ressource qu'en choisissant un chancelier ou un garde des sceaux, hommes de génie et d'activité, car ce sont eux qui font le bien ou le mal par la manière dont ils composent les tribunaux.

« *Soit ; mais comment connoitre à fond les sujets avant que de leur permettre d'acquérir ?*

« C'est d'annoncer que doresnavant, lorsqu'un homme aura du talent et de la probité, fut-il même sans naissance, on lui donnera une charge s'il n'a point le moyen de s'en revêtir, et sur-tout que les maîtres des requêtes, qui cassent les arrêts de la grande chambre, auront plus de dix-huit ans avant d'entrer au Conseil.

« *Comment dix-huit ans ?*

« La déclaration de 1683 en exigeoit trente, dont six d'exercice dans un tribunal souverain.

« *Hue de Miromesnil.......*

« Il fait comme ses prédécesseurs, il les reçoit à tout âge et sans exercice.

« *Je sais que Foulon et le jeune Amelot n'ont jamais été qu'au Châtelet, qui n'est rien moins composé comme il pourroit l'être; mais Caze?*

« A fait six mois de cour des aides à Montpellier, et sans sa mère qui a couché avec le couperosé Montbarrey, etc., etc...

« *Soit; mais.....*

« Ah! Sire, c'est bien peu de chose qu'un intendant qui se laisse pelotter dans le foyer de la Comédie-Italienne par Dugazon dont il lutinoit la femme!

« *C'est-à-dire, à vous entendre, que je n'ai guère d'intendants capables d'administrer!*

« Je prouverai à Votre Majesté, quand elle le jugera à propos, que presque tous ont l'esprit tortu, ou une inapplication, une légèreté, une présomption, une insolence, des idées gauches, pires qu'une nullité absolue; d'ailleurs, le moyen que cela ne soit pas lorsqu'on voit recevoir des enfants de traitans, des maçons, des trésoriers?

« *Je conviens que j'ai consenti, à la vérité malgré moi, à la nomination de Douet, de La Boullaye à Auch, qui vivoit avec la Pélin, étoit le jouet de la Guimard, et ne sait pas lire; à celle de Meulan d'Albois, beau-frère de Sartines, et que toute la Rochelle regarde comme une véritable brute; et à celle de Dupré de Saint-Maur, absolument incapable de manier un Parlement aussi difficile que celui de Bordeaux; et de Dufour, que Necker a envoyé à Bourges.....*

» Dufour? est un mangeur d'images, un franc hypocrite.

« *Il est vrai qu'on m'a assuré qu'il disoit un peu trop*

souvent l'office de la vierge et les petites heures....

« De Brou, qui est à Dijon, n'a été que six mois au Conseil ; d'ailleurs richissime, beau-fils et petit-fils d'un garde des sceaux par intérim ; il méprise et sa place et l'Etat.

« *La Galaizière, à Strasbourg?*

« Sire, ne parlez point de ce présomptueux ! Choiseul dont il étoit la créature, l'avoit désigné en 1767 contrôleur-général ; heureusement pour la France, nous en avons été quitte pour la peur.

« *Dupont, à Metz ?*

« C'est un imbécille dont le seul mérite est d'avoir une femme qui joue sur le théâtre de madame de Montesson.

« *La Porte?*

« Plane à Nancy par la protection et le secours du maréchal de Muy.

« *Il est jeune, j'en conviens, mais Stainville et madame de Coislin le formeront. Que dites-vous de l'élégant Calonne à Lille ?*

« Il enrage de ne pas être ministre des finances.

« *Il est trop fripon et trop prodigue ; il me forceroit à convoquer les Etats-Généraux ; et Dieu seul peut savoir ce que deviendroient mon autorité absolue, les richesses du Clergé et les priviléges de la Noblesse, si par hasard le peuple, lassé des fers qui l'écrasent depuis si longtemps, s'avisoit d'anéantir les prisons d'Etat, de demander une Constitution, d'exiger l'égalité des contributions, de vouloir que mes ministres soient responsables de leur administration, d'abolir toutes les pensions énormes du Livre Rouge, de réduire celles des grands,*

d'empêcher la réunion des bénéfices sur une seule tête, de modérer le nombre des maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe, de se créer en assemblée nationale, d'arborer une cocarde particulière, et de former une armée assez nombreuse pour écraser ma Maison militaire, même toutes les troupes de ligne, qui sont si utiles lorsque j'ai besoin d'elles pour le soutien de mes droits, quel que soit le nom que je veuille leur donner... Mais que direz-vous de Sensac ?*

« Il est aimable, il a de l'esprit....

« *Oui; mais encore plus d'ambition.*

« Daignez donc, Sire, en ce cas, ajouter qu'il aime son plaisir et qu'il préfèrera une jolie épigramme, qu'il aura faite pour madame de Tessé, à tous les intérêts présents et futurs de l'intendance de Valenciennes.

« *Je ne connois pas trop Esmangard ?*

« Il est fils d'un valet de chambre du Palais-Royal. Voué à Maupeou pour décomposer dûrement le Parlement de Bordeaux, on l'a chassé ignominieusement de cette ville en 1774, par ce qu'il s'arrogeoit des droits qui ne lui appartenoient pas, et qu'on étoit trop piqué de son arrogance.

* Le bout d'oreille rouge perce trop visiblement dans la sortie royale. Le morceau lu avec l'attention qu'il mérite, dénote une plume politique au service des économistes et des philosophes du système. Telle des réformes signalées n'est pas entrée encore dans le rouage gouvernemental des nations libres. Quel effet sur la masse elles eurent, ces provocations et comme ils furent coupables les libertins soudoyés qui les jetèrent dans la circulation ! La ruelle restait fidèle à sa mission, détruire le respect, déraciner le pouvoir. Les provocations rendirent impossibles les changements les plus désirés par la Cour elle-même. Les esprits, aigris par la prédication, ne purent s'entendre. Et le temps marcha.

« *Sa mère Esmangard est pourtant la favorite de madame de Chartres qui la protége à tort et à travers?*

« A la bonne heure; mais s'il n'a rien fait dans sa première intendance pendant quatre ans, que peut-il faire à Caen ?

« *Eh! de Crosne, à Rouen ?*

« C'est un bredouilleur, plat et ennuyeux personnage qui a fait sa réputation par le rapport de l'infortuné Calas, dont le chargea Choiseul. *

« *J'ai pourtant des vues sur lui.*

« Il pourra se soutenir à la police de la capitale, tant que la multitude ne formera point d'insurrection, et qu'elle aura du pain, de la viande et du bois en abondance, et à meilleur compte qu'ils ne sont présentement; mais je doute fort qu'il acquière jamais assez pour devenir ministre, quoiqu'il ait épousé la fille de la Michaudière, et qu'il soit abhorré du Parlement de Rouen où il est conspué....

« *Eh! l'ami Julien, ancien chef du conseil du comte d'Eu, et beau-frère de Vomot, à qui je n'ai donné Alençon que parce qu'il a fallu faire le chemin du château du Bourg...?*

« C'est une mâchoire terrible; il n'a jamais rapporté au Conseil, chose peu surprenante, puisqu'on l'a fait maître des requêtes après qu'il a été intendant.

« *La Bove?*

* Sous Louis XVI, le gendelettre, — nouvelliste, prôneur la veille de l'éminent ministre disgracié par une coterie, ne trouvait rien de mieux que de lancer quelques flèches à Chanteloup. Toujours les plumes vendues offrirent l'affligeant spectacle de brûler après avoir adoré et d'adorer après avoir brûlé.

Est un enfant pour la Bretagne, qui demandoit un des hommes les plus forts dans toutes les parties.

« *Mutigney, à Amiens?*

« Est le plus pauvre individu qui ait jamais obtenu la belle province de Picardie.

« *C'est un protégé de Duras?*

« Soit; mais quand il seroit même parent de d'Aguesseau, doyen du conseil, il n'en est pas moins incapable.

« *Pelletier de Morfontaine?*

« C'est un fol; inutile de s'y arrêter.

« *D'Orfeuil, à Châlons?*

« Seroit plus propre à manger du foin que ses chevaux qui ont au moins un certain instinct; cependant la Champagne ne seroit pas indifférente entre les mains d'un homme de mérite; mais un Rouillé d'Orfeuil, parent du ministre, se croit par cela seul né avec des talents.

« *La Curée?*

« Est une buze qui ne mérite pas la Franche-Comté, qui est une province presque abandonnée depuis l'époque ou Serilly, génie supérieur, la quitta en 1759 pour aller à l'intendance de Strasbourg y faire périr de chagrin le malheureux préteur Kinglin que Machault abhorroit.

« *Quant à Montauban, je sais que le neveu de Terrai, placé à vingt ans par égard pour son oncle, ignore complettement toutes choses.*

« De Gourgues, son prédécesseur, ne valoit guère mieux.

« *Eh! le cher Flesselles?*

« Voué, corps et biens à d'Aiguillon, sans autres

ressources qu'en ce dernier, et, de plus, taré par l'affaire de la Chalotais, il n'a songé, à Lyon, à faire oublier ses trigauderies que par un faste excessif, marche absolument contraire à celle qu'il eût dû tenir dans une ville de pure manufacture, où il faudroit donner l'exemple de la plus sévère économie.

« *Il désire l'épineuse place de prévôt des marchands de Paris.*

« Tant pis ; car je crains fort que le peuple ne s'exalte tôt ou tard, et ne lui fasse payer cher le mépris qu'il a pour lui. *

« *Eh ! Marcheval, à Grenoble, qui a eu le talent de se faire détester du Parlement* ?

« Sujet mince, infatué de sa parenté par sa mère, qui n'est pourtant issue que d'un marchand de draps.

« *Ils ont cependant autant de fierté que s'ils étoient Rohan ou Montmorenci.*

« Aussi se font-ils hautement tourner en ridicule, et, par là, le Dauphiné, grande, belle, vaste province, est négligée depuis plus de trente ans, parce que la Porte, père, ne valoit pas plus que Pajot et Berthier de Sauvigny.

« *La Tour de Glenée?*

« Il est conduit par sa femme, sœur de d'Aligre.

« Je la connois, elle a infiniment d'esprit. Quant à Raymond de Saint-Sauveur..... ?

* L'exaltation vint, et l'événement sinistre, si méchamment prévu, arriva de même. De deux choses l'une : ou la ruelle est clairvoyante, ou c'est une dénonciation en règle des personnages financiers de l'ancien régime ; la dernière supposition nous semble la plus logique. Après avoir fait rire les courtisans joyeux de la cour, la ruelle se mit à fournir des victimes à l'exécuteur. Criminelle besogne.

« Sire, c'est un des plus grands coquins qu'il y ait jamais eus à Perpignan. Lieutenant-général de la table de marbre, il commença par tromper son beau-père, Américain, en insérant dans la procuration qu'il étoit....

« *Lieutenant-général de mes armées?*

« Précisément.

« *Ah! le scélérat.*

« Il ne tarda pas à en être puni, heureusement.

« *Puni! je ne vois pas trop cela, car enfin un écrouelleux, une figure de crucifix qui épouse une femme charmante.....*

« Soit. Mais Votre Majesté compte-t-elle pour rien certaine incommodité que l'on nomme à la cour, et parmi le monde comme il faut, *rhume ecclésiastique*, qui fut la source de tant de débats, de tant de plaidoyers, de sa séparation de biens; enfin au Conseil où il s'étoit fait maître des requêtes.

« *Non; mais il y a toujours gagné beaucoup, puisque Terrai lui a procuré un bon traitement dans cette affaire. D'ailleurs, il faut qu'il ait des talents, puisque Thierri a fait forcer la main à Montbarrey en 1778.*

« Sont-ce là, Sire, ceux qu'il a témoignés, lorsqu'il est devenu économiste forcené sous Turgot, et son plus cruel antagoniste sous Necker, ce calculateur si habile quand il ne faut qu'emprunter.

« *Vous direz ce que vous voudrez, mais il passe pour laborieux, intelligent, plein de vues.*

« Il est vrai; mais il est aussi très-peu de roués de cette espèce.

« *Eh! Diane, de Limoges?*

« Excellent sujet, * honnête homme, ami intime de Saint-Priest ; mais lourd et d'un travail difficile. Rempli de bons principes d'administration, il sera bon conseiller d'Etat ; il ne lui manque que de s'occuper d'industrie, du commerce, des arts et des manufactures, parties essentielles d'un intendant.

« *Eh! Floissac, à Poitiers.*

« Vieux routinier, vieux principes, vieilles idées.

« *Ducluzel, à Tours?*

« Fort riche, et fort dissipé ; d'ailleurs secrétaire de Choiseul.

« *Cypierre, à Orléans?*

« Vraie mâchoire.

« *Guéau, à Moulins?*

« A hérité du nom de son père, célèbre avocat, mais non de son mérite. Vermisseau né du c.. du bas palais, cet intendant est encroûté des antiques vétilles des formes, et se croit plus noble qu'Adam parce que son cousin Laverdy l'a porté à tout pendant qu'il était en place ; que le gros bourgeois de Boynes, pour faire sa cour à ce ministre, l'a fait son confident ; que Marville l'a chargé du contentieux des économats ; que l'intrigant Evêque d'Auxerre s'en est servi, par le canal de Madame, auprès de M. de Maurepas pour terminer son

* Quelle mouche pique notre homme? voilà, en bons termes, dûment alignés sur le papier, des éloges qui paraissent sincères ; — or, sous une plume qui distille le venin avec une si parfaite aisance, le cas doit être noté. Voyez plus bas le trait si rapide et néanmoins heureux dans sa concision : *d'ailleurs secrétaire de Choiseul.* Ne plus distribuer les faveurs est un crime pour les affamés ; et le grand ministre du fond de son exil, ne leur distribuait plus que son mépris. Ce n'était pas assez pour de si braves estomacs qui eussent digéré de la chair humaine.

affaire des *colléges* en novembre 1776, époque où Cicé qui ira loin, s'il vit, méritoit d'être décrété, et alloit l'être par le Parlement de Paris. Guéau est insolent à Moulins, comme il l'étoit dans la capitale, inaccessible et dur aux pauvres gens, comme il l'étoit, à Reverseaux, à ses vassaux contre lesquels il a plaidé et perdu. Ce n'est pas néanmoins que cet intendant soit sans talents, au contraire, il a celui du contentieux; habile paperasseur, il falloit le laisser au Parlement, où il auroit brillé dans la rue Regratière, isle Saint-Louis, après avoir jugé dans les replis tortueux du Palais; mais faire de cette figure de singe un administrateur, et le préférer à ses anciens parce que Cicé l'a prôné pour ses intérêts à l'épouse du premier ministre, c'est une horreur. Il en est de même de Chazerot, parent d'Ormesson, qui, de premier président de la Cour des Aides de Clermont, fut appelé pour administrer la province dans laquelle il n'avoit été toute sa vie que simple jugeur, impossibilité physique, donc qu'il fasse le bien en Auvergne. Il est inutile de finir par Berthier, intendant de Paris et surintendant de la maison de la Reine; il est trop près du soleil, trop favorablement traité pour qu'on ne le connoisse point capable de tout.

« *Son renvoi, malgré son entier dévouement à la Cour, avoit pourtant été demandé en 1776 par Turgot, lorsque ce dernier fut remercié.*

« C'eût peut-être été un bonheur, car je redoute pour lui la sottise qu'il a faite en s'alliant avec Foulon.

« *Ah! ne me parlez pas d'un scélérat qui a eu l'âme assez noire pour dire à des malheureux qui se plaignoient de la cherté et de la rareté des comestibles :*

mangez du foin, canailles, c'est encore trop bon pour vous.

« Ainsi, voyez, Sire, ce que vous aviez à espérer d'une administration aussi mal montée, si vous ne faites pas un effort sur vous-même pour amener les Parlements, le clergé, la noblesse, vos ministres même à la nécessité de vous supplier d'assembler les notables de vos Etats, afin qu'ils déterminent exactement les droits de l'homme, si méconnus sur toute la surface du globe, qu'ils rétablissent l'égalité entre la recette et la dépense, et qu'ils trouvent quelque biais pour combler le déficit énorme de vos finances, sans lesquelles vous devez vous attendre à voir les peuples soulevés de toutes parts, et vos provinces démembrées par tous ceux de vos voisins qui oseront profiter de votre foiblesse. »

IV

Comediante, — n'est-ce pas le cas d'écrire ce mot, qui fait songer si naturellement au *tragediante*, son pendant dans les affaires humaines ?

Quelle comédie souriante et de molles distractions, celle des cinquante-neuf ans de la Régence et de Louis XV, et quelle horrible tragédie celle qui termine le siècle par les supplices, les larmes, les proscriptions et leur cortége d'épouvantes ! — Si les faiseurs de libelles eussent mesuré la portée de leurs accusations, l'étendue des maux qui allaient fondre sur la France, sans doute qu'ils n'eussent pas demandé le pain du jour à d'aussi misérables moyens de propagande ; ren-

trés en eux-mêmes, l'homme de cœur eût rougi du gendelettre besogneux, l'homme intelligent eût récusé l'insulteur aux ordres des factions ; — rien de tout cela ne vint ralentir la chute d'un monde; il tomba, poursuivi par les huées, les lardons, les brocards de ceux qu'il avait formés pour exécuter ses vengeances ; l'instrument se retourna contre son inventeur.

Vraiment, un fou rire les accueillerait aujourd'hui, ces empiriques d'un genre détestable, s'ils venaient débiter les boniments, usés jusqu'à la corde, qui eurent les tristes honneurs des plus orageuses discussions.

Les dernières phrases d'une ruelle des plus mauvais jours révèlent une suffisance grotesque, une ignorance complète des plus élémentaires principes de la sociologie. Ainsi, pour n'en fournir qu'un exemple, l'égalité entre la recette et la dépense est un merveilleux tour de force que certaines nations, — et nous voulons dire les plus grandes, les plus illustres, — exécuteraient sans hésiter, aux acclamations enthousiastes des contribuables ; — mais les mots, fussent-ils savamment alignés, ne peuvent rien pour le salut d'une société dans laquelle Turgot, bien que ses amendements fussent marqués à fleur de coin d'une remarquable générosité, bien que ses vues fussent élevées, ne réussit qu'à provoquer des colères ; la haine s'épancha, l'hostilité se montra chaque jour plus grande, plus hardie, — et des flots jaillirent, qui submergèrent à la fois, — sauvage ironie de la destinée — ceux qui voulaient loyalement réformer et ceux qui ne voyaient dans les réformateurs que des ennemis de la chose publique.

Le branle fut donné par des plumitifs anonymes, — nous ne voulons pas prostituer le noble titre d'écrivain — qui se taillèrent une spécialité de dénonciation et de surveillance. Aimables farceurs, s'ils n'étaient nuisibles, qui ont boutique ouverte, prêts à lancer les inventions malveillantes, les soupçons coupables, les nouvelles périlleuses, — espèces inavouables qui grouillent dans les bas-fonds aux heures de malaise social.

La ruelle s'est transformée ; elle prend vite les habitudes d'esprit des civilisations nouvelles ; le pamphlet moderne a mis à sa disposition des pages sonores, des agences télégraphiques, un personnel rompu de longue main aux écoutes, aux divulgations, aux pressentiments, — et notre époque doit bien quelques-unes de ses angoisses, de ses douleurs, de ses mécomptes, à une puissance d'autant plus à craindre qu'elle est plus insaisissable.

Le XVIII[e] connut déjà la ruelle perfectionnée ; les allusions, fines, mordantes, malignes, allèrent droit au but ; la situation s'aggrava encore du danger des commentaires parlés ; — et comment vouliez-vous que les catastrophes ne sortissent pas d'un tel concours de circonstances ?

V

M. de Maurepas est désigné dans la ruelle à propos d'une négociation menée par l'Evêque d'Auxerre ; on passe rapidement, et cela demande peu d'explications, puisque Louis XVI avait rappelé l'exilé pour lui confier

la Marine. La victime de la marquise de Pompadour, ainsi réhabilitée, touchant de fort près à l'effectif du pouvoir, devenait sacrée pour les sottisiers, fervents adorateurs de la force et du succès.

Peu d'hommes ont mieux connu leur temps; la ruelle n'eut pas de secrets pour Maurepas; il collectionna les piquantes chansons, les pamphlets, les attaques de presse hollandaise, les mots de boudoir, les pointes et les agaceries de courtisans ; — il ne fut pas à l'abri des flèches qu'il décochait lui-même avec une habileté surprenante chez un ministériel. La ruelle insinua que la guerre faite aux favorites de Louis XV prenait sa source dans.... comment allons-nous exprimer ce qu'alors on disait couramment auprès des femmes du meilleur monde? dans.... une infirmité qui n'était ni Abailard après l'opération de l'oncle Fulbert, ni Abailard amoureux d'Héloïse, mais quelque chose de neutre, une imperfection quelconque; d'ailleurs, voici le couplet accusateur :

De l'esprit, des talents, hélas !
Pourquoi faut-il que Maurepas
De l'homme n'ait que la figure?
D'Aumont, si tu n'es pas cocu.
Rends-en grâces à la nature :
C'est elle qui n'a pas voulu.

La ruelle n'était guère indulgente pour l'homme qui devait transmettre son Recueil à la postérité. Les Mémoires ont une impartialité plus voisine de la véritable nature des choses : « Le Comte de Maurepas, né en 1701, mort le 21 novembre 1781, un mois après la naissance du dauphin, superficiel et incapable d'une

application sérieuse et profonde, mais doué d'une facilité de perception et d'une intelligence qui démêlait dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils, par l'habitude et la dextérité, à ce qui lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant, un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes, un art imperceptible pour les attirer dans le piége, ou les amener à son but, un art encore plus redoutable de se jouer de tout, et du mérite même, quand il voulait le dépriser ; enfin l'art de dégager, de simplifier le travail du cabinet, faisait de M. de Maurepas le plus séduisant des ministres. »

Le langage du contemporain n'est pas un réquisitoire, ce n'est pas davantage un éloge de parti ; beaucoup de traits sont fidèles. Maurepas était ondoyant, habile, sarcastique, travailleur de jet et courtisan rompu à toutes les finesses, à toutes les feintes, aux ruses les plus cachées de l'Œil-de-Bœuf ; tantôt grave, rieur, insinuant, spirituel, ruelliste à ses moments perdus de ministère, affable, doux, tolérant pour les péchés de jeunesse, conseiller prudent de son Roy, ami solide, tel fut l'homme impuissant, — on connaît maintenant le sens du mot — de la chanson coquine citée plus haut ; et cette fois, on peut l'affirmer, Maurepas n'y mit pas la main.

VI

Les intendants de l'ancien régime ne sont pas jugés en dernier ressort par l'énergique conversation de Louis XVI avec un favori, ou plutôt par le pamphlet sorti d'un bureau de nouvelles ; — les administrateurs eurent des qualités et des défauts, du patriotisme et des vices, — n'est-ce pas le caractère essentiel de l'humanité ? — mais le dernier mot sur eux, ce n'est pas une ruelle qui peut le prononcer. Nous signalons, en terminant ce chapitre, un excellent ouvrage, *Notes d'un curieux*, par le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, 1878, (425 pages) et contenant une Etude aussi bien écrite que bien pensée : *Les administrateurs sous l'ancien régime.*

La note que nous fournissons est d'esprit sardonique, léger, quoique d'une méchanceté profonde sous les fleurs d'une rhétorique aigrie ; — la note fournie par M. de Boyer de Sainte-Suzanne est celle du jugement pesé, mesuré, froid, allant aux sources et sachant y puiser, ne négligeant aucune lumière, aucune explication, et laissant dans l'intelligence les éléments d'une conclusion précise : que peut-on demander de mieux à l'écrivain, à l'amant du passé, au penseur ?

Ruelle d'un côté, — récit historique de l'autre, — les études personnelles du lecteur vivifiant le tout, on peut avoir sur la question administrative de l'ancienne monarchie une idée sévère, également amie de la critique et de la vérité. Indiquer un bon livre est un plaisir que

nous ne savons pas nous refuser. Que celui qui n'a jamais commis le même péché nous jette la première pierre !

VII

Le 12 mars 1716 une chambre de justice fut instituée pour connaître des abus commis dans les finances ; des listes furent dressées en 1716 et en 1717 ; les plus grands noms s'y trouvèrent mêlés, avec un cynisme de bravade assez rare à constater dans l'histoire. La publication intégrale de ces listes, faite officiellement, se trouva aidée encore par les factums, les feuilles volantes, les pamphlets de ruelle.

Sommier de Justice.

Premier rôle, 7 novembre 1716	—	14.534.907
Deuxième rôle, 14 novembre 1716	—	15.478.011
Troisième rôle, 21 novembre 1716	—	24.044.596
Quatrième rôle, 23 novembre 1716	—	20.048.081
Cinquième rôle, 5 décembre 1716	—	10.631.729
Sixième rôle, 12 décembre 1716	—	12.982.332
Septième rôle, 19 décembre 1716	—	17.127.481
Huitième rôle, 2 janvier 1717	—	120.445.796

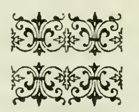
Le juif Samuel Bernard, la puissance financière de son temps, fut soumis à une taxe se montant à quatre millions de livres ; Fargés et C[ie] à deux millions; Chaumont et les associés de Fargés à trois millions;

Jean Orry à trois cent mille livres ; Claude Le Blanc à sept millions huit cent quatre-vingt cinq mille trois cent trente-cinq livres, mais déchargé par arrêt du Conseil, 23 janvier 1725.

On s'amusa beaucoup ; les femmes, ces belles fleurs de chair, cueillies par les roués et les seigneurs, passèrent de mains en mains ; il fallut d'énormes finances pour combler le gouffre de ces dissipations, de ces dépravations de l'amour. La ruelle tonna, mais inutilement ; la sanction morale lui manquait, puisqu'elle avait servi tout le monde, puisqu'elle avait servi les factions et leurs colères, les favorites et leurs rancunes, les ministres et leurs préventions, les hautes classes et leurs dédains, la foule et ses appétits, les petites dames et leurs intrigues, les fermiers-généraux et leurs détournements ; — dans ces conditions, comment la ruelle eut-elle exercé un apostolat quelconque, un empire de raison ? De semblables sommes, traduites dans notre monnaie, mettraient en déficit les plus gros budgets de l'Europe. Rire et faire l'amour, papilloter, guerluchonner, brocher des couplets et narguer l'avenir, voilà le bilan, plus immoral que financier, des commencements d'un siècle qui devait faire une méchante fin.

L'argent domina la situation dans les dernières années de la Monarchie ; le déficit se creusa de jour en jour plus profond ; aucune mesure financière ne fut énergiquement prise ; le bon plaisir royal régnait là comme ailleurs, comme partout. Il fallait bien que les dépenses du Régent et de Louis XV se payassent et nul autre moyen ne parut plus agréable, plus coulant, plus facile, que la réunion des Etats-Généraux. Les minis-

tres, vivant à Versailles, ne voyant, ne connaissant de la France que la cour et ses intrigues, n'aperçurent même pas le danger, ou, s'ils le pressentirent, le courage leur manqua au moment suprême : la convocation se fit aussi légèrement qu'une partie de plaisir. Cependant, des gouvernants mieux renseignés, plus au courant de la situation générale du royaume, eussent pris des précautions, eussent essayé d'autres moyens, des palliatifs, un régime quelconque ; ils n'eussent pas osé mettre la Royauté, affaiblie, discréditée, tombée au-dessous de zéro sous un Louis XV, en face d'une représentation dans laquelle le Tiers allait peser de tout son poids et renverser, comme un château de cartes, les vieilles institutions françaises. Les ministres pensèrent que le Roy n'avait qu'à se montrer, que les ressources allaient être votées par acclamation, que les Etats, heureux d'avoir amnistié le passé, assuré l'avenir, souri au présent, retourneraient tranquillement dans leurs provinces. Illusion tenace comme la passion, illusion fatale comme la destinée. — Les erreurs, les fautes, les crimes, les incroyables dépenses se dressèrent entre la Monarchie et l'Assemblée : on connaît le dénouement. Le XVIIIe eut une fin tragique, la seule fin qu'il méritât.





LA MARQUISE DE POMPADOUR

SON ROLE ET SES ENNEMIS

PORTRAITS, CHANSONS ET COUPLETS

LA RUELLE ET LES COURTISANS

I

La femme, outre la beauté, qualité essentielle auprès des roués et des blasés, avait besoin d'une forte dose d'intrigue pour arriver à ses fins ; — un parti, politique ou parlementaire, soutenait le plus souvent la fortune de la femme. La marquise de Pompadour, servie à souhait par des circonstances de Cour, parvint à la puissance de ministre d'Etat ; elle dirigea, elle inspira, elle clabauda, elle nomma et renversa les conseillers de la Royauté, elle agit à Vienne, à Berlin, à Varsovie, à Saint-Pétersbourg, à Londres, partout où les ambassadeurs de France purent mettre à sa disposition de l'influence et du prestige.

Les soucis du gouvernement, trop lourds pour Louis XV, trop gênants pour des incapables comme de Bernis, Rouillé, Saint-Contest, et autres aspirants aux postes diplomatiques, retombèrent entre les mains de la marquise; — ce fut une honte pour la France, et les facilités de l'aristocratie pour les reines de main gauche portèrent le discrédit à l'étranger, l'affirmèrent plus encore lorsqu'on vit la Poisson, la fille du boucher des Invalides, échanger, avec l'orgueilleuse Marie-Thérèse d'Autriche, une correspondance par l'entremise de l'habile Mercy-d'Argenteau ; — dès ce moment, l'opinion s'arma contre les promiscuités de Versailles, car elle sentit bien qu'à Vienne, l'impératrice avait tenu la plume d'une main distraite et dédaigneuse. Et pourtant, l'alliance prusso-anglaise fit la réponse à l'alliance autrichienne, — et la marquise conserva soigneusement le billet impérial.

Si elle pesa d'un si énorme poids dans la balance des intérêts européens, la marquise n'usurpa rien ; l'indolent Louis XV laissait dire, laissait faire, — les courtisans remplaçaient le patriotisme par les vertus d'épine dorsale, — l'étranger profitait de nos fautes, de nos maladresses, — et la surintendante des plaisirs effaçait d'un trait de plume la politique du cardinal de Richelieu.

Que de portraits sur la Pompadour ! Depuis le genre de rocaille jusqu'au genre académique, que de profils esquissés, que de caractères dessinés, que d'imaginations mises en œuvre ! — Les *Mémoires historiques et anecdotiques de la Cour de France* ont fourni, à notre sens, le meilleur et le plus fidèle portrait ; les détails

physiologiques, caressés aujourd'hui à l'égal des vues d'ensemble, y abondent ; c'est moins poétiquement hardi, moins artistement ciselé que certains crayons de nos miniaturistes d'histoire ; mais, en revanche, c'est beaucoup plus vibrant d'émotion et de vérité.

II

Adam Fergusson, — c'est l'épigraphe du livre que nous allons citer — observer excellemment que : « Si la force d'une nation réside dans des hommes sur lesquels on peut compter, par leur sagesse, leur prévoyance et leur impartialité, l'on doit ajouter aussi que leurs mœurs ne sont pas d'une moindre importance, et que la corruption doit être regardée comme une cause principale de la décadence et de la ruine des nations. » La marquise est là plus vivante sous la plume de l'observateur que sous la brosse de nos peintres littéraires.

Voici les deux portraits, — n'allions-nous pas dire les deux toiles flamandes ? — l'un esquissant la marquise dans sa jeunesse, l'autre dans la dernière période de sa faveur.

« Lorsque Mme d'Etioles eut réussi à fixer l'attention du monarque sur elle, on pouvait la citer encore comme une des très-belles femmes de la capitale, et, peut-être, comme la plus belle. Il y avait, dans l'ensemble de sa physionomie, un tel mélange de vivacité et de tendresse, elle était si bien tout à la fois ce qu'on appelle une jolie femme et une belle femme, que la réunion de

ces qualités opposées dans le physique et dans le moral, en avait fait une sorte de phénomène. — Ce n'est pas tant de la charpente de son visage que je veux parler, que de l'usage qu'elle savait en faire, de la mobilité de ses traits et affections. — Cette femme avait si bien étudié sa figure, qu'elle lui donnait les moralités et le physique que lui dictaient les circonstances ; elle se composait à volonté telle ou telle figure. — Voulait-elle en imposer au Roi ? elle se donnait les formes de la beauté, en observant uniquement le calme convenable, la représentation paisible et posée de son visage ; et ce calme était nécessaire au développement des belles formes qu'elle réunissait, et qui étaient en très-grand nombre. — Voulait-elle relever le ton imposant, calme et représentatif, par quelque séduction ? Elle avait recours à la mobilité étonnante de ses yeux, de toute sa physionomie, et à ces mouvements naturels que les bons connaisseurs appellent de la vivacité ; et cette vivacité donnait un nouveau prix à la beauté de sa divine figure. — Mme de Pompadour était ainsi une belle femme tout simplement, et à volonté ; ou belle et vive toute ensemble, ou alternativement ; ce qui prove-venait des leçons que sa mère lui a fait donner par des comédiens, par des courtisanes célèbres, par des prédicateurs, par des avocats. Cette femme diabolique avait été chercher, dans tous les arts qui exigent une grande physionomie, une physionomie variée, des leçons particulières pour faire véritablement de sa fille UN MORCEAU DE ROI, un morceau qui subjuguât un prince faible qu'on appelait déjà, dans la société intime de Mme d'Etioles, LE ROI PÉTAUD ; pour en faire enfin une

femme si séduisante, que, sans le vouloir, elle avait rendu, dans sa jeunesse, son mari éperdument amoureux de sa personne, comme, en le voulant, elle inspira depuis au roi les mêmes sentiments. — Outre tous ces agréments d'une belle figure, d'une figure pleine de vivacité, Mme de Pompadour possédait encore, au suprême degré, l'art de se donner un autre genre de figure; et cette nouvelle composition, également savante, était un autre résultat des études qu'elle avait faites des rapports de ses moralités et de son âme, avec sa physionomie. — Ce ton langoureux et sentimental qui plaît à tant d'individus, ou qui plaît au moins dans beaucoup de circonstances, à tous les hommes, sans exception, Mme de Pompadour savait le créer, le manier et le reproduire au besoin; au point qu'elle avait ce qu'on a le moins à la Cour, ce que l'écriture appelle LE DON DES LARMES; mais ce don, la dame ne l'avait dans le fond que comme les comédiens habiles, en présence d'un public observateur de l'impression qu'ils éprouvent. Louis XV, à cet égard, était le public de Mme de Pompadour. Comment donc pouvait assister à l'empire d'une telle comédienne, un roi nul et apathique, quand cette femme dangereuse était, suivant les circonstances, ou même à son gré, belle et jolie tout à la fois, ou bien belle et jolie d'une part, et, en même temps, remarquable par ses vivacités ou ses langueurs? Ces différents caractères étaient au besoin, les variétés de son visage; elle était à volonté, superbe, impérieuse, calme, friponne, lutine, sensée, curieuse, attentive, suivant qu'elle imprimait à ses regards, sur ses lèvres, sur son front, telle inflexion, tel mouvement

ou tel degré d'ouverture ; si bien que, sans déranger l'attitude du corps, son pernicieux visage était un parfait Protée. — Quel dommage qu'avec tant de beautés il y eut au milieu de sa figure, au centre de tant de physionomies différentes, un vice dégoutant ! Mme de Pompadour avait les lèvres pâles et flétries, défaut qui provenait de l'abus qu'elle avait fait de les mordre si souvent, qu'elle en avait rompu les veines imperceptibles, d'où résultait la couleur pisseuse et sale qui s'y plaçait quand elle ne les mordait pas, ou quand depuis longtemps elle ne les avait pas mordues. — Tant qu'on a pu croire à la cour que Mme de Pompadour avait des couleurs au visage, elle n'a pas pris du rouge apparent, elle s'est contentée d'une nuance ; alors elle a eu la faiblesse de dire beaucoup de mal et du rouge et des dames de la cour qui s'enluminaient la mine. Ses yeux ont reçu d'ailleurs de la nature un ton de vivacité, qu'il semble qu'un corps s'en détache quand elle donne un coup d'œil ; ses yeux sont châtains, ses dents très-belles, ainsi que ses mains. Quand à sa taille, elle est fine, bien coupée, de moyenne grandeur et sans aucun défaut. Elle sait si bien tout cela qu'elle a le plus grand soin de l'aider de tout les secrets de l'art. Elle a inventé des négligés que la mode a adoptés et qu'on appelle les robes à la Pompadour, dont les formes sont telles qu'elles ressemblent aux vestes à la turque, pressent le col et sont boutonnées au-dessous du poignet; elle sont adaptées à l'élévation de la gorge et collent, juste sur les hanches, rendent sensibles toutes les beautés de la taille, en paraissant vouloir les cacher. On sait d'ailleurs qu'elle se déguise en paysanne, en laitière, en reli-

gieuse, en sœur-grise, en fermière, en jardinière, pour surprendre et agacer le roi. — Quant aux habitudes, aux mouvements, au port et à la contenance de son corps, comme dame de la reine, elle n'a jamais pu être, elle ne sera jamais qu'une grisette, car son ton est bourgeois. M. de Maurepas le lui a fait dire ; il a plus fait, il lui a dit dans ses chansons qu'elle a été élevée A LA GRIVOISE. Le roi, blessé de ses premières inconvenances, était obligé de dire à ses courtisans : « C'est une éducation à faire, je le sens bien ; mais il me faut une femme, ne fut-ce que pour réprimer les intrigantes; et dans une éducation toute faite, on ne trouverait pas les autres agréments que j'ai aperçus. — On a su du roi et de M. le Normant qu'elle avait des audaces d'un autre caractère ; mais comme je prends des mesures pour que ces anecdotes soient publiées quand il en sera temps, il est fort inutile pour le public d'entrer dans ces détails : ils ne pourraient être utiles qu'aux mercures du roi. — Quant aux affections de l'âme de la marquise, on sait que le présent l'occupe uniquement ; l'avenir l'intéresse quelquefois très-passionnément ; mais, comme elle ne croit pas à la vie future, elle se soucie fort peu de ce qu'on dira et de ce qu'on écrira après sa mort. Elle a un adage sans cesse à la bouche ; c'est celui-ci : APRÈS NOUS LE DÉLUGE. — Occupée du présent, affamée d'éloges, d'hommages, de respect, vrais ou simulés, de soumissions, naturelles ou forcées, elle se présente en conversation dans un salon de compagnie, ou en se plaçant à table, ou en arrivant dans un cercle, avec le ton imposant d'une femme exigeante qui semble vous dire, en arrivant : ME VOICI, C'EST MOI. »

III

« Quelle décrépitude ! quelle dégénération dans les formes ! quelle saleté dans son visage ! Elle se plait à s'ensevelir habituellement sous une couche de blanc et de rouge ; sa vivacité n'est plus qu'une grimace, une espèce de rire sardonique, sa langueur primitive un abattement. Elle s'imagine, comme les dames de la Cour, qu'avec une couche éclatante de rouge, elle dénaturera les formes sillonnées de son visage ; elle a encore de grands et beaux yeux, mais quel regard part de ces deux voûtes ! Comme elle réunit tout ce qui est nécessaire pour paraître une méchante femme ; l'extrême maigreur de Mme de Pompadour, son teint plombé, gras, luisant et livide, furent des avis qu'elle reçut de la nature que la machine se décomposait. Elle fut dès-lors bien plus méchante, plus inquiète dans la société, plus difficile dans le service et les hommages qu'elle recevait. Elle ne vint plus du tout à Paris. A la cour, elle n'osa plus se montrer avec autant d'audace ; elle se couvrit la figure de blanc, de rouge et de noir ; l'étude de sa mine, de sa toilette, de son habillement, devint chaque jour et plus longue, et plus difficile, et plus compliquée. Elle vit venir de loin la maladie, et elle en trouva rien, ni dans sa raison, ni dans son esprit qui la portât à la résignation. »

La palette plus colorée, plus grasse, plus chargée de fioritures des écrivains d'imagination et des conteurs ne fera pas oublier les données précises sur la marquise

jeune et la marquise vieillie. Le lecteur veut-il nous permettre, non pas un portrait, mais un simple groupe d'observations?

IV

Jeune bourgeoise élégante et spirituelle, maîtresse du roi, plus tard pourvoyeuse du Parc-aux-Cerfs, et cela pour rester à la cour; ouvrier diplomatique avec Bernis et Choiseul; correspondant passager des souveraines de l'Europe; artiste à ses heures; donnant audience aux princes de l'intelligence, les protégeant au besoin, et préparant ainsi, inconsciemment peut-être, la ruine de la Monarchie; arbitre de la mode; concentrant autour d'elle tout le mouvement, toute l'intrigue de Versailles; ayant peut-être surpris le secret du roi relatif à la Pologne; ennemie de ceux qui ne s'inclinaient pas assez profondément devant elle; actrice piquante sur les planches des petits théâtres; compromettant sa santé pour satisfaire les moindres fantaisies de son amant; passionnée pour la gloire de la France, ou ce qu'elle prenait pour de la gloire; donnant ses audiences aux ambassadeurs étrangers et aux présidents du Parlement; éloquente avec eux quand la passion enflammait sa pensée; curieuse de nouvelles, de celles surtout qui sortaient de la ruelle à son adresse, nouvelles qui ne respectaient ni la femme, ni le pouvoir, ni les défauts les plus secrets, les infirmités les plus intimes de l'organisation physique, et nous allons l'établir avec preuves à l'appui; on ne peut plus sensible aux louan-

ges, même à celles de mauvais aloi, dites avec le ton goguenard, quoique grand seigneur, de quelque courtisan évincé des emplois de Cour, ou mécontent; librepenseur en morale, en philosophie, en histoire, en sociologie, ayant sur ces graves questions des idées prononcées d'athéisme et d'indifférence; reléguant l'âme aux oubliettes des amusements académiques; sans tempérament, les sens de glace et l'imagination toujours montée au diapason le plus élevé; voulant plaire, non-seulement au roi, mais à ses familiers, à ses ennemis, aux écrivains, aux poètes, aux peintres, à tous ceux qui distribuent le prestige et la renommée; malheureuse néanmoins, de la première à sa dernière heure de vie à la cour, par une ambition dévorante. par une continuelle défiance, un remords d'autant plus lourd à porter qu'elle ne voulait aucun confident; mauvaise amie, sacrifiant le passé aux exigences du présent, torturant Bernis après l'avoir fait ministre et cardinal, l'excitant sans douleur apparente, si un mot, prononcé plus tard, n'était venu constater le regret; créature qui touche à la fange d'un côté, au trône de l'autre, à toutes les grandes actions, à toutes les profondes combinaisons de Choiseul et des économistes; admirable si elle eut été Reine de fait, mais vile, impudente, coupable, dangereuse pour l'Etat et pour la sûreté de nos relations diplomatiques, dès qu'elle ne pouvait se présenter à l'Europe qu'avec un cortége de devoirs trahis, de principes violés, d'engagements méprisés et foulés aux pieds; moins responsable toutefois que Louis XV, car si elle engagea trop avant la politique française dans les voies de l'aventure, sa fibre

patriotique saigna lors de nos désastres ; en un mot créature déclassée, ambitieuse, se prêtant aux plus honteuses manœuvres pour garder ne fut-ce que l'apparence d'une situation ; — la marquise de Pompadour belle et jeune, mêlée aux affaires du royaume, a, croyons-nous, le droit de bénéficier, dans une certaine mesure, des circonstances atténuantes de l'histoire ; elle trancha de l'homme d'Etat, du diplomate, du philosophe, du protecteur des lettres, parce que Louis XV n'avait aucun de ces nobles soucis ; sans innocenter la Marquise, on peut la plaindre, même après avoir parlé de son déshonneur et de son abjection. Il y a un abîme entre la Pompadour, — une femme légère, — et la Du Barry, — une prostituée.

V

Les ennemis de la Marquise furent aussi nombreux que puissants ; elle fit exiler trois hommes qui laissèrent derrière eux de formidables ressentiments contre la maîtresse, ressentiments chaque jour ravivés par les Remontrances des Parlements, par les inquiétudes sur les résultats de la guerre soutenue contre le grand Frédéric, par les réflexions pessimistes que suggéra l'alliance autrichienne, l'ennemie plusieurs fois séculaire de la France, et mille rumeurs de ruelle. Les trois exilés, Maurepas, de Bernis et d'Argenson, ne commirent d'autre crime que celui d'avoir déplu ; sous une monarchie absolue il faut posséder dans les reins la souplesse qu'on ne trouve pas toujours dans la conscience.

Les politiciens de la vieille école, les amis de d'Aiguillon, ceux enfin qui poursuivaient Choiseul et la marquise d'une haine intense, ne tarissaient pas sur l'évolution diplomatique de 1756, — en mai — et néanmoins Louis XV n'entendait guère raillerie sur l'alliance autrichienne. Le 2 janvier 1757, écrivant au chef de ses agents secrets, le roi disait : « Je trouve très-bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres ; mais ayez toujours en vue L'UNION INTIME AVEC VIENNE, C'EST MON OUVRAGE. JE LE CROIS BON ET JE LE VEUX SOUTENIR. »

N'est-ce pas là un ferme langage tenu par l'homme le plus flottant, le plus irrésolu de son royaume ? Une archiduchesse avait cimenté l'alliance. Marie-Antoinette, devenue Dauphine de France, était le gage demandé par Choiseul, ratifié par Kaunitz et gracieusement offert par Marie-Thérèse. — Que pouvait donc une femme plutôt tolérée qu'aimée, pour changer le cours des événements ? Mais la ruelle, hydrophobe de sa nature, avait besoin de mordre, et elle mordit, question d'habitude. Voici quelques satires, les unes enjouées, les autres sanglantes, toutes démoralisatrices, portant toutes la marque de la double perversion du cœur et de l'esprit. Les manuscrits de l'époque sont remplis de couplets, sorte de prose rimée, sans mérite littéraire, qui resteraient même dans un juste oubli, si l'observateur ne profitait de ces productions de ruelle pour expliquer les événements et les personnages.

VI

Madame Poisson mère, eut les honneurs de l'épitaphe en décembre 1745 :

Ci-git qui, sortant du fumier,
Pour faire une fortune entière,
Livra son honneur au Fermier
Et sa fille au Propriétaire

Couplet sur la première entrevue du roi avec Mme d'Etioles.

Eh quoi ! bourgeoise téméraire,
Tu dis qu'au Roy tu as su plaire,
Et qu'il a rempli ton espoir ?
Cesse d'employer la finesse.
L'on sait que le Roy, certain soir,
Voulut te prouver sa tendresse
Sans le pouvoir.

Couplet sur M. d'Etioles.

De par le Roy je suis cocu :
Peut-on résister à son maître ?
Tel Seigneur en rira peut-être,
Qui l'est par le premier venu.

Chanson sur Mme d'Etioles.

Non, ce n'est point babiolles,
Dit Madame d'Etioles,
De pouvoir sous sa loi
Soumettre le cœur d'un Roy ;
Même le cocuage ;
Se doit mettre en usage :

Qui me blâme aujourd'hui
Serait bien mon mari.
La femme la plus sage
Dirait sans doute aussi ;
Loin d'ici le scrupule,
Il serait ridicule
De fermer le canal
Qui fait fermier général.

Vers du Roy pour Madame de Pompadour. 1745.

Non, rien n'est si beau que Zémire.
Ainsi que mon amour, mon bonheur est parfait ;
Dans tous les yeux j'ai le plaisir de lire
Que chacun applaudit au beau choix que j'ai fait.

Employer deux fois le même adjectif dans un malheureux quatrain, prose boiteuse et sans envergure, est digne d'un rimeur royal ; cela nous rappelle le mot si courageux d'un poète de cour à Louis XIV : « Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle a parfaitement réussi. » N'oublions pas cependant que ce Louis fleurdelisé octroya la permission de jouer l'immortel Tartuffe. La pièce, — écrite aujourd'hui — se jouerait-elle ? Il est permis d'en douter en face de certaines sévérités.

Vers sur la même. 1746.

Louis, par un esprit pervers,
Jouissant de mes pays bas,
Quoiqu'il y trouve mille appas,
En veut encore à mon envers

Couplet sur la même.

Jadis c'étoit Versailles
Qui donnoit le bon goût;
Aujourd'hui la canaille
Règne, et tient le haut bout;
Si la cour se ravale,
Pourquoi s'étonne-t-on ?
N'est-ce pas de la halle
Que nous vient le poisson ?

Pas de commentaire possible. La fille Poisson dut comprendre sans peine. Les courtisans, moins hardis que les sottisiers, le pensaient — sans toutefois l'écrire. Dans les deux camps il y avait conviction.

Chanson sur Madame de Pompadour.

Une petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour un taudis, dis, dis.
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle froidement brûle ;
Et leur flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris, ris, ris.

Cette catin subalterne,
Insolemment le gouverne,
Et c'est elle qui décerne
Les honneurs à prix d'argent, gent, gent.
A sa volonté tout se plie,
Le courtisan s'humilie,
Il subit cette infamie,
Il n'est que plus indigent, gent, gent.

La contenance éventée,
La peau jaune et truittée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fades, le col long, long, long,

Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire.
Les propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson, son, son.

Si dans les beautés choisies,
Elle étoit des plus jolies,
On pardonne les folies
Quand l'objet est un bijou, jou, jou
Mais pour si mince figure
Et si sotte créature,
S'attirer tant de murmure,
Chacun pense le roi fou, fou, fou.

Il est vrai que pour lui plaire
Le beau n'est pas nécessaire ;
Vintimille a su lui faire.
Grand plaisir, cela suffi, fi, fi.
Aussi croit-on que d'Estrades.
Si vilaine, si maussade,
Aura bientôt la passade,
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi,

Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Tous les poissons s'agrandissent,
C'est le règne des vauriens, rien, rien,
On épuise la finance
En bâtiments, en dépense ;
L'Etat tombe en décadence,
Le roi ne met ordre à rien, rien, rien,

La petite bourgeoise élevée à la grivoise, est un trait décoché par Maurepas, courtisan spirituel et frondeur. La chanson est piquante ; elle cingle les échines trop souples d'une telle façon, qu'elle éveilla jusque sur le trône le désir de la vengeance. L'esprit ruelliste se propageait, puisque nous le trouvons chez un des représentants les plus autorisés d'une aristocratie qui ne

voyait même pas le danger, qui ne voulait pas le voir, aveugle et coupable sans excuses.

Chanson sur la même.

Vous possédez le bon ton,
Vous aimez, sage Poisson,
Qu'un peu d'ordure y domine;
Eh bien! on vous en dira,
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Votre mère sans façon
Appeloit tout par son nom;
De cette chaste héroïne,
Vous avez pris ce goût-là;
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Vous contez à tout venant,
Dans le détail le plus grand,
Comment le roi vous patine
Ses transports, et cœtera;
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Vos respectables parents
Ont formé vos jeunes gens,
C'est d'une illustre origine
Qu'on tient les vertus qu'on a,
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Las d'embrasser la maman,
Son vieux ami Tournéan
Le premier, à la sourdine,
Dans votre cœur pénétra;
On vous turlupine, pine, pine.
On vous turlupinera.

Pour s'acquitter avec vous,
Le neveu paya pour tous,
Ce galant à triste mine
De sa main vous honora;
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Après ce vilain mari,
Bridge fut l'amant chéri;
Puis vient la troupe gredine
Des fé, fé, ça, ça, da, da;
On vous turlupine, pine, pine,
On vous turlupinera.

Pour gouverner hautement,
Pour régner insolemment,
Si c'est par là qu'on chemine,
Oh ! du moins on en rira ;
On vous turlupine, pine, pine.
On vous turlupinera.

Couplet sur un portrait de la Marquise.

La gorge molle et fanée,
Le bras maigre et décharné,
Les doigts faits en arraignée.
Et le ventre en falbala ,
La cuisse platte et menue,
La jambe d'une venue
Que termine un pied de grue;
Le bel objet que voilà,
Hi ! hi ! hi ! ha ! ha ! ha !

Vers ajoutés aux précédents.

Est-il permis qu'on offense
Une si rare Excellence ?
Sortant de race et potence,
Qu'on la chasse dans Paris. ris, ris. ris.

N'est-il point de police?
Le pourvu de cet office
Fait trop mal son exercice ;
Il doit en être repris, ris, ris, ris.

Encore sur la même.

Le roi sera bientôt las
De sa sotte pécore,
L'ennui jusqu'entre ses bras
Le suit et le dévore,
Quoi, dit-il, toujours des opéras,
En verrons-nous encore ?

Plaignons sa faiblesse, hélas!
Lui-même il la déplore,
Il est honteux du tracas
Dont la Poisson l'honore ;
Se peut-il que de si foibles appas
Le séduisent encore.

Loin de son vieux galetas,
Sa bile s'évapore;
Joint-elle à ses propos plats
Ceux de cour qu'elle ignore ?
Alors son ton est si bas, mais si bas,
Que c'est bien pis encore.

Les seigneurs jurant tout bas,
Lui disent qu'on l'adore ;
On lui voit faire son cas,
Chacun d'eux s'en honore ;
Le brochet dont elle fait si grand cas
Est le plus vil encore.

Elle attire en ces climats
Tous les maux de Pandore ;
On désire son trépas,
Tout le monde l'abhorre,
Et le mépris qui suit partout ses pas
Est plus cruel encore.

Le *brochet* dont la Marquise fait si grand cas, s'il faut en croire la ruelle sur parole, n'est autre que le duc de la Vallière, fameux par ses honteuses et vieilles relations avec Brissault, et autres personnes exerçant la même honnête industrie. La Vallière se signala entre tous par un abonnement cynique. Les rapports à M. de Sartines sont curieux à lire sur ce personnage de cour. Nous y reviendrons.

Couplet sur la petite bourgeoise

La bourgeoise Marquise,
Et tous ses favoris,
Reviendront, quoiqu'on dise,
Pour toujours à Paris,
Et l'ami la Vallière,
Et le cousin Ferrand,
Et le frère Vandière,
Et l'oncle Tournéant.

Bourgeoise élevée à la grivoise.

Louis, quand votre amour
Pour la Marquise cesse,
Du conseil de la cour
Vous la rendez maîtresse ?
Otez à cette fille
Le timon de l'Etat,
Rendez-lui la béquille
Du père Barnabas.

La ruelle polissonne fit beaucoup de chansons sur la béquille du père Barnabas ; elles ne supporteraient pas l'impression, tant leur tournure, leurs tableaux, le

fond de leurs idées, révoltent la pudeur et la conscience. La feuille de vigne d'une phrase atténuante serait un scandale de plus ; ii faut passer en se bouchant le nez. Ce n'est plus le beau côté comique et railleur du siècle ; c'est la sentine où grouillent les choses impures.

Petits vers.

Oh ! le ridicule axiôme
Qui réduit la France aux abois !
Pompadour croit de bonne foi
Qu'on peut gouverner le royaume
Comme on en gouverne le roi.

Épigramme.

O France, l'espèce femelle
A toujours réglé ton destin ;
Ton salut vint d'une pucelle,
Ta perte vient d'une catin.

Autre sur la même.

Censeurs, Huport est bien vengé,
Rougissez de votre ignorance ;
Son pont a fort bien supporté
Le plus lourd fardeau de la France.

Pour l'intelligence de cette boutade, il faut dire que Huport est le nom d'un architecte, entrepreneur du pont d'Orléans, et l'on prétendait qu'il n'était ni solide ni bien construit. La Marquise passa la première sur le

pont en allant visiter la propriété de Ménars qu'elle venait d'acheter. Et le pont supporta le fardeau.

Même sujet.

Pour soulager la campagne et la ville.
Louis, dit-on, dans sa maison
Fait maint retranchement utile.
Bon ! s'il le fait, il a raison,
Mais un seul vaudrait mieux que mille.
Oui, oui, veut-il à moins de frais
Combler les vœux de ses sujets ?
Veut-il du ciel appaiser l'ire?
Un seul devrait bien lui suffire.
Dois-je le dire ? Eh ! pourquoi non ?
Qu'il se retranche le poisson.

Voltaire, qui savait flatter les puissances du jour, savait aussi, selon les circonstances, les critiquer avec une âpreté remarquable ; — en quelques vers, l'auteur de la Pucelle esquisse un portrait :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le b..... ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman, avisée et discrète,
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour d'une main plus alerte,
Sous un monarque entre deux draps plaça ;
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine
Et sur son rang son esprit s'est monté.

Epitaphe.

Ci-gît d'Etioles de Pompadour,
Qui charma la ville et la cour,
Femme infidèle et maîtresse accomplie :
L'amour et l'hymen n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

Autre.

Ci-gît Poisson de Pompadour :
Elle est ici mieux qu'à la cour.

Autre.

Ci-gît une grande catin,
Qui fut treize ans pucelle
Vingt ans p.....
Et dix ans maquerelle.

Variante.

Ci-gît qui fut quinze ans pucelle,
Vingt ans p..... puis huit ans maquerelle.

D. D. Joannis Poisson Epithaphium.

Hic piscis regina jacet, quæ lilia succit
Per nimis ; an mirum si floribas occubat albis.

Le protégé de la Marquise, le vaincu de Rosbach, le général incapable, l'indigne accusateur du maréchal de Broglie, ne fut pas oublié dans la distribution des méchancetés; la ruelle n'oubliait rien :

Sur M. de Soubise.

Il perd tout ce pauvre Soubise ;
A Rosbach sa tente il perdit,
Il perd aujourd'hui la Marquise :
A l'Hopital il est réduit.

Les lecteurs, tous familiers aujourd'hui avec le XVIIIe, voudront bien donner au mot l'hôpital sa véritable signification, en l'appliquant à la dame qui consolait Soubise des fureurs de l'opinion. Le pauvre homme ! ses plus chauds amis ne pouvaient s'empêcher d'en rire. — Il est vrai qu'à cette époque le vice et la vertu, le génie et la sottise, la gloire et les désastres, tout provoquait le rire, un rire plus dissolvant que les prédications les plus hardies de l'école encyclopédique.

Le Normand épousa une fille Rem de l'Opéra, ce qui fit écrire contre cette victime du mariage :

Pour réparer miseriam
Que Pompadour a fait en France,
Son mari plein de conscience
Vient d'épouser Rem publicam.

VII

Les libelles versaient le ridicule sur la Poissonnaille; la favorite, à différentes reprises, se montra très-irritée contre les parisiens. Le 18 janvier 1751, elle écrit : « En vérité, il deviennent par trop faux à Paris. Je ne les croyais pas bêtes et méchants, mais cela est pra trop fort ! » — Voilà bien le cri du cœur de la femme blessée; son indignation sonne faux.

Jules Soury, — dans une étude savamment fouillée, avec des renseignements puisés aux sources, avec un heureux sens de critique psychologique, l'absence de plus en plus complète de poésie et d'enthousiasme qui marque les investigations des sciences historiques, — l'a déjà fait remarquer : « Dès 1747, Mme de Pompadour avait maigri et perdu la fraîcheur de son teint ; les veilles, les spectacles, les soucis de toutes sortes, en avaient fait un squelette ; elle ne pesait plus que cent onze livres ; sa gorge, plate et desséchée, n'était plus qu'un souvenir ; elle avait la mine défaite, l'air malsain, le bas du visage jaune. De plus elle était affligée d'une infirmité assez désagréable, que Maurepas a chantée en jolis vers satiriques. Pour conserver sa place à la cour, la Pompadour avait dû recourir à mille artifices, tels que le théâtre des petits cabinets, le Parc-aux-Cerfs, la dévotion, etc. En 1756, l'année même où elle se faisait nommer dame du palais de la reine, elle était de fait premier ministre de France. L'Autriche, notre ennemie séculaire, devint un beau jour notre alliée :

les sarcasmes du roi de Prusse, quelques adroites flatteries de l'ambassadeur d'Autriche, le prince de Kaunitz, l'envoi d'un portrait de Marie-Thérèse, et, par dessus tout, l'antipathie du roi très-chrétien à l'endroit des hérétiques, avaient accompli ce beau miracle. La guerre de Sept ans commençait ; avec ses colonies de l'Inde et de l'Amérique, deux cent mille hommes et plusieurs centaines de millions, la France allait perdre sur vingt champs de bataille le vieux prestige de ses armes. La sottise, la frivolité, l'incapacité honteuse de tous les favoris auxquels la marquise livra le commandement, sont choses qu'il est malheureusement très-facile d'imaginer aujourd'hui. — La Pompadour, ajoute le commentateur, n'est pas la seule grisette qui ait présidé, en France, le conseil des ministres. »

Après avoir parlé du style de la Marquise, le critique que nous citons, visant quelques idées en circulation dans un certain monde littéraire, ajoute : « C'est que, malgré tout, elle était de son siècle. Impertinente à la cour, cette petite bourgeoise aurait fait très-bonne figure à la ville, dans les salons que fréquentait déjà une société fort mêlée. Ce n'est pas, à coup sûr, chez madame de Pompadour qu'il faut chercher les traditions du bien dire et de la politesse en notre pays. Mais elle trouvait parfois dans sa nature d'oiseau, vive et alerte, sautillante et fantasque, des idées claires et courtes, des réparties spirituelles, de jolis gestes de coquette ou de reine de théâtre, qui font encore illusion aux critiques de l'ancienne école. Pour ceux-ci, en effet, le décor, les contours et le costume importent surtout dans une biographie. Une femme qui disait « Nous » en parlant

du roi et d'elle-même, qui faisait et défaisait les alliances, nommait les ministres et imposait ses plans de campagne aux armées de la France, qui protégeait les arts et les sciences, dessinait et gravait elle-même, chantait l'opéra et jouait la comédie, — une telle femme leur apparaît presque entre ciel et terre, dans une nuée d'apothéose. Ils font leur cour à la Marquise comme si elle disposait encore des places d'académiciens. Ce qu'il y a de réel et de vrai sous toutes ces actions, au fond de tous ces prétendus talents, voilà ce qu'ils se gardent bien de rechercher. La belle marquise leur ferait peur si elle n'avait plus son rouge ; ils ne le lui ôteront pas. Ces chairs flasques et molles, avachies et décolorées par les veilles et les infirmités, ils ne les voient pas sous la soie aux vives couleurs, dans les plis nobles et nombreux des draperies. C'est bien en vain que les contemporains nous ont laissé, en quelque sorte, le bulletin de la santé de cette femme. Que leur importent ses infirmités de corps et ses faiblesses de tête ?... On n'y regarde pas plus que dans les linges qu'emportent plusieurs fois par jour les femmes de la marquise. »

(Jules Soury, 2 juin 1878).

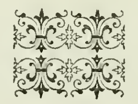
VIII

Madame de Pompadour, née en 1721, morte le 15 avril 1764, maîtresse en titre en 1745, avait régné à Versailles et sur la France pendant dix-neuf ans.

Rongé par l'ennui, blasé sur toute espèce de plaisirs,

artisan et victime d'une diplomatie secrète qui reste un monument de folie orgueilleuse, sans grandeur dans l'esprit, sans énergie dans la volonté, sans affection dans le cœur, jeune homme sans qualités de roi, vieillard sans les vertus de l'expérience, politique sans fixité, sans ardent patriotisme, ne demandant à la femme que les honteuses satisfactions du tempérament, ennuyé jusqu'au milieu des plus brillantes fêtes, — Louis XV supporta lâchement que la Marquise s'occupât des affaires du gouvernement, qu'elle traitât avec Vienne, qu'elle travaillât avec les ministres, les généraux, les ambassadeurs, le maître des postes, tous les fonctionnaires du temps ; le roi abdiqua entre les mains de sa maîtresse ; et celle-ci fut moins coupable que l'aristocratie, moins coupable que les ministres, moins coupable que la Royauté. — Une fille, fut-elle maîtresse d'un Louis XV, reste toujours, quand on le veut d'une volonté ferme, UNE FILLE, — et rien que cela !

Pendant les dix-neufs années de son règne, — et nous employons ce mot à dessein — la Marquise dépensa 36 millions, 924,140 livres, 8 sous, 9 deniers. La ruelle nous a fait connaître les sentiments de l'opinion à son égard. Quant à l'histoire, elle sera plus sévère pour les gouvernants que pour la charmante grivoise. Louis XV reste sans excuses aux yeux de la postérité.





TRAITÉ DU 28 AOUT 1765.

LE COMMERCE DES GRAINS

Le traité secret du 28 août 1765 n'a besoin d'aucune remarque, d'aucun commentaire; aussi, quoique ces rumeurs sur le commerce des blés reviennent souvent dans les ruelles, dans les gazettes, dans les correspondances étrangères, n'ajouterons-nous rien à un document qui possède déjà par lui-même une trop grande éloquence.

« Nous, soussignés, Simon-Pierre Malisset, chargé de l'entretien et de la manutention des bleds du roi; — Jacques-Donatien le Ray de Chaumont, chevalier, grand maître honoraire des eaux et forêts de France; — Pierre Rousseau, conseiller du roi, receveur général des domaines et bois du Comté de Blois; — et Bernard Perruchot, régisseur général des hôpitaux des armées du roi, tous cautions dudit Malisset, demeurant à Paris; — après avoir examiné le traité ou soumission, dont copie est ci-après passée au nom du roi, par Monseigneur le contrôleur-général, le 28 août 1765, audit Malisset, pour la garde, entretien, la manutention et le recouvrement des magasins des bleds du roi, pendant douze années, dont la première a commencé le premier septembre 1765, avons jugé convenable de pourvoir par ces présentes au traitement à faire audit sieur Malisset, et subséquemment aux arrangements relatifs aux commerces et aux renouvellemens successifs des bleds qui ont été confiés audit sieur Malisset; en conséquence, et pour remplir le premier objet, c'est-à-dire celui du traitement dudit sieur Malisset, nous, le Ray de Chaumont,

Rousseau et Perruchot, cautions dudit sieur Malisset, sommes convenus de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Il sera alloué audit sieur Malisset 3 s. pour 250 liv. de grains qui entreront dans les magasins de Corbeil et en sortiront en nature de grains, et qui seront voiturés par ses voitures ; et 5 s. par même poids sur les grains convertis en farine. — (Note de Manuel : En supposant seulement 300,000 sacs de bled, et 100,000 sacs de farine du poids de 250 liv. voiturés par an, ce que ne permet pas de croire l'étendue de l'entreprise, c'est déjà pour Malisset, sur le bled, à raison de 3 s. du sac un objet de 45,000 liv., et sur la farine, sur le pied de 5 s. du sac, un autre objet d'entreprise de 25,000 livres.)

ARTICLE II

Il sera alloué audit sieur Malisset 30 s. pour la mouture de tous moulins qu'il emploiera, soit à Corbeil ou aux environs, à raison du sac de bled pesant 250 liv. — (Note de Manuel : Partant toujours de la même supposition, la mouture seulement de 100,000 sacs de farine, à 30 sous le sac, seroit pour les meûniers 130,000 livres. Mais il est à présumer que Malisset paye moins que 3 s. et qu'il retire sur cela un bénéfice.)

ARTICLE III

Il sera alloué audit munitionnaire 8 s. le septier de grains, du sac de farine ou septier d'issues, et 6 s. par chaque baril que ses bateaux amèneront de Corbeil à Paris, à l'effet de quoi il sera obligé d'avoir toujours à la disposition du service des bateaux suffisamment et en bon état. — (Note de Manuel : Supposé la quantité de 300.000 sacs, la manutention du sac de grains à 8 s. seroit encore pour Malisset un objet d'entreprise de 1,200,000 livres, et le transport de 100,000 barils de farine à 6 s. un

autre objet de 30,000 liv.) — Il sera même tenu de faire garnir les bateaux de sous traits et de couvertures, ou bandes, de telle sorte que la denrée ne puisse être avariée dans les bateaux, desquelles marchandises avariées le dit sieur Malisset sera responsable, comme il le sera aussi desdites marchandises, dans le cas de pertes de bateaux, soit qu'ils périssent par la faute des mariniers, par fortune de temps ou autrement, et par quelque cause que ce puisse être, renonçant de la part dudit sieur Malisset aux exceptions portées par les ordonnances, et reconnoissant que le prix fixé pour ses voitures ne l'a été ainsi que sous la condition qu'il rendroit toujours les marchandises à leur destination, ou qu'il en payeroit la valeur.

ARTICLE IV

Ledit sieur Malisset, dans les prix ci-dessus convenus, ne sera tenu du paiement d'aucun des journaliers qui pourront être employés au chargement et déchargement des bateaux dans les voitures, et des voitures dans les magasins. Il sera pourvu au paiement de ces journaliers sur des états détaillés et certifiés qui seront remis tous les mois au directeur caissier par ledit sieur Malisset, lequel, au surplus, ne sera chargé que des salaires des mariniers, charretiers et journaliers qui seront employés au criblage.

ARTICLE V

Il sera payé annuellement audit sieur Malisset une somme de 500 liv. au moyen de laquelle il se chargera d'affranchir tous les grains et farines employés dans ladite manutention, du droit de minage pendant la durée du bail actuel du sieur Houillard ou du sieur Malisset, ou du bail qu'il pourroit renouveler. — (Note de Manuel : Ces mots, pendant la durée du bail actuel du sieur Houillard, prouvent qu'il a été fait, antérieurement au présent traité avec Malisset, d'autres entreprises à bail pour l'enlèvement des bleds, et qu'on se propose de continuer et renouveler en 1777, si aucuns ne s'y opposent.)

ARTICLE VI

Il sera alloué audit sieur Malisset dix boisseaux de son par jour pour lui tenir lieu du reportage des sacs vuides de Paris à Corbeil et de Corbeil à Paris, et autres ustensiles appartenant à la manutention et pour l'entretien des chemins. — (Note de Manuel : Ce son, à raison

de 12 s, le boisseau, fait 2,190 liv. par an. On vouloit que les *ânes du roi* fussent bien traités.)

ARTICLE VII

Enfin il lui sera passé annuellement une somme de 600 liv. pour lui tenir lieu de ses frais de voyage, même jusqu'à Nogent-sur-Seine, et des dépenses qui peuvent être occasionnées par les différents marchands et commissaires qui vont journellement à Corbeil chez le sieur Malisset ; et dans le cas où il seroit obligé de faire quelques voyages au loin, il sera tenu compte de ses frais de poste, lorsque la distance sera au-delà de vingt lieues de Paris.

ARTICLE VIII

Au moyen desquelles conditions le sieur Malisset s'oblige de faire conduire par ses voitures tous les grains qui arriveront à Corbeil, pour raison de ladite manutention, et de les faire transporter des bateaux ou voitures dans les magasins *près* et *loin*. Il fera aussi faire par les mêmes voitures tous les partages de grains, farines et issues, soit dans les magasins, soit à la mouture, de la mouture dans les magasins, et des magasins aux bateaux, ou chez les marchands ou boulangers à résidence de deux ou trois lieues de Corbeil. — (Note de Manuel : On fait convertir beaucoup de bleds en farine, parce qu'elle se vend plus cher que le bled, et que l'acheteur, qui ne calcule pas, croit y gagner la mouture. D'ailleurs, le sac de farine tient deux tiers moins de volume pour l'emmagasinement et le transport.) — Le sieur Malisset fera cribler tous les bleds qui entreront dans les magasins de Corbeil, et fera moudre tous ceux qui sont destinés à la mouture, et il ne leur sera passé pour tout déchet que vingt et demi pour cent, sans toutefois qu'ils puissent profiter du déchet, s'il se trouvoit moins considérable.

ARTICLE IX

Ledit sieur Malisset voiturera par ses bateaux de Corbeil à Paris, tous les grains, farines et issues qu'il sera jugé convenable de faire venir à Paris, sans qu'il puisse rien exiger au-delà de ce qui a été ci-dessus convenu, sous quelque prétexte que ce puisse être.

ARTICLE X

Ledit sieur Malisset sera tenu des impositions des vingtièmes, des tailles et autres accessoires, sauf à lui à en obtenir la décharge, s'il y a lieu, conformément à SON TRAITÉ AVEC LE ROI. — (Note de Manuel : C'est donc bien avec le roi que le banqueroutier Malisset traite ! Et Laverdy, comme ministre des finances, se réserve de le décharger de toutes impositions.)

ARTICLE XI

Reconnoit, au surplus, ledit sieur Malisset que par l'article 13 de sa soumission du 28 août 1765, il est convenu qu'en cas de mort de sa part... (Note de Manuel : En cas que Malisset meure, ses prétendues cautions s'attribuent tous ses droits, afin que personne ne puisse acquérir ni part, ni droit, ni même de connoissance sur le fond ou dans le produit de la société.) — ladite soumission seroit résolue de droit par rapport à lui, sans que les héritiers ou représentants puissent exercer aucuns droits ni prétentions pour raison d'icelle, et que lesdits sieurs le Ray de Chaumont, Rousseau et Perruchot, ses cautions, jouiront de tout l'effet de ladite soumission ; en conséquence, en cas de mort dudit Malisset, il sera fait un inventaire signé du caissier et desdits sieurs, cautions de l'Etat et situation de l'entreprise, pour les fonds qui pourroient être dus à dit sieur Malisset, être remis à ses héritiers,... (Note de Manuel : Les cautions associés n'entendent pas qu'aucuns juges décident des droits de Malisset. Ce sont eux-mêmes qui se chargent de l'inventaire et des comptes de la situation de l'entreprise actuelle, pour ne donner aux héritiers de Malisset que ce qu'ils voudront.) — après toutefois que l'inventaire et contre-mesurage DES BLEDS DU ROI auront été faits, pour, dans le cas où les quantités APPARTENANTES AU ROI ne seroient point entières, lesdites quantités être complettées par les fonds de l'entreprise, ou par ceux provenans de la succession dudit sieur Malisset, si le déficit dans les quantités provenoit de son fait ; et ledit sieur Malisset s'oblige, tant pour lui que pour ses représentans, de fournir pendant la durée de douze années, ses moulins, bâtimens et magasins actuellement existans à Corbeil, même ceux qu'il

pourra acquérir et faire construire par la suite ; se soumet aussi ledit sieur Malisset à ne faire aucune mouture de grains, achat de bleds, ou vente de farines, transports de grains de chez les marchands, et des magasins de dépôt à Corbeil, ou ailleurs, que du consentement de la pluralité de ses cautions, à moins que les marchés ne soient passés par le directeur qui sera nommé à cet effet. — (Note de Manuel : Indépendamment des achats de grains dans les marchés, on voit que Malisset en faisoit encore chez les fermiers et les laboureurs. Il paroit même qu'il se faisoit pour cela des marchés ou sous-traités par le directeur de l'entreprise, pour faire des achats et enlèvemens par d'autres particuliers que Malisset.) — Toutes lesquelles clauses et conditions ont été acceptées par le sieur Malisset, et garanties par lesdits sieurs, ses cautions. — Et lesdits sieurs cautions, voulant pourvoir à la sûreté de l'entreprise, assurer le progrès du commerce, qui en sera le soutien, et le garantir de tous les événemens, ont jugé convenable de former un fonds qu'ils augmenteront suivant l'exigence des cas, et à la contribution duquel ils ont trouvé juste de faire participer le sieur Malisset, tant pour lui procurer une portion des bénéfices, si aucun il y a, que pour le rendre plus attentif et plus vigilant, en le faisant contribuer aux pertes, si les événemens en produisent quelques unes. En conséquence, ledit sieur Malisset et lesdits sieurs cautions sont convenus de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

La totalité des fonds d'avance sera distribuée en 18 s. d'intérêts et répartis :

Savoir,

M. de Chaumont. . . .	4 s.
M. Rousseau	4 s.
M. Perruchot	4 s.
Le sieur Malisset . . .	6 s.
Total.	18 s.

ARTICLE II

Les fonds convenus pour chaque sol d'intérêts resteront fixés, comme ils ont été faits, à la somme de 10,000 liv. sauf, suivant les circonstances,

à les augmenter ou diminuer, ce qui ne pourra être arrêté que par une délibération signée au moins de trois intéressés.

ARTICLE III

Les sieurs Ray de Chaumont, Rousseau et Perruchot sont convenus, pour exciter davantage le zèle et l'émulation dudit sieur Malisset, de lui donner deux sols sans fonds sur les six, pour lesquels il est compris dans la présente soumission; en conséquence, ledit sieur Malisset ne sera tenu de faire les fonds convenus que pour quatre sols seulement. — (Note de Manuel : La fixation à 10,000 liv. par sou, qui ne fait pour 18 sous que 180,000 liv. de fonds d'avance, n'étoit qu'un déguisement supposé, car il a fallu des millions pour approvisionner les magasins construits, et ceux à construire dans tout le royaume, et remplir les voitures, les bateaux et les navires qui alloient d'un port à l'autre. Ce qui le prouve, c'est que toutes les parties d'entreprise réunies, estimées bien au-dessous de ce qu'elles sont dans l'exécution, se montoient déjà pour Malisset à 260,000 liv. de charge, sans les gros bénéfices de six sous d'intérêts. Comme il avoit deux sous d'intérêt sans fonds, on ne peut guère douter que les 4 sous d'intérêts qui restoient sous son nom, ne fussent pour M. de Laverdy, qui ne devoit pas se montrer.

ARTICLE IV

Le sieur Goujet a été choisi et nommé pour directeur et caissier de ladite entreprise, sous le cautionnement du sieur Perruchot. (Ils étoient parens.)

ARTICLE V

Il sera pourvu, incessamment, au logement dudit sieur Goujet, tant pour lui que pour les bureaux de l'entreprise, qui seront établis dans le même lieu.

ARTICLE VI

MM. les intéressés tiendront leurs assemblées dans la maison dudit

55

sieur directeur-caissier, et tous les papiers, titres et comptes de l'entreprise, y seront déposés sous la garde dudit sieur directeur-caissier.

ARTICLE VII

Il sera pourvu aux appointements, frais de bureau et de loyer dudit sieur Goujet par une délibération qui sera signée au moins de trois intéressés.

ARTICLE VIII

Les appointements dudit caissier, ceux des autres employés, les frais de bureau et ceux de loyer seront payés par ledit sieur caissier sur des états qui seront arrêtés à la fin de chaque mois, et signés au moins par trois intéressés.

ARTICLE IX

Il sera arrêté, tous les trois mois, un état d'intérêts, à raison de dix pour cent des fonds de mise, et tous les ans, après le bilan, ou inventaire général de l'entreprise. il sera pris une délibération pour la répartition des bénéfices, si aucun y a, et le montant desdits intérêts, ainsi que celui de la répartition des bénéfices, sera payé par le caissier, sur les états qui seront signés au moins de trois intéressés.

ARTICLE X

En conséquence du dernier bilan, clos et arrêté au dernier novembre mil sept cent soixante six, il sera réparti provisionnellement à chaque sol d'intérêt la somme de 2,000 liv. qui sera payée par le caissier sur l'état arrêté et signé au moins de trois intéressés.

ARTICLE XI

Toutes les reconnoissances qui ont été fournies jusqu'à présent à chaque intéressé par les fonds d'avance, résultant de leurs intérêts, seront converties en des récépissés du caissier, sous les mêmes dates, et qui seront contrôlés par un intéressé.

ARTICLE XII

Le compte de ladite entreprise sera fait et rendu par le directeur, et arrêté, annuellement, dans le courant du mois de novembre, signé au moins de trois intéressés, pour servir de base et de compte général aux

représentans d'aucuns des intéressés qui pourroient décéder pendant la durée de ladite entreprise, étant convenus respectivement, lesdits sieurs Malisset et ses cautions, qu'arrivant le décès d'aucun intéressé, son intérêt accroîtra aux autres par portion égale, et ses représentans ne pourront répéter que ses fonds de ladite mise, les intérêts à dix pour cent, jusqu'au jour du remboursement de ladite mise, et la portion, à lui revenante, dans les bénéfices arrêtés par le dernier compte, au moins sur les fonds de mise, s'il se trouvoit perte au dernier compte.

La convention portée au présent article n'aura lieu, néanmoins, qu'autant que le ministère se préteroit *à décharger les biens, meubles et immeubles de l'intéressé décédé,* du cautionnement solidaire, et dans le cas où ledit cautionnement subsisteroit, alors les héritiers ou représentans jouiront de l'intérêt en entier, pour participer aux pertes et bénéfices; et il est seulement convenu que les héritiers ou représentans se contenteront, pour établir leur prétention, de la copie, signée et certifiée, des autres intéressés, du compte arrêté annuellement, de la situation de l'entreprise et des différentes délibérations, ordres de paiement, et autres arrêtés faits pendant chacune desdites années, jusqu'à l'expiration de la commission du sieur Malisset, ACCEPTÉE AU NOM DU ROI, par Monseigneur le contrôleur-général. — (Note de Manuel : On fait assez pressentir, par cette disposition, qu'on est dans l'habitude de se pourvoir vers le ministre de la finance pour cette décharge, ce qui, suivant les articles 5, 10, 20, des engagements de Malisset, feroit soupçonner que les traités pour l'enlèvement et enchérissement des bleds étoient également redigés et permis par M. Bertin, qui, comme M. de Laverdy, a fait trop de mal dans le ministère pour y avoir fait aucun bien ; — dans le cas où un nouveau contrôleur-général ne voudroit pas se prêter à commettre ces infamies, SOUS LE NOM DU ROI, on fait entendre qu'on accordera, par un sacrifice involontaire, l'intérêt en entier aux héritiers de l'intéressé décédé, plutôt que de laisser la justice ordinaire pénétrer dans la mystérieuse entreprise.

ARTICLE XIII

Aucun intéressé ne pourra céder son intérêt, en tout ou en partie, sans le consentement unanime des autres intéressés ; et arrivant qu'il fut

fait une cession au préjudice de la présente clause, est ici expressément convenu que les intéressés auront la faculté de réunir l'intérêt cédé en remboursement, seulement, au cessionnaire, le capital du cédant, et les intérêts à cinq pour cent, du jour de l'acte de cession, et en lui tenant compte des bénéfices, ou lui faisant supporter les pertes depuis le dernier compte, comme il est dit en l'article XII.

ARTICLE XIV

Le directeur sera autorisé à passer des marchés, conformément aux délibérations; il sera tenu d'en faire approuver les clauses et conditions, avant la signature, par deux intéressés ; et aucun d'iceux ne pourra faire de marchés particuliers, à l'exception du sieur Malisset, qui pourra vendre des sons et farines, jusqu'à concurrence de 3,000 liv., à charge de faire enregistrer les ventes qu'il aura faites dans le jour. — Note de Manuel : Cette petite vente particulière de son et de farines, à raison de 3,000 liv. par chaque jour, faisoit pour 300 jours 933,000 liv., sans parler des reventes des bleds, qui se montent à plusieurs millions.

ARTICLE XV

Aucuns des intéressés, directement ou indirectement, ne pourront entrer dans aucune société pour raison du commerce des grains et farines de Paris, ni sur les rivières de Seine et de Marne, et autres navigables, affluentes en icelle, que de l'agrément, par écrit, des autres intéressés, sous peine d'être exclus de la présente entreprise, à l'exception de M. de Chaumont, relativement à sa manufacture de Blois, ou à son commerce maritime.

ARTICLE XVI

Il sera tenu toutes les semaines, au jour qu'il sera convenu, et dans l'appartement qui sera destiné à cet effet dans la maison du caissier, une assemblée pour conférer des affaires de l'entreprise ; et pour engager d'autant chaque intéressé à s'y trouver exactement, il sera payé par le caissier, en conséquence de l'état qui sera arrêté à la fin de chaque assemblée, un louis d'or de 24 livres à chaque intéressé présent. — (Note de Manuel : Il se tenoit des comités extraordinaires lorsque quelques avis du peuple faisoient crain-

dre une de ces insurrections qui ont été si longtemps des crimes avant que de devenir des devoirs.

ARTICLE XVII

Chaque jour d'assemblée, le caissier remettra un état des fonds de la caisse, un second état de situation de l'entreprise en actif et en passif, et un troisième état des quantités de grains et de farines qui seront dans les différents magasins et entrepôts.

ARTICLE XVIII

Il sera pourvu aux instructions à donner au caissier-directeur, tant pour la comptabilité que pour la correspondance et les autres opérations relatives à ladite entreprise par des délibérations qui seront signées au moins par trois intéressés.

ARTICLE XIX

Il sera délivré annuellement une somme de 1,200 livres aux pauvres, laquelle sera payée par quart par le caissier à chaque intéressé pour en faire la distribution ainsi qu'il jugera convenable. — (Note de Manuel : Faire l'aumône à ceux qu'on affâme !)

ARTICLE XX

Ratifions en tant que de besoin les arrêtés, délibérations et autres actes précédemment faits, comme ayant été jugés nécessaires au bien et à la sûreté de l'entreprise.

Fait en quadruple à Paris, le 28 août 1765.

Suivent les signatures.

Nous en convenons humblement, cette ruelle, quoique intéressante au point de vue historique d'une question obscurcie à dessein, n'a aucune allure Richelieu, Lauzun, Pompadour ou La Popelinière, — elle manque de rose et de poudre ambrée, on n'y sent pas courir le

frisson amoureux de l'époque, elle est plutôt une constatation attristée, la preuve d'un scandale public; — nous avons cru néanmoins qu'elle avait sa place marquée dans notre livre, puisque la ruelle va, rieuse, folâtre, spirituelle et conteuse, des bas-fonds de la société au Versailles doré et insolemment sceptique des courtisans, puisqu'elle répète à la rue les secrets du salon, les mystères du boudoir, les scandales de la cour, les petits bruits et les grandes nouvelles, les on-dit du quart-d'heure et les événements qui sont le propre de l'histoire. — La foule des dernières années du siècle pressentit bien les agiotages sur les blés, elle en fit l'objet de ses plaintes, de ses doléances et de ses plus sombres menaces. Louis XV porta ainsi à la Royauté le dernier coup et le plus terrible qu'elle put recevoir. Ce n'est pas en 1789 qu'elle s'écroula, la Monarchie; — Louis XV la coucha dans son cercueil le 10 mai 1774.





LES FEMMES

DE MOYENNE VERTU & LEURS ENTOURS

CONDITION SOCIALE

Curieuses Notes

adressées sur elles

AUX LIEUTENANTS GÉNÉRAUX DE POLICE

I

Les prostitutions de la femme s'étalèrent éclatantes au siècle dernier ; le respect humain, foulé aux pieds, ne laissait place qu'au besoin de jouir sous sa forme la plus bestiale, par conséquent la moins accessible aux capricieuses fugues de l'imagination ; le cœur, lui, toujours ardent, toujours à l'écoute d'un rêve, d'un idéal de plaisir, de chair parfumée, savait se contenter des moindres satisfactions, des frémissements à peine accen-

tués d'une jolie gorge, des cieux entrevus sous les cils longs et soyeux d'une courtisane à la mode, des mots échevelés, jetés brûlants et sonores entre deux spasmes, et des tortures que l'on subit après les avoir longtemps désirées ; — le cœur de l'homme ne voulut pas capituler, il supporta des complaisances inouies, l'amour vendu l'abreuva de souffrances. Et la femme ne fut pas moins à plaindre, puisqu'elle abandonna la famille et son charme d'intérieur pour les fanges de la rue.

Les entours de la femme, alors comme aujourd'hui, tinrent plus aux nécessités des sens qu'à la nature des relations. Dans cette société si profondément ennuyée, sceptique de bonne heure, ne croyant à rien, n'ayant d'opinions que les opinions agréables à colporter dans les milieux les plus divers, faciles à soutenir avec les sophismes et les paradoxes de conversation quotidienne, la femme régna despotiquement, elle porta le sceptre avec l'insouciance d'une fille d'Ève, avec des facilités de mœurs qui rompirent la glace des conventions et des préjugés.

La chair, encore la chair, constamment la chair, — telle fut la devise d'une époque où les sentiments vrais furent tellement rares que leur constatation fait le désespoir des observateurs attentifs.

Physiologiquement, la femme n'offre aucune remarque nouvelle ; ses sens, plus ou moins aiguisés, plus ou moins raffinés, excités par le bouge ou les petits appartements d'une Brissault, rendent le son moqueur ou satisfait du désir ; — et rien ne détonne dans cette musique de l'amour, que le participant soit un duc de la Vallière, un duc de Richelieu, un duc de Lauzun,

un Louis XV même, un prince de Conti, un prince de Ligne, un prince de Soubise ou quelque sottisier en quête de nouvelles ; — les sens de la femme ne varient pas ; elle cède, elle se livre ; le tempérament, juge souverain, prononce le dernier mot.

En amour, l'école de la sensation rencontra beaucoup d'adeptes au XVIIIe ; et comment se représenter d'une autre façon les classes dépossédées du prestige de l'intelligence, prestige qui passait dans une autre sphère, révolutionnant ainsi les habitudes spéculatives de la société monarchique ? La sensation remplaça l'école du sentiment, jugée bonne tout au plus pour les naïfs et pour les platoniques. Poussée à ses conséquences finales, la philosophie des sens produisit le dévergondage dans les pensées, la débauche dans les cœurs, le trouble dans toutes les facultés. Le seigneur de la cour, le représentant diplomatique de l'étranger, le jeune talon rouge, frais débarqué à l'Œil-de-Bœuf, la grande dame, l'intrigante de salon, la fille entretenue, se ruèrent au plaisir ; la sensation laissa sur les lèvres humides, sur les gorges haletantes, sur les fronts en sueur, sur les joues fatiguées, dans les mystérieuses profondeurs de l'organisme, une impression si vive, une ardeur sitôt renouvelée, une nouveauté si puissante qu'il fallut les dangers et les écroulements, les menaces et les exécutions, les frissons de douleur et le sang versé pour rappeler aux notions de la vie ordinaire une société pétrie par la femme, abusée par elle, ne voulant pas se réveiller, et croyant encore, sous les verrous de la Terreur, que son Dieu, la sensation, saurait opérer des métamorphoses et des merveilles.

Le portefeuille de M. de Sartines contient une série de révélations que l'on peut effleurer, mais qu'il est impossible de reproduire dans tous leurs termes, dans leurs circonstances, dans leurs détails ; il dévoile les turpitudes de ces hommes

> Cherchant, la bourse en main, de beautés en beautés,
> La mort qui les attend au sein des voluptés.

Les noms de ces filles appartiennent au domaine public ; sorties de là, elles doivent y rentrer ; l'historien de mœurs n'a qu'une chose à faire : les laisser à leur place ; — quant aux noms aristocratiques, les plus illustres noms de la Monarchie, les plus précieuses épaves des Croisades, les intérêts de famille nous en interdisent la publication. Et personne ne peut nous faire un crime de ce scrupule.

Compulsons le dossier ; l'intérêt ne manquera pas, un intérêt particulier, un enseignement, quelque chose comme l'analyse médicale faite sur le cadavre d'un homme avec lequel on a beaucoup vécu ; et quelle lumière se dégage d'une étude de ce genre, présentée à la fin d'un siècle qui, lui aussi, a demandé ses ivresses à la sensation. Le mot seul a changé ; — le naturalisme en amour est tout aussi brutal que les diverses évolutions de la chair au XVIII[e]. La biographie des filles de rue est une nécessité de notre œuvre ; il n'a fallu rien moins que cette obligation pour écarter nos légitimes répugnances. On ne peut pas toujours respirer des roses ; il faut remuer de la boue quand on écrit sur les mœurs ; on la rencontre dans le salon aussi abondante que dans la rue.

II

« La demoiselle Roze Alexandre, de la Serre, en Bourgogne, d'une jolie taille, les cheveux bruns, les yeux noirs, la bouche grande, mais les dents belles, a appartenu à M. de M***, qu'elle quitta, tout richement entretenue qu'elle étoit, pour suivre le mousquetaire S*** en hôtel garni. *Il ne lui fit que des dettes.* Forcée d'entrer chez une femme du monde, elle y rencontra le chevalier de L***, qui, avec 4,000 livres de meubles la rendit presque sage. »

Accommodant personnage ce mousquetaire, aimables mœurs, conduite Régence au bas mot. Faire des dettes à une femme, quoi de plus naturel, de plus simple, de plus comme il faut ? Il y a, dans notre langue, un terme énergique pour qualifier ces messieurs, — c'est le nom d'un poisson qui se mange avec un fruit très-connu.

« La Dorval, qui est devenue la marquise d'A***, fit ses premières campagnes avec un soldat qui déserta pour elle. Comme elle en étoit lasse, elle lui fit casser la tête. Une compagnie entière l'épousa. Elle déserta à son tour pour suivre une troupe de comédiens. De rôles en rôles, elle parvint jusqu'à Paris, où M. D*** ne lui avoit encore fait que des billets, lorsqu'un regard de M. le duc D*** fit naître à un chevalier de Saint-Louis l'ambition de la prendre pour femme. Il en mourut. Elle se retira en carosse drapé au couvent des Cordeliers, où elle essaya plusieurs maris, sans pouvoir en décider un à se charger d'elle.

« Geneviève, bâtarde du dentiste Capron, qui avoit

assis sur sa tête 800 livres de rente ; sa mère faisoit tous les jours la partie du docteur S*** qui brûloit de jouer avec la fille. Pour occuper son cœur, on l'envoyoit à la messe. Mais elle y rencontra L*** de l'Opéra, qui lui précha l'amour du prochain.

« La marquise de S***, créole, a le plus joli pied de Paris. Le baron de B*** l'a déterminée à se venger de son mari qui n'a qu'une main.

« Le prince de C*** a été blessé par une petite fille ...... Il en veut beaucoup à Guérin, son chirurgien.

« M. T***, officier aux gardes, avoit presque à lui la Cremille. Il vouloit encore avoir madame Mars. Cette envie lui coûta une robe et une boite d'or. Cremille l'épie, et, en fiacre, à la porte de sa rivale, elle donne des soufflets au bigame, qui, dans la rue, en plein jour, demande pardon, et promet qu'il ne reviendra plus là où il est. Il faut qu'il signe sa promesse, elle a été envoyée à madame Mars, qui lui en fera faire une autre.

« M. de B*** a pris mademoiselle Montenoi qui sortoit des remèdes ; et, comme il ne peut lui donner que 300 livres par mois, elle se réserve des........

« La Gourdan a envoyé la demoiselle Martin chez le comte du Barry, qui l'a présentée au marèchal de R***, et il les a laissés ensemble dans sa chambre. »

Ce du Barry, que nous croyons devoir imprimer en vif, n'est autre que le comte Jean, l'ami de Lebel, le valet de chambre de Louis XV ; on voit qu'outre la fourniture royale, du Barry rendait encore des services aux gentilshommes les plus qualifiés de la cour ; son amie, la Gourdan, servait de trait d'union moyennant

finances. — Et de bonnes âmes s'étonnent quelquefois du subit écroulement de la société élégante du XVIIIe; une seule chose nous confond, c'est qu'elle ait pu vivre aussi longtemps avec un pareil cancer au cœur.

« Marie Viot, commença par gagner trois livres par semaine, que lui donnoit le clerc du commissaire B***. M. F***, secrétaire des commandements du duc *** lui donnoit davantage, lorsque le vicomte de G*** lui acheta une terre de 12,000 livres.

« Julie Brebant *postillonna* longtemps dans les hôtels garnis, lorsque la M***, qui avoit l'honneur de fournir Monseigneur le maréchal de ***, la lui présenta. Il la trouva assez jolie pour se la conserver dans un couvent, à Ruelle, où elle entra comme sa filleule. Elle venoit de tems en tems remercier son parrein. Il vouloit en faire une marchande de modes pour s'assurer à lui-même un magasin ; et la petite ingrate épousa un brocanteur, qui, aimant mieux le vin qu'elle, la vendit au public.

« Marie Dascher, fille d'un chirurgien, fut amenée à Paris *par sa mère même*, qui la promena dans la galerie de Versailles, en cauchoise, sous les yeux de Louis XV, et elle ne rencontra que ceux du marquis de V*** qu'elle rendit heureux comme un roi. »

Livrée par sa mère.... Les mémorialistes du temps sont curieux à lire ; leur langue est malheureusement trop caractéristique, elle nomme trop un chat un chat, et autres choses moins anodines ; l'écrivain ne peut même pas gazer, la phrase ne s'y prèterait pas. Au reste, l'étonnement cesse, lorsqu'on songe au recrutement du Parc-aux-Cerfs : les mères y amenaient leurs

enfants, il fallait souvent attendre, la fourniture étant plus forte que le débit.

« La demoiselle Laboissière, qui corrigeoit ses cheveux roux avec un peigne de plomb, ne ferma sa fenêtre, que quand M. P***, fils du caissier du ***, s'engagea à lui tenir lieu de tous les passants.

« La dame L***, de Bordeaux. C'étoit une mercière. Dégoûtée de son mari, elle déserta avec armes et bagages, pour suivre un séducteur qui lui chantait :

Si Zerbin étoit roi,
Zerbine seroit reine.

« Elle fut trop heureuse de rencontrer dans le jardin de l'arsenal un vieux .... qui lui offrit, si elle vouloit encore souffler ses cendres, cent cinquante livres par an et une place dans son testament.

« Jeanne, fille d'un maçon, qui ne vouloit pas qu'on l'embrassât quand elle étoit petite. Il avoit peut-être lu ce que disoit madame de Maintenon, que les baisers fânent les enfants. Mais elle avoit une tante, maîtresse de l'ambassadeur turc, qui n'étoit pas de cet avis-là : et c'est chez elle qu'elle fit ses humanités.

« Marie-Jeanne eût des diamans avant que d'avoir des chemises. C'est M. de L***, qui, des mauvais lieux l'amena aux ballets de la Comédie française, où elle porta la réputation que lui avoit donné, dans la rue des Deux-Ecus le nom qu'elle y avoit pris de Mistouflet. M. L*** l'aima beaucoup. C'est une très-jolie sotte.

« Yoris. Un juif la mit dans ses meubles, en lui enjoignant d'ouvrir ses fenêtres quand il tonneroit, parce que ce pourroit être le Messie qui arrive. Il l'a ren-

voyée comme Abraham renvoya Agar, avec un morceau de pain et une cruche d'eau. Elle ne s'attacha plus qu'à des chrétiens.

« La dame Martin. Elle s'étoit mariée malgré ses parents. Le baron d'A***, qui avoit ses vues, protégea ces jeunes époux. Il donna une place à l'un : c'étoit en demander une à l'autre. Les ronces vinrent où ne devoient pousser que des roses ; et il ne resta plus à tous que les longs remords des courts plaisirs.

« La baronne de V*** plait aux étrangers parce qu'elle a le don des langues. Le comte de M***, chambellan de l'Empereur, l'étudie comme une grammaire ; aussi sait-il bien accorder les genres.

« M. J***, joaillier de la couronne, a offert à la petite Berville tout ce que le roi lui doit, plus de 1,800,000 livres ; mais elle n'aime pas trop les effets royaux. »

Il ne manquait plus que ce mépris à la signature royale. Signe des temps. Law, l'adroit écossais, commença la banqueroute, favorisée par une coupable complaisance du Régent. On ne voulut pas entreprendre de réformes en 1723, ni M. le Duc, ni le cardinal de Fleury; plus tard, les dépenses des premières favorites, le goût des achats, si prononcé chez la marquise de Pompadour, la rage des bâtiments, qui la posséda toute sa vie, les prodigalités de la Du Barry, — est-ce que tout cela ne devait pas aboutir à ruiner le crédit national ? Mais une petite Berville faisant la moue quand on lui offre des effets royaux, c'est le comble et le châtiment. On peut voir jusqu'où descendit la royauté.

« M. de la T***, l'américain, qui, avant de prendre les mœurs parisiennes, ne savoit pas qu'une femme est

comme une ville, où le vainqueur, quand il y entre, y laisse les anciens habitants, avoit fait une scène à la Castillan, parce qu'elle faisoit danser avec lui ceux qui ne lui donnoient rien pour les violons. La belle boudeuse ne vouloit plus le voir. Il se jeta à ses genoux : inexorable ; il lui jura de l'aimer toute sa vie : inflexible ; il lui offrit une bourse : elle sourit. — Levez-vous, on croiroit que je vous pardonne.

« Le duc d'A*** a fait dire à la Dervieux que, si elle vouloit se donner la peine de passer un matin à son hôtel, il lui feroit le cadeau qui lui feroit le plus de plaisir. La proposition étoit trop vague ; ce qu'elle vouloit, c'étoit six mille francs. Elle ne déjeunoit pas à moins.

« Le comte du Barry marchande la Duroix, native de l'Alsace. C'est sa mère qui la vend. Elle lui promettoit ce que l'œil n'a jamais vu, et il ne trouva rien d'extraordinaire que de s'y voir.

« Mademoiselle Mars, qui n'est pas d'un bon teint, croyoit faire fortune à Londres. Elle ne savoit pas que les Anglois n'aiment pas le rouge.

« Le chevalier de Jaucourt a acheté deux aigrettes de diamans, l'une pour la princesse de B*** l'autre pour la B***. Celle-ci seroit piquée de la comparaison. »

Ils ne furent donc pas sincères, les platoniciens de l'amour, car Jaucourt, surnommé Clair-de-lune dans les petites réunions de la princesse du Maine, à Sceaux, filait la pure affection aux pieds d'une illustre dame ; comme il y a deux morales, la petite et la grande, il y a deux conduites, celle que l'on montre et celle que l'on cache. Eternel jeu de la nature humaine.

« Du Barry, qui regarde la Beauvarnier comme une terre, l'afferme tantôt au duc de R***, tantôt au marquis de V***. Elle lui rapporte beaucoup.

« La Desforges avait prié le baron D*** de vouloir bien lui faire raccommoder sa tabatière par son bijoutier ordinaire. Il fit plus, il lui prêta la sienne qui étoit très-belle, puisqu'il étoit riche. Quoiqu'il n'y eût pas son portrait, elle s'y attacha tellement qu'elle ne la lui rendra jamais.

« M. de S*** avoit envoyé son bonnet de nuit chez la Beaupré. Il arrive à l'heure du berger. Quelle fut sa surprise ! Un laquais vient au-devant de lui : Mademoiselle est désespérée de ne pas vous recevoir. Elle a été forcée de donner à souper à M. J***, et elle vous prie de ne pas vous compromettre. La prudence l'emporte sur la colère. Il se retire. Mais où exhaler son dépit ? Chez la Brissault, où tout concourt à le consoler. La fierté succède à la jalousie. On ne hait pas ce que l'on méprise. Il voulut du moins la faire rougir de ses bienfaits ; il envoye à celle qui osa manquer à un fermier général cinquante louis pour faire ...... avec une bassinoire d'argent. Elle lui fit passer des remercimens et des excuses qu'il ne reçut pas. C'est là le plus beau moment de la vie de M. de S***.

« M^e de S***, la femme du ministre ...... donne souvent rendez-vous dans son carrosse à un gendarme qui a une figure *à la Saxe*. Le cocher, qui n'a pas d'yeux derrière la tête, ne sait pas pourquoi ses chevaux s'arrêtent tous les soirs rue Saint-Martin, au coin de celle de Montmorency.

« Le prince de R*** a écrit à madame de F..... qu'il

avoit vendu deux terres 1,400,000 livres, et qu'une coupe de bois lui rendroit mieux de 500,000 livres. Elle espère bien qu'il y a de quoi payer ses dettes; mais comme ses besoins sont pressans, elle se fait donner de l'argent par un certain H***, qui en vend ordinairement plus qu'il n'en donne; au prix où elle l'a, c'est le bien payer, car il est laid comme le vice. »

La F..... est la dame avisée qui acheta un nom et un titre; nous avons donné la pièce de mariage. On trouva sur son compte les plus désopilantes aventures; elle eût dépensé les revenus du royaume; elle mourut vêtue de loques et manquant de pain.

« Le duc de la V***, qui se lasse d'avoir des filles à bail, propose à Brissault un abonnement; elles lui arriveront à..... franches de port, moyennant 6,000 livres par an, le premier trimestre payé d'avance. »

Le cynisme du XVIIIe se montre là dans toute sa crudité; la particularité de l'abonnement est le plus beau trait du genre — et le plus fort. On a pu l'imiter depuis; mais assurément personne ne fera mieux. Le commerce, entendu ainsi, est un trait de génie. Le caprice et la passion de l'amour avaient disparu; il ne restait rien que l'habitude.

« Me la marquise de P*** est folle d'un commis. Elle a plus de quarante ans; mais elle prétend qu'une marquise n'en a jamais trente pour un bourgeois. Ils se promettent encore l'attachement de la colombe, la volupté du passereau et la fidélité des tourterelles.

« N'est pas toujours femme de bien qui veut, à ce que dit la femme d'un épicier de la rue du Pont-aux-Choux, qui, de sa boutique, a passé à l'Opéra. Son

mari la laissera là, pourvu qu'elle lui donne quelques billets d'entrée.

« Le chevalier D***, qui n'a pas beaucoup de crédit, a choisi, pour défrayer la Souville, la saison où il ne faut à ces demoiselles que du taffetas et des blondes.

« Le duc de W*** a fait proposer à la marquise de ***, qui expie au Châtelet des escroqueries, de lui donner de quoi ravoir de la considération, un carrosse et un cuisinier. C'est pourtant lui qui, lorsqu'on lui demanda ce qu'il aimoit mieux des filles ou des chevaux, répondit : J'aime les filles; mais j'estime plus les chevaux!

« M. l'ambassadeur ***, très-inconstant, qui avoit pour maxime, *non bis in idem*, s'est fixé auprès de madame Carlin; et Arlequin, pour être toujours plaisant, ne le voit pas sans lui montrer les cornes.

« Le baron de V***, dont la jalousie est à l'amour ce que le vinaigre est au vin, ne va jamais à l'Opéra que pour montrer ou le pied ou le poing à la figurante Laforest. On l'entend murmurer : *Sors d'ici, coquine ; prends ton paquet.* Qui ne la prendroit pour un ange, quand elle lui répond : Monsieur a toujours le petit mot pour rire.

« Voilà plusieurs jours que les filles n'étrennent plus. On prétend que c'est parce que les femmes sont moins chères qu'elles. »

III

Les entours de la femme, on les connaît maintenant; entretenues, la domesticité de la débauche les dégrada, les punit de leurs audaces de mœurs, les courba sous

un joug de fer; — simples filles, elles furent à la merci de messieurs du guet et des inspecteurs spéciaux, ceux qui avaient charge de divertir le petit lever de Louis XV, le plus illustre ennuyé de son royaume; — attachées aux courtisans, à quelque duc et pair, à quelque maréchal, voire à quelque prince du sang, elles ne cessèrent pas de porter une lourde croix, une étroite inquisition les mettait à la merci des gens des lieutenants-généraux; et rien ne put jamais améliorer une situation intolérable. La tyrannie de l'homme s'exerça violente; la chair frissonna, la nature sentit des révoltes, et il n'en fallut pas moins se courber sous le joug.

La condition sociale des femmes libres, — quelle cruelle ironie dans ce mot libre! — ne fut qu'un tissu d'amertumes, de déceptions, de larmes, de subits repentirs, aussitôt noyés dans une débauche plus dégradante que l'ancienne; la condition sociale se trouva tout à fait en dehors de la famille, de ses joies, de ses immenses bonheurs, couronnés encore par les touchantes satisfactions de la maternité. La femme, livrée à l'homme par la misère, par les dépravations qui couraient dans l'air du XVIIIe comme des vents orageux chargés d'électricité, souffrit dans son intelligence, dans son cœur, dans sa chair, dans ses aspirations: elle fut l'instrument du plaisir. Ce n'est ni plus haut ni plus bas qu'il faut chercher la condition sociale: elle est là; et ce n'est pas le moindre déshonneur d'un siècle qui ne sut respecter ni la mère, ni l'épouse, ni la famille, ni l'enfant, qui ne sut être grand que dans le petit, qui ne sut être sublime que dans l'ignoble.



L'ACADÉMIE, L'EXIL & LA FAVEUR

OU LES TROIS QUATRAINS

SAINT-AULAIRE A SCEAUX

MAUREPAS A LA COUR

LE PETIT ABBÉ AVANT LE MINISTÈRE

ET LE CARDINALAT (DE BERNIS)

I

Siècle de petits vers, de madrigaux, de quatrains et d'impromptus, le XVIIIe ; — siècle de premier jet dans la pensée, dans la parole, dans la brochure, dans la lettre, dans la relation de cour, dans l'article de gazette, le lardon du bulletiniste, le reportage de feuille hollandaise ; — partout le vers, haché menu, la prose, émiettée finement, rivalisèrent d'entrain et de méchanceté.

Trois quatrains ont survécu : l'un, de la société de

Sceaux, société d'opposition, qui réunissait les jolies toilettes, les caquetages critiques, les dénonciations les plus malignes ; — l'autre, de Maurepas, l'infatigable versificateur du monde élégant, qui osa un jour s'attaquer à la marquise de Pompadour, née Poisson, la grisette assise sur les marches du trône dans une attitude de souverain commandement, et qui, loin de pardonner, exigea l'éloignement du trop spirituel courtisan ; — le troisième, de Bernis, petit abbé galant, né pour le boudoir, pour les jeux de Cythère, et auquel la fortune, aussi souriante, aussi généreuse qu'elle est d'ordinaire insolente et capricieuse pour les vrais mérites, réservait la succession de Richelieu, le ministère et la pourpre romaine. — Les trois quatrains appartiennent à la ruelle; l'anecdote les réclame; il n'est pas jusqu'à l'histoire qui n'ait à leur demander quelques petits renseignements. Le vers du XVIIIe, outre ses audaces, se faufila dans les salons de Versailles, dans les réunions de Paris, dans les correspondances étrangères; il eut la pointe railleuse de Rabelais, l'observation de Molière, le piquant de Voltaire, le trait de Diderot; le petit vers régna et gouverna.

II

François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, né en 1643, mort en décembre 1742, centenaire, fut le bel esprit, le phénix de Sceaux, où régnait Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, épouse d'un bâtard de Louis XIV, le duc du

Maine, l'enfant légitimé, le favori du vieux roi, celui qui devait frustrer les espérances de Philippe d'Orléans, si le Parlement, longtemps muet, eût donné son adhésion à d'incroyables dispositions testamentaires.

Saint-Aulaire, trop grand seigneur pour être grand écrivain, trop assidu courtisan pour être bon poète, entretint avec l'ambitieuse duchesse un commerce d'esprit, espèce de marivaudage où le précieux le dispute au ridicule. Louise de Bourbon estimait Descartes, plutôt par genre que par philosophie, car la philosophie de ces gens-là consistait à se passer d'elle; son cartésianisme, un peu farouche comme les fausses convictions qui ont besoin d'apparat, allait de Malézieu à Voltaire, de La Grange-Chancel à Châteauneuf, en passant par le Grand Prieur de Vendôme et l'ami Saint-Aulaire; — en homme adroit, celui-ci s'en tira avec un madrigal :

Bergère, détachons-nous
De Newton et de Descartes,
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes
Des cartes.

Des fous, Newton et Descartes ! En vérité, la philosophie couronnée de roses professée à Sceaux, ne manquait pas de fioritures étranges, surtout sous la plume d'un futur immortel.

Le marquis rêvait un siége à l'Académie; à défaut d'œuvres originales, qui ne s'improvisent pas, il faut bien le croire, l'Apollon de la duchesse résolut de l'emporter avec un quatrain. Et le voici :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait pas ma Muse :
Elle serait Thélis, et le jour finirait.

L'Académie s'inclina; — le vert-galant Saint-Aulaire y fut admis, grâce aux sollicitations de ses entours aristocratiques ; la chaude protection de la *divinité* ne fut pas étrangère à son succès. La Fontaine et Molière restèrent à la porte, et l'homme aux petits vers la franchit avec un quatrain. Le génie n'a jamais été nécessaire pour entrer à l'Académie ; cette preuve, ajoutée à tant d'autres, n'étonnera personne. — Votre bagage est cependant léger, Monsieur le Marquis !

III

Le quatrain de la cour fit plus de bruit et causa plus de scandale. La maman Poisson était morte, emportant le plaisir de voir sa fille arrivée enfin au poste envié de favorite en titre. La noblesse ne pardonna pas à la petite bourgeoise d'avoir enlevé une de ses prérogatives, — celle de fournir la couche royale. Une Choiseul-Romanet échoua ; le futur premier ministre, Choiseul, remit à la Pompadour une lettre de Louis XV, qui devait décider une intrigue ; l'orgueil de race se révolta chez l'homme qui imprimera plus tard une direction si intelligente et si virile à la politique française. L'échec donna à réfléchir aux nobles mécontentes ; elles courbèrent la tête, — plus humiliées que battues.

Les sottisiers, poursuivis avec acharnement, n'en dirent pas moins :

Tout est vil en ces lieux, ministres et maîtresses.

Mal leur en prit ; la rancune de la marquise, servie par les lieutenants-généraux de police, les atteignit, et la Bastille se ferma sur eux. Un pamphlet du temps va nous l'apprendre : « L'empressement du public à rechercher ces vers, à les apprendre par cœur, à se les communiquer, choqua on ne peut plus la marquise ; et comme il n'y a que la vérité qui offense, elle fit faire, par sa créature Berrier, lieutenant de police, homme dur, brutal et insolent, les perquisitions les plus sévères des auteurs, colporteurs et distributeurs de ces pamphlets. Des Forges, qu'on accusa de les avoir composés, fut mis, ainsi que plusieurs autres, au mont Saint-Michel, dans une des affreuses *cages de fer* ; il y resta pendant quelques années, que M. de Broglio, abbé de ce lieu, ayant eu pitié de son sort, obtint son élargissement, et le donna pour secrétaire au duc, son frère, qui, devenu maréchal, le fit commissaire des guerres. Parmi ceux, en très-grand nombre, que l'on jeta dans les horribles cachots de la Bastille, on remarqua M. de Rességuier, * chevalier de Malthe, qui, après avoir écrit contre la Pompadour, eut la lâcheté de chanter ses

* Rességuier n'avait pas arrondi les angles de son vers, qui sonna brutal aux oreilles habituées à la flatterie ; la vérité produit toujours la révolte ; et l'adroit Richelieu le comprenait bien de cette façon, lui qui fit une éternelle guerre sourde, qui empoisonna l'existence de la Pompadour ; car il voulait mettre dans le lit du roi une Portail, une Popelinière, n'importe quelle femme, pourvu que sa faveur vint de ses manœuvres, de ses intrigues et qu'il la dominât comme une créature à lui. — Peut-on

louanges ; et de Mairobert, qui n'avoit pas fait des vers, mais les distribuoit malgré les sages avis qu'on lui donnoit qu'il se feroit renfermer, ce qui lui valut, en effet, une dure et longue captivité, qui finit cependant par lui mériter, dans la suite, une place de censeur royal et la confiance de MM. de Malesherbes, de Sartine, le Noir, Albert et le Camus de Néville.

« Un ministre, l'ami du roi, si un roi peut aimer réellement, qui devoit se croire inébranlable dans sa faveur, si la naissance, les longs services, l'attachement à son maître, l'esprit, la gaîté, le don de plaire pouvoient préserver de la disgrâce, ne tarda point à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. On prétend que le comte de Maurepas, qu'on doit reconnoitre ici facilement, s'étoit permis de faire rire Sa Majesté en mettant un jour sous sa serviette, à Marly, ce quatrain :

La marquise a bien des appas,
Ses yeux sont vifs, ses graces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas,
Mais hélas ! ce sont des fleurs blanches.

« Cette insulte, que peu de femmes eussent pardonnée, affecta d'autant plus la marquise, que l'on révéloit à toute la France un défaut secret, que son amant ignoroit absolument ; ainsi, quoiqu'il ne fut pas bien

admettre que ces quatre vers, aussi bien tournés que perfides, ne fussent pas sévèrement châtiés ?

Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
Poisson d'une arrogance extrême
Etale en ce château, sans crainte et sans effroi,
La substance du peuple et la honte du Roi.

prouvé que le comte fut coupable, il reçut l'ordre de se démettre de ses emplois. D'Argenson eut le département de Paris et les haras du royaume ; et Rouillé, qui ne connoissoit absolument rien aux ports, fut chargé de la marine, ce qui fit dire à quelques mauvais plaisants qui jouoient sur le mot : « *On vient de donner la marine à conduire à un roullier.* »

Les anecdotes de la cour de France relèvent aussi le quatrain : « M. de Maurepas fut un des premiers qui se laissa tromper par les apparences ; il en fut aussi une des premières victimes. Outre qu'il étoit ministre d'Etat, il avoit encore l'honneur d'être du nombre des courtisans intimes dans les bonnes grâces du roi ; il avoit été pour ainsi dire élevé avec lui ; et à peine avoit-il été majeur, qu'on l'avoit employé dans les affaires. Un jour de fête à la cour, Me de Pompadour présenta au roi un bouquet de roses blanches, ce qui fut raconté avec quelques nouvelles du jour à M. de Maurepas, lorsqu'on étoit à l'habiller ; mais il en rit, et se prit à dire qu'il s'étoit bien imaginé que, tôt ou tard, madame de Pompadour feroit au roi un présent de fleurs blanches.

« Cette allusion fut relevée avec empressement par quelques personnes qui se trouvoient présentes, et elle courut toute la cour. La pensée fut mise en vers, et on l'attribua à M. de Maurepas.

« Aucun outrage ne pouvoit être plus sensible à Me de Pompadour, sa colère fut extrême, et le roi partagea sa sensibilité ; dès lors, M. de Maurepas perdit en même temps sa charge à la marine et sa faveur à la cour ; et selon toutes les apparences, il les perdit pour

toujours ; car il n'est aucun point où le caractère du roi soit mieux décidé que celui de ne retourner jamais à ceux qu'il a une fois punis ou abandonnés. L'exemple de Chauvelin peut fournir un modèle de ce caractère roide et inflexible ; cet habile ministre, que le roi estimoit fort, fut disgracié par complaisance pour le cardinal de Fleury ; il eut beau montrer dans la suite qu'il n'avoit aucun tort, il ne parvint jamais à rentrer en grâce. »

Une note manuscrite de notre édition *Anecdotes de la cour de France*, donne une variante au quatrain ; elle porte sur un mot :

La marquise a bien des appas,
Ses *traits* sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas,
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches.

Nous n'attachons pas une grande importance au mot *traits* remplaçant les *yeux ;* mais une particularité nous frappe dans ces deux leçons d'un quatrain célèbre, c'est l'erreur grossière des copistes au siècle dernier. Que Maurepas, homme délié, habile courtisan, rompu aux manœuvres de la cour, écrivant sa langue avec un véritable sens littéraire, ait osé dire :

La marquise a bien des appas,

nous en doutons ; l'allusion perdait tout son charme ; ce mot marquise, à la fois cruel et banal, inquisiteur et ruelliste de mauvais genre, ne pouvait qu'amoindrir la divulgation, émousser le trait, tarir la source des commentaires. Maurepas tourna ainsi les jolis petits vers tant de fois répétés depuis :

Par vos façons nobles et franches,
Iris, vous enchantez nos cœurs;
Sur nos pas vous semez des fleurs,
Mais ce ne sont que des fleurs blanches.

Iris remplace marquise, et le personnage de la favorite est tout aussi à découvert. Les versificateurs ne comprirent pas qu'en donnant plus d'aisance, plus de coulant, plus de relief à la boutade, ils dénaturaient les circonstances de l'histoire et se montraient détestables critiques. Il y a, d'ailleurs, plusieurs créances sur l'anecdote ; les uns parlent d'un bouquet de roses blanches offert au roi le jour de sa fête; les autres d'un bouquet de jacinthes blanches que la marquise aurait délié en se jouant et qu'elle froissait en laissant apercevoir le bout de son pied.

Femme blessée, la Pompadour alla droit à Maurepas, et, dans un mouvement d'impatience bien naturel, lui demanda s'il connaîtrait bientôt l'auteur du quatrain. — Maurepas, interpellé sans avoir eu le temps de composer son attitude et sa réponse, répliqua avec une certaine hauteur : « Quand je le saurai, je le dirai au roi. » Son interlocutrice sentit la morgue insolente d'une telle réponse ; aussi lui fit-elle cette déclaration : « Monsieur, vous faites bien peu de cas des maîtresses du roi. » — Le courtisan se redressa, et, fier de la confiance de son maître, escomptant les services rendus, l'amitié d'enfance de Louis XV, il jeta à la face de la marquise, déjà irritée, ces quelques mots brusques, directs, soulignés encore par l'accent : « Je les ai toujours respectées, *de quelque espèce qu'elles fussent.* » — La favorite devait pardonner au confident, au ministre,

au puissant talon rouge ; mais la femme ne pouvait pas excuser l'insulte sanglante faite à sa naissance.

L'*espèce* fit exiler l'homme de cour. Il fallut des négociations, des prières, des larmes, des caresses, des comédies de sentiment pour arracher au roi la lettre de cachet, qui devait éloigner Maurepas ; et même dans cette lettre, si on veut la lire entre les lignes, si on veut se rappeler certaines rédactions brutales adressées à Choiseul, au maréchal de Broglie, à de Bernis, à d'Argenson, il est certain qu'elle fut difficile à obtenir. L'ami persistait sous le roi, — mouvement charmant, — surtout chez un esprit faible, et que l'historien n'a pas souvent l'heureuse occasion de constater.

« Je vous ai promis que je vous avertirais, je vous tiens parole. Vos services ne me conviennent plus. Vous donnerez votre démission à M. de Saint-Florentin. Vous irez à Bourges. Pontchartrain est trop près. Je vous donne le reste de la semaine pour partir. Vous ne verrez que votre famille. Ne me faites pas de réponse. »

Ne me faites pas de réponse.... Louis XV craignait-il son cœur ? Connaissait-il l'éloquence attendrie de Maurepas ? Prévoyait-il que le ministre allait lui rappeler l'intimité, les services rendus, les secrets confiés, le zèle et le dévouement absolus au service de l'Etat ? Sans doute. Et l'exilé partit, victime d'une pointe spirituelle, quatre vers bien tournés ; et notre langue moderne, de plus en plus physiologiste, n'ajouterait qu'un *u* au mot fleurs pour peindre et pour motiver exactement la fureur de la marquise. — Les rires ne manquèrent pas autour de la maîtresse et de l'amant.

IV

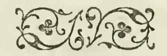
Le cardinal de Bernis, ministre des affaires étrangères, chargé d'appliquer un système politique frais éclos dans le cerveau de la favorite, succombant sous l'effort, troublé dans ce poste si important où l'ombre du terrible Richelieu le remplissait de terreur, — le cardinal nous retiendra peu. Il commit un quatrain à l'époque de ses débuts, quatrain amoureux, déclaration pure et simple, d'autant plus à remarquer qu'elle s'adressait à la femme qui ne pardonna jamais à Richelieu son mépris pour sa beauté. La marquise lui ayant demandé : *Qu'est-ce que l'amour ?* Bernis répondit :

L'amour est un enfant, mon maître,
Il l'est d'Iris, du berger et du roi ;
Il est fait comme vous, il pense comme moi :
Mais il est plus hardi, peut-être.

L'impromptu fit la fortune de l'abbé. La ruelle insinua même autre chose ; mais elle n'est pas une autorité devant laquelle l'écrivain doive s'incliner en aveugle. Les vers d'amour coururent les antichambres, les toilettes, les salons galants et les bureaux d'esprit. L'abbé avait étudié son temps ; il ne s'amusait guère à la bagatelle ecclésiastique ; il voulait arriver rapidement ; et comme la femme seule possédait ce pouvoir, il courtisa la femme, sans se demander d'où elle venait. Bernis fut aussi hardi que l'amour, — et peut-être davantage.

V

L'Académie s'ouvrit devant Saint-Aulaire pour un mauvais quatrain ; Maurepas fut exilé pour un excellent quatrain ; de Bernis dut son chapeau de cardinal, sa faveur, son ministère à quatre vers d'adolescent, un lieu commun rimé par un écolier : ne faut-il pas ressusciter le XVIIIe, en partager l'émotion, la fièvre d'amour, les ardeurs de tempérament, si l'on veut comprendre ces fortunes diverses, ces mépris et ces honneurs ? La femme donna son inspiration aux arts, à la musique, à la peinture, à la statuaire, aux délicieuses gravures des maîtres du burin ; on ne fut quelque chose que par elle, on ne parvint qu'en s'inclinant devant elle. La folie servit de truchement aux sceptiques; on pratiqua la sensation dans la vie intime, et l'on fit du sentiment en public. Le XVIIIe pleura plus d'une fois sous le masque rose de l'amour. Le cœur se vengea de la philosophie qu'on lui imposait, et les vengeances du cœur se traduisent par des souffrances. L'influence de la femme sur l'art fut grande ; elle forma Boucher, Watteau, Fragonard, La Tour, et mille autres; — son influence fut surtout décisive en matière de sensation, et cette philosophie eut toutes ses faveurs.





ACTEURS

ACTRICES & THÉATRES

I

Tel par sa pente naturelle,
Par une erreur toujours nouvelle,
Quoiqu'il semble changer son cours.
Autour de la flamme infidelle,
Le papillon revient toujours.

(*Ruelle galante.*)

Toujours aussi, à tous les moments de l'histoire, l'homme, semblable au papillon, revient à l'amour et le demande aux prêtresses impures, aux petites dames d'Opéra et de Comédie ; — la fantaisie, la passion, le rêve de la chair palpitante, l'impromptu brillant, les désirs qui demandent une satisfaction, qui l'obtiennent dès leur éclosion dans le cœur, dans l'imagination, tout cela règne, exerce un empire souvent despotique, courbe les volontés les mieux trempées, les actions les plus vigoureuses ; — et la nouveauté des situations prime

ici le décousu des aventures, l'à-propos des rôles de la femme. Le théâtre fut au XVIIIe le principal fournisseur de l'amour.

Les joyeuses enfants de la scène ont donné lieu à mille spirituelles sorties, aux critiques les plus enjouées, les plus mordantes ; la matière n'est pas épuisée ; et comme le dit très-bien un factum de 1782 : « Le règne de ces enfants est semblable à celui de ces insectes, dont parle Aristote, qui se forment sur le bord du fleuve Hypanis, qui tombe du côté de l'Europe dans le Pont-Euxin. Ces insectes ne vivent que l'espace d'un jour ; celui qui meurt à deux heures après midi, meurt bien âgé, et celui qui va jusqu'au coucher du soleil meurt décrépit. »

La brièveté des jours est marquée de main de maître dans les lignes précédentes ; la passion amoureuse vit et se développe en dehors des lois ordinaires ; la gestation de l'amour tient du prodige ; sa fin, aussi prompte que décisive, est un autre prodige, presque un miracle. L'arbuste chargé de fleurs odorantes est le charme des yeux, ses parfums vont au loin dans les campagnes, les cerveaux et les cœurs se raniment aussitôt, les sens murmurent la chanson des baisers sur un rhythme languissant, tout semble se concerter pour amollir la nature de l'homme, pour l'incliner aux douces émotions de la femme ; et le plaisir, éternel magicien, fait des fioritures sur un verbe auquel chacun prête des temps, des applications, des nuances, — le verbe aimer, — qui remplirait à lui seul une syntaxe nouvelle et un vocabulaire spécial.

II

La coulisse !... quel monde à part et quel enivrement dans ces jeunes cœurs, où la rêverie d'amour occupe tant de place, dans ces folles têtes plus éprises d'une conquête que des intérêts de l'art ! Comme la gaze qui recouvre ces jolies formes, ces gorges coquines est soulevée par des mains audacieuses ! Comme les rires soulignent les déclarations, les serments, les mots légers, les madrigaux enflammés, les strophes dans lesquelles court la passion insouciante du lendemain ! Ecoutez la philosophie du temps, contenue dans un poulet adressé à Mlle Raucour :

> Par nous tu dois être accueillie.
> L'oubli joyeux de la raison
> Est un don du ciel qu'on t'envie ;
> Nargue les sots, cède à tes goûts,
> Donne aux femmes des rendez-vous,
> Parle aux hommes philosophie ;
> N'en aime aucun, trompe-les tous ;
> Sois gaie, inconstante ou jolie ;
> Sur la scène, avec énergie,
> Viens, prends le sceptre, asservis-nous ;
> Tiens le thyrse dans une orgie,
> Et tu n'auras que des jaloux.

N'aimer personne, tromper tout le monde, code du plaisir à l'usage des roués et des courtisans, — code d'autant plus facile à observer que ses rédacteurs féminins ont imposé des pénalités peu sévères dans la forme, mais qui se traduisent trop souvent par la folie ou la mort, — code d'un siècle qui divinisa la femme, qui

vécut pour elle et par elle, — esclave et tyran tout à la fois.

III

Les cafés et les petits théâtres, lieux de prédilection, virent le triomphe des actrices. La troupe de Nicolet se distingua par une grande facilité de mœurs, une attrayante désinvolture, une morale courante à faire pâmer d'aise les survivants de la régence et ses continuateurs,—habiles ouvriers qui introduisirent des réformes et des améliorations dans une matière déjà beaucoup travaillée : les perfectionnements en firent l'idéal du genre.

On ne peut que nommer *le théâtre des associés, les grands danseurs du roi*, Mlle Sophie Forest, une pensionnaire d'Oudinot, Mlle la France, Mlle Rosalie, les demoiselles Langlois, Fournier, Seurette, Bellingant, Alphonsine, sur le compte desquelles l'anecdote de coulisse épuisa ses traits ; — les acteurs Talon, Monvel, Ribié, Mayeur, le Lièvre, Dorvigni, un bâtard de Louis XV et Volange, mauvais acteur et mauvais sujet que le duc de Richelieu caractérisait ainsi : « *Ma foi, je ne l'ai vu que changer de perruque.* »

Beaulieu, acteur du Boulevard, se pique, dit un factum, « de tems à autre de faire de l'esprit, mais il est d'un bête... Oh ! d'un bête qui surpasse l'imagination. » Daubigny,

Suivant l'occasion
Quelquefois honnête homme et quelquefois fripon.

« Car il n'est pas un seul de ces Messieurs qui ne soit de cette dernière classe, soit par tempérament, par imitation ou par nécessité. » Boucher, chétif comédien et peintre médiocre ; Dodinet, « détestable sujet tant au théâtre que dans la société civile. C'est en peu de mots tout dire. » Barotteau, « dont il fut tant parlé ; actuellement suivez-le aux variétés ; jouissez avec moi du doux plaisir de le voir honnir, de l'entendre berner et siffler. » Bordier, « polisson, rival actuel de Volange ; il est de certains rôles où Bordier atteint son jaloux concurrent ; mais, en général, ils les jouent presque tous d'une manière basse et triviale, et pour voir ces messieurs, (car Volange est de même) avec quelque satisfaction, il ne faut aller aux Variétés que lorsqu'on y donne des pièces faites exprès pour eux. » Mademoiselle Vermeille, illustre Tribade, ce qui fait conclure ainsi le malicieux auteur du factum : « Votre retraite du théâtre excite les regrets les plus amers ; on ne verra plus sur le devant des loges, ces femmes charmantes, qui, le désir peint sur le visage, n'avaient des yeux que pour vous. Ah ! revenez consoler ces belles affligées, soyez toujours complaisante, officieuse, et attendez tout des effets merveilleux de la reconnaissance. » Mademoiselle Prieur, fameuse dans l'art de *mettre la tête dans l'étau*, une expression du siècle qui connut toutes les passions et qui les poussa toutes aux derniers excès. — Madame Panier : « à peine haute de trois pieds et demi. Orgueilleuse, acariâtre, mauvaise camarade ; on est chaque jour étonné de voir loger tant d'imperfections dans un aussi petit individu. » Audinot, « Brutal, avare à l'excès quand il ne s'agit pas de ses plaisirs,

vindicatif à outrance, chacun a droit de se plaindre de ses mauvais procédés ; aucuns de ses sujets n'est sorti content de chez lui ; on a beau lui représenter que le public ne doit pas souffrir de ses ressentimens particuliers ; son arrogance ne se prête à aucun changement de façon de penser. Audinot est un débauché, qui réunit tout ce que le libertinage le plus révoltant peut inventer. » On ne peut pas suivre le boulevardier dans ses appréciations, et moins encore dans ses commentaires. Le sieur de l'Emery, « Ce comédien de province, connu de peu de personnes, fut forcé, par la suite d'une très-mauvaise conduite, de jouer la comédie sur le théâtre de l'Ambigu-Comique ; il y apporta toutes les qualités nécessaires à la qualité d'histrion du Boulevard ; il a quelques talents, mais ils sont effacés par un amour-propre impardonnable. Audinot, ne lui trouvant pas ceux qu'il désirait, le remercia, et, pendant l'intervalle qu'il fut à y rentrer, il joua la comédie au bois de Boulogne ; il débuta par *On fait ce qu'on peut*, de Dorvigny, et fit mettre cette apostille sur l'affiche :

« *Le sieur de l'Emery, comédien du Roi, n'épargnera* « *rien pour prouver au public qu'il excelle dans tous les* « *genres*, *et compte d'avance sur les suffrages qu'il est* « *sûr de mériter.* »

« Malgré le style pompeux de cette affiche, le présomptueux de l'Emery n'eut que quinze spectateurs à la représentation.

« Audinot vient de le reprendre, mais aux conditions les plus humiliantes. Ne sachant plus quel parti prendre, paresseux, abîmé de dettes, il écrivit à Audinot la lettre la plus basse et la plus rampante, le suppliant de

le reprendre à telle condition qu'il voudrait, réclamant ce trait d'humanité comme un acte de charité. Audinot, dans un de ces momens de bonté où on ne le rencontre pas souvent, lut la lettre en pleine assemblée, et céda aux sollicitations de ce meure de faim, le reprit à 1,200 francs d'appointemens, et ne lui laissa jouer que des accessoires. — Il est joueur, yvrogne, bachanaleur. Audinot a eu grand tort de le reprendre, car il ne lui sera guère possible de le garder, sans être obligé d'essuyer quelque événement désagréable à son égard. » — M. Magne de St-Aubin, « Dans une espèce de hangar, le sieur Nicolet le cadet, connu et immortalisé par ses débauches, faisait jouer la comédie par une troupe à peu près semblable à celle des associés ; ce fut là que le sieur de St-Aubin fit la parade à vingt sols par jour. Les rigueurs de l'hiver contraignirent Nicolet, surnommé *le pauvre*, à remercier ses acteurs, et à ne conserver que ceux qu'il pouvait à son gré faire entrer dans un sac. — Ces illustres comédiens retournèrent à leur premier état ; l'un reprit son fallot, l'autre sa brosse ; et le premier rôle en femme fut danser au port au bled. » M. Picardeau, « Fils d'un mercenaire, conduisant une voiture, son père gagnait avec assez de peine de quoi subvenir à sa subsistance, en charriant les moëllons que les différens ouvriers du faubourg Saint-Jacques employaient ; trouvant cet emploi trop pénible pour le fruit de son hymen, il le plaça chez Audinot, qui, dans ce tems, formait son théâtre ; il s'y maintint longtems sans agrément, séjourna chez Nicolet, et rentra chez Audinot aux mêmes prérogatives. Epoux d'une assez mauvaise couturière, et dont il est cependant fort

heureux de jouir du revenu, il essaya d'apprendre l'emploi de la Ruette ; mais peines infructueuses ; obligé de se rendre à l'ordre des choses, il y a totalement renoncé. Eh ! que fait-il ?... comme ci-devant : cela s'appelle jouer sans prendre. » Messieurs Bithemer, Moreau et Michau, « Contre l'ordinaire de ce spectacle, l'assemblée était complette, et les premières loges garnies par une société assez distinguée. Le sieur Bithemer était au parterre, et, promenant ses yeux d'un autre côté, non pour satisfaire ses regards par le spectacle enchanteur de mille femmes charmantes qui se disputaient l'empire de la beauté, mais bien pour trouver à remplir un vuide occasionné par une rupture avec le sieur le Prieur. *Les chevaliers de la Manchette* se servent apparemment de signaux propres à prévenir la méprise ; mais le hasard, ce père de quantité d'événemens, voulut qu'un gros quidam, placé vis-à-vis de lui, mit en usage ces mêmes signes, sans aucun dessein formé. Les rendre gracieusement, accoster son homme, faire ses tendres propositions, voilà ce qu'exécuta Bithemer ; soit distraction, soit curiosité, le Monsieur encouragea sa très-humble requête, en l'écoutant avec assez de patience, mais termina par y répondre avec une volée de coups de canne, et par une menace de livrer ce mignon à toute la sévérité de la justice. Confus, désespéré, se cachant dans son énorme lévite, il se déroba pour l'instant aux regards de la populace ; mais il ne put effacer l'impression ; et, ce trait consigné dans les fastes du Boulevard, instruit à jamais la postérité que Bithemer est un ..... »

« A l'égard de Moreau, que peut-on dire de cet em-

bryon ? On ne doit pas être plus étonné de ses succès que de la parfaite indifférence avec laquelle le public sourit à son espèce de talent. — Michau, etc., etc., possèdent les mêmes avantages, ils ne produisent aucune sensation, à peine sont-ils connus, et leur conduite est si monotone qu'une relation exacte de leurs occupations ne ferait qu'ennuyer. »

M. Nicolet : « Tout le monde connaît ce grossier directeur, et l'on conviendra facilement qu'il a :

Le chef d'un imbécille,
La tête chauve,
Les yeux verons,
Le regard fauve, et

l'air farouche d'un algonquin. Suivez-le au théâtre, sur le Boulevard, chez Sophie, chez Rivière, vous le trouverez toujours le même, c'est-à-dire un personnage ennuyé et ennuyeux ; son plus cher plaisir est de tourmenter continuellement ceux qui lui sont subordonnés, et chaque jour de sa vie se trouve marqué par quelque injustice, d'autant plus criante que la lésinerie seule les lui inspire, et que ceux qui en sont les malheureuses victimes n'ont pas même avec lui le droit si naturel de la représentation. Aux preuves. Dans le tems où Nicolet était moins fortuné, on souffrait moins avec lui ; il punissait, mais avec plus d'indulgence ; les amendes se rassemblaient et servaient, à certains jours de relâche, à réunir le directeur et ses sujets ; mais, semblable à ces gourmands qui, sur la fin d'un repas sont désespérés de ne pouvoir engloutir dans leur estomac les mets restants, Nicolet, au comble de l'opulence, ne trouve pas sa fortune assez considérable et travaille à l'augmenter. »

Madame Nicolet, « La Nicolet, cette petite grande personne, si grave, si fausse, si réservée, si vive et emportée, si modeste, si sensuelle, est, sans contredit, l'exemple le plus bizarre et le plus ridicule de nos Laïs modernes .... mais on s'imagine à tort qu'elle s'en tient à ce chétif ordinaire ; beaucoup plus exigeante, les doigts charitables de *Dutack femelle* lui rendent, en raison d'une pension prélevée sur la cassette des menus plaisirs du ménage, un service d'autant plus agréable qu'ils sont fort experts. — Mise avec tout le brillant de la femme du meilleur ton, insolente impérieuse, vous la verrez jeter un regard dédaigneux sur ses premiers amans, ses anciens camarades, sacrifier tour à tour à l'opulence et au caprice, non à l'inclination, car elle n'en eût jamais. — Voilà pourtant quelle est cette dame Nicolet que vous voyez passer sur le Boulevard avec un maintien imposant ; à sa mine impérieuse, qui ne la prendrait pour être du rang le plus distingué ? Mais, en l'examinant avec un peu plus d'attention, vous lui verrez déposer son masque de précieuse, lorgner du coin de l'œil le galant petit-maître et la femme de mine avantageuse. Voulez-vous être convaincu de la vérité ? rendez-vous sur ce fameux rempart à l'issue de votre dîner ; vous jouirez de la vue de ce spectacle au moins deux heures ; tâchez de pénétrer ensuite dans sa loge, (car elle en a une pour la célébration des grands mystères) placez-vous dans un coin, avec qui la trouverez-vous ? »

Et, à propos de son mariage, la ruelle, renseignée aux sources, s'exprime ainsi : « Ce fut le sieur Houssaye, acteur chez Nicolet, qui fut chargé de la négo-

ciation, et qui fit à cette petite grisette des propositions de mariage de la part de son directeur, qui, cependant, avait des engagements avec une autre femme. Ne sachant comment se tirer d'embarras, il fit offrir à la jeune infante mille écus par son fidèle agent, pour lui laisser la liberté de contracter avec l'autre, et continuer de vivre avec lui ; mais bien conseillée, elle refusa toute espèce d'accommodement, et, l'amour triomphant, Nicolet, après l'arrangement de quelques affaires, fut dans un carrosse, accompagné de la Houssaye et d'un autre témoin, chercher sa future dans son galetas, et fut l'épouser à Saint-Denis. De retour, il convoqua une assemblée de sa Troupe, la fit reconnaître pour Directrice, ce qui donna lieu aux couplets suivants :

Chanson.

En ce beau jour,
L'Amour vient d'opérer miracle ;
Ah ! quel beau jour
Il vient d'unir en ce séjour
Midas, Hébé, sans nul obstacle ;
Fêtons un si charmant spectacle
En ce beau jour.

Le sera-t-il ?
Disons-lui sa bonne aventure :
Le sera-t-il ?
Nous l'espérons, ainsi soit-il ;
Mais pour trouver un bon augure,
Consultons ses traits, sa figure,
Le sera-t-il ?
N'en doutons pas ;

L'orage gronde sur sa tête ;
N'en doutons pas ;
Regardez ces jeunes appas
Le menacer en cette fête,
D'enrichir d'un croissant sa tête,
N'en doutons pas.

M. Mayeur, « Après avoir fait connaître ce jeune comédien, tant par les vers qu'il a fait insérer dans le journal, à l'occasion des démêlés des sieurs Parisot et Audinot, que par son inclination pour la charmante Jeannette, qu'ajouterai-je encore ? Peindrai-je sa suffisance ? Ce défaut, qu'il possède au suprême degré, est si généralement connu que ma peinture serait inutile et déplacée. Arrêtons-nous seulement sur les bonnes fortunes de ce morveux. Qui croirait, en effet, que nos françaises, si connaisseuses en vrai mérite, puissent s'arrêter un moment à la chétive apparence de Mayeur, et que cette Alphonsine si connue, si renommée pour toujours viser à l'essentiel, ait pu l'adorer quinze jours au moins. » En note, le ruelliste à tous crins donne une explication qui sent son fruit de coulisses : « A Paris, et dans la classe des femmes que je prétends citer, quand un amant se présente et fait de tendres propositions, il est deux points sur lesquels il est sérieusement examiné, la fortune et le physique ; au défaut du premier, le second dédommage ; et Mayeur qui, cependant, ne possède ni l'un ni l'autre, fait des conquêtes. Voilà comme l'ordre des choses est absolument renversé. » — Il ne possède ni l'un ni l'autre, écrit notre ruelliste ; quant à la fortune, l'observation est vulgaire ; mais avoir un tel renseignement sur le manque de

tempérament, c'est à renverser la logique et quelque peu la morale.

M. Talon, « l'ivrognerie, ce vice si fort en vénération chez ces Messieurs, était le seul qui lui manquât ; mais ne voulant pas se singulariser, Talon fait actuellement comme les autres ; il se soûle et vient offrir au public, qui sûrement a trop d'indulgence pour lui, une figure abattue par les veilles, la fatigue des plaisirs, et un organe altéré par la débauche. » — M. Gémont, « Le caque sent toujours le hareng ; ce proverbe, quoique rangé au nombre de ceux que nos bonnes femmes débitent avec chaleur, n'en est pas moins véridique. Je soutiens qu'il est impossible de ne pas démêler, soit dans le caractère, soit dans les mœurs, soit dans les inclinations, l'origine ou la profession primitive de celui qui prétend en imposer par des manières empruntées. — Voyez Gémont sous tel habit que ce soit, en telle société qu'il se présente, sa physionomie plate et basse n'annonce-t-elle pas un homme né dans la condition la plus abjecte ? donc que le caque sent toujours le hareng, puisqu'il est vrai que cet acteur décrotait jadis à la porte du spectacle de l'Ambigu-Comique ...... la société l'a tant soit peu refondu ; mais il n'en est pas moins le même, c'est-à-dire un personnage bête, grossier, ignorant et stupide ; au reste, comme les autres, paresseux, libertin et débauché. Telle est la force du naturel. »

IV

Réflexions bien désobligeantes pour les petits acteurs. Ne va-t-il pas de soi que nous n'enregistrons ces notes

enfiellées qu'afin d'appuyer notre dire, à savoir que la ruelle, du haut en bas de la société, non-seulement ne respectait rien, mais encore tendait à la dépravation des cœurs et des intelligences ! Le théâtre, au XVIIIe comme toujours, fut une rude école, une noble et difficile carrière ; quelques méchantes railleries ne suffisent pas à jeter le discrédit sur toute une classe d'hommes et de femmes. La *High life* du théâtre n'a rien à relever ici ; elle est en dehors. L'écrivain du Boulevard nous rappelle un mot de touche fine et vraie d'un grand lettré, J.-A. Barbey d'Aurevilly parlant de Georges Brummel : « *Ses mots crucifiaient* » dit-il ; — et certaines expressions, certaines allusions, beaucoup de tournures ne remplissent-elles pas le même office ? Crucifier, voilà le génie même de la ruelle : elle crucifia la noblesse, la royauté, le peuple, les philosophes, les femmes, toute la société en un mot. Jamais esprit ne fut aussi trempé dans l'acide d'une ironie brutale.

Lu avec l'attention qu'il vaudrait mieux prêter à d'autres sujets, plus élevés et moins roulés dans la fange, le factum que nous consultons pour écrire ce chapitre, révèle, à certains égards, une pointe dandie sur laquelle nous voulons insister. L'esprit des dandys est d'espèce particulière. Au surplus, Barbey d'Aurevilly, aussi rompu aux merveilles du style qu'aux magnificences de la couleur, et chez lequel l'observation porte au fond même des choses, a écrit là-dessus quelques lignes d'une rare netteté : « Ses mots crucifiaient. Il ne les lançait pas, mais il les laissait tomber. L'esprit des Dandys ne frétille et ne pétille jamais. Il n'a point les mouvements de vif-argent et de flamme

de celui d'un Casanova, par exemple, ou d'un Beaumarchais ; par rencontre, il trouverait les mêmes mots qu'il les prononcerait autrement. Les Dandys ont beau représenter le caprice dans une société classée et symétrique, ils n'en respirent pas moins, quelque bien organisés qu'ils soient, la contagion de l'affreux Puritanisme. Ils vivent dans cette Tour de la Peste, et une pareille habitation est malsaine. C'est pour cela qu'ils parlent tant de dignité. Ils croiraient peut-être en manquer s'ils s'abandonnaient à la frénésie de l'esprit. Ils vivent toujours sur l'idée de dignité comme sur un pal, ce qui, — si souple qu'il soit — gêne un peu la liberté des mouvements et fait tenir par trop droit. » Et ailleurs, ce mot précis : « L'ironie est un génie qui dispense de tous les autres. Elle jette sur un homme l'air de sphynx qui préoccupe comme un mystère, et qui inquiète comme un danger. »

Oui, ces traits sont les plus heureux que la plume puisse rencontrer ; nul esprit n'est aussi dangereux, quelque drapé qu'on le suppose ; sous la forme puritaine perce le dard de l'ironie, et sa blessure est d'autant plus à craindre qu'elle semble plus anodine. Les dandys portent tous un masque ; l'analyse révèle un masque sur leur visage, un masque sur leur pensée, un masque sur les mots de leur conversation, un masque sur les mots plus étudiés de leur style ; leur cœur, — ont-ils du cœur, les dandys ? — porte lui-même un masque ; les femmes ne les aiment pas, elles sont attirées vers eux par l'inconnu, par le besoin de passion, de souffrances et de larmes ; — elles étudient le personnage sans se livrer à fond.

Au XVIII[e] cependant la forme dandie subit des variations ; il y eût le dandy de cour, un Lauzun, un Richelieu, un Letorière, *un beau* celui-là, peut-être beaucoup plus dandy que les autres, mais dans un genre différent, car il se livrait plus qu'il ne convient à un homme qui veut rester une énigme ; — ceux qui furent possédés de cette passion du mystère en dehors de Versailles méritèrent peu la célébrité ; les salons de Paris, les bureaux de nouvelles, les réceptions d'un financier comme la Popelinière, d'une femme d'esprit comme M[me] Geoffrin, d'un prince comme Conti, d'un premier ministre comme le duc de Choiseul, d'une affamée de sensations comme la présidente Portail, — ces réunions trop mélangées ne convenaient pas à l'éternel besoin de représentation qui tourmente les dandys. Leur malice tourna vite à l'aigre; de là ces notes insolentes sur les hommes et sur les dames des petits théâtres de Paris. L'insulte jusqu'au premier sang, — voilà le propre du dandy nouvelliste ; la ruelle s'ouvrit devant eux comme une arène dans laquelle on peut impunément rompre des lances contre tout le monde; leur masque les met à l'aise.

V

La chronique daube d'importance Messieurs Constantin et le Lièvre, Ribié, « *un libertin et un croc de tous genres* » M. Visage, M[me] Visage, M. et M[me] Sallé, Dumont, « *vivant dans un libertinage affreux avec une ex-raccrocheuse, connue sous le nom de Manon* » les cafés et traiteurs, le jeu de paume de Mgr le comte

d'Artois, Préville, Grammont de Rozelli, Molé, les fameux danseurs Vestris, M[lle] Raucour, Guimard, Dorival, Arnoux, Duplant, Rosalie, dite Vasseur, le poulet de l'ambassadeur Mercy-d'Argenteau, le beau Nivelon, célèbre par une scène tragi-comique au bois de Boulogne, M[lle] Laguerre, l'héroïne de jolis couplets :

Bouillon est preux et vaillant.
Il aime *Laguerre*,
A tout autre amusement
Son cœur le préfère ;
Ma foi vive un chambellan
Qui toujours s'en va disant :
Moi j'aime la Guerre, ô gué
Moi j'aime la Guerre.

Au sortir de l'Opéra
Voler à la Guerre,
De Bouillon, qui le croira,
C'est le caractère ;
Elle a pour lui des appas
Que d'autres n'y trouvent pas ;
Enfin, c'est la Guerre, ô gué,
Enfin c'est la guerre.

A Durfort il faut du Thé,
C'est la fantaisie ;
Soubise, moins dégoûté,
Aime la Prairie ;
Mais Bouillon qui pour son Roi
Mettrait tout en désarroi,
Aime mieux la Guerre, ô gué,
Aime mieux la Guerre.

Peut-on oublier M[lle] de Saint-Huberty, M. d'Auberval, M[lle] Théodore, la Peslin, et mademoiselle Allard

sur laquelle on fit ce couplet visant le duc de Chartres après la retraite d'Ouessant :

Tel cherchant la toison fameuse,
Jason, sur la mer orageuse,
    Se hasarda ;
Il n'en eut qu'une et pour vos peines
Je vous en promets deux douzaines
    A l'Opéra !

Un bouquet de noms..... est-il besoin d'ajouter propres ?... et nous aurons fini : messieurs Gardel, Mlle la Prairie, la Dervieux, et il faut lire les vers obligeants que la Guimard fit faire contre elle ; ils sont épicés, c'est du Rabelais pourri, le ruisseau a coulé dans cette poésie, — aussi ne pouvons-nous que l'indiquer aux amateurs du genre érotique ; les divinités des chœurs, le magasin des espaliers de l'Opéra, le Chœur du Chant, le Chœur de la Danse avec les demoiselles Courtois, Carré, Lacoste, Dancourt, Siville, Masson, Louise, Joinville, Candeille, Maillard, de Leuné, Auguste, Crépaux, Coulon, Girardin, Duchange, Lacroix, Aurore, et l'Académie Royale de Musique.

Quelques notes à M. de Sartines sur les actrices én vue :

« La Dubois, de la Comédie française, malgré l'œil sévère de ses père et mère, cède sa première fleur à un garçon limonadier ; il est vrai que ce garçon est le duc de Fronsac, qui, en veste et en tablier, lui portoit tous les matins du chocolat. M. de Villeroi lui fit bientôt la cour mais en marquis.

« Martigny, danseuse, aima M. de ... de la seconde

chambre des enquêtes, pour vingt-cinq louis par mois, à condition encore qu'il payeroit le caprice qu'elle avoit eu pour le marquis de ... Elle les quitta tous les deux, dès que M. de ... officier aux Gardes-Françoises, lui eut offert un contrat de rente viagère.

« La demoiselle Raye, danseuse, consola M. de ... Elle n'avoit pas encore de linge, qu'il commanda pour elle à Lempereur une paire de boucles d'oreilles. Il voulut que sa mère achevât son éducation. Elle ne lui apprit qu'à plaire au public.

« Le duc de ... fait 600 livres à la Martin, danseuse. Elle a un prêteur sur gages qui lui donne davantage, car il lui prête tous les effets qu'il a. On lui a vu un rochet pour peignoir. »

VI

Tout va bien qui finit bien, dit-on dans le langage vulgaire : comment clore ce chapitre par un trait piquant et sardonique d'une force plus grande que celui du rochet ? Mœurs du temps, mœurs XVIIIe par excellence. Le titulaire de la feuille des bénéfices, M. de Jarente, était bien connu dans les coulisses ; les feuilles des sottisiers nous ont raconté de gentilles aventures, relevées encore par la tournure de phrase, le ciselé de la nouvelle à la main, la fugue du conteur au pied levé ; il y a là une mine inépuisable dans laquelle nous puiserons peut-être un jour, afin de mettre le siècle de la fille du Régent, de la Pompadour et de la Du Barry dans un cadre fouillé par d'adorables mains féminines.

Si l'on pouvait écrire un pastel de La Tour, ou si l'on pouvait rendre le fini de ses *préparations*, n'aurait-on pas là le siècle saisi au milieu de sa fièvre et de son émotion ?

Honni soit qui mal y pense, — c'est la déclaration d'un roi galant homme qui parlait à la plus jolie, à la plus mignonne danseuse de sa cour, en voulant préserver chez elle le sentiment le plus exquis de la femme, — sa pudeur. — Aussi, après avoir cité le mot chevaleresque, et tout en notant les méchancetés du factum sur le peuple des coulisses, nous ne confondons pas l'esprit ruelliste, — ce que nous avons nommé du dandysme aigri, — avec l'exacte appréciation de la Comédie et de la Musique.

L'âme d'un grand artiste aura toujours telles rêveries, telles élévations, une notion du bien dire si large et si mystérieuse dans l'interprétation des caractères, qu'il ne suffit pas de quelques souillures pour faire oublier les splendeurs de la scène, les savants détails du jeu, l'habile façon de lancer le vers ou de scander la prose d'un Molière, d'un Beaumarchais ou d'un Marivaux, les mille enchantements du talent, du génie, de la grâce et de l'inspiration.

La ruelle nous devait bien cette confirmation de sa continuelle ironie ; — elle est pleine et entière. Les dandys de la ruelle furent des bandits littéraires. La police correctionnelle connaîtrait aujourd'hui d'une semblable conduite. Et chacun applaudirait. La fin du XIX[e] sera moins lugubre que celle du XVIII[e]; nos ruellistes, — car l'espèce est malheureusement éternelle ! — ont compris que l'éducation des foules ne

pouvait se faire qu'avec le sentiment du vrai dans la pensée et de la mesure dans l'expression. Peut-être aussi que la faculté de poursuites en partie civile, en diffamation, en preuves d'articles de presse, s'il s'agit de fonctionnaires, — peut-être ces dispositions légales, sagement préservatrices de la moralité publique et de l'honneur individuel, ont-elles retenu sur la pente plus d'un ruelliste à la solde des partis. Il n'en est pas moins vrai, et nous le constatons avec plaisir, que le dévergondage de critique est moins grand aujourd'hui qu'au XVIIIe. Tous les progrès viennent tard, — raison de plus pour les désirer et s'en montrer reconnaissant.

VII

L'excessive liberté de langage et de mœurs sera plus sensible avec des citations :

A Mlle Raucour.

Pour te fêter, belle Raucour,
Que n'ai-je obtenu la puissance
De changer vingt fois en un jour
Et de sexe et de jouissance !
Oui, je voudrois, pour t'exprimer
Jusqu'à quel degré tu m'es chère,
Etre jeune homme pour t'aimer,
Etre jeune fille pour te plaire !

Voici un trait de mœurs qui se passe de commentaires : « Une anecdote que l'on raconte de M. de

Calonne fait espérer qu'il se console facilement d'une disgrâce qui lui procure la satisfaction de se livrer sans distraction à son goût pour les plaisirs. Dans le tems même qu'il avoit la tête remplie des projets les plus importants, il se faisoit chez lui des soupers très-animés, de joyeuses orgies. Une nuit, ne pouvant dormir, il sonne son valet de chambre. *Qu'on fasse descendre Rose!* C'étoit une jeune personne que le valet de chambre avoit donnée à son maître, en réservant, suivant la coutume, le droit de *Jambage*. — *Mais, Monseigneur, vous m'avez ordonné de vous éveiller à quatre heures du matin pour votre discours aux Notables. — Trève de réflexions, qu'on appelle Rose!* Le valet de chambre obéit; Rose se retire aux premiers rayons du jour. — *Par quel caprice*, lui demande le valet de chambre, *notre maître a-t-il voulu vous avoir cette nuit? Il devait corriger un discours important. — Je ne m'étonne plus*, répond la naïve Rose, *s'il l'a passée toute entière à faire des ratures.* »

(La Chronique scandaleuse.)





LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

ANECDOTES SUR LE DOYEN DE LA GALANTERIE

I

Un homme extraordinaire parut au XVIIe, — un homme qui remplit le siècle suivant, le dernier de la Monarchie, du bruit de sa renommée et du mouvement de sa vie, — un homme qui laissa partout derrière lui une traînée de lumière et des gloires diverses, — un homme qui fixa l'opinion dans un pays où elle est d'ordinaire variable à l'excès, — un homme qui désarma, et, au besoin, sut écraser l'Envie, tenace, lorsqu'elle s'abat sur une réputation, comme le vautour sur les cadavres d'un champ de bataille, — un homme qui occupa la scène amoureuse avec une rare, une heureuse, une héroïque résistance ; — un homme qui

se montra, depuis l'heure hâtive de son adolescence ardente jusqu'aux dernières heures de sa vieillesse toujours vaillante, toujours primesautière sous les drapeaux de Vénus, le Cupidon galant le plus accompli du siècle, le plus parfait talon rouge de Versailles, le dandy le plus consommé du royaume ; — cet homme se nommait Richelieu, le président des gentilshommes de la Chambre de Louis XV, le vainqueur de Mahon, l'enfant gâté des femmes, le courtisan rompu aux meilleures élégances, le favori du Roy, celui qui donnait le ton aux conversations des soupers dans les petits appartements, l'esprit le plus fin, le plus délié, le plus fier caractère, et, en même temps, le seigneur adroit et souple, compromettant ses amis et n'en perdant aucun, persiflant les maîtresses et se servant de leur crédit, faisant de l'opposition aux ministres et obtenant d'eux les plus grandes faveurs ; — en un mot, dansant avec la toute puissance d'une grâce presque féminine sur la corde raide d'une existence de cour, et ne se cassant rien, lui qui cassait si crânement le nez à tout le monde. Tel fut Richelieu, nature où les passions versèrent leur lave brûlante sans amollir entièrement le cœur qui resta dur, insensible, qui joua avec la femme comme le chat joue avec la souris imprudente, qui se moqua ouvertement de l'amour, qui posséda jusque dans la haine, dans le mépris, dans la vengeance, l'ironie la plus féline, jointe aux agréments d'un langage qui conserva exactement la teinte rose Pompadour au milieu des élans passionnés de la colère ; emporté à l'extérieur et se possédant on ne peut mieux, ne livrant rien au hasard et traitant l'amour comme une science.

II

Richelieu professa le dandysme ; la vanité fut son idole. — Barbey d'Aurevilly, qu'il convient de citer à propos de ces rois de l'élégance, a écrit sur celui-ci les lignes suivantes : « Avant d'être le genre de fat que son nom représente, Richelieu, lui, était un grand seigneur dans une aristocratie expirante. Il était général dans un pays militaire. Il était beau à une époque où les sens révoltés partageaient fièrement l'empire avec la pensée, et où les mœurs du temps ne défendaient pas ce qui plaisait. En dehors de ce que fut Richelieu, on peut concevoir Richelieu encore. »

Sans doute, Georges Byran Brummel fut beaucoup plus dandy que Richelieu, ou plutôt le célèbre anglais symbolisa le dandysme, le porta à la suprême perfection, à l'idéale ressemblance d'un type conçu par l'imagination froide et correcte d'un saxon, ennemi du *slang* en toutes choses ; — il est juste néanmoins d'accorder à Richelieu les qualités du cynisme, qualités que le Régent, Philippe-d'Orléans et Mirabeau eurent au plus haut degré ; les dandys tiennent à leurs vices comme il est d'usage d'aimer et de pratiquer les vertus de société ; à ce point de vue, le Maréchal-Duc doit figurer au nombre des dandys, quoique sa fatuité semble devoir l'en exclure. L'aristocratie du XVIIIe avait déjà descendu quelques échelons : ce n'était plus l'aristocratie si distinguée de Louis XIV. L'anémie rongeait la noblesse.

III

B. d'Aurevilly constate la rareté des dandys. « Il y a eu d'Orsay, dit-il. Mais d'Orsay, ce *lion* dans le sens de la fashion, et qui n'en avait pas moins la beauté de ceux de l'Atlas, d'Orsay n'était pas un dandy. On s'y est mépris. C'était une nature infiniment plus complexe, plus ample et plus humaine que cette chose anglaise. On l'a beaucoup dit, mais sans cesse il faut y revenir ; la lymphe, cette espèce d'eau dormante qui n'écume que quand la Vanité la fouette, est la base physiologique du Dandy, et d'Orsay avait le sang rouge de France. C'était un nerveux sanguin aux larges épaules, à la poitrine *François Ier*, et à la beauté sympathique. Il avait une main superbe sans superbe, et une manière de la tendre qui prenait les cœurs et les enlevait ! Ce n'était pas là le *shoken* hautain du Dandysme. D'Orsay plaisait si naturellement et si passionnément à *tout le monde*, qu'il faisait porter son médaillon jusqu'à des hommes ! tandis que les Dandys ne font porter aux hommes que ce que vous savez, et *plaisent aux femmes en leur déplaisant*. (Ne jamais oublier cette nuance lorsqu'il s'agit de les juger.) D'Orsay était enfin un roi de bienveillance aimable ; or, la bienveillance est un sentiment entièrement inconnu aux Dandys. Comme eux, il est vrai, il avait l'art de la toilette, non éclatante, mais profonde, et c'est pour cette raison, sans doute, que les Superficiels l'ont regardé comme le successeur de Brummel ; mais le Dandysme n'est pas l'art brutal de mettre une cravate. Il y a même des Dandys qui n'en ont jamais porté. Exemple : lord Byron qui avait le cou si beau ! D'un autre côté, d'Orsay fut un artiste. De cette main *qu'il donnait trop*, — car la coquetterie règne bien plus par ce qu'elle refuse que par ce qu'elle accorde, — il sculptait, et non pas comme Brummel peignait ses éventails pour des visages faux et des têtes vides. Les marbres laissés par d'Orsay ont de la pensée. Ajoutez à ce talent de sculpteur qu'il avait bien failli être un écrivain, et qu'à vingt-trois ans il avait mérité cette lettre de Byron à Alfred D... qu'on trouve dans ces fameux Mémoires où la lâcheté de Moore a remplacé les noms par des astérisques et les anecdotes piquantes par des points ... (Aimable homme que ce Moore !) Quoique fat, d'Orsay fut aimé par les femmes les plus *fates* de son temps. On ne parle pas des naturelles : il n'y en a jamais que deux ou trois dans un siècle ; à quoi bon en parler ? Il a même inspiré une passion qui dura et qui restera historique. Les Dandys, eux, ne sont aimés que par *spasmes*. Les femmes, qui les détestent, ne s'en donnent pas moins très-bien à eux, et ils

ont cette sensation qui vaut pour eux beaucoup de livres sterling, de presser des haines dans leurs bras... Quant à ce duel charmant de d'Orsay, jetant son assiette à la tête de l'officier qui parlait mal de la Sainte Vierge, et se battant pour elle, parce qu'elle était femme, et qu'il ne voulait pas qu'on manquât de respect à une femme devant lui, quoi de moins dandy et de plus français ? »

IV

Page lumineuse, ciselée de main de maître, pensée admirablement, et qui nous permet d'introduire Richelieu dans une pléiade où les rangs ne sont pas aussi pressés que les étoiles dans un ciel de nuit d'été ; — il n'eût pas le calme olympien de Brummel, l'ondoyante nature de Byron, les inclinations si naturellement nobles de d'Orsay, mais peut-on lui refuser le caprice, la force, la grâce, les agréments de ces hommes « *dont Alcibiade fut le plus beau type chez la plus belle des nations ?* » (D'Aurevilly) Du dandysme, Richelieu ne prit que les allures, les dehors, les termes courants, les vêtements faciles à porter, — il recula devant une étude de tous les jours, de toutes les heures de sa vie ; il ne voulut pas peser ses mots, ses gestes, ses manières ; au jeu, chez la Gourdan, dans le pavillon de Brissault, chez la fermière-générale La Popelinière, comme à Versailles, comme à Choisy, comme à la tête de ses troupes, soit qu'il emportât d'assaut un ouvrage devant l'ennemi, soit qu'il culbutât bravement les dernières protestations d'une femme de cour luttant pour sa vertu, — est-ce que Richelieu n'offrit pas à ses contemporains un mélange de vices et de qualités, de défauts et de perversités qui appartiennent aux genres du Dandysme?

Même représenté par Brummel, par Georges IV, par le duc d'Yorck, par le Régent de France, par Mirabeau, et les plus grands d'entre ces vaniteux intrépides, le Dandysme n'aurait plus sa raison d'être aujourd'hui, dans une civilisation où tout se fait à la vapeur, où l'on ne vit presque plus chez soi, entrant et sortant du salon le plus aristocratique comme d'un lieu banal, ne se fixant à rien et voulant tout embrasser; — que feraient donc les dandys au milieu de nous? Nous ne les comprendrions pas, et nos faux élégants à lorgnon les tourneraient en ridicule. Le Dandysme a vécu à vrai dire plus longtemps que les roses ; mais si le temps les effeuille, le temps les rajeunit. — Agréable métamorphose.

V

La réputation galante de Richelieu est une réputation surfaite. Les inspecteurs de M. de Sartines le connaissaient bien, eux ; « *ils savaient ce qu'on ne sait plus aujourd'hui, c'est que ce Don-Juan du maréchalât donnait en fait de galanterie dans les panneaux les plus grossiers.* » (Préface du Journal de Sartines.)

Le rapport du 8 juillet 1763 est instructif à lire ; on y verra que le Duc, atteint de la papillonne, manquait parfois de clairvoyance. — « La dame S***, dont l'état a toujours été de se prêter secrètement aux plaisirs du prochain, désirant rendre favorable à son mari, qui est dans la Connétablie, M. le Maréchal duc de Richelieu, auprès duquel il sollicite quelques grâces, lui a présenté, il y a huit jours, à son beau pavillon. (C'est le pavillon de Hanovre. La suite de cette histoire prouve que Richelieu trouvait souvent plus roué que lui.) La demoiselle Leblanc, la même qui vit aujourd'hui avec M. P***. fils, conseiller au Parlement, et comme la S** sait que le maré-

chal craint la jouissance de nos demoiselles ; elle lui a fait entendre que c'était une jeune femme arrivée depuis peu de Rouen à Paris pour des affaires de famille et qu'elle logeait, rue St-Denis, chez M L*** marchand de soie, qui était de ses parents. Le maréchal a été enthousiasmé de la jolie figure de la Leblanc, et, ce qu'il y a de singulier, il ne l'a point reconnue quoiqu'il l'ait vue journellement à Bordeaux où elle était abonnée au spectacle. Il a promis à la S*** de lui être favorable pour son mari, et que comme il comptait, tant qu'il resterait à Paris, s'attacher à la dame Leblanc, il voulait auparavant s'informer d'elle, et qu'en conséquence il irait chez le sieur L*** acheter quelques marchandises pour jouir du plaisir de la voir dans le comptoir. Effectivement, dès le lendemain, il a été chez L***, mais il n'a point vu la Leblanc, et cela ne se pouvoit. La S*** étant retournée à la charge, il lui en a fait des reproches. Cette femme effrontée lui a dit qu'elle en ignorait la cause, mais qu'elle verrait à s'en informer et lui en rendrait compte. Pour cet effet, en quittant le maréchal, elle a été chez la Leblanc lui conter son embarras, et, après s'être consultées ensemble, il a été décidé que la Leblanc écrirait au maréchal qu'elle était désespérée de ne s'être point trouvée à la boutique le jour qu'il lui avait fait l'honneur de venir, mais que le sieur L*** en était l'unique cause, parce que s'étant aperçu que différents jeunes gens entraient chez lui sous prétexte d'acheter, et, cependant, n'avaient d'autre dessein que de causer avec elle, il l'avait priée de rester dans sa chambre, non-seulement pour lui épargner le ridicule que cela lui donnait, mais aussi parce qu'il était responsable de sa conduite à Paris; qu'elle avait cru ne devoir point le désobliger à cet égard, afin d'avoir plus de commodité de venir le voir avec la dame S*** en qui le sieur L*** avait une entière confiance. Le maréchal a très-bien reçu cette lettre d'excuses, et a fort engagé la S*** à lui procurer, de nouveau, la visite de cette belle femme, car c'est ainsi qu'il en parle; mais en femme adroite, elle lui a dit qu'il ne fallait rien précipiter, crainte de donner de l'inquiétude à M. L*** qu'elle soupçonnait d'en être amoureux. Il lui a fait présent d'un bracelet enrichi de très-beaux diamants; d'un côté est son portrait, de l'autre un chiffre qui contient la première lettre de son nom entrelacée avec deux du nom de la Leblanc ; par dessous ce chiffre sont des cheveux de sa maîtresse. Ils ont loué aussi une petite maison à la Nouvelle-France, où M. P*** couche quelquefois; mais il a grand soin d'être rendu le lendemain chez M. son père, à six heures du matin ; il lui promet encore de lui faire sept ou huit cents livres de rente, lorsque la nécessité la forcera de se marier : il est certain que la Leblanc l'aime plus qu'un autre; mais elle n'est point fille à laisser échapper une occasion de gagner de l'argent.

Vraiment, la cheminée Popelinière vaut mieux que

cette aventure. Comment ! Richelieu a vu cette femme à Bordeaux, elle lui est présentée, il ne la reconnaît même pas ; non-seulement le flair lui manque, mais une procureuse le berne en face, la Leblanc le joue avec effronterie, il est dupé comme un jeune homme ! Dandysme pour dandysme, nous préférons celui de Brummel, qui ne fit jamais de folies pour les femmes, à la berquinade du maréchal. La sensation avait bien son côté fâcheux, puisqu'elle jetait l'homme de cour le plus envié dans les filets d'une fille de rue. Nous allons voir Richelieu raconté par les anecdotes de sa vie ; la ruelle brouillonna une infinité de feuillets sur son compte ; ici encore, les ciseaux agiront fermement, car les mœurs du vainqueur de Mahon sont racontées avec un style calqué sur celui du marquis de Sade ; ce dernier nom dit tout, il dit même trop ; ce nom est une gravure avant la lettre où les détails sont caressés plus qu'il ne faut.

VI

« M. le Comte ***, lieutenant-général des armées du Roy, a été mis à l'Abbaye pour avoir maltraité le tribunal des Maréchaux de France. Las de sa prison et du régime qu'il y observoit, il fit dire un jour au vieux maréchal de Richelieu qu'il ne pouvoit plus vivre éloigné de sa femme, qu'il étoit tourmenté par des désirs violents, que la nature chez lui parloit d'une voix trop forte pour qu'il put lui imposer silence. Avec la gaîté charmante qu'il a toujours conservée, le Maréchal de Richelieu s'écria : — « *Ah ! Ah ! dites à M. *** qu'il*

ne sortira de prison qu'après m'avoir appris son secret. »

La philosophie de la sensation trouve ici sa confirmation. Richelieu avait usé et abusé des mystérieux dons de la nature et du tempérament ; les femmes trouvaient une amère gloire à se faire afficher par lui ; son vœu est néanmoins d'apprendre le secret du lieutenant-général incarcéré. Crébillon fils excitait l'imagination de ces hommes, la chair excitait leurs sens, les intrigues de Versailles excitaient leur esprit ; — et nous ne parlons pas des imprévus si fréquents, qui faisaient tomber dans la coupe du plaisir la dernière goutte de l'ivresse et des larmes. Quelle existence celle d'un Richelieu et comme il est à regretter que ses lettres d'amour ne soient pas venues jusqu'à nous ! On pourrait écrire avec cette correspondance féminine le livre d'or du caprice et de l'hystérie au XVIIIe siècle.

« Quelques jeunes officiers eurent une querelle avec le guet chez Nicolet ; l'affaire fut vive. Elle fut portée au tribunal des Maréchaux de France ; le vieux duc se ressouvint qu'il avoit été jeune et mousquetaire. Son esprit chevaleresque lui fit approuver l'effervescence des jeunes militaires. Il blâma les gens du guet. Un de ces jeunes gentilshommes s'écria : « *M. le Maréchal, un soldat a eu l'impudence de dire qu'il se f...... de vous.* » — « *Cela peut être ; mais, Monsieur, comme il ne vous a pas prié de me le redire, ayez la complaisance de vous rendre à l'Abbaye.* »

« Le Maréchal de Richelieu assistoit à un de ces petits soupers qui se donnent si fréquemment à Paris. Il se mit à rire aux éclats. Les quatre dames qui étoient de la partie voulurent en savoir le sujet : c'étoit à qui

le devineroit ; on faisoit mille conjectures et toutes tomboient à faux ; le Maréchal refusoit absolument de s'expliquer ; il avoit déjà répété plusieurs fois que ces dames ne lui pardonneroient pas cette confidence ; la curiosité féminine s'augmentoit d'autant plus ; on force le Duc à découvrir son secret ; il cède enfin, en exigeant des lettres de grâce que ces dames lui promirent. « *Eh bien!* leur dit l'Octogénaire, *il faut vous obéir ; la galanterie est de tous les âges ; un souvenir charmant excitoit mes ris ; je me rappelois qu'autrefois j'avois eu le bonheur d'être reçu dans le lit de chacune de vous ; aujourd'hui, je ne puis que vous le dire.* »

La sensation était devenue le cas profondément physiologique des libertins ; les cheveux blancs n'empêchaient pas de tomber dans le rêve sénile de la chair. Ce n'est pas l'appréciation d'un écrivain que nous avons dans l'espèce, — c'est la parole et l'aveu de l'intéressé.

« Un jeune homme de qualité pria le même Maréchal d'avancer de trois jours la sortie de son frère, qu'une faute légère retenoit à l'Abbaye. — « *Mon ami* ... lui dit M. le Duc de Richelieu, *je* .... « Souffrirez-vous, Monsieur le Maréchal, que le frère de *votre ami* passe la nuit en prison ? — Il obtint ce qu'il demandoit.

« Le marquis de L*** épris des charmes de Mlle Fermel, alla un jour chez elle, et la pria sans fadeur de lui accorder une nuit. On devine que Mlle Fermel est trop polie pour refuser un joli Seigneur. Elle y mit toutefois une condition et demanda un collier de *chatons* dont elle avoit besoin. C'eût été peu de chose pour un partisan ; mais c'étoit beaucoup pour un marquis françois

plus accoutumé à payer de sa personne que de sa bourse ; cependant, avec beaucoup d'esprit et peu de délicatesse, on se tire aisément de tout. — « *Quoi, qu'est-ce que cela, mon ange ? Oh ! rien n'est plus juste ; mais pour le moment cela n'est pas possible* ; *si vous le trouvez bon, je vais vous en faire mon billet .... vite de l'encre, du papier.* » — On écrit et on couche.

« Le marquis, de retour à son hôtel, envoye chercher tous les petits chats du quartier, les entrelace avec des faveurs couleur de rose, et fait ainsi un collier de *Chatons* admirables. On les met dans un joli panier rempli de gaze en dedans, et farci de rubans bleus au dehors ; on porte ensuite le tout à Mlle Fermel, qui, charmée de l'élégance extérieure du cadeau, remet au porteur le billet du marquis. Qu'il est galant, disoit-elle, en défaisant la multitude des nœuds qui fermoient le panier ! Elle lève la gaze, et les fureurs de l'avarice trompée succédant au sourire de l'intérêt satisfait, elle charge le marquis d'imprécations soldatesques, et va se plaindre au Doyen des Maréchaux de France. — « *Le billet explique-t-il de quoi sera le collier ?* lui demanda le vieux Juge du point d'honneur, d'un air goguenard. — « *Non, Monsieur*, répondit la Nymphe plaignante. — « *Tant pis, Mademoiselle; car en ce cas le marquis a rempli sa parole et je suis votre serviteur.* »

« Une émérite de Cythère, Me de S*** après avoir ruiné son mari en se perdant elle-même, s'est avisée de prendre par spéculation du goût pour un américain fort riche. Elle admettoit chez elle, (car il y a toujours des *admis* avec les dames) un Monsieur qui annonçoit des dispositions pour la dépense. Celui-ci devint jaloux

du bonheur de son rival ; il suffit de mettre le pied dans ces maisons-là pour prendre des passions, sans savoir pourquoi ni comment, et il est assez naturel d'y regarder le genre humain comme son rival. Enfin, il s'exhala un jour en plaintes et en personnalités assez dures sur le compte de la dame qui étoit absente. L'américain se défia de répéter ses propos à son retour. A peine eut-elle reparu que le jaloux recommença de plus belle, et s'emporta même au point de porter à son tour un défi au créole. Celui-ci devint sourd et muet. Mme de S*** qui croyoit déjà voir son amant baigné dans son sang, éclata de telle force qu'on donna des gardes aux deux concurrens. Mandés le lendemain chez le maréchal de Richelieu, ils s'y sont rendus. — « Monsieur, dit le vieux et brave militaire avec les grâces qu'on lui connoit, en s'adressant à l'américain, (*vous défendez à ravir l'honneur des dames*, *je vous en fais mon compliment ;* » puis il lui tourna le dos. Son adversaire fut introduit. « *Pour vous*, *Monsieur*, *vous serez puni. — Mais, Mgr, c'est une P...... — Raison de plus*, *Monsieur ; plus femme qu'une autre par conséquent ; un an et un jour de prison vous apprendront à vivre à cet égard ; et je m'estimerai très-heureux d'avoir été le précepteur d'un aussi brave homme que vous.* » — Il est à remarquer que tout cela se passoit en présence de la dame outragée, qui, d'abord, crioit vengeance, et qui est sortie fort contente du Duc qu'elle n'appelle plus depuis que *son bon ami M. le Maréchal.* C'est être trop bonne. Au reste, le condamné est sorti, le même jour, de prison par les mêmes ordres. »

Toujours, — et nous voulons insister — la sensation

fit des siennes au XVIII[e] Voici maintenant le Duc qui pose en principe qu'*une P..... est par conséquent plus femme qu'une autre.* Théorie qui n'est pas nouvelle; mais qui n'est pas sans charme sur les lèvres du président du point d'honneur. Nous voulons absolument retenir le mot; et les conclusions de notre livre n'y perdront rien.

« Une espièglerie de M[lle] Rosalie, de la Comédie-Italienne, a donné lieu à un jugement assez singulier. Cette actrice qui, sous le nom d'Antonio, sert de guide à Blondel dans la pièce de *Richard-Cœur-de-Lion*, avoit mis quelques épingles sur la manche de son habit. Clerval, s'y étant appuyé, se piqua jusqu'au sang. A peine fut-il dans la coulisse, qu'il gronda l'actrice; celle-ci, oubliant ses anciennes liaisons avec Clerval, ne manqua pas, dans les injures qu'elle lui répondit, de lui rappeler qu'il avoit été garçon perruquier. Plainte au maréchal de Richelieu, Premier Gentilhomme de la Chambre. Le semainier observa que Rosalie devoit être mise à une amende de cent écus. « *Non, non,* dit le maréchal, *elle trouveroit un coucheur de 25 louis, et seroit insolente de cent écus de plus; en prison, je m'y connois, en prison!* » Ce qui fut exécuté. Rosalie coucha seule et gratis à l'hôtel de la Force, d'où elle sortit le lendemain.

« Voici une anecdote qui est gaie. Au jeu d'une dame de la Cour qui tient une espèce de tripot, il se réunit des joueurs aussi heureux qu'habiles. Ces jours derniers, cinq joueurs y faisoient un brelan. Quatre d'entre eux reçoivent brelan; ils engagent leur va-tout; celui qui donnoit les cartes le tient et montre un brelan carré

qui gagne tout. Un des quatre perdans plus piqué que les autres, se lève et s'écrie en jurant : « *F..... voilà un coup trop désavantageux !* » Celui qui avoit donné laisse glisser ce propos en empochant l'argent; mais le joueur, encore plus piqué, le répète plus haut, de sorte qu'il s'élève entre eux un dialogue animé qui fut interrompu par deux Gardes du tribunal des Maréchaux de France, qu'on attacha à leurs personnes. Ils sont menés chez le Maréchal de Richelieu, et là chacun plaide de son mieux son affaire. Le dupé prétend qu'il n'a point adressé la parole à l'autre ; le donneur affirme que le coup est dans la classe des choses possibles. M. le Maréchal les fait embrasser ; le premier plaignant son sort, va payer son Garde ; l'autre reste, et remercie M. le Maréchal de la sagesse de son jugement. « *Ce coup est pourtant bien extraordinaire*, disoit M. de Richelieu. « *Oui, Monseigneur, mais il est possible* .... — « *Allez, allez*, répliqua le Doyen des Maréchaux, *je suis trop bon, j'aurois dû vous envoyer à l'Abbaye, pour y rester jusqu'à ce que ce coup fut arrivé une seconde fois.* » Mot ingénieux qui annonce bien ce que le vieux guerrier pensoit intérieurement de l'aventure.

« M. le Maréchal de Richelieu qu'on avoit dit mort quelques mois avant qu'il mourut véritablement, se montra le même jour à l'Opéra. Le lendemain, il donna à dîner au Maréchal de Biron et au vieux Thuret. Ce triumvirat chargé d'ans, de myrtes et de lauriers a joui pleinement, dans de mutuels récits, de tous les plaisirs du souvenir. Galant jusques aux portes du tombeau, le Maréchal de Richelieu a fait une réponse charmante à la duchesse de *** qui le complimentoit sur le

mieux que son état sembloit annoncer : « *Je vous trouve le visage très-bon et très-frais.* » — « *Vous prenez apparemment,* répondit le Maréchal, *mon visage pour une glace dans laquelle vos traits se réfléchissent.* »

« La mort du duc de Richelieu a fait époque. Chacun cite quelque trait de galanterie de ce vieux Seigneur, de son amabilité, et, surtout, de sa rouerie. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il fut mis au régime de la Bastille, pour ses espiégleries envers la jeune duchesse de Bourgogne. Il s'est trouvé une fois enveloppé dans les rideaux du lit de sa Princesse ; mais c'étoit uniquement pour lui faire peur lorsqu'elle viendroit se coucher. — Une autre fois cette Princesse étant penchée sur le balcon de Marly, le jeune Richelieu glissa doucement la main sous ses jupes. Elle étoit bonne ; elle eût sans doute pardonné ; mais on avoit vu, on jasoit, la Princesse fut obligée de se fâcher et l'étourdi fut mis à la Bastille. Il y fit encore une retraite de six mois en 1715, sur la demande de son père et malgré madame de Maintenon qui aimoit son esprit et que ses étourderies amusoient. Son péché, cette fois-là, étoit d'avoir perdu vingt mille francs au jeu. Madame de Maintenon trouvoit que ceux qui les lui avoient gagnés étoient plus coupables que lui.

VII

Richelieu fut l'homme à la mode, le premier des hommes à la mode, — et le dernier. Les frères de Goncourt, qui ont remis le XVIIIe en honneur dans un siècle d'esprit bourgeois et de conversations industriel-

les, ont écrit sur le doyen de la galanterie quelques pages étincelantes ; — l'observation, la finesse et la profondeur des aperçus, le style lui-même, les moindres détails, tout s'y réunit pour en faire un morceau achevé. L'analyse de mœurs n'a jamais eu plus de pénétration intime, plus de lucidité, plus de qualités françaises dans la phrase et dans la façon de placer le mot. Voici le jugement de ces maîtres peintres en raccourci.

« Aussi les plus grands scandales, les plus grands éclats de l'amour, sont-ils des entraînements de tête, entraînements particularisés, caractérisés par un mobile qui n'a rien de sensuel : la vanité. Les femmes résistent assez souvent à la jeunesse d'un Chérubin agenouillé à leurs pieds, aux agréments d'un homme dont la personne leur plaît entièrement. Il peut arriver qu'elles soient fortes contre les périls de l'habitude, de l'intimité. de la beauté, de la force, de la grâce, de l'esprit même, contre les mille séductions qui ont fait de tout temps l'homme redoutable à la femme. Mais il est une séduction contre laquelle elles essayent à peine une défense, une fascination qu'elles ne savent point fuir : qu'un homme à la mode paraisse, c'est à peine si on lui laissera la fatigue de se baisser pour ramasser les cœurs, tant l'amour a, dans la femme de ce temps, la bassesse de la vanité ! Qu'un homme à la mode paraisse, elles se livreront à lui tout entières ; elles l'aideront de leur amitié amoureuse, de leurs intrigues, de leurs influences ; elles le porteront dans le meilleur courant de la cour. Elles seront fières de le servir, sans qu'il les remercie, fières d'être renvoyées comme elles ont été prises. Et n'arriveront-elles point à accepter, comme une déclaration, la lettre circulaire envoyée le même jour par Letorière* à toutes les dames qu'il ne connaissait point encore. Nous sommes loin de ce temps des billets galants et raffinés qui fit la fortune de la mère de Montcrif en lui empruntant sa plume amoureuse et délicate. Qu'il se donne la peine de vaincre cet homme irrésistible, l'homme à la mode; et l'on verra demander grâce

* Letorière. — un sensualiste — est bien qualifié par un mot intraduisible ; les initiés le connaissent. Il se donnait, lui, à tout venant ; son esprit, ses sens et son cœur appartenaient aux autres, aux femmes surtout. Richelieu fit plus de bruit et de scandale que Letorière ; — mais celui-ci mourut dans la fougue de son tempérament, dans le caprice de son imagination. Le souvenir ne lui causa aucune souffrance.

aux plus pures, aux plus vertueuses, à celles qui avaient jusque-là conservé la paix de leur bonheur et de leur vertu contre toutes les tentatives et toutes les occasions. Qu'il veuille, et Mme de Tourvel elle-même sera perdue ! — Qu'il s'appelle Richelieu, il traversera tout le siècle, en triomphant comme un dieu et rien que par son nom. Il sera ce maître qui devient une idole, et devant lequel la pudeur n'a plus que des larmes ! La femme ira chercher le scandale auprès de lui ; elle briguera la gloire d'être affichée par lui. Il y aura de l'honneur dans la honte qu'il donnera. Tout lui cèdera, la coquetterie comme la vertu, la duchesse comme la princesse. L'adoration de la jeunesse, de la beauté, de la cour du Régent, de la cour de Louis XV, ira au-devant de lui comme une prostituée. Les passions des femmes se battront pour lui comme des colères d'hommes ; et il sera celui pour lequel Me de Polignac et la marquise de Nesle échangeront au bois de Boulogne deux coups de pistolet. Il aura des maîtresses dont la complaisance étouffera la jalousie et qui serviront jusqu'à ses infidélités, des maîtresses dont il ne pourra épuiser la patience, et qu'il essayera vainement de rassasier d'humiliations. Celles qu'il insultera lui baiseront la main, celles qu'il chassera reviendront. Il ne comptera plus les portraits, les mèches de cheveux, les anneaux et les bagues, il ne les reconnaîtra plus ; ils seront pêle-mêle dans sa mémoire comme dans ses tiroirs. Chaque matin il s'éveillera dans l'hommage, il se lèvera dans les prières d'un paquet de lettres ; il les jettera sans les ouvrir avec ce mot dont il soufflettera l'adresse : *Lettre que je n'ai pas eu le temps de lire ;* on retrouvera à sa mort, encore cachetés, cinq billets de rendez-vous, implorant le même jour, au nom de cinq grandes dames, une heure de sa nuit. Ou bien s'il daigne les ouvrir, il les effleurera d'un regard, il baillera sur ces lignes brûlantes et suppliantes qui lui tomberont des mains comme un placet des mains d'un ministre ! — Et si ce n'est point Richelieu, ce sera un autre. Car peu importe à la femme d'où vient cet homme, d'où il sort; peu lui importe sa naissance, son rang, son état même : que la mode le couvre, c'est assez pour qu'il honore celles qu'il accepte. Que cet homme soit un acteur, un chanteur, qu'il ait encore aux joues le rouge du théâtre ; s'il est connu, il sera un homme, un VAINQUEUR ! Les plus grandes dames et les plus jeunes l'inviteront, l'appelleront, le prieront, lui jetteront sous les pieds leurs avances, leur humilité, leur reconnaissance. Elles l'aimeront jusqu'à se faire enfermer, presque jusqu'à en mourir, comme la comtesse de Stainville aima Clerval. Elles se l'arracheront comme ces deux marquises se disputant publiquement Michu dans une loge de la Comédie-Italienne. Elles en voudront avec la fureur éhontée de la comtesse fameuse criant devant tous : « Chassée ! Chassée ! » ou bien avec la volonté fixe, l'entêtement résolu, la fermeté douce de la belle-sœur de Me d'Epinay, de Me de Jully. Et

quel mot échappe à celle-ci, lorsque demandant à Me d'Epinay d'être la complaisante de ses amours avec Jélyotte, Me d'Epinay s'exclame : « Vous n'y pensez pas, ma sœur, un acteur de l'Opéra, un homme sur qui tout le monde a les yeux fixés, et qui ne peut décemment passer pour votre ami ... — Doucement, s'il vous plaît, lui répond Me de Jully. je vous ai dit que je l'aimais, et vous me répondez comme si je vous demandais si je ferais bien de l'aimer. »

(*L'Amour au XVIIIe siècle.*)

VIII

Le dandysme, — ou la manière d'être que l'on peut nommer ainsi — meurt avec Richelieu ; personne ne le ressuscitera jusqu'à la fin du siècle. Mirabeau, fatigué par les aventures de sa jeunesse, se livrera trop avant avec Sophie Monnier pour que l'on puisse rencontrer chez lui les qualités froides, correctes et ironiques du véritable dandysme ; — c'est le sang généreux du midi qui dicte à Mirabeau son langage et sa conduite, ses écarts et ses caprices. Les hommes publics vont désormais remplacer les dandys.

Mais le personnage que Richelieu resta sans mélange, sans addition d'allure empruntée, ce fut le galant homme, l'amoureux de toutes les femmes, l'impitoyable corrupteur de plusieurs générations ; — nul masque sur son action ; elle est bien au grand jour de Versailles et de Paris, de l'armée et de la cour, de la rue et du salon ; elle s'étale insouciante du lendemain, du murmure des familles, de la haine des époux et des pères, des blessures faites à l'honneur, au prestige des noms les plus respectés ; — l'action de Richelieu fut celle de l'homme à la mode qui n'avait qu'à se montrer, qu'à

vouloir, qu'à dire un mot, qu'à faire un geste, qu'à sourire pour ramasser sur ses pas les cœurs palpitants d'amour des femmes subjuguées par son scepticisme et son élégance. — Richelieu ne vit pas les sombres jours, Louis XV pas davantage : ces deux hommes eussent mérité un pareil châtiment.

Les feuilles de rose et les baisers sur de beaux seins nus, — les enchantements contenus dans une ceinture de Vénus, facile à dénouer puisqu'elle est toujours flottante, — les parfums à l'ambre et la poudre des longues tresses, — les serments oubliés à l'heure précise de leur éclosion sur les lèvres sanguines, — le talent que l'on méprise, la vertu que l'on nargue, la fin du monde que l'on prophétise avec un bonheur de divination sans exemple dans l'histoire, — le patriotisme et la supériorité que l'on exile : — quels souvenirs pour les érotiques des petits appartements de la cour, du Parc-aux-Cerfs, de Luciennes et de Choisy ?

Si le sang et les souillures des échafauds ont besoin d'une excuse, — et nous le pensons — ne la trouverait-on pas dans ce règne de Louis XV ? Jamais la conscience d'un grand peuple ne subit plus de compression ; — ce n'était ni l'audace du génie, ni la témérité de la fortune ; on sentait partout la domination grossière, l'entraînement des sens, la sécheresse du cœur, la folie de l'intelligence. Depuis longtemps l'amour lui-même reniait ses adorateurs sans foi, sans respect, sans la douce vertu de charité; et le joyeux enfant les menait au supplice en esquissant un cruel sourire. Et l'amour, inflexible dans sa haine, chargea le bourreau d'exécuter ses volontés. — Et les destins s'accomplirent.

Richelieu avait une telle réputation de galanterie que l'auteur de la *Pucelle*, à propos d'une énormité, jugea opportun de mettre en œuvre son Phœbus le plus coquet, le plus amoureux :

Ferney, le 21 décembre 1772.

Quoi ! toujours la cruelle envie
Poursuit ma réputation !
On dit qu'une nymphe jolie
Dans ma dernière maladie
M'a donné l'extrême-onction,
Et que j'emporte en l'autre vie
Ce peu de satisfaction.
Voyez l'horrible calomnie !
Seigneur, il n'appartient qu'à vous,
A votre jeunesse immortelle,
De faire encor de si beaux coups,
Et d'être entre les deux genoux
D'une coquine fraîche et belle.
Je sens que je suis au tombeau,
Cet état me fait de la peine ;
Mais il ne faut que le roseau
Vive aussi longtemps que le chêne.

VOLTAIRE.





VOLTAIRE ET LES JÉSUITES

Voltaire et la censure à propos de son MAHOMET
Intervention de Maurepas et du cardinal de Fleury.

LETTRES DE ROUSSEAU A DIDEROT

ET LEUR BROUILLE FINALE

Une Lettre de Rousseau à M. de Sartines

MADAME DOUBLET

LES NOUVELLES A LA MAIN

LES GAZETTES HOLLANDAISES

Le marquis d'Argenson, le duc de Choiseul, d'Hémery de Vergennes, maréchal de Castries, etc.

I

Quelques lettres, originales au premier titre, coururent la ruelle, se répandirent rapidement dans les bureaux de nouvelles, de là dans le public, et les gazettes étrangères, passées aux frontières en sourdine, les rapportèrent enrichies de commentaires plus ou moins obligeants. — Commençons par Voltaire ; sa lettre est adressée au Père Jésuite de la maison de Nancy.

II

Du 4 avril 1754.

Cette date est celle de notre manuscrit de ruelle, feuillet 361 ; elle fait suite à l'aventure des coups de bâton infligés au poète Roy, à l'entrée du comte de Clermont à l'Académie française, et au singulier discours qu'il prononça : *Je vous donne mon cœur, mes confrères*. La plus belle enfant du monde ne peut donner que ce qu'elle a ; et le comte eût sans doute éprouvé un réel embarras à payer sa réception en monnaie d'esprit.

Lettre de M. de Voltaire au Père de Menoux, Jésuite, Supérieur de la maison de Nancy.

De Colmar, le 17 février 1753.

Vous ne vous souvenés peut-être plus, mon Révérend Père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie : cette vie est bientôt finie. J'étois venu à Colmar pour arranger un bien assés considérable que j'ai dans les environs de cette ville ; il y a trois mois que je suis dans mon lit. Les plus considérables personnes de la ville qui me font l'honneur de me voir m'ont averti que je n'aurois pas à me louer des procédés du Père Mérat que je crois envoyé ici pour vous. S'il y avait quelqu'un au monde dont je pusse espérer de la consolation, ce seroit d'un de vos Pères et de vos amis que j'aurois dû l'attendre ; je l'espérois d'autant plus que vous scavés combien j'ai toujours été attaché

à votre société et à votre personne ; il n'y a pas deux ans encore que je fis les plus grands efforts pour être utile aux Jésuites de Breslau ; rien n'est donc plus sensible ici pour moi que d'apprendre par les premières personnes de l'Eglise, de la Robe et de l'Epée que la conduite du Père Mérat n'a été ni selon la justice ni selon la prudence. Il auroit dû plustôt me venir voir dans ma maladie et exercer envers moi un zèle charitable convenable à son état et à son ministère, que de se permettre des discours et des démarches qui ont révolté ici les plus honnêtes gens, et dont M. le Comte d'Argenson, secrétaire d'Etat de la Province, qui a de l'amitié pour moi depuis près de quarante ans, ne peut manquer d'être instruit. Je suis persuadé, mon Révérend Père, que votre prudence et votre esprit de conciliation préviendront les suites désagréables de cette petite affaire. Le Père Mérat comprendra aisément qu'une bouche chargée d'annoncer la parole de Dieu ne doit pas être l'organe de la calomnie, qu'il doit apporter la paix et non le trouble, et que des démarches peu mesurées ne pourront inspirer ici que de l'aversion pour une société respectable, QUI M'EST CHÈRE, ET QUI NE DEVROIT PAS AVOIR D'ENNEMIS. Je vous supplie de lui écrire ; vous pouvés même lui envoyer ma lettre.

Je suis, avec respect, votre bien dévoué,

VOLTAIRE.

Les feuilles de ruelle mettent le français à leur façon ; les verbes sont écrits à la terminaison comme au XVIIe siècle, et même au XVIIIe, puisque la réforme dans l'orthographe se fit sous l'inspiration de Voltaire :

nous n'avons rien voulu changer. La plume est bien tenue, avec une humilité étonnante cependant; et que faut-il penser de cette déclaration *une société qui m'est chère et qui ne devroit pas avoir d'ennemis?* Le règlement d'une affaire avait, nous devons le constater, l'art d'assouplir l'esprit le plus critique et le plus acerbe de son temps. Que voulez-vous ? Il n'y a pas de grand homme pour le valet de chambre, et cette lettre appartient de droit à la correspondance en robe de chambre. L'homme philosophique eut une telle influence, il pesa d'un si énorme poids sur les destinées de la Monarchie, qu'on peut bien l'amnistier d'une faiblesse.

III

Le Révérend Père répondit six jours après. L'esprit cauteleux de l'Ordre respire dans sa lettre; le mordant n'y manque pas; la modestie ne fut jamais le faible de ces hommes qui tiennent à la terre et à ses passions plus qu'on ne le croit.

De Nancy le 23 février 1754.

Je suis flatté, Monsieur, de l'honneur de votre souvenir. L'état de votre santé me touche et m'allarme. Ce que vous me mandés du Père Mérat me surprend d'autant plus que pendant deux ans que je l'ai vu ici, il s'est toujours comporté en homme sage et modéré depuis qu'il n'est plus dans ma communauté. Je n'ai aucune autorité sur lui; je vais pourtant lui écrire et je lui communiquerai votre lettre. Peut-être vous en

a-t-on fait des rapports peu fidèles, ou peut-être lui sera-t-il revenu à lui-même quelque chose qui l'aura indisposé contre vous. Et de bonne foi, Monsieur, comment voulés-vous que des gens dévoués comme nous à la religion par conviction, par devoir et par zèle, se taisent toujours, quand ils entendent attaquer sans cesse la chose du monde qu'ils envisagent comme la plus sacrée et la plus salutaire ? Voilà cependant ce qu'on voit souvent dans les écrits répandus sous votre nom, et, récemment, dans le prétendu Précis de l'histoire universelle. Je me suis toujours étonné qu'un aussi grand homme que vous, qui a autant d'admirateurs, n'ait pas encore trouvé un véritable ami. Si vous m'aviés cru, vous vous seriés épargné cette foule de chagrins qui ont troublé la gloire et la douceur de vos jours. Je sens quelquefois couler mes larmes en lisant vos ouvrages ; plus je les admire, et plus je vous plains. Ah ! si Dieu pouvoit exaucer mes vœux !...... Que ne puis-je vous estimer autant que je vous aime !

Je suis, avec charité, votre serviteur en Jésus,

R. P. Menoux.

Chaque mot porte dans la réponse du Père ; on y sent la griffe puissante d'un lettré de race. Il vise juste aussi quand il se prend à regretter l'absence d'amis : le défaut de cuirasse est atteint de main de maître. Voltaire n'eût pas d'amis. Faire le vœu de pouvoir estimer quelqu'un autant qu'on l'aime, est une ironie triple qu'une plume ecclésiastique aiguise mieux que toute autre.

IV

Le Procureur-Général écrivait le 11 août 1742 au lieutenant de police : « On a parlé ce matin, Monsieur, dans une chambre du Parlement, d'une Comédie où quelques-uns de *Messieurs* ont été, et qu'ils disent contenir des choses énormes contre la religion. »

JOLY DE FLEURY.

La pièce communiquée le 13, le Procureur-Général répondait vivement :

« Vous jugez bien, monsieur, que je n'ai encore rien lu. Mais sur ce que je viens d'apprendre, je crois qu'il faut défendre la pièce. Trois personnes de ma connoissance y ont été aujourd'hui. Voici ce qu'on m'a dit : « C'est l'énormité en fait d'infamies, de scélératesse, d'irréligion et d'impiété ; et c'est ce que disent ceux même qui n'ont pas de religion. Je suis étonné, disoit l'un pendant la comédie, qu'on ne se lève pas pour faire finir la pièce; voilà de bonnes instructions, disoit l'autre, pour un Ravaillac. Il faudroit mettre l'auteur, a dit un autre, à Bicêtre pour le reste de ses jours. Un homme sortant a trouvé son ami qui sortoit; il lui a demandé ce qu'il en pensoit ; il a répondu : Je l'ai vue trois fois, c'est-à-dire la pièce; l'autre a répliqué, je ne te reverrai de ma vie d'avoir eu le courage de voir trois fois de pareilles horreurs. Tout le monde dit que pour avoir composé une pareille pièce, il faut être un scélérat à faire brûler. Voilà tout ce que l'on a dit : c'est une

révolte universelle. Je finis parce que je vais me coucher; on m'en a tant dit que j'en oublie la moitié, que vous poursuiviez les jansénistes, et que vous laissiez tranquille un auteur scélérat, et que vous faites triompher l'irréligion et les crimes, que la pièce est mal jouée, parce qu'il n'y a point d'acteur qui puisse jouer une telle scélératesse, qu'il faut avoir une insolence à toute épreuve pour oser donner une telle pièce. Ce soir on l'a annoncée pour jeudi; ne faudroit-il point demain à l'annonce en annoncer une autre? »

Maurepas, — caractère coulant, homme délié, l'ami des couplets critiques, — tourna habilement la difficulté :

Versailles, ce 13 août 1742.

J'ai porté votre lettre, Monsieur, à M. le cardinal, et lui en ai fait lecture, ainsi que de celle du Procureur-Général qui y étoit jointe. Quoique son Eminence pense toujours de même *au fond,* elle ne pense pas cependant que vous deviez risquer une scène pour un pareil sujet, et elle approuve que vous fassiez dire aux comédiens de supposer la maladie d'un acteur pour se dispenser de jouer la pièce jeudi; *et à Voltaire de la retirer de lui-même de leurs mains pour éviter l'éclat.* Je crois même que, si vous faites bien, vous commencerez par ce dernier parti, et qu'il vous aidera lui-même à l'exécuter et à couvrir la démarche. La communication des épithètes que lui donne le Procureur-Général jointe à un certain arrêt du Parlement, en vertu duquel il ne tient qu'à lui de l'informer et de décréter l'auteur des *Lettres philosophiques*, rendront votre argument

persuasif, et, par ce moyen, vous ne serez commis avec personne. Je me hâte de renvoyer votre exprès, afin que vous puissiez, avant la fin de la Comédie, parler de lui à madame Du Châtelet. Vous connoissez, monsieur, mes sentiments pour vous.

MAUREPAS.

Voltaire, requis, à la suite de la lettre précédente, par le lieutenant de police, s'inclina doucement :

Ce mercredi 4, quatre heures et demie.

Monsieur, j'ai exécuté l'arrêt que vous avez prononcé malgré vous contre moi, et tout se passera comme vous l'avez très-sagement prescrit. Celui qui a le manuscrit signé de votre main est à la campagne ; il ne reviendra qu'à neuf heures, et, si je peux sortir, j'irai lui demander ce manuscrit moi-même ; sinon, j'enverrai chez lui, et j'aurai l'honneur de vous le remettre. Je n'ai jamais mieux senti la différence qui est entre la raison et le fanatisme, entre la connoissance du monde et la pédanterie, que lorsque j'ai eu le plaisir de vous parler. Je suis, avec beaucoup de respect, et j'ose dire avec attachement, votre serviteur,

VOLTAIRE.

Nous l'avons déjà remarqué à propos du père Jésuite Menoux, Voltaire savait admirablement arrondir les angles et donner à sa phrase la tournure aisée du compliment. Tout le monde n'a pas, dans les délicates circonstances de la vie, — et faut-il s'en plaindre ? — cette grâce infinie dans la manière de déguiser sa pensée;

une brutale franchise, quand on possède le génie de la pensée, a toujours son prix, — surtout quand on peut la signer Voltaire.

La taquinerie tourne à la duperie. Voltaire fait imprimer la pièce malheureuse à la scène; mais il use d'un subterfuge et charge de Fleury, l'austère cardinal, de dépister les fripons qui l'éditent sans consentement. Mahomet est une comédie ; Voltaire joue la comédie de la résistance au plus fin; — on va le voir :

Bruxelles, 20 octobre, 1742.

Monseigneur,

Malgré la honte où l'on doit être de parler de petites choses à votre Eminence, sa bonté semble m'autoriser à la supplier instamment de vouloir bien que M. de Marville se charge de découvrir *les éditeurs* de Mahomet, qui ont imprimé cet ouvrage malgré toutes les précautions qu'on avoit prises pour le dérober au public. Daignez ajouter cette grâce, Monsieur, à tant d'autres bontés.

Je suis, avec la plus respectueuse reconnoissance, Monseigneur, de votre Eminence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Le lieutenant de police ne fut pas oublié; on joua la pièce tout au long pour se disculper, après avoir obtenu des lecteurs. Voltaire, au demeurant, usait de son droit. Les pérsécutions de la pensée sont les plus condamnables. Voici la lettre adressée au magistrat :

Monsieur,

M. le cardinal de Fleury m'a fait l'honneur de me mander qu'il vous avoit renvoyé la lettre par laquelle je le suppliois que la petite affaire en question vous fut renvoyée. J'aurois été bien affligé qu'un autre que vous s'en fut saisi, et vous savez mes raisons. Je vous aurois, Monsieur, la plus sensible obligation, si vous pouviez découvrir le dépositaire infidèle qui a trafiqué du manuscrit. *Je ne me plains point des libraires qui ont fait leur devoir d'imprimer clandestinement et d'imprimer mal ; mais celui qui a violé le dépôt mérite d'être connu.* Je crois que vous avez d'autres occupations que cette bagatelle, et j'abuse un peu de vos volontés; mais les plus petites choses deviennent considérables à vos yeux lorsqu'il s'agit d'obliger. Je crois savoir que le nommé Constantin a débité les premiers exemplaires au Palais-Royal. Je suis bien loin de demander qu'on en use sévèrement avec ce pauvre homme ; *mais on peut remonter par lui à la source.* Enfin, je m'en remets à vos lumières et à vos bontés.

Je suis, etc.

VOLTAIRE.

Le lieutenant de police, ne flairant pas le subterfuge, écrivit en marge de cette lettre : « Ne faire réponse à Voltaire que dans huit jours ; si Mérigault ne déclare point d'où il tient le Mahomet, le faire mettre en prison pour huit à dix jours. »

Ici finit la Comédie. — Voilà comment on respectait la pensée sous Louis XV et sous le ministère de

Fleury, esprit libéral, disent les Mémoires du temps. Voltaire se vengea de ces mesures vexatoires, sa vengeance fut celle d'un auteur froissé, elle fut à tous les les égards légitime.

Il savait bien, lui, qu'on ne pourrait pas remonter à la source.

L'aventure passa dans la ruelle et l'égaya : on rirait à moins.

V

Le sombre J.-J. Rousseau, qui voyait partout des ennemis, des espions, des intelligences à sa poursuite, nous a laissé une lettre adressée à M. de Sartines : singulier confident pour un philosophe ! L'écrivain de génie, le prosateur harmonieux, fourvoyés dans une pareille aventure, n'inspirent qu'un sentiment, — la pitié.

Voici l'acte d'accusation, nous voulons dire la lettre de celui que Mme de Warens aima, ne se doutant guère que le jeune homme d'alors, — son ami, son protégé, son amant, — écrirait un jour les *Confessions :*

Le 15 janvier 1772.

Monsieur,

Je sais de quel prix sont vos momens, je sais qu'on doit les respecter, mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés. Si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est point sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis ; et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres, qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blâmable, quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle : je l'attends et je ne me cache pas, mais tant qu'il se cache à lui de moi pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles ; les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes ; et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par là déjà lâche et méchant, peut-être bien encore imposteur et fourbe ; et comment donneroit-il à son témoignage, si l'on veut à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que sa vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu ? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi, reste dans ce stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait, c'est lui seul qu'elle déshonore. Après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse puisqu'il le veut, et qu'il est impossible de l'en tirer malgré lui. Grâce au ciel, tout l'art humain ne changera pas la nature des choses, il ne fera pas que le mensonge

devienne vérité, ni que de mon vivant la poitrine de J.-J. Rousseau renferme le cœur d'un malhonnête homme.

Cela me suffit, et je vis en paix, attendant que mon moment et celui de la vérité viennent, car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui. Tranquille donc sur tout ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avois cessé de voir madame de Luxembourg, après lui avoir emporté trois cents louis ; que je ne copiois de la musique que par grimace ; que j'avois de quoi vivre fort à mon aise ; qu'on me faisoit six bonnes mille livres de rente ; que la veuve Duchesne faisoit six cents livres de pension à ma femme ; qu'elle m'en faisoit à moi-même une autre de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avois dirigée. J'ai laissé courir tous ces mensonges et beaucoup d'autres ; je n'ai fait qu'en rire, quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même tenté de vous importuner, Monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse très-bien le coup que cette opinion de mon opulence devoit porter aux ressources que mon travail me procure, pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion, parce que l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi et ne m'avoit point encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avois prié un de ceux qui m'ont averti des bruits

dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avoient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disoit avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avoit été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait de réimprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avois revu les *épreuves*, et que j'étois même allé chez lui il n'y a pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis devenu assez par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe *; c'est une de mes plus douces consolations, et je vous avoue, Monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes où, livré sans ressources aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyois en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles la puissance et l'intrigue abusent sans peine le public

* L'état d'esprit et de cœur de Rousseau est là tout entier : « *Rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe.* » Ne pourrait-on pas appeler cette triste disposition la misanthropie avant le repentir ? Le repentir amènera une lugubre scène et la mort. Un voile reste sur le drame. On a dit depuis que Thérèse joua un rôle criminel au dernier moment. Est-ce prouvé? Nous ne le croyons pas. — Mais quelle tendance chez un philosophe nous révèle cette lettre : préférer le lieutenant général à ses amis ! Les confidences n'ont de raison d'être qu'autant qu'elles sont faites à un autre soi-même ; il y a toujours, dans ce cas, du charme dans les aveux les plus pénibles. Rien de plus pénible, au contraire, que cette lettre. La gloire ne l'efface pas. Comment réformer la société quand on ne voit pas clair dans sa propre vie? Encore une contradiction du XVIII[e].

sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est parvenu à faire un inviolable secret de ce qui le regarde, et qui, par conséquent, n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagants.

J'ai donc peu besoin, Monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que ces pensions si fièrement spécifiées, cette édition qu'on me prête sont autant de fictions. Mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorois même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférents. La seule douceur qui peut m'y attacher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation, qu'il la connoisse et me plaigne en lui-même sans se commettre par ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurois choisi pour cela, Monsieur, quand vous ne rempliriez pas la place où vous êtes ; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque par cette place même vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures, pour en présumer beaucoup d'autres que vous pourrez vérifier de même un jour. Peut-être vous

écrirai-je quelquefois encore ; mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez, Monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

ROUSSEAU.

P.-S. Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire et sans que je puisse imaginer aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en composer un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées de l'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter avec pompe d'immenses paquets de brochures qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela joint aux bruits dont j'ai parlé commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenois que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourroit bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites dont le but me paroitroit pourtant facile à découvrir dans toute

autre position que la mienne pour peu qu'on y mit du soin.

VI

Antoine-Raymond de Sartines * dut être flatté d'une telle confiance venant d'un philosophe si difficile à

* La ruelle eût mille attaches avec les lieutenants-généraux; tous les bruits en circulation, tous les reportages de Gazettes étrangères, les plans de la philosophie, les malices de Versailles, la guerre faite aux favorites, les rapports secrets sur les hommes marquants du royaume, qu'ils appartinssent aux pouvoirs publics ou qu'ils ne sortissent pas d'une large élégance au sein de la fortune, — les bruits, les rumeurs et les dénonciations se concentrèrent invariablement entre les mains de ces hauts fonctionnaires. Il n'est pas hors propos de donner ici la liste de ces messieurs, (19 mars 1667 — 16 juillet 1789.)

De la Reynie, 19 mars 1667 — 28 janvier 1697.
Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, 29 janvier 1697 — 2 janvier 1718.
De Machault, 3 janvier 1718 — 20 janvier 1720.
Comte d'Argenson, 21 janvier 1720 — 1[er] juillet 1720 — et depuis du 26 avril 1722 au 21 janvier 1724.
Baudry, 2 juillet 1720 — 26 avril 1722.
D'Ombreval, 29 janvier 1724 — 29 août 1725.
Hérault, 30 août 1725 — 31 décembre 1739.
De Marville, 1[er] janvier 1740 — 27 mai 1747.
Berryer, 28 mai 1747 — 16 octobre 1757.
Bertin, 17 octobre 1757 — 21 novembre 1759.
Sartines, 22 novembre 1759 — mai 1774. — (Mort de Louis XV, le 10 mai.)
Le Noir, en 1774 — 3 mai 1775.
Albert, 4 mai 1775 — 13 juin 1776.
Le Noir, 24 juin 1776 — 11 août 1785.
De Crosne, 11 août 1785 — 16 juillet 1789.

Louis XIV, toute la Régence, le règne de Louis XV, celui de Louis XVI, furent observés et servis par les lieutenants-généraux. La ruelle n'eut aucun mystère pour eux ; s'ils eussent voulu composer un Recueil de grivoiseries, de médisances, d'histoires intimes, le célèbre Recueil de Maurepas ne viendrait aujourd'hui qu'en seconde ligne.

l'endroit de ses entours ; — la lettre est beaucoup moins flatteuse pour le signataire.

Nous allons retrouver le même dégoût de la vie, la même opinion froidement pessimiste portée sur les choses et les hommes qui l'entourent, le même dédain pour la véritable amitié, dans les lettres qui précédèrent la rupture finale de Rousseau avec Denis Diderot ; les arguments auront, dans la circonstance, plus de poids encore, puisque l'affection et les souvenirs ne retinrent pas l'homme sombre qui n'attendait plus rien de ses semblables.

1757.

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits : quels sont-ils donc enfin ? Serait-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laisser tyranniser à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous me l'avez promis ? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les moi. Faire du mal à mon ami ! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrais de douleur si je croyais jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six mois.

Vous me parlez de vos services, je ne les avais pas oubliés ; mais, ne vous y trompez pas, beaucoup de gens m'en ont rendus, qui n'étaient pas mes amis. Un honnête homme qui ne sent rien rend service, et croit être votre ami ; il se trompe, il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zèle, pour me procurer des choses dont je n'ai que faire me touchent

peu; je ne veux que de l'amitié, et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat! je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé, et tu ne me paieras de ta vie tout ce que j'ai fait pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence était douce à ton cœur affligé, je comptais mes pas et regardais au temps qu'il faisait pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur! Deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et tu te contentes de m'en arracher. Eh bien! garde tout le reste; je ne veux plus rien de toi.

ROUSSEAU.

Le 2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois dans ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication dans ce moment-ci sur les horreurs que vous m'imputez; je vois que cette explication serait à présent inutile; car, quoique né bon et avec une âme franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterprèter les discours et les actions de vos amis; prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrais dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feraient que fournir à votre esprit

subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est point par là qu'il faut commencer; je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas au moins que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas? vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé à l'apprendre, il y avait seize ans que j'étais pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étais pour tout le monde; en pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux si longtemps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret un homme hors d'état de se défendre? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant; mais pourquoi le suis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention; on n'est pas malfaisant pour rien; s'il y avait quelque monstre ainsi fait, il n'attendrait pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchants; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt a pu me porter à l'être? Moi qui pour mon malheur portai toujours un cœur trop sensible *, que gagnerais-

* Le mot *sensible* fut mis à toutes les sauces au XVIII[e]: on eut le cœur sensible, l'âme sensible, l'esprit sensible, le tempérament sensible, l'imagination sensible. Ouvrez les livres de cette époque, et, dans une page

je à rompre avec ceux qui m'étaient chers ? A quelle place ai-je aspiré ? A quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre ? Quels concurrents ai-je à écarter ? Que m'en peut-il revenir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et dans l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irais-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats ? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire ; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte ; un fourbe a de l'adresse et du sang-froid, un perfide se possède, et ne s'emporte point : reconnaissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? Je suis emporté dans la colère et souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non, sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrais que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même ; vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peu-

vous noterez les répétitions du mot. Voulait-on remplacer la chose par le mot? La supposition n'a rien de paradoxal. L'amour n'eut aucune des vives tendresses qui nous émeuvent, nous rehaussent et nous transfigurent ; la femme n'y trouva aucun des sentiments qui mettent une couronne à son front et un paradis dans son cœur ; — et, cependant, sous la plume de ses plus grands écrivains, le XVIIIe se proclama sensible. Au commencement de notre siècle on a aussi abusé du sensibilisme ; mais la miévrerie d'expression a vite fait place à des termes plus voisins de la réalité. L'humanité ne vit plus dans les nuages ; l'action la réclame et la presse.

vent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sécurité ? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment dans la main des méchants l'instrument de leur perfidie ! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée ; mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser ; pensez-y longtemps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissement. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, et ce motif le voici :

Vous pouvez avoir été séduit et trompé ; cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui était cher ; il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne ; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire, et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y ; je ne vous en parlerai plus.

ROUSSEAU.

Cette lettre émue repose un peu de l'épître à M. de Sartines ; — on aime à voir Rousseau plaider *pro domo suâ* avec un accent d'évidente sincérité. La fibre, trem-

pée de larmes, rend le son d'une chaude amitié vivement partagée. La solitude se faisait profonde autour du philosophe chagrin ; les boutades et les virulences portaient leurs fruits amers. — Diderot y pensa, ne répondit pas, et rompit. L'amertume de Rousseau, bientôt changée en sauvagerie, l'éloigna de tout le monde. L'homme qui avait écrit le *Contrat social* devint insociable. Et le génie lui-même ne fut pour lui qu'un martyre de plus.

VII

Nous aurions fort mauvaise grâce à dresser la généalogie des Nouvelles à la main ; c'est une histoire vieille comme le monde ; — c'est là notre excuse. Savoir tout ce qui se dit et tout ce qui ne se dit pas, savoir tout ce qui se fait et tout ce qui ne se fait pas, inventer pour le plaisir d'inventer, n'est-ce pas la Nouvelle d'aujourd'hui, d'hier et de demain, la Nouvelle de tous les temps ?

Une étonnante et délicieuse Nouvelle, — on voudra bien nous la pardonner, nous ne donnerons que celle-ci ; — « *Charles Eutrope de Laurencie étoit chez la favorite de la Reine, la comtesse Jules de Polignac, lorsqu'on annonça la mort de l'évêque de Nantes. Ah! je parierois bien cent mille livres que je ne serai jamais son successeur. Et il répéta plusieurs fois. — Est-ce tout de bon que vous donneriez cette somme-là? — Oui, madame, tout de bon. — Trois jours après, la patrône laïque écrivit à Monseigneur que sa Grandeur lui*

devoit cent mille livres. Les théologiens ne virent pas là de simonie. Avec de l'esprit on peut donc se sauver comme avec de la foi? »

Le salon de madame Doublet, — centre de toute la *Nouvelle* et de tout le *Sottisier* de Paris, — occupait beaucoup les lieutenants-généraux ; les *filles* exigeaient moins d'assiduité dans le fond, moins de forme, moins d'élégance dans les poursuites. La correspondance officielle peut seule peindre la situation ; les documents autorisés l'emportent sur les commentaires.

Versailles, 6 octobre 1753.

Le roi est informé, Monsieur, que madame Doublet reçoit dans le nombre de ceux qui vont chez elle, plusieurs personnes qui y débitent des nouvelles fort hazardées, et qui ne peuvent faire qu'un mauvais effet, lorsqu'elles viennent se répandre dans le public ; que souvent ces mêmes personnes y tiennent des discours peu mesurés, et que madame Doublet, au lieu de réprimer une licence aussi condamnable, lui permet en quelque façon d'en tenir un registre, qui sert à composer des feuilles qui se distribuent dans Paris et s'envoyent même dans les provinces. Une pareille conduite de sa part ne pouvant que déplaire au roi, Sa Majesté avant d'employer des moyens plus sévères, m'a chargé de vous mander que vous eussiez à voir incessamment madame Doublet pour lui représenter qu'elle ait à faire cesser au plus tôt un pareil abus en éloignant de chez elle les personnes qui contribuent à l'entretenir. Vous l'avertirez que Sa Majesté se fera rendre compte exactement de la manière dont les choses se passeront à

l'avenir, et que, si elle venoit à s'écarter de la conduite qui lui est prescrite, elle s'exposeroit à des événemens qui ne pourroient que lui être fort désagréables. Vous lui ajouterez que les ménagemens dont Sa Majesté veut bien user à son égard, étant un effet de sa bonté et une grâce particulière, elle ne doit en faire part à personne. Je compte, monsieur, que lorsque vous aurez parlé à madame Doublet, je n'aurai à reporter à Sa Majesté que des sentimens d'une entière soumission de sa part, et la reconnoissance la plus profonde et la plus respectueuse de l'avertissement qu'Elle veut bien lui faire donner.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Le marquis D'ARGENSON.

Un homme d'Etat, le plus illustre du siècle, parent de la nouvelliste, la maltraitait cependant; — le service du roi avait le pas sur d'autres préoccupations :

Versailles, ce 24 mars 1762.

Madame Doublet a fait dire hier à l'abbé de Breteuil, Monsieur, que l'escadre de M. de Blenac avoit été prise en entier par les ennemis. La nouvelle de madame Doublet, qui est fausse, et dont je n'ai nulle connoissance, ne fait pas de tort à l'escadre du roi, mais elle fait tort aux papiers publics qui varient. D'après les malheurs qui sortent de la boutique de madame Doublet, je n'ai pu m'empêcher de rendre compte au roi de ce fait, et de l'imprudence intolérable des nouvelles qui sortent de chez cette femme, ma très-chère tante ; en conséquence, Sa Majesté m'a ordonné de vous man-

der de vous rendre chez madame Doublet, et de lui signifier que s'il sort de rechef une nouvelle de sa maison, le roi la renfermera dans un couvent, d'où elle ne distribuera plus des nouvelles aussi impertinentes que contraires au service du roi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.,

Le duc de Choiseul.

Un nommé Charles Defieux, chevalier de Mouy, littérateur mangeant à plusieurs râteliers, renseignait aussi la police ; — écoutez plutôt : « Quoique ma santé ne me permette pas trop encore de faire de longues courses, je me suis donné hier beaucoup de mouvemens pour exécuter vos ordres, bien fâché de n'avoir pu en découvrir davantage. Il est très-vrai que la maison de madame Doublet est depuis longtemps un bureau de nouvelles, et ce n'est pas la seule : ses gens en écrivent et en tirent bon parti. Je n'ai pu savoir le nom d'un grand et gros domestique, visage plein, perruque ronde, habit brun, qui tous les matins va recueillir dans les maisons, de la part de sa maîtresse, ce qu'il y a de neuf. Il seroit difficile de savoir les noms de ceux qui sont dans cette maison ; ce sont presque tous des frondeurs ; en femmes, mesdames d'Argental, Rondet de Villeneuve, du Bocage, de Beseval, etc. ; en hommes : M. Foncemagne, Perrin, deux médecins ; Devaur, Firmin, Merobert, d'Argental, etc. Je ne réponds point de cette liste ; ce n'est qu'avec le tems qu'on parviendra à être sûr des liaisons de cette femme. Il faudroit avoir des gens qui *bûssent* avec des domestiques de confiance ou mécontens ; mais ce qui est certain, c'est

que madame d'Argental tient aussi elle-même un bureau de nouvelles ; qu'elle est l'intime amie de madame Doublet, comme monsieur le chevalier de Choiseul ; qu'un nommé Gillet, son valet de chambre, est à la tête du bureau tenu par les laquais que l'on paye à la feuille ; que ces bulletins sont bons, parce que c'est le résultat de tout ce qui se dit dans les meilleures maisons de Paris ; qu'ils s'envoyent en province pour 6, 9, 12 francs par mois ; que madame d'Argental, depuis que son mari est en place, est beaucoup plus retenue que par le passé, et n'est frondeuse qu'avec des amis intimes, tels que Monsieur de Richelieu, de Sechelles, le président de la Marche, Rougeot, Chauvelin, etc. S'il me revient d'autres renseignements, ou que j'apprenne des choses utiles, je me croirois heureux de vous donner des preuves de mon respectueux et parfait attachement. »

D'Hémery, mieux placé que le gendelettre, vérifiait le renseignement de la manière suivante : « Ce n'est point le nommé le Jeune, valet de chambre de monsieur d'Argental, qui fait des nouvelles à la main : c'est le nommé Gilet, valet de chambre de madame d'Argental, qui lui permet seulement d'en faire pour la province et non pour Paris, sur une copie que madame Doublet donne à ce Gilet, qui retire six livres par mois de ceux à qui il en fournit.

D'HÉMERY.

Choiseul à M. de Sartines, une rectification sur le prince de Beauveau : « Vous voudrez bien, monsieur, faire venir chez vous le faiseur de bulletins ridicules,

et lui dire que vous le ferez mettre au cachot, s'il s'avise de faire paroitre aucune feuille qui n'ait pas été revue de la part de la police. Rien n'est plus indécent, et si contraire à l'ordre public, que de souffrir de pareils distributeurs de nouvelles; l'intention du roi est, Monsieur, que vous réprimiez avec sévérité cette liberté indécente. Monsieur le prince de Beauveau demande avec raison la rétractation de l'article du bulletin qui se fait chez madame d'Argental. Comme il est fait à tous égards pour obtenir toutes les satisfactions qu'il peut désirer, je vous serai obligé de concerter avec lui les moyens de lui donner celle qu'il demande dans cette occasion.

Le duc de CHOISEUL.

Une importante lettre du ministre Vergennes montre que les *officieux* fourmillaient au XVIII[e] comme à d'autres époques : « J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et celle qui y étoit jointe de M. Suard, touchant la permission que demande un particulier inconnu d'établir une correspondance de nouvelles avec un gazetier de Hollande *, sous l'offre de la part de l'anonime de se faire connoitre, et de soumettre sa correspondance à la censure.

* La fin de ce chapitre vise les gazettes hollandaises, en étroite communion de pensées et de doctrines avec les faiseurs de Nouvelles à la main ; Paris fournissait à la Hollande, et la Hollande fournissait à Paris, — échange de bons procédés, le tout moyennant finances. L'influence des Gazettes fut immense à la cour de France, dans tout le royaume, dans toutes les cours étrangères. *Les mauvaises nouvelles ont des ailes,* disait Vergennes ; — il proclamait une vérité que l'expérience confirme chaque jour.

Vos réflexions sur cette demande m'ont parues pleines de sens et de raison. Après les avoir bien pesées, je pense que les inconvéniens de la tolérance en pareille matière l'emportent de beaucoup sur l'utilité qu'on pourroit s'en promettre, même sous la surveillance de l'administration. L'expérience nous a convaincus que de toutes les classes des écrivains, CELLE DES NOUVELLISTES A GAGES EST LA PLUS DIFFICILE A CONTENIR. Quel homme sage osera se rendre garant de la conduite d'un bulletiniste, qui calcule ses profits sur le nombre d'anecdotes secrettes qu'il peut recueillir; et quel homme honnête se permettra d'accepter une pareille commission, après l'abus que d'autres en ont faite et la honte qu'ils y ont imprimée? Je suppose cependant qu'un sujet d'une prudence reconnue obtienne la permission qu'on sollicite et qu'il en soit digne personnellement; il ne pourra pas empêcher, malgré sa sagesse, que le gazetier avec lequel il sera autorisé à correspondre, n'employe des moyens détournés pour se procurer des nouvelles particulières et souvent répréhensibles, et qu'il ne les débite dans sa gazette. Qu'arrivera-t-il en ce cas? Que le public se plaindra d'une tolérance légèrement accordée; que les particuliers demanderont justice de la méchanceté ou de l'indiscrétion du gazetier; que l'administration sera réduite à la fâcheuse nécessité de sévir contre le correspondant connu, et censé coupable, malgré les protestations de son innocence; que le public et les particuliers, fondés sur un seul exemple de tolérance, imputeront au gouvernement toutes les impertinences des gazetiers étrangers et de leurs correspondants ténébreux. Ces obser-

vations, jointes à celles que contient votre lettre, Monsieur, me confirment dans l'opinion que nous ne devons point autoriser ni reconnoitre de correspondants français avec les gazetiers ; que ce genre de commerce doit continuer d'être prohibé, et que ceux qui s'y livreroient, malgré la prohibition, doivent être sévèrement réprimés. Je compte toujours sur votre vigilance, Monsieur, pour éclairer leur conduite. Des avertissements secrets et des conseils de douceur peuvent en ramener quelques-uns d'un égarement passager. Des penchans pervers, l'habitude et l'esprit d'avidité ont rendu le mal incurable chez d'autres. Les conseils sont impuissans pour ceux-ci, et les moyens de rigueur sont les seuls qui puissent les contenir.

De Vergennes.

Cette lettre prouve que les plumes trop dévouées attirent facilement la sévérité des ministres ; — nous disons la sévérité, ne voulant pas nous servir d'une autre expression, d'ailleurs facile à trouver. — De Vergennes, à l'affut des nouvelles étrangères, poursuivait les auteurs au-delà des frontières, et nos ambassadeurs transmettaient les plaintes du gouvernement français.

Versailles, le 7 septembre 1782.

Le sieur Desessarts, auteur de la gazette française d'Utrecht, a donné lieu, Monsieur, a plusieurs plaintes sur la licence de cette feuille, et récemment encore à l'occasion de deux articles calomnieux et outrageans pour Messieurs de Fleury et de Grasse, insérés dans le numéro 63. Sur la réclamation des parties offensées,

j'en ai écrit à l'ambassadeur du roi à la Haye, QUI A FAIT RÉPRIMANDER L'AUTEUR PAR LES MAGISTRATS DE LA VILLE D'UTRECHT. Cet écrivain a reçu la réprimande avec quelque apparence de repentir ; mais il a, en même tems, adressé à son correspondant de Paris une lettre dans laquelle il tourne en ridicule les bourguemestres hollandois et leur mercuriale, et recommande au correspondant de ne rien changer à ses bulletins, résolu de conserver à sa gazette l'avantage de FAIRE DU BRUIT, suivant son expression. L'insolence obstinée de ce gazetier nous a déterminés à interdire l'entrée et le débit de sa feuille dans le royaume. Je marque à Monsieur d'Oigny de donner des ordres en conséquence au bureau des gazettes étrangères. J'en informe Monsieur de la Vauguyon, et lui mande de prévenir le sieur Desessarts, en l'avertissant que s'il tomboit dans des écarts du genre de ceux qu'il a à se reprocher, nous poursuivrions sa punition personnelle auprès des Etats-Généraux de la province d'Utrecht. Le correspondant de Desessarts, qui l'est en même tems d'autres gazetiers, tel que celui de Bruxelles et cœtera, est un sieur Foulhioux, logé maison du magazin des eaux minérales, rue Platrière, à Paris. Il reçoit ses lettres sous l'adresse de demoiselle Rosalie Thonnos, qui n'est autre que sa femme. Il s'est avoué auteur du bulletin dont le gazetier a tiré les deux articles qui forment le corps du délit. Une pareille indiscrétion mériteroit un châtiment exemplaire. Mais son aveu d'un côté, et la présomption qu'il y a eu plus d'imprudence que de mauvaise intention dans sa conduite, nous ont déterminés à user d'indulgence envers lui. Vous voudrez bien

cependant le mander par devant vous, lui faire une sévère réprimande, et lui défendre d'avoir désormais aucune correspondance avec Desessarts, sous peine de désobéissance et de punition. Je vous serai obligé de m'informer de tout ce que vous aurez fait à ce sujet.

De Vergennes.

Quelques nouvellistes, ceux-là véritables officieux, rédigeaient des feuilles agréables envoyées à certains personnages retenus loin de Paris par les devoirs de leurs charges ; — un Evêque de Lisieux assure M. le Noir : « de son respect et de sa reconnoissance. Voudroit-il bien lui faire dire si une gratification de 40 ou 50 écus tous les ans, à l'auteur du bulletin, sera satisfaisante. Comme il ignore son nom et son adresse, il prendroit la liberté de les lui faire remettre. »

Une note de 1783 : « M. de Castries envoye à Monsieur le Noir l'article d'un bulletin qui se distribue par un homme qu'on dit avoué ; il est répréhensible de présenter le ministre du royaume comme l'ennemi de Monsieur de Suffren. M. de Castries pense qu'il est nécessaire de savoir du sieur Boyer pourquoy il se permet d'écrire ainsi et par quelle impulsion. »

Autre note de 1784 : « J'ai eu raison pour désirer de savoir, Monsieur, en quoy consistent les recommandations que vous avez faites au sieur Boyer, et surquoy porte la circonspection que vous lui avez prescrite.

Le maréchal de Castries.

L'homme avoué possédait sans doute une commission; le rappel du maréchal prouve le peu de force de la note de 1783.

VIII

Alimentées par les libelles, par les pamphlets manuscrits, par les feuilles imprimées, par les nouvelles à la main, par les gazettes hollandaises, par les brochures anglaises, par la malice des langues féminines, par les gendelettres des grands seigneurs mécontents, les Ruelles devinrent bientôt un souple et dangereux instrument de dépravation. La philosophie voulait renverser, c'est vrai ; mais elle avait un système pour reconstruire la forme vieillie qu'elle battait en brèche par la logique, par les principes, par un nouveau contrat social, par l'exposé brutal des mécomptes et des douleurs de la masse ; elle ne menait pas seule cette guerre acharnée contre la Monarchie ; des alliés, venus en grand nombre, semblaient légitimer ses colères et ses prétentions ; bref, il fallait sérieusement compter avec elle, à bon droit ou à tort, nous ne pouvons que constater. — La ruelle démolissait cyniquement, avec insouciance, légèreté, avec une haine mélangée de rires et de plaisanteries, avec une passion amie de tous les plaisirs et de tous les abandons : elle fut bien plus coupable que la philosophie, puisqu'elle n'avait rien à opposer aux ruines qu'elle amoncelait autour de Louis XV. Trop bien renseignée pour se taire, sans pudeur et sans patriotisme, la ruelle fit plus de mal avec l'ironie que la philosophie avec ses dogmes et ses droits ; — son vêtement de fantaisie lui donnait accès partout, et partout elle discrédita le pouvoir et le respect ; son esprit

frondeur ne laissa rien debout; et, quand surgirent les novateurs, le plus gros de la besogne se trouvait accompli; — les brochurettes, les couplets et les nouvelles à la main avaient passé par là.

La Nouvelle est anonyme, elle est insaisissable, surtout quand on possède la faculté d'envoyer son inspiration à l'étranger; les reportages semblent alors venir d'une autre puissance; on les donne sous toutes réserves, en se réservant, bien entendu, le droit de faire quelques commentaires plus méchants et plus dangereux que les premiers : n'est-ce pas une tradition? Aujourd'hui encore, combien de prétendues correspondances étrangères sont rédigées à Paris? Au XVIII[e], l'outillage existait déjà; les Gazettes ne servaient qu'à fournir le trait-d'union; les articles passaient sous le couvert de personnes influentes. Le gros public n'y comprenait rien.





LE DUC DE CHOISEUL

ET

JEANNE BÉQUS

Comtesse Du Barry

(1768-1774)

LA VÉRITÉ SUR LE PARC-AUX-CERFS

(1755-1771)

I

Choiseul représentait au ministère la protection accordée aux penseurs, aux écrivains, aux philosophes, aux poètes, à l'Art dans toutes ses manifestations, aux Parlements, aux libres esprits, à ceux qui voulaient des réformes, qui croyaient faire à temps les concessions nécessaires, indispensables, *la part du feu*, si habilement concédée par l'aristocratie anglaise, moins menacée cependant que l'aristocratie expirante de Louis XV. — Est-ce que Choiseul ne voyait pas juste? Est-ce que le génie de l'homme d'Etat n'entrevoyait pas les troubles de l'avenir, les émeutes, les exils, les

échafauds, le sang versé, la Monarchie, chancelante déjà, foulée aux pieds et massacrée dans la personne de ses plus illustres représentants ? Choiseul, rappelé aux affaires en 1774, eût peut-être sauvé la Royauté et l'ancienne forme sociale, par de larges et sincères réformes, par un droit d'intelligente initiative accordé aux parlementaires, par l'abandon de certains priviléges vexatoires, par la tolérance et la sympathie, par l'humanité, le devoir, le renouvellement de la condition du pauvre ; — en un mot par toutes les concessions qu'il était d'esprit politique d'offrir plutôt que d'amener les choses à l'éclat bruyant des revendications du Tiers. Choiseul, accusé de libéralisme, ne revint pas au ministère ; et les événements suivirent le cours fatal que l'on sait.

II

Quand l'ex-fille Lange, la petite Béqus, couronna sa prodigieuse fortune par sa présentation à la cour de France, (1768-1774) *le roi Choiseul*, — on le nommait ainsi, et non sans quelque raison — paraissait inébranlable ; Louis XV l'aimait beaucoup ; la facilité de son travail au Conseil, la parfaite aménité de son caractère, la courtoisie grand seigneur de ses manières, tout se réunissait pour assurer une domination alors incontestée ; — mais l'ennemi veillait, implorant depuis longtemps la mort de la marquise et son remplacement par une créature. Autour de la future comtesse les mécontents se groupèrent ; les Jésuites menèrent l'affaire, soutenus par le parti du Dauphin. Le bannis-

sement de la fameuse société, préparé, signé, exécuté sous le ministère Choiseul, avait creusé un profond abîme entre lui et l'Eglise. Stylée ainsi, la maîtresse devait avoir le dernier mot dans une lutte d'influences.

III

Le ministre, docile à l'égard d'une femme élégante, spirituelle, artiste, Me de Pompadour, ne voulut pas se courber devant la fille Lange, qui fit des avances ; — la ruelle dit même que le duc les repoussa avec un sarcasme particulier, d'autant plus redoutable qu'il fut relevé et colporté. Le roi sentit bien que la sœur de Choiseul ne pardonnerait jamais le refus qu'elle avait essuyé, aussi il expliqua sa conduite. Le maître ne pouvait pas mettre plus d'aristocratie dans le ton, plus de franchise dans les avances : « Vous connoissez madame Du Barry ; ce n'est assurément point M. de Richelieu qui me l'a fait connoître, quoiqu'il la connût, et il n'ose pas la voir ; et la seule * fois qu'il l'a vue un moment, c'est par mon ordre exprès. J'ai pensé la connoître avant son mariage. Elle est jolie, j'en suis content, et je lui recommande tous les jours de prendre garde aussi à ses entours et donneurs d'avis ; car vous croyez bien qu'elle n'en manque pas. Elle n'a nulle haine contre vous ; elle connoit votre esprit, et ne

* Richelieu, vexé d'être supplanté par le roué Jean, mit peu de chaleur dans sa protection. Donner une femme au roi était le rêve de sa vie. Il connut l'ancienne pensionnaire de la Gourdan dans un dîner donné en son honneur par Lebel. Le roi, caché, put voir tout à son aise la charmante Jeanne, et la fit appeler le soir même.

vous veut point de mal. Le déchaînement contre elle a été affreux, à tort pour la plus grande partie.

« Elle est très-jolie *, elle me plaît, cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition ? Si l'archiduchesse étoit telle que je la désirerois, je la prendrois pour femme avec grand plaisir ; mais je voudrois la voir et la connoitre auparavant. Son frère en a été chercher une, et il n'a pas réussi. Je crois que je verrois mieux que lui, car il faudra bien faire une fin ; et le beau sexe autrement me troubleroit toujours ; car très-certainement vous ne verrez pas, de ma part, une dame de Maintenon. En voilà, je pense, assez pour cette fois-ci. »

IV

Choiseul ne fut pas attendri par la lettre royale ; les partis signèrent une trève et s'observèrent de plus près. Alors intervint la ruelle :

Eût-on pensé qu'une clique,
Se moquant de la critique,
Sut d'une fille publique
Faire un nouveau potentat?
Eût-on cru que sans vergogne
Louis à cette carogne
Abandonnant la besogne,
Laisseroit perdre l'Etat ?

* Elle est jolie, — elle est très-jolie, — voilà le fond du cœur de Louis XV. Traité en homme par une femme qui l'initia aux mystères de son ancien métier, le roi s'y attacha. C'est une belle ironie le souvenir de la Maintenon ; elle assombrit les dernières années de Louis XIV; et la comtesse sema partout les rires et les plaisirs, les soupers fins et les débauches, les joyeusetés de la rue ; elle introduisit même à la cour la langue verte des bouges. Cette conduite n'est guère Maintenon.

Par elle on devient ministre,
C'est sous son ordre sinistre
Que d'Aiguillon tient registre
Des élus et des proscripts.
Le public indigné crie,
Mais du roi l'âme avilie,
Fière de son infamie,
Est insensible aux mépris.

Tous nos laquais l'avoient eue,
Lorsque traînant dans la rue
Vingt sols offerts à sa vue
La déterminoient d'abord.
Quoique Louis ait su faire,
La cour à ses vœux contraire.
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte les espèces,
Qui pensent que leurs bassesses
Leur vaudront quelques caresses
Des commis et des valets ;
Objet de notre risée,
Que cette troupe effrontée,
Pour le moins soit régalée
Ici de quelques couplets.

Commençons par le plus digne;
Le public nous le désigne;
Bissy, cet honneur insigne
Ne peut regarder que toi;
Ton esprit faux et maussade,
Toujours triste. toujours fade,
T'eût valu quelque ambassade.
S'il ennuyoit moins le roi.

Vil athlète de la brigue,
Vil sectateur de l'intrigue,
De la cour, qui se fatigue,
Sache donc sortir enfin ;
Ne vois-tu pas qu'on se moque.
Et que ton aspect baroque
N'offre plus rien qui ne choque,
Richelieu, tu n'es plus fin.

Peu délicat sur l'honnête,
Plat courtisan, flatteur bête,
Sans caractère et sans tête,
D'Aumont, voilà ton portrait;
De ta petite existence,
Content jusqu'à l'insolence,
Tu crois que sans indulgence
On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fait de ta prudence,
Condé, dans cette occurence ?
De ton nom cher à la France,
Tu viens de ternir l'éclat;
Abandonne la partie,
Efface l'ignominie,
Viens défendre la Patrie,
Rends un héros à l'Etat.

Maillebois sut être infâme,
Et dans le fond de son âme.
Avoit ourdi une trame
Pour perdre son ennemi;
De même crime coupable,
Voir que Broglio l'accable,
Et le déclare incapable,
Cela paroit inoui.

Descars, Laval, et tant d'autres,
Qui vous croyez des apôtres,
A d'autres yeux que les nôtres
Vous ne semblez que des fous;
Allez, que rien ne vous gêne,
N'appréhendez pas la haine,
Vous ne valez pas la peine
Que l'on s'occupe de vous.

Pourvu que Choiseul détale,
La Jésuitique cabale
Dit que le roi sans scandale
Peut vivre avec Dubarri,
Que le ciel choisit l'impure
Pour montrer à la nature
Qu'il n'est vile créature
Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes,
Je laisse ces bonnes dames,
S'applaudissant dans leurs âmes,
S'imaginer qu'on les craint ;
Tant qu'elles furent jolies,
On toléra leurs folies ;
Depuis qu'elles sont Momies,
Oh ! personne ne les plaint.

Des restes de la vérole,
Valentinois resta folle,
Et cette insipide idole
A Dubarri se donna ;
Près d'une jeune princesse,
Pour modèle de sagesse
Le roi mit cette princesse :
Le beau choix qu'il a fait là !

La maîtresse de Soubise, *
Comme une femme de mise,
Dans les cabinets admise,
Croit faire des envieux ;
Aujourd'hui, même en province,
On trouve cet honneur mince ;
Dubarri fait voir au prince
Les aveugles, les boiteux.

Talmont croit jouer un rôle,
Et si quelqu'un la contrôle,
D'avance elle se console
Par l'espoir d'un grand crédit ;
Le roi s'en rit sans scrupule ;
La pauvre vieille crédule
Ne voit pas qu'au ridicule
Se bornera son profit.

Mirepoix, plus avisée,
Laissant aux sots la fumée,
Et du solide occupée,

* Soubise est ce trop fameux général vaincu à Rosbach, créature de la marquise, ennemi du maréchal de Broglie, auteur de son exil et des amertumes qui suivirent pour cette famille ; — quant à la maîtresse de Soubise, général d'antichambre, c'est la comtesse de l'Hôpital.

Se fait donner de l'argent ;
Depuis longtemps pour commode
De la maîtresse à la mode,
On acheta la pagode,
Qui se vendit chèrement.

V

La ruelle, entre les mains de Choiseul, fut sans pitié ; — entre les mains de la petite comtesse, elle foudroya : quelle arme à deux tranchants, la ruelle du XVIIIe !

Un commis du premier ministre, l'abbé de la Ville, trahit son supérieur et fournit au parti d'Aiguillon le prétexte tant cherché ; le roi, travaillé depuis longtemps, chargea La Vrillière de remettre au noble duc la lettre suivante, que nous donnons dans son texte original, texte fixé, en 1829, par l'honorable famille de Choiseul :

« J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre sa démission de secrétaire d'Etat et de surintendant des postes entre les mains du duc de la Vrillière, et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part.

A Versailles, ce 24 décembre 1770.

Louis.

Les papiers publics de l'époque donnèrent à la lettre un ton comminatoire ; — nous la copions comme souvenir :

Mon cousin,

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurois envoyé beaucoup plus loin, si ce n'étoit l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

VI

Elle coûta 12.429.559 liv. 11 sous, 11 deniers, la dernière favorite de Louis XV. * Elle eût des qualités de fille qui manquèrent à la Pompadour, atteinte cruellement dans son organisme par un vice que Maurepas devait immortaliser ; mais elle fit regretter la femme élégante, la marquise intelligente, à l'écoute de toutes les affaires, jalouse de la gloire de son amant, s'occupant de la France comme une reine de fait, elle qui

* Ceux qui veulent bien nous faire l'honneur de suivre nos travaux historiques nous pardonneront la sobriété de ce chapitre ; — ils comprendront qu'un livre est seul capable de remettre en lumière l'intrigue qui renversa Choiseul. Un raccourci ne rend pas le duc : il faut le peindre en pied, avec ses entours, ses talents, ses services, ses protections aux Parlements, aux lettres, aux arts, ses grands côtés politique et librepenseur ; — la comtesse n'a pas besoin du pinceau, il suffit d'une morsure habile et vigoureuse sur le cuivre, un simple trait, fidèle, personnel, historique, physiologique. Le volume que nous annonçons aura le titre de notre chapitre : *Le duc de Choiseul et Jeanne Béqus, — comtesse Du Barry* (1768-1774).

n'était rien qu'une impure haut placée ; — la modiste Lange deshonora la Monarchie ; une abbesse de petit lieu a laissé, dans les récits de ruelle, un récit effroyable de cynisme, de dépravation, de sens moral foulé aux pieds ; et que l'on ne vienne pas dire que les sottisiers rédigèrent sa généalogie : une personne de cette noblesse ne pouvait avoir qu'un d'Hozier, le d'Hozier de la rue, celui qui descendait jusqu'aux créatures livrées, — sur abonnement — au duc de la Vallière. Les plus étranges aventures, les *passades* les plus éhontées, le dédain le plus accentué pour les droits du cœur, — voilà toute la jeunesse de celle qui soutint jusqu'au dernier moment un personnage difficile sur une scène de cour : amuser du matin au soir, et souvent du soir au matin, l'homme de son royaume le plus ennuyé, rendre des désirs au voluptueux qui avait abusé du plaisir et des jouissances. Lourde tâche. La maîtresse de Louis XV ne pouvait pas verser l'extase de l'amour, elle ne savait que réveiller des sens flétris et procurer une ivresse brutale. L'amant ne demandait pas autre chose à l'ancienne pensionnaire d'une entremetteuse célèbre, ironiquement qualifiée, elle aussi, *la petite comtesse*, et nommée par les plus grands seigneurs de l'Œil-de-Bœuf : madame Gourdan ! — Triste époque, tristes mœurs, triste roi.

VII

Au nombre des scandales qui prêtèrent le flanc aux pamphlets, il faut mettre en première ligne l'établissement du Parc-aux-Cerfs, — (1755-1771.) L'historien

de mœurs a le devoir de ramener les racontars de ruelle à la vérité; les passions de l'époque sont toujours de mauvais juges. Voici un écho de l'opinion : « La marquise de Pompadour avoit une fille extraordinairement aimable, élevée à l'Assomption, avec le train d'une princesse, et qu'elle destinoit au duc de Fronsac, présentement duc de Richelieu. Elle la perdit avant d'avoir pu conclure ce mariage, qui auroit eu lieu malgré la résistance du maréchal, trop ambitieux pour s'exposer à perdre les bonnes grâces d'une femme toute-puissante *, et qui pardonna rarement à ceux qui eurent l'imprudence de mériter sa haine. La douleur fut d'autant plus grande, qu'en proie à une incommodité dégoûtante, qui avoit obligé Louis XV à se sevrer de sa couche, elle avoit, s'il faut en croire quelques personnes initiées dans les mystères amoureux du dernier règne, espéré qu'elle la remplaceroit à la cour; elle savoit que l'inceste, loin d'effrayer le bon prince, seroit, au contraire, pour lui, un aiguillon de volupté. Heureusement pour son ambition, elle s'avisa de vouloir être la surintendante de ses plaisirs, en lui créant une espèce de sérail composé de beautés neuves et inconnues. Telle fut l'origine du Parc-aux-Cerfs, gouffre de l'innocence et de l'ingénuité, où vint, dès l'année 1755, s'engloutir une foule de victimes qui, rendues ensuite à la société, y rapportèrent la corruption, le goût de la débauche et tous les vices dont elles s'étoient infectées dans le commerce des agens infâmes d'un lieu aussi abominable. Indépendamment du tort irréparable que cette horrible institution a fait aux mœurs, il est effrayant de calculer l'argent immense qu'elle a coûté à l'Etat. En effet, qui pourroit additionner au juste les frais de cette chaîne d'entremetteurs de toute espèce, en chef et en sous-ordre, s'agitant sans cesse pour découvrir et aller relancer jusqu'aux extrémités du royaume les objets de leurs recherches, pour les emmener à Versailles, les décrasser, les habiller, les parfumer et leur procurer tous les moyens de séduction que l'art peut ajouter. Qu'on y joigne les sommes accordées à celles qui, n'ayant pas eu le bonheur d'éveiller les sens engourdis du sultan, ne devoient pas moins être dédommagées de leur servitude, de leur discrétion et surtout de ses mépris ; les récompenses dues aux nymphes fortu-

* La proposition faite au maréchal de Richelieu eût tout le succès qu'elle méritait : elle fut repoussée avec hauteur; au surplus, entre la marquise et le brillant courtisan il exista toujours plus d'apparente amitié que d'estime véritable. Quant à l'inceste dont parle le sottisier, Louis XV avait bien eu successivement les trois filles de Nesle, on peut émettre au moins un doute sur sa répugnance après un tel exemple. Les sens du roi avaient besoin d'une continuelle excitation.

nées, pour avoir quelques instants reçu le monarque dans leurs bras, et fait circuler le feu de l'amour dans ses veines dépravées; enfin, les engagemens sacrés pris envers les sultanes portant dans leurs flancs le fruit précieux de leur fécondité; et l'on se convaincra qu'il n'en est aucune, l'une portant l'autre, qui n'ait été une charge D'UN MILLION POUR L'ÉTAT. Or, qu'il en ait passé seulement deux par semaine par cette piscine, c'est à dire mille en dix ans, l'on trouvera un capital D'UN MILLIARD; encore ne comprenons-nous pas dans cet affreux total l'entretien indispensable de tous les enfans provenus de ces accouplemens clandestins. »

(*Le Parc-aux-Cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit.*)

VIII

Les pamphlétaires, qui n'ont rien de la vigoureuse concision de Tacite, ni de l'élégante peinture de Pétrone, jonglent avec les millions, avec le milliard, et affirment que *le nombre de celles qui y furent conduites fut immense;* il faut vérifier leurs paroles et leurs chiffres en remontant aux sources. M[me] du Hausset s'exprime ainsi dans ses Mémoires : « Il n'y en avait au reste que deux en général et très-souvent une seule. Lorsqu'elles se mariaient, on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs. Quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq et six mois de suite. »

IX

Voici l'acte d'achat, du 25 novembre 1755 : « Aujourd'hui est comparu par devant les conseillers du roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet de Paris, y demeurant, rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom, de Jean-Michel-Denis Cremer

et sa femme, d'une maison située à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont Me Patu, l'un d'eux, a la minute, cejourd'hui ; MAIS QUE CETTE ACQUISITION EST POUR ET AU PROFIT DU ROI, le prix en ayant été payé des deniers de Sa Majesté à lui fournis à cet effet; c'est pourquoi il fait cette déclaration, consentant que sa Majesté jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le payement, qui sera fait sous le nom du comparant, des droits de lots et vente et centième denier, le décret volontaire, qui sera fait et adjugé, et la jouissance et perception des loyers, qui pourra être faite aussi sous son nom, puissent affaiblir la propriété acquise à Sa Majesté de ladite maison et dépendances, déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres énoncés en icelui ont été par lui remis entre les mains du chargé des ordres de Sa Majesté, ce qui a été accepté pour Sa Majesté par les notaires soussignés.

Fait et passé à Paris, l'an 1755, le 25 novembre, et a signé :

VALLET, PATU, BROCHANT. »

X

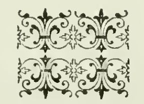
Le roi revendit la petite maison le 27 mai 1771 à J.-B. Sévin pour la somme de 16.000 livres, payable en louis d'or; l'acte dit expressément que le vendeur est très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre. Propriétaire pendant seize ans de ce rendez-vous de plaisir, Louis XV y dépensa certainement le plus clair des revenus de la France ; mais, comme l'a bien remarqué le savant M. J. A. Le Roi « *il faut nécessairement un peu rabattre du milliard et même des centaines de millions que coûtèrent les dépenses du Parc-aux-Cerfs.* »

L'emplacement est aujourd'hui connu : nul doute n'est possible après les consciencieuses recherches faites par le conservateur de la bibliothèque de Versailles;

c'est au numéro 4 de la rue Saint-Médéric que se trouvait la maison borgne qui a défrayé les pamphlets et les libelles du siècle dernier, sans parler des imaginations contemporaines.

Le roman en feuilleton, les plaquettes, les nombreux scénarios qui font de l'histoire une fantaisie, des actes authentiques une mise en scène plus ou moins mouvementée, ont défiguré les actes de la vie privée du roi, ont surtout grossi les dépenses, à un tel point qu'il a fallu reconstituer le milieu à l'aide des publications originales. Le crime contre la famille, contre la virginité est assez grand et peut fort bien se passer des illusions du roman et du théâtre.

Nous l'avons dit dans une publication récente, *Le Droit du Seigneur*, le lecteur français aime à tirer les conclusions ; il ne faut pas trop appuyer et laisser beaucoup d'horizon dans un livre ; — aussi, après avoir exposé les faits, le pour et le contre, laissons-nous à la conscience du lecteur le soin de conclure sur un des plus grands scandales de l'histoire.





LA FEMME AU XVIIIe SIÈCLE

ET

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

LE CANT ET LE SLANG

LANGUE DES SALONS, LANGUE DES RUES

LE STYLE DES PAMPHLETS

FEUILLES VOLANTES DES SOTTISIERS

MANUSCRITS DE RUELLE ET CONCLUSIONS

I

La femme, ses fantaisies, ses audaces, son amour, tout cela se rencontre dans notre livre à chaque question importante ou futile, qu'il s'agisse d'histoire nationale ou d'histoire au jour le jour, écrite par la ruelle, par la Gazette hollandaise, par la nouvelle à la main, par les indiscrétions d'une femme de qualité ou de

courtisan en faveur, de sottisier ou d'attaché diplomatique ; — au fond, c'est toujours la femme.

La *Lettre-Préface* de M. Alexandre Dumas fils traite la question femme avec une science incontestable, avec une émotion particulière ; — notre *Réponse* traite au long, dans sa genèse, dans ses conséquences tant familiales que sociales, d'une espèce de femmes qui ne fut pas l'apanage exclusif du XVIII[e], puisqu'on rencontre cette espèce partout et à tous les moments de l'histoire, — Manon — afin d'établir sa filiation patronymique ; — les *Sonnets*, détachés de l'œuvre, mais qui lui appartiennent cependant, reviennent sur Manon et sur la femme ; — la *Lettre pastorale à la Marquise* est une excellente ironie de ruelle, qui déshabille la femme pour mettre à nu l'artifice de sa conduite ; — l'*Aventure de M. de la Popelinière* est une page scandaleuse de l'époque, qui doit son prestige au nom de Richelieu, le galant homme et l'homme galant de la Régence et du règne de Louis XV ; — la *Requête burlesque* possède une bien curieuse réserve sur la femme ; — le *Mémoire contre les Ducs et Pairs* est, lui aussi, d'inspiration féminine, société de Sceaux et ses entours ; — les *Gazettes hollandaises* furent alimentées par la passion des riens, passion féminine, qui touchait aux plus grandes comme aux plus petites choses de la politique, de la cour, des on-dit, du théâtre et de la diplomatie secrète ; — les *Chansons, bluettes, brocards et grivoiseries* englobent les anecdotes amoureuses et scandaleuses, c'est dire assez au point de vue qui nous occupe ; — les *Trois quatrains* visent la marquise, fille Poisson, et Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine, deux

femmes qui tiennent les deux bouts de la ruelle ; — la *Police des mœurs* est remarquable sous différents aspects, la prostitution n'est pas son moindre attrait historique ; — *La Pompadour et ses ennemis* montre la femme, le rouge mis à part, la femme avec ses velléités de gouvernement et ses défaillances de tempérament ; — *Choiseul et la Du Barry*, un chapitre sombre, le plus triste de l'œuvre, et dans lequel la femme, — peut-on donner ce nom à la protégée du roué Jean ?— vit, parle, agit, domine et renverse l'homme le plus éminent du parti Monarchique ; — les *Intendants, Fermiers-généraux et Liste des gens taxés*, ne trouve-t-on pas encore là l'influence de la femme ? — *Acteurs, actrices et théâtres*, si la femme n'est pas là chez elle, où pourra-t-on peindre son langage et ses actes ? — *Les femmes de moyenne vertu*, etc., le titre est expressif, et nous dispense d'appuyer ; — *Richelieu* et les anecdotes de sa longue carrière, peut-on remettre Richelieu sur la scène sans analyser la femme, au point de vue du cœur, au point de vue des sens ? — *Madame Doublet* la *Vérité sur le Parc-aux-Cerfs*, la femme n'a plus de secrets pour les nouvelles à la main, pour la philosophie de la sensation ; elle nous livre ses palpitations et ses rêveries ; elle est immortalisée sur la toile, sur le cuivre, dans le livre, dans la brochurette ; elle est nue devant les grands artistes de l'époque, elle est nue devant l'histoire ; — et partout, du commencement à la fin du XVIIIe, la femme occupa les premiers plans, et partout elle divinisa l'amour, le sourire, le baiser, le spasme et les cieux retrouvés.

II

Notre maître bienveillant et autorisé, le brillant écrivain, M. Alexandre Dumas fils, en savant et rare connaisseur du siècle dernier, a bien voulu donner dans une préface sociologique, aussi courageuse que profondément littéraire, son véritable caractère à notre livre en reprenant une théorie qui deviendra, nous l'espérons, une réalité législative.

Proclamer l'amour un droit, la paternité un devoir, la virginité un capital, et mettre les enfants naturels à la charge de l'Etat, — voilà les choses folles et immorales, (ce sont les détracteurs qui le disent) proposées par le premier dramaturge de ce temps, qui remplit, à notre sens, un rôle de réformateur et de penseur.

Eh ! qui vous dit, Monsieur, que la virginité de votre fille, vous ne serez pas appelé à la défendre, peut-être à pleurer sa disparition avant le mariage ? Et que ferez-vous donc alors ? La logique dans les actions se traduit d'abord par la logique dans les idées; autrement, l'homme de spéculation soutient une thèse que réprouvera le père ou le mari. Etes-vous certain d'éviter ce danger ?

Que de réformes, demandées au XVIIIe siècle par les encyclopédistes, jugées alors comme de monstrueuses utopies, sont aujourd'hui passées dans les intelligences, dans les cœurs, dans les mœurs, et jusque dans les lois, la dernière et suprême évolution de l'idée ! Que de cris poussés par le clan de l'ancien ordre des choses ! Les résistances, opiniâtres cependant, furent détruites par

la discussion, par la lumière philosophique répandue de haut sur les questions nouvelles. — Et qui vous dit que les *immoraux* ne seront pas les législateurs de l'avenir, les protecteurs de la femme ?

Pouvait-on mieux poser la question que ne l'a fait, dans sa Préface, M. Dumas fils, avec un à-propos plus autorisé, puisque l'histoire anecdotique des ruelles au XVIIIe siècle est, avant tout, par-dessus tout, l'histoire de la femme, l'histoire de la fille, l'histoire de la famille menacée à toutes les époques par les caprices de la passion et les écarts de la débauche ? Est-ce que la femme ne revient pas sous la plume de l'écrivain, — et par la nature même de son sujet, — à chaque chapitre, presque à chaque ligne ? Les plus grandes dames coudoient les filles surveillées par les gens du lieutenant de police. Est-ce que la fameuse Gourdan, la trop célèbre Brissault n'enrôlaient pas les filles, volées à la famille ? Les tripotages clandestins de la prostitution atteignirent les limites de l'impossible. Les plus illustres courtisans de Versailles prenaient un abonnement chez les deux entreprenantes dames citées plus haut, comme on s'abonne à un journal ; le cynisme mis de côté, rien n'était plus simple. Il suffit pour les observateurs de jeter un coup d'œil, fut-il superficiel, dans le recueil des rapports aux directeurs de police pour se convaincre que la famille, sapée dans ses bases, courait les risques les plus sérieux, que l'abîme se creusait profond entre la morale officielle et la morale courante ; — et nul moyen d'en sortir, l'exemple donné par le trône trouvant des imitateurs à tous les étages d'une société corrompue par le plaisir. Mais la femme, plus

malheureuse encore qu'elle ne l'est au milieu de nous, trouvait peu de protection, peu de sympathie, peu de tendresse ; elle se voyait livrée sans défense aux excitations de la misère, aux excitations du bien-être, deux périls pour sa virginité, son honneur, son repos, sa conscience.

La chair de la femme se révolta souvent sous la main qui la caressait ; les baisers du bouge lui parurent insupportables ; les sourires de commande firent monter plus d'une rougeur à son front et lui causèrent de sanglantes meurtrissures ; — elle aurait pu arriver au repentir, au mariage, à la sanctification douloureuse de la mère, si la débauche n'était un poison subtil qui pénètre tout l'organisme, avec la rapidité de l'éclair, sans laisser une chance de salut à sa victime. Accuser la femme est facile, la plaindre sied au penseur, réparer le mal dans une sage mesure s'impose aux méditations de l'écrivain, c'est pourquoi l'initiative de l'éminent auteur dramatique ne restera pas isolée. La précipitation fiévreuse du pouls accuse une grande perturbation, — chacun voudra diagnostiquer ce malade si intéressant, la femme, et les plus incrédules y trouveront un motif de confiance dans l'avenir.

L'homme apporte toujours une certaine dose d'égoïsme dans une discussion de cette nature, qui touche à ce qu'il a de meilleur et de plus sacré dans la famille, dans la société, dans les relations ; certes, l'absolu, l'idéal parfaits, ne sont pas atteints, ils ne le seront sans doute jamais : est-ce une raison suffisante pour se croiser les bras, pour rester dans la coupable indifférence de l'orgueil satisfait ?

On ne peut pas appliquer tous les remèdes, on frise le ridicule en les proposant, nous dira-t-on; mais l'étude bienveillante de ces questions est un devoir, et nul ne peut s'y soustraire sans encourir une lourde responsabilité dans sa propre famille, — dans son fils, s'il se marie, dans sa fille, si elle est séduite, dans la mère de ses enfants, si l'adultère vient s'asseoir au foyer domestique. De si graves intérêts commandent l'attention la plus distraite, le scepticisme le plus moqueur, l'esprit le plus enclin aux pointes du badinage.

Est-ce que les insurrections individuelles du féminin ne se montrent pas chaque jour à la fois plus nombreuses et plus dangereuses ? Faudra-t-il, comme le pense M. Dumas, fils, attendre un demi-siècle pour assister à la ruine de la famille ? N'avons-nous pas vu récemment un mari trancher la question du féminin en faisant trois victimes ? Il a tué l'amant, il a tué sa femme, il s'est tué.

Ces arguments à triple détente ne vous troublent-ils pas dans vos entrailles de père, de mari, de citoyen ?

Trois cadavres pour une faute : est-ce là une utopie ? est-ce là une immoralité ? est-ce là un ridicule ? Quel est donc celui qui oserait traiter par le sarcasme, par le sourire, une telle question ? Trouvez-vous excusable cette façon d'agir ? N'y voyez-vous pas une perturbation, une, crise, un danger ? — La réponse, faite par un homme de bonne foi, peut-elle être douteuse ? Agissez alors ; que l'amour de vos enfants l'emporte sur le respect humain ; rendez à la famille son affection et son prestige ; faites dire à la loi ce qui est proclamé par l'expérience du XVIIIe siècle et par les terribles expériences contemporaines.

III

Il n'y a de bon dans l'amour que le physique, a écrit un naturaliste du XVIIIe; et *la fille* aimera toujours le physique dans l'amour. Faut-il confondre la femme avec la fille? L'erreur serait grossière. Toutes les civilisations ont fait monter la fille à leur surface avec les actions malsaines, avec l'écume des mœurs. La femme, mère de nos enfants, n'a rien à voir là.

La fille, au XVIIIe, eut les bonheurs, les enchantements de sa beauté, de son sourire, de sa grâce, de sa câlinerie enjouée, de ses mille tentations sur le cœur et sur l'esprit de l'homme; — cette fille de tous les temps et de tous les lieux, M. Dumas, fils, l'a caractérisée ainsi: « Car qui ne t'a pas aimée, Manon, n'est pas allé jusqu'au fond de l'amour; et c'est abominable à constater; mais qui n'aime pas comme des Grieux, c'est-à-dire, le cas échéant, jusqu'au crime et jusqu'au déshonneur, ne peut pas dire qu'il aime.

« Mais, tu sais que cet homme vaut mieux que toi, n'est-ce pas, Manon, mille fois mieux! Ce n'est que lorsque tu as tout perdu que tu commences à le connaître; et tu es bien femme en cela. Mais lui, comme il te connaît, et comme il en souffre! Quand il est si malheureux de tes abandons réitérés, ce n'est pas seulement parce qu'il perd avec toi la sensation dont il ne peut plus se passer, ce n'est pas seulement parce que tu vas la donner à un autre, c'est parce qu'il sait que,

quelque soit ton complice, tu vas la partager. C'est ta philosophie à toi. Ce qu'il faut faire, autant le faire franchement et gaiement, n'est-il pas vrai ? C'est toujours ça de pris, et le plaisir cache la honte. Aussi, lorsque, fou de colère et de passion, des Grieux te ressaisissait, qu'il te regardait dans le blanc des yeux, et qu'il te disait : « Avoue-moi tout; » tu lui avouais tout avec un certain regard, en lui tendant les lèvres, et je t'entends d'ici lui dire : « Je te jure que j'ai pensé à toi tout le temps ! » Ah ! Coquine ! Mais que c'est bon la jalousie, la menace, les aveux, le repentir, les larmes, quand le raccommodement est au bout ! Comme l'air est doux ! Comme le paysage est riant, comme les foins sont embaumés, provocants et commodes ! Holà ! l'hôtelier, du lait, du vin, du gibier, du pain frais et des fruits ! Nous nous aimons de nouveau et nous mourons de faim.

« Allons, Fragonard, Boucher, Moreau le Jeune, Schalle, Baudoin, représentez-nous ces scènes charmantes. Voilà la Fornarine des Raphaëls de boudoirs ! Voyez ces grands yeux humides et à demi-clos, ces joues à fossettes, ce nez mutin, ces petits pieds déchaussés, quelquefois plus haut que la tête, ces bras arrondis, ces mains potelées et mignonnes, ces seins fermes et blancs, étoilés d'un point rose semblable à un soleil qui se couche sur un pic de neige, cette bouche fraîche et brûlante à la fois, où les baisers s'engouffrent, plus nombreux et plus pressés que les moutons qui rentrent dans la bergerie voisine !

« Au fait, qu'allez-vous lui parler de pudeur, de morale, de remords, à cette belle fille ? Elle n'y comprend

rien. Elle ne peut vivre que dans le plaisir, comme le poisson ne peut vivre que dans l'eau; c'est son élément. »

Alexandre Dumas, fils, 1875.

Oui, cette fille est bien la fille du XVIIIe; elle ne comprend absolument rien à la pudeur, elle, ni aux fausses modesties des petites pensionnaires ; — Manon est fille d'amour, fille libre, et tout son être frissonne et vibre quand soudain retentit le doux bruit d'un baiser, quand d'aventure le mot si mystérieux, si puissant, charmant et rêveur, J'aime, déchire les ondes de l'air qu'elle respire et qu'elle parfume avec les émanations de sa chevelure, de sa gorge et de sa jupe courte; — Manon est née pour aimer, chanter, rire, tromper, revenir à son amour comme l'hirondelle à son nid, comme la vague dans le creux du rocher de la plage; elle est née pour faire les délices et le désespoir de l'homme ; — elle n'entend rien à la morale de la société, elle a sa morale à elle, cette fille, et cette morale lui suffit, — et lui suffira longtemps encore.

IV

Les lois qui régissent le mariage, comme elles sont cavalièrement sifflées par ces filles et comme elles sautent par-dessus avec la désinvolture de la fantaisie et de l'audace ! Le Code français n'a pas d'autre importance à leurs yeux que les lois de Manon ou de Confu-

cius. * Ajoutez à cela une telle inconscience des vérités morales, des devoirs sociaux, qu'on pourrait comparer ces filles aux sauvagesses d'un autre continent, et vous aurez une faible idée des mœurs du XVIII[e] ; ces mœurs ne tendent pas à disparaître.

V

Le *cant* n'eut rien à démêler avec la feuille de ruelle ; la rigoureuse noblesse de ce langage de salon fut son caractère exceptionnel, encore les plumes les plus délicates de l'aristocratie de naissance ne réussirent-t-elles pas toujours à marquer la distance des deux idiomes ; le *slang* brutal, populacier, rabelaisien, occupa les intelligences après avoir donné son empreinte aux mœurs ; — les expressions *breneuses* fourmillent dans ces productions et rappellent Pantagruel, l'œuvre le plus étonnant, le plus complet, le mieux fouillé que l'esprit humain ait conçu dans le cours des siècles. Au XVI[e], quand Rabelais tenait la plume, les mots breneux remplissaient une mission, puisqu'il fallait dépister l'inquisition religieuse et la censure royale. Que de

* Les articles conjugaux, sur lesquels on a tant écrit, tant discuté, articles faits par les hommes et préconisés par eux, — critiqués par les femmes et dirigés contre elles, — nous les examinons dans un ouvrage en ce moment sous presse. On peut, d'ailleurs, toujours disserter sur la femme et sur l'amour ; le sujet est inépuisable. Et ceux qui écrivent contre l'amour et contre la femme ne sont-ils pas souvent ceux qui se livrent à l'un et qui adorent l'autre ? Amour, femme, — toute la vie est dans ces deux mots, toutes les angoisses de la vie et toutes ses ivresses, toutes ses larmes et toutes ses espérances.

précautions furent nécessaires ! Plus tard, la ruelle avait un champ plus large, un horizon plus étendu ; les le Noir et les Sartines composaient quelquefois avec le libelle ; les magistrats laissaient infléchir, au risque de le pulvériser sous l'effort des passions, l'axe de la loi ; et la liberté de tout dire commença la révolution dans les esprits, révolution qui devait passer dans les faits. Conséquence directe d'une tolérance voisine de la faiblesse.

VI

Le pamphlet, imprimé tantôt à Londres sous l'inspiration de Pont-de-Veyle, de Morante, de Me Doublet, du duc de Choiseul, de d'Aiguillon, de Maurepas, de Richelieu, du chevalier d'Eon, — tantôt à Paris sous l'inspiration opposée du ministère et de ses attaches administratives, toutes plus ou moins intéressées au maintien intégral des institutions, — le pamphlet mit en circulation le langage des feuilles volantes ; c'est la même rhétorique, les mêmes allures, la même inconscience des dangers, le même oubli de la question sociale, le même appétit des plaisirs et la même fièvre de distractions féminines.

VII

L'œuvre considérable du *Sottisier* au XVIIIe nous manque ; les esprits contemporains sentent bien que les collections particulières détiennent des manuscrits

précieux ; cette donnée est entrée tellement dans le domaine de la conviction qu'un homme de philosophie et de spéculation historiques, le duc de Broglie, le constate dans la Préface de son livre *Le secret du roi* : « Je ne terminerai pas sans ajouter une réflexion au sujet des pièces tirées d'archives de famille, et ce sera pour faire remarquer qu'avant l'étude que j'en ai faite, leur valeur était peu connue et mal appréciée de ceux d'entre nous qui les avaient reçues en héritage. Il a fallu, pour les mettre en lumière, les éclaircir, et pour ainsi dire les éclairer par l'histoire contemporaine. Je suis persuadé qu'un travail du même genre pourrait être entrepris avec fruit par beaucoup des descendants de familles dont le nom se rattache aux souvenirs de l'ancienne France. Tout Paris court en ce moment contempler dans le musée rétrospectif de l'Exposition universelle des trésors de curiosité et d'art, cachés dans des demeures particulières, et qui sont livrés pour la première fois à l'admiration publique. Il est probable que les archives, je ne veux pas dire les greniers de plus d'un château, renferment, sous une couche de poussière séculaire, des trésors historiques qui n'ont peut-être pas moins de prix. On ne saurait trop engager ceux qui les détiennent, peut-être sans les connaître, à entreprendre un voyage de découverte qui ne peut être qu'à l'honneur de leurs ancêtres et qui enrichirait nos annales nationales. En tout cas, je puis leur assurer par mon expérience qu'ils y trouveront un emploi utile de leurs loisirs et un passe-temps instructif. »

(Broglie, 1er septembre 1878.)

VIII

Bien avant le duc de Broglie nous avons tenu le même langage; et cette rencontre de deux hommes, séparés par tant de souvenirs et sur tant d'autres questions, n'est pas une observation à négliger. Dans un article intitulé *Les manuscrits du XVIIIe siècle* *, sous le pseudonyme Loys Francia, nous exprimions le même vœu : « Faudra-t-il définitivement s'incliner devant cette force de choses ? Est-ce qu'il ne se rencontrera pas un bibliophile, possesseur d'une riche bibliothèque, contenant quelques-unes de ces merveilles, qui mettra à la disposition d'un littérateur amoureux du XVIIIe siècle, les feuilles volantes, les originaux si curieux des articles anglais et hollandais ? Ce serait rendre un signalé service à l'histoire, à la langue, à l'étude des mœurs; ce serait véritablement faire œuvre de justice et de tolérance ; car, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas, — à Dieu ne plaise ! — pour le plaisir de renouveler en public des discussions politiques épuisées, des satires qui n'auraient plus le sel, ni le charme, ni l'attrait de l'à-propos, — ce n'est pas pour discuter sur les mérites ou les défauts de tel ou tel régime gouvernemental, que l'on supplie les heureux détenteurs de ces manuscrits de vouloir bien en laisser prendre une copie ; — non, mille fois non, la politique n'a rien à voir là-dedans; le but réel, le seul but, c'est d'éclairer l'histoire officielle par les récits plus mouve-

* *Miscellanées Bibliographiques*, année 1878. pages 105 et suivantes.

mentés, personnels et quelquefois vivants, de l'histoire racontée par les brochurettes et les articles manuscrits ; aucune passion de parti ne vient jeter ici sa note aigre et discordante ; il ne s'agit que d'histoire, d'analyse et de littérature.

« Allons, debout et tous à l'œuvre, critiques, journalistes, hommes de pensée et hommes d'art, lundistes, dramaturges et poètes, et vous aussi moralistes, légistes, philosophes, — que la Légion sacrée se lève, qu'elle veuille de cette volonté forte qui découvre de nouveaux cieux et de nouveaux continents, et les vieux manuscrits reviendront prendre dans la librairie de luxe une place qui leur revient de droit.

« Les rats, — chose horrible à penser ! — les dévorent peut-être dans quelque château inhabité, au fond de quelque chambre remplie de livres ; allons droit au plus pressé ; et, pour nous réconforter, répétons-nous cet adage consolant :

.... Labor omnia vincit
Improbus, et duris urgens in rebus egestas,
(VIRGILE. *Géorgiques*).

« Et puisque, s'il faut en croire le plus grand poète de l'antiquité latine, *tout cède à la puissance du travail infatigable et à celle de la nécessité*, nous sortirons vainqueurs de cette lutte entreprise au nom de l'art, de la justice et de l'histoire. »

Paris, 30 juin 1878.

Espérons. Les manuscrits du XVIIIe nous reviendront sans doute ; et, comme nous l'écrivions en 1875

et l'année dernière, si les heureux possesseurs de ces feuillets jaunis et rongés par le temps ne savaient d'aventure à qui les confier, nous les accepterions volontiers.

IX

Au moment de conclure le plus brièvement possible, nous sera-t-il permis de faire une preuve éclatante des facilités aristocratiques et des mœurs plus faciles encore, — s'il se peut ? Le XVIII[e] avait sur la femme une opinion aussi rare qu'originale; — la voici :

Entre nous qu'est-ce qu'une femme ?
Un joli corps, peut-être une âme,
Un rien agréable et charmant ;
Le mot d'honneur est sa chimère,
Et la brise son élément.

(*Ruelle de 1754, feuillet 365 de notre manuscrit.*)

Le joli corps passe avant l'âme, — et il faut noter le peut-être, la réserve d'une époque amoureuse qui faisait passer le sentiment après les humeurs, le sang et les muscles.

Une autre pièce de 1752, feuillet 129 de notre manuscrit :

Il est joli, l'objet que je désire;
Raison, gaîté, doux regard, doux sourire,
Rozire a tout. Vous autres beaux esprits
A qui parfois Phébus a tant appris,
Onc ne sauriez mieux jaser ni mieux dire.
Un sein, hélas ! dont je sais tout le prix;
Je l'ai baisé, je l'ai vu, je l'ai pris,
Par quoi l'amour ici me fait écrire
Il est joli.

Et cet endroit et ce secret pourpris,
Où le plaisir fait sentir son empire,
Las ! Cupidon ne m'en a rien appris;
Bien est-il vrai que je vois à Rozire
Un pied mignon; et pied mignon veut dire
Il est joli.

Un pendant à ces deux ruelles, — c'est une lettre au lieutenant-général ; elle ne s'analyse pas, tant la matière est délicate. Laissons la parole aux documents :

« Les lieutenants de police ne connoissoient pas seulement des duels entre hommes. L'amour et la folie les consultoient quelquefois sur des affaires de ruelles. Il est plaisant de voir le marquis de Bièvre, qui leur supposoit le talent de rapprocher les parties, leur redemander son infidèle *à ma rente*.

Monsieur,

« Je crois n'avoir pas besoin de vous faire une confession générale pour vous mettre au fait de toutes mes sottises, et vous savez déjà que si le Règlement qui a supprimé les galons des domestiques de ces demoiselles, avoit aussi supprimé les contracts, j'aurois dans ce moment-ci de grandes actions de grâces à vous rendre. La belle Raucour, qui commence par où les autres finissent, à dix-sept ans et neuf mois, a arraché à mon ivresse ou à ma stupidité un contract qu'elle a fixé à deux mille écus; car il faut lui rendre justice, elle m'a sauvé l'embarras de cette affaire, elle a choisi elle-même le notaire, elle a pris son heure, réglé les articles et je n'ai eu que la peine de signer. La forme de ce maudit contract est si sévère, toute cette manœuvre étoit si mal déguisée, que j'ai ouvert les yeux une demi-heure ; je me suis même ouvert au notaire sur mes craintes, et j'ai signé doutant encore si on me tiendroit les conditions verbales qu'on avoit fait avec moi. On les a tenues tant bien que mal pendant cinq mois et demi, et avant-hier j'ai reçu mon congé, sans me douter du prétexte honnête qui a pu y donner lieu, sans pouvoir même en venir à une explication. Vous conviendrez, Monsieur, qu'un rêve aussi court, qui laisse à sa suite de pareilles réalités, rend le réveil un peu fâcheux. Tout ceci paroit jurer fortement avec la gaîté que je porte dans le monde, et la tournure honnête que j'y avois prise. Vous

avez eu des *bontés* pour Mlle Raucour, je ne veux point lui faire tort dans votre esprit ni dans celui du public. Quoiqu'il arrive, je ne m'échapperai sur elle d'aucune manière, je le dois à moi-même, et, d'ailleurs, je ne puis la croire coupable d'un aussi détestable procédé; je l'attribuerai toujours à des conseils étrangers qu'elle aura suivis, parce qu'elle n'a point de caractère. S'il n'était pas indigne de votre ministère d'amortir un peu le coup que je reçois, je me prêterois aux accommodemens que vous voudriez bien prescrire. Quoique le sceau du notaire y ait passé, je crois qu'il vous est possible de changer, sur cet article, les intentions d'une femme qui vous doit beaucoup, et qui mériteroit moins vos bontés, si elle persévéroit. Si vous voulez avoir la bonté de me donner aujourd'hui un moment, j'aurai l'honneur d'en causer avec vous de la manière la moins fastidieuse possible; car cette lettre-ci le devient un peu, et je me conduirai d'après vos intentions comme un galant homme qui ne méritoit pas d'être aussi grossièrement trompé, mais qui n'en conserve ni aigreur ni ressentiment. J'attends vos ordres et suis, avec respect,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

de Bièvre.

Ce 22 juin 1774.

« Le lieutenant-général de police mande la reine du théâtre, et, après avoir examiné les formes et le fonds, M. de Bièvre fut mis hors de cour. »

Les payeurs de rentes malgré eux ont toujours prêté le flanc à l'ironie, pour ne pas dire au ridicule. La Raucour, amoureuse de rentes, Tribade à ses heures, aimant à narguer les marquis, protégée par la lettre de la loi, par les actes notariés, n'est pas la moins curieuse figure théâtrale du XVIIIe ; — elle n'eut pas le monopole de ces exercices, d'autres les pratiquèrent et se moquèrent ouvertement des plus aristocratiques personnages. Le galant par excellence mit son crachat au Mont-de-piété pour donner des arrhes à la célèbre Maupin, — aussi la ruelle ne perdit pas une occasion de chansonner :

Judas vendit Jésus-Christ
Et s'en punit de rage;
Richelieu plus fin que lui,
N'a mis que le Saint-Esprit
En gage, en gage, en gage.

Est-ce qu'une autre courtisane n'obtint pas du duc de La Vallière qu'il cracherait sur son Saint-Esprit? Puissance de la femme, formidable puissance, puisqu'elle corrompit les mœurs au point de légitimer les premiers excès de la Révolution. — Le siècle de l'amour fut puni par l'amour.

X

Après ce dernier exemple d'abaissement, un seul mot pour conclure, un mot décisif : les criminelles extravagances de la ruelle portèrent à la Monarchie un coup mortel, un coup dont elle ne s'est pas relevée depuis. Si 1789 était venu à la mort de Louis XIV, le 1er septembre 1715, la France n'aurait pas dans son histoire les douloureuses pages des cinquante-neuf ans qui racontent les folies de Law et du Palais-Royal, les triomphes et les corruptions des filles de Nesle, la Pompadour, la Du Barry, les passades à l'infini, les honteux plaisirs du Parc-aux-Cerfs, — qui racontent l'éloignement de Choiseul, l'alliance prusso-anglaise, Rosbach, la perte de nos colonies, les affronts infligés aux pavillons de nos flottes, aux drapeaux de nos armées, — qui racontent le partage de la Pologne, le plus grand crime public du siècle, ratifié par notre faiblesse, nouvel essai d'une théorie qui a fait son che-

min depuis : le viol du droit par la force, — qui racontent la conscience royale morte et la conscience de la nation prête à consacrer la Déclaration des Droits, — qui racontent le sentiment de l'honneur, l'âme des monarchies, (Montesquieu), vicié dans ses sources profondes, — qui racontent la conservation, le respect, l'avenir de la famille, atteints dans le sacerdoce de la mère, dans la pudeur de la jeune fille, — qui racontent la jouissance immédiate tenant lieu du devoir, — la sensation physique tenant lieu de l'amour, — qui racontent l'esprit, le talent, l'acquis intellectuel, le génie même, ne servant qu'à fournir des armes aux plus détestables passions, — qui racontent la confiance dans les rapports intimes du mariage perdue au point qu'elle n'appelait plus sur les lèvres et dans les cœurs que des amertumes, des sarcasmes, des doutes outrageants ; — ces douloureuses pages qui racontent enfin le mépris ouvertement professé pour les droits de la raison, de la vérité, de la justice, de la charité auraient pu se trouver remplacées par les découvertes, les splendeurs, les travaux féconds d'une civilisation avide de lumières, amie de la pitié, de l'instruction et de gloire véritable. Au lieu de la Révolution que nous connaissons, nous aurions eu le pacifique mouvement des intelligences ; et, dès la fin du XVIII[e] siècle, les conquêtes libérales, aujourd'hui définitivement acquises. — Qui peut savoir quelle serait maintenant la grandeur de la Patrie et de quel poids elle pèserait dans la balance européenne ? Un pareil doute, — qui est dans la nature des choses, — condamne à la fois le Régent, Louis XV, les attaques de ruelle, de libelle et de pamphlet, l'ac-

tion de la femme sur les mœurs et l'influence des mœurs sur les événements.

XI

Dès le 10 mai 1774, la Monarchie absolue, (CAR TEL EST NOTRE BON PLAISIR), était devenue impossible en France ; et l'on pouvait, dès ce moment, considérer la succession ouverte, la ruine imminente, le prestige effacé, les aspirations sociologiques de plus en plus comminatoires : Louis XV avait tué la Royauté.

Des écrivains éminents, placés à d'autres points de vue, ont dit exactement la même chose. La conclusion sévère s'impose au nom de la raison, au nom de la Patrie, au nom de la conscience, au nom de ces trois belles vertus des cœurs généreux, des intelligences supérieures, des hommes distingués par la science : — la justice, la vérité, la tolérance.

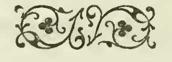
XII

Page 2 de la première partie nous avons fait la déclaration suivante : « Nous écrivons une œuvre littéraire, en dehors et au-dessus de toute école politique. »

La politique, hélas! voilà notre misère,
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire,
Etre rouge ce soir, blanc demain; ma foi, non.
Je veux quand on m'a lu, qu'on puisse me relire;
Si deux noms, par hasard, s'embrouillent sur ma lyre.
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon.

Ninette et Ninon sont plus femmes que les autres, disait Richelieu; — et le Régent, et Louis XV, et Letorière, et Lauzun, et Rohan, et Conti, et Bernis, et Maurepas, et de Jarente, et la Vallière, et Mirabeau, et les viveurs, et les roués, tous le pensèrent, tous agirent en conséquence. — Quant à nous, si nous avions pleinement tenu notre parole, si nous pouvions croire qu'après nous avoir lu, on nous relira, notre joie serait grande, notre satisfaction complète; et nous rassemblerions de nouveaux documents avec une ardeur voisine du devoir accompli, le plus doux sentiment pour la conscience de l'écrivain, la plus rare et la plus haute des récompenses.

Paris, 15 mars 1879.





TABLE

DE LA

DEUXIÈME PARTIE



ACHEVÉ D'IMPRIMER

Sur les presses de Bluzet-Guinier

Typographe

A DOLE-DU-JURA

Le 25 mars 1879

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS



